REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE — UN BUT — UNE FOI

Senegal

MINISTERE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE

TROISIÈME PLAN QUADRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

1969 - 1973

IIIe PLAN

1er juillet 1969

7 APR 1970

TABLE DES MATIERES

Pages

Introduction ... 1

1ère Partie : L'EVOLUTION ECONOMIQUE ET LE PERSPECTIVES A LONG TERME ... 6

Titre I : L'évolution économique du Sénégal depuis 1959 (après 8 années de planification économique et sociale) ... 7

Chapitre 1 : La population du Sénégal ... 8
Chapitre 2 : La production ... 8
Chapitre 3 : Les revenus et les prix ... 15
Chapitre 4 : Les investissements : la formation brute de capital fixe ... 17
Chapitre 5 : Les dépenses des administrations sénégalaises ... 21
Chapitre 6 : Les finances publiques ... 21
Chapitre 7 : L'aide extérieure ... 23
Chapitre 8 : Le commerce extérieur ... 24
Chapitre 9 : L'Education — La Formation et la Santé publique ... 25

Titre II : La conjoncture économique actuelle et le perspectives globales à long terme... 28

Chapitre 1 : La conjoncture économique ... 28
Chapitre 2 : Mesures de redressement et perspectives : ... 29
Chapitre 3 : L'intégration du 3ème Plan dans les perspectives globales à long terme « Horizon an 2000 » ... 29

2ème Partie : TROISIEME PLAN DE DEVELOPPEMENT ... 31

Titre I : ORIGINALITE ET METHODE D'ELABORATION : ... 34

Titre II : LES ORIENTATIONS GENERALES ET LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ... 36

Chapitre 1 : Les orientations générales du 3ème Plan ... 36

Chapitre 2 : La politique d'aménagement du territoire ... 37

Titre III : L'EVOLUTION ECONOMIQUE PAR SECTEURS ... 38

Chapitre I : LES SECTEURS DE PRODUCTION ... 40

Section 11 : LE DEVELOPPEMENT RURAL ... 42

141 : L'agriculture : Production végétale ... 44
111.1. Bilan d'exécution des objectifs du 2ème Plan ... 46
111.2. Orientations générales et politique agricole du 3ème Plan ... 47
111.3. Opérations à réaliser au cours du 3ème Plan et objectifs ... 47
111.3.1. Intensification de la production arachidière ... 47
111.3.2. Production des mils et sorgho et du maï ... 50
111.3.3. Le développement de la culture du riz ... 51
111.3.3.1. La riziculture en Casamance ... 52
111.3.3.2. La riziculture dans le Sine-Saloum ... 55
111.3.3.3. La riziculture dans la région du Fleuve ... 55
111.3.3.4. Stockage et traitement du paddy ... 57
111.3.4. Le développement de la culture de la canne à sucre ... 59
111.3.5. Rectification de la Taouey ... 60
111.3.6. Le développement de la culture du coton ... 60

Pages

111.3.7. Les cultures maraîchères ... 61
111.3.8. La culture fruitière ... 63
A — Culture de la banane ... 63
B — Opération ananas ... 63
C — Amélioration du verger de manguier ... 63
D — Production d'agrumes de table ... 64
E — Production d'avocats ... 64
F — Opération limettier ... 64
G — Opération colatier ... 65
H — Création d'un centre de recherche et d'expérimentation en arboriculture fruitière ... 65
111.3.9. Actions ponctuelles ... 66
A — Intensification de l'agriculture traditionnelle ... 66
B — Développement agricole de la Casamace ... 66
C — Reprise de la SODAICA ... 67
D — Mise en valeur des terres neuves ... 67
E — Animation et expansion rurale ... 67
111.3.10. : Mesures à prendre dans le secteur agricole ... 68
A — Production de semences — service semencier ... 68
B — Renforcement des moyens des services agricoles et encadrement 69
C — Réaménagement du crédit agricole et des circuits de commercialisation ... 69
D — Transformation industrielle des produits agricoles ... 69
111.4. : Récapitulation générale des investissements dans l'agriculture ... 70
112 : **L'Elevage** ... 74
112.1. : Le 2ème Plan : Bilan d'exécution ... 76
112.2. : Les orientations générales du 3ème Plan ... 76
112.3. : Les actions prévues au 3ème Plan ... 76
112.3.1. : Augmentation des productions ... 76
A — Actions sur le milieu ... 77
A1 — Constitution de réserves fourragère ... 77
A2 — Hydraulique pastorale ... 77
A3 — Assainissement des Niayes ... 78
B — Actions sur l'animal ... 78
B1 — Equins - Asins ... 78
B2 — Porcheries ... 78
B3 — Aviculture ... 78
B4 — Apiculture ... 79
B5 — Diffusion de géniteurs ... 79
C — Autres actions ... 79
C1 — Promotion de l'éleveur ... 79
C2 — Action en zone sylvo-pastorale ... 79
112.3.2. : Amélioration de l'exploitation des produits ... 80
A — Viande ... 80
B — Autres productions ... 83
C — Equipements frigorifiques (polyvalents) ... 85
112.3.3. : Sauvegarde de l'existant — Protection sanitaire du bétail ... 87
112.3.4. : Infrastructures : Centres zootechniques ... 87
112.3.5. : Actions formation professionelle ... 88
112.4. : Récapitulation générale des investissements ... 88

Pages

113 : **La Pêche** ... 92
113.1. : Objectifs et bilan des réalisations du 2ème Plan ... 94
113.2. : Les orientations générales du 3ème Plan ... 95
113.3. : Les objectifs et le programme prévus au 3ème Plan ... 95
113.3.1. : Actions en faveur de la pêche artisanale ... 95
113.3.2. : La pêche industrielle ... 97
113.3.3. : Actions générales d'équipement pour la pêche ... 98
113.4. : Exploitation des eaux continentales ... 99
113.5. : Récapitulation des investissements prévus au 3ème Plan dans le secteur de la pêche ... 100
114. : **Production forestière et conservation de la nature** ... **104**
114.1. : Rappel des orientations générales du 2ème Plan - Bilan d'exécution ... 106
114.2. : Orientations générales du 3ème Plan ... 106
114.3. : Actions prévues dans le 3ème Plan ... 107
114.3.1. : Le programme sylvicole ... 107
114.3.2. : Les opérations de production forestière proprement dite ... 108
114.3.3. : Défense contre les incendies et conservation de la nature ... 109
114.4. : Récapitulation des investissements ... 110
Section 12 : LE SECTEUR SECONDAIRE ... **114**
121 : **Energie — Industrie** ... **118**
121.1. : Bilan des réalisations du 2ème Plan ... 118
121.1.1. : Les investissements ... 118
121.1.2. : La production industrielle ... 119
121.1.3. : L'emploi ... 121
121.2. : La politique d'industrialisation du 3ème Plan ... 121
121.2.1. : Orientations générales du 3ème Plan ... 121
121.2.2. : Mesures de politique industrielle ... 121
121.3. : Les investissements industriels au cours du 3ème Plan ... 124
121.3.1. : Industries existantes ... 125
121.3.2. : Les nouvelles industries à créer au cours du 3ème Plan ... 128
121.3.3. : Les interventions publiques dans le secteur industriel ... 130
121.4. : Les effets économiques des investissements industriels ... 131
121.4.1. : L'emploi ... 131
121.4.2. : Evolution de l'indice de la production industrielle (industries existantes) 131
121.4.3. : Evolution de la valeur ajoutée de l'industrie ... 132
122 : **Le bâtiment et les travaux publics** (p.m.) ... **133**
123 : **L'artisanat** ... **133**
123.1. : Bilan d'exécution du 2ème Plan ... 133
123.2. : Directives et orientations du 3ème Plan ... 134
123.3. : Mesures et actions prévues ... 134
123.4. : Les investissements prévus ... 135
Section 13 : LE SECTEUR TERTIAIRE ... **140**
131 : **Les transports** (voir chapitre Infrastructures, transports, télécommunications) ... 142
132 : **Le Tourisme** ... **144**
132.1. : Orientations générales et bilan d'exécution du 2ème Plan ... 144
132.2. : Les perspectives en matière de tourisme et les mesures à prendre au cours du 3ème Plan ... 145
132.3. : Les investissements prévus au cours du 3ème Plan ... 146
133 : **Le Commerce** ... **150**
133.1. : Orientations et bilan d'exécution du 2ème Plan ... 151

Pages

133.1.1. : Le commerce intérieur 151
133.1.2. : Les échanges extérieurs 151
133.1.3. : Les résultats globaux du secteur commerce 154
133.2. : Orientations générales et objectifs du 3ème Plan 155
133.2.1. : Le commerce intérieur : orientations et mesures à prendre 155
133.2.2. : La politique de commercialisation arachidière 155
133.2.3. : Le commerce extérieur : orientations et objectifs 156
133.2.4. : Les investissements prévus..... 157

Chapitre 2 : LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET DE TELECOMMUNICATIONS... **158**

Section 21 : Objectifs et bilan du 2ème Plan **161**
Section 22 : Orientations générales du 3ème Plan. **161**
Section 23 : Les infrastructures routières **163**
231 : Orientations et opérations prévues 163
232 : Le financement et le calendrier de réalisation du programme routier 168
233 : Les conditions de réalisation 169
Section 24 : Les transports routiers **170**
241 : Nature des investissements 170
242 : Le financement des investissements 171
Section 25 : Le Chemin de Fer **172**
251 : Les perspectives du trafic 172
252 : Les opérations retenues 172
253 : Les possibilités de financement 175
Section 26 : Les ports et voies navigables **176**
261 : Orientations des investissements 176
261.1. : Le Port de Dakar 176
261.2. : Les voies navigables 176
262 : Opérations prévues et financement 177
Section 27 : Aéronautique **179**
271 : Les orientations générales 179
272 : Les opérations retenues pour le 3ème Plan. 179
Section 28 : L'Office des Postes et Télécommunications **184**
281 : Les grandes lignes du programme d'équipement 184
282 : Les opérations retenues 185
283 : Les possibilités de financement 187
Section 29 : Récapitulation générale des investissements pour les infrastructures de transport et télécommunications **188**
291 : Calendrier d'exécution des programmes..... 188
292 : Les sources de financement 189
293 : La coordination des transports 189

Chapitre 3 : LES INVESTISSEMENTS SOCIAUX..... **190**

Section 31 : Urbanisme — Edilité — Habitat — Hydraulique urbaine et villageoise. **192**
311 : **Urbanisme — Edilité — Habitat** **193**
311.1. : Orientations générales et bilan du 2ème Plan 193
311.2. : Orientations générales du 3ème Plan 195
311.3. : Actions prévues dans le 3ème Plan 195
311.3.1. : Urbanisme et édilité 195
311.3.2. : Le programme d'habitat urbain et semi-urbain 197
311.3.2.1. : Opération OHLM..... 197
311.3.2.2. : Opération SICAP..... 200

Pages

311.3.2.3. : Coût et mode de financement du programme d'habitat urbain et semi-urbain ... 201
311.3.2.4. : Récapitulation du programme de logements prévus au cours du 3ème Plan ... 202
311.3.3. : Habitat rural ... 202
312 : **L'hydraulique urbaine :** adduction d'eau et assainissement ... 204
312.1. : Orientations générales ... 204
312.2. : Le programme d'alimentation en eau potable du 3ème Plan ... 204
312.2.1. : L'opération Lac de Guiers ... 204
312.2.2. : Alimentation en eau potable du Cap-Vert ... 205
312.2.3. : Alimentation en eau potable des agglomérations de l'intérieur ... 207
A/ — alimentation en eau potable des grandes agglomérations de l'intérieur ... 207
B/ — alimentation en eau potable des moyennes et petites communes de l'intérieur ... 210
312.3. : Le programme d'assainissement ... 212
312.3.1. : Assainissement Cap-Vert ... 212
312.3.2. : Assainissement des agglomérations de l'intérieur ... 213
312.4. : Récapitulation générale du programme d'hydraulique urbaine ... 214
313 : **Hydraulique villageoise** ... **216**
313.1. : Bilan d'exécution du 2ème Plan ... 216
313.2. : Objectifs du 3ème Plan ... 216
313.3. : Programme prévu au cours du 3ème Plan ... 216

Section 32 : La Santé ... **220**

321 : Bilan d'exécution du 2ème Plan ... 222
322 : Orientations générales et objectifs ... 222
323 : L'action sanitaire en milieu rural ... 223
323.1. : Les opérations prévues en milieu rural ... 223
323.2. : Le coût des opérations en milieu rural ... 227
323.3. : Financement des opérations en milieu rural ... 228
323.4. : Besoins en personnel ... 229
324 : Actions sanitaires en milieu urbain ... 229
324.1. : Actions dans les agglomérations urbaines (hors Cap-Vert) ... 229
324.2. : Actions dans la région du Cap-Vert ... 236
325 : Actions hospitalières ... 238
325.1. : Cap-Vert ... 238
325.2. : Région du Fleuve ... 239
325.3. : Région du Sénégal Oriental ... 240
325.4. : Région de Thiès ... 241
325.5. : Les régions de Casamance, Diourbel et Sine-Saloum ... **241**
325.6. : Equipement en ambulances ... 241
325.7. : Récapitulation des investissements dans le secteur hospitalier ... 241
326 : Récapitulation générale des investissements dans le secteur santé ... 243

Section 33 : Education — Formation — Culture — Jeunesse et Sports — Information 246

331 : **L'Education — La Formation** ... **247**
331.1. : Les orientations générales dans l'enseignement primaire et secondaire ... 247
331.2. : L'enseignement primaire ... 247
331.2.1. : Scolarisation et construction de classes ... 247

Pages

331.2.2. : Actions complémentaires..... 248
331.2.3. : Encadrement pédagogique et sanitaire ... 248
331.2.4. : Investissements pour l'enseignement primaire : calendrier de réalisation des opérations ... 249
331.3. : L'Enseignement secondaire ... 249
331.3.1. : Objectifs : effectifs et classes ... 249
331.3.2. : Les opérations prévues 250
331.3.3. : Les investissements prévus dans l'enseignement secondaire ... 252
331.4. : L'Enseignement technique et professionnel ... 253
331.4.1. : Les opérations prévues dans l'enseignement technique et professionnel 253
331.4.2. : Calendrier de réalisation..... 254
331.5. : Enseignement supérieur ... 255
331.5.1. : Opérations prévues ... 255
331.5.2. : Calendrier de réalisation des investissements ... 256
332 : Activités culturelles — Education populaire et sportive — Information ... 257
332.1. : Education populaire, sports et culture ... 257
A/ — Education populaire et sportive ... 257
B/ — Education populaire et culturelle ... 257
C/ — Arts et lettres ... 257
332.2. : Animation urbaine. Service civique, Information ... 258
332.2.1. : Animation urbaine ... 258
332.2.2. : Service civique ... 259
332.2.3. : Information ... 260
333 : Récapitulation générale des investissements dans le secteur Education — Formation — Culture — Sports — Information ... 262

Chapitre 4 : LES ETUDES ET RECHERCHES..... 266

41 : Orientations générales du 2ème Plan et bilan d'exécution... 269
42 : Orientations et politique scientifique du 3ème Plan de développement ... 270
42.1. : Orientations générales du 3ème Plan 270
42.2. : Politique scientifique du 3ème Plan ... 270
43 : Le programme de recherche scientifique et technique du 3ème Plan ... 272
431 : Méthode de définition de programme..... 272
432 : Programme de recherche ... 272
432.1. : Recherche agronomique, productions végétales ... 272
432.2. : Recherches zootechnique et vétérinaire ... 273
432.3. : Océanographie et pêche ... 273
432.4. : Météorologie et climatologie ... 273
432.5. : Hydrologie — Hydrogéologie — Aménagements des bassins fluviaux 274
432.6. : Géologie et mines ... 274
432.7. : Cartographie ... 274
432.8. : Energie et études industrielles 274
432.9. : Technologie alimentaire et nutrition humaine ... 275
432.10. : Recherche médicale ... 275
432.11. : Statistique — Economie et sociologie ... 275
432.12. : Recherches fondamentales ... 275
44 : Financement du programme d'études et recherche ... 276

Chapitre 5 : LES PROJETS LOCAUX, REGIONAUX ET MUNICIPAUX ... 298

Section 51 : Les projets locaux de développement ... 300
511 : Investissements et calendrier de réalisation ... 300
512 : Financement des projets locaux ... 301

Pages

Section 52 : Les opérations municipales ... 301
Section 53 : Autres projets régionaux ... 304

Chapitre 6 : LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ... 308

Titre IV : RECAPITULATION DES MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION DU PLAN 314

Chapitre 1 : L'emploi et la planification des ressources humaines ... 316

11 : Situation de l'emploi ... 317
12 : Politique de l'emploi et planification des ressources humaines ... 317
13 : L'évolution de l'emploi au cours du 3ème Plan ... 318
131 : Agriculture, pêche, élevage ... 318
132 : Industries, bâtiments et travaux publics... ... 318
133 : Activités de services ... 319
133.1. : Tourisme ... 319
133.2. : Transports — Commerce ... 319
134 : Le secteur public ... 319
134.1. : Enseignement ... 320
134.2. : Santé ... 320
134.3. : Encadrement secteur rural ... 321
135 : Besoin de renouvellement du personnel dans le secteur moderne ... 321
136 : Evaluation approximative du nombre global des emplois possibles au cours du 3ème Plan ... 321

Chapitre 2 : Le financement du 3ème Plan ... 322

21 : Récapitulation des investissements ... 324
22 : Le financement des investissements ... 325
221 : Financement intérieur ... 325
222 : Financement extérieur ... 326
23 : Annualisation des investissements : opérations à participation publique ... 328

Titre V : LA CROISSANCE ECONOMIQUE PREVUE AU COURS DU 3ème PLAN — POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE... 334

Chapitre 1 : La croissance économique prévue ... 336

11 : La production intérieure brute ... 336
12 : Effets de l'évolution de la PIB sur les revenus des ménages ... 338
13 : Produit intérieur brut et revenu intérieur brut ... 338
14 : Effets de l'évolution de la PIB sur les impôts perçus par les administrations Etats et collectivités) ... 339
15 : Effets sur les échanges extérieurs ... 340
15.1 : Exportations ... 340
15.2 : Importations ... 340
15.3 : Balance commerciale ... 341

Chapitre 2 : La politique économique et financière ... 342

INTRODUCTION

A partir du 1er juillet 1969, et pour 4 ans, le 3ème Plan de développement du Sénégal sera mis en application. Les projets concrets et précis qui sont contenus dans ce document, procèdent d'un double souci :

— continuer l'œuvre de développement économique et social, entreprise par les responsables de la Nation dès l'accession du pays à l'indépendance ;

— l'adapter à l'évolution des besoins et des situations.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer les opérations retenues au Plan et les orientations sectorielles dont elles relèvent. Cela conduit en premier lieu à confronter le chemin parcouru en 8 ans de planification aux options fondamentales de la politique économique, d'autre part à souligner, par quelques observations significatives, la manière dont le 3ème Plan apportera aux problèmes du moment des solutions particulières, dans la ligne de ces options.

*
**

Depuis l'origine la planification sénégalaise propose au pays un schéma de développement qui, visant à faire prendre aux nationaux une part accrue dans les responsabilités et les fruits de la croissance, définit une certaine conception du socialisme. Elle lui fixe en outre des objectifs chiffrés de croissance.

1 — LE SCHEMA GENERAL DE DEVELOPPEMENT trouve une première illustration dans la procédure d'élaboration du plan, à laquelle est associée la plus large représentation possible de toutes les activités économiques et sociales et de toutes les régions.

Il débouche d'abord sur la promotion de l'homme. A ce titre, il postule :

— la diffusion d'une instruction appropriée à l'élévation de tous les citoyens et la formation d'une élite qualifiée en nombre suffisant pour répondre aux exigences d'une économie modernisée ;
— l'ouverture aux nationaux, ainsi formés, d'emplois correspondant à leur capacité, soit au sein des entreprises existantes ou nouvelles des secteurs secondaire et tertiaire, soit grâce à la création d'entreprises privées nationales qu'il faut faciliter.

Il sous-entend ensuite une amélioration de la répartition des revenus, et plus généralement des produits du développement, d'une part, entre les diverses catégories professionnelles de nationaux, d'autre part entre les diverses régions du pays, chacun devant pouvoir prétendre à un minimum de chances au mieux-être, sous ses formes individuelles ou collectives.

La promotion d'activités économiques décentralisées (quand elle n'est pas incompatible avec l'impératif de productivité), le désenclavement des régions isolées, l'installation d'équipements sociaux suffisants, sanitaires et éducatifs, l'aide à l'amélioration de l'habitat... tels sont certains corollaires de cette exigences d'équité.

Quant à l'Etat, sa tâche apparaît assez vaste au regard de l'ensemble de ces besoins prioritaires, pour qu'il concentre sur eux la totalité de ses moyens financiers et en personnel, s'attachant sur le plan économique à créer les conditions d'une productivité accrue dans les secteurs à intervention nationale dominante et encourageant les investissements privés étrangers quand ils rencontrent l'intérêt collectif.

2 — **EN CE QUI CONCERNE LA CROISSANCE ECONOMIQUE** les objectifs des plans précédents décrivaient une évolution optimale. Ils n'ont pu se réaliser comme prévu, car ils supposaient des conditions qui n'ont malheureusement pu être obtenues. Les causes en sont diverses et ont déjà été abondamment analysées. Rappelons-en ici seulement deux.

En premier lieu, du retard a été pris dans la réalisation de certains investissements projetés, touchant en particulier aux opérations de diversification.

Cela tient d'une part à l'insuffisance de l'épargne nationale, notamment publique, que la stagnation, puis la diminution brutale des cours mondiaux de l'arachide n'ont cessé d'amenuiser, tandis que l'augmentation des prix à l'importation poussait à la hausse du coût de la vie; d'autre part, à la difficulté de mobiliser sur ces opérations, dans les délais prévus et nécessaires, l'aide extérieure.

En second lieu, les fluctuations climatiques ont eu pour effet d'aggraver la situation, retirant parfois toute efficacité à certaines actions de développement agricole.

Pendant la période du premier Plan, la croissance a pu cependant soutenir un rythme moyen annuel satisfaisont de 5,5 % de 1959 à 1965, sensiblement conforme aux objectifs impliqués par les perspectives à long terme de l'an 2000.

La période du second Plan a été beaucoup plus éprouvée, par deux années de très forte sécheresse et la baisse du prix de l'arachide au producteur. Il en est résulté un ralentissement accidentel du taux d'accroissement de la production intérieure brute.

Ces difficultés n'ont évidemment pas permis au schéma de développement de produire tous ses effets. D'intéressants résultats concrets méritent toutefois d'être signalés, et notamment le remarquable développement de l'enseignement à tous les niveaux, l'organisation du monde rural, le succès de certaines actions de décentralisation économique, telles que la culture du coton et le développement de la pêche, l'effort sérieux fait pour résoudre le problème de l'habitat dans Dakar...

Mais au moment de mobiliser encore les énergies sur un nouveau plan, il est nécessaire de porter surtout l'attention sur ce qui doit être amélioré.

Outre l'accélération de la croissance, trois domaines restent particulièrement préoccupants.

D'abord, la production rurale doit être vivement relancée parce que d'une part sa faiblesse porte un préjudice direct à la plus grande partie de la population nationale et d'autre part l'agriculture, et les activités annexes, demeurent à moyen terme la condition de notre développement économique.

Ensuite la sénégalisation des emplois et des responsabilités du secteur moderne de l'économie doit être intensifiée.

Enfin, il faut redonner à l'Etat une situation financière et des moyens d'action à la mesure des besoins du pays, car s'il a pu faire face jusqu'à présent à ses obligations essentielles en matière de développement, sa capacité de financement de l'équipement du pays devient aujourd'hui insuffisante.

⁂

Ce sont ces problèmes actuels que le Sénégal, au cours de la prochaine période quadriennale, devra d'abord s'efforcer de résoudre, tout en restant fidèle à son option sociale. L'analyse montre que le contenu du troisième Plan est propre à lui permettre d'atteindre ce but.

1 — **LE MONDE RURAL SERA LE PREMIER BENEFICIAIRE DES ACTIONS INSCRITES AU PLAN.** De plus, les efforts qui lui seront destinés dans tous les secteurs devraient, par voie de conséquences, contribuer à améliorer la répartition géographique des richesses et des équipements sociaux.

En ce qui concerne la production d'abord, il est prévu que l'agriculture, l'élevage et la êche disposeront du tiers des moyens financiers engagés.

Diversification et modernisation seront les lignes de force de ces actions.

Sans doute 30 % des crédits consacrés à l'agriculture iront à la production arachidière qui rocure aux paysans les deux tiers de leurs revenus monétaires. Mais il s'agira plus d'améliorer a productivité que de favoriser l'extension des surfaces, pour atteindre en fin de plan, en limatologie normale, un niveau de production de l'ordre de 1,2 à 1,4 millions de tonnes. Les ctions d'élevage et le développement des cultures vivrières, telles que le mil, devraient apporter à la zone arachidière un surcroît de ressources.

Le riz et le coton constitueront les principales cultures de diversification, avec localement, Richard-Toll, la canne à sucre. On a désormais de bonnes raisons d'espérer aboutir rapidement, e financement de ces opérations étant enfin acquis, dans une large mesure.

L'essor réel de ces cultures aura le double mérite d'accroître la production et de donner une vigoureuse et équitable impulsion à toutes les parties du territoire national.

La région du Fleuve sera intéressée par la riziculture et la canne à sucre. En Casamance se développeront d'abord le riz pluvial, le riz aquatique et le coton, tandis que seront étudiées les possibilités de l'exploitation future des forêts. Les régions de Kaolack et de Tambacounda profiteront de la culture du coton, dont la production annuelle doit être portée à 30/35.000 tonnes. En outre, e développement des cultures maraîchères et fruitières introduira des spéculations agricoles hautement rémunératrices en Casamance, dans le Saloum, le Bao-Bolon, les Niayes et le Delta.

Parallèlement à la pêche industrielle destinée à alimenter un important courant d'exportation, a pêche artisanale recevra de l'Etat une impulsion accrue qui devrait pratiquement doubler en 5 ans la production actuelle du poisson et les revenus d'une bonne partie des populations riveraines de l'océan.

On retiendra surtout de ces augmentations de production qu'elles reposent principalement sur la modernisation de l'économie rurale, obtenue, avec l'appui accru de la recherche par l'intensification de l'agriculture, l'équipement des producteurs et par un aménagement rationnel des terroirs.

Un élément important est le rôle nouveau que va jouer, sur l'économie régionale, la création d'industries de transformation des produits locaux (sucrerie, usines d'égrenage de coton, conserveries de légumes et fruits, laiterie, etc...) qui représente une proportion considérable des investissements industriels nouveaux du troisième Plan.

L'aménagement des zones touristiques, par la construction d'hôtels, et l'organisation des circuits apporteront localement un motif supplémentaire d'animation.

En ce qui concerne les **équipements sociaux**, l'accent est, de la même façon, mis sur les régions (hors Cap-Vert). Le programme de la Santé, est en effet conçu pour parvenir le plus vite possible à une répartition plus équilibrée du nombre de médecins et de lits d'hôpitaux. Les trois quarts des investissements en matière de formations sanitaires iront aux régions, et près de la moitié au milieu rural proprement dit. Dans le même sens, il est à noter l'importante part prise par la construction des centres d'enseignement secondaire et des écoles normales régionales dans la masse des crédits alloués à l'enseignement secondaire et l'accent mis par le programme de l'enseignement technique sur la formation professionnelle des ruraux (perfectionnement agricole, artisanat rural, centres départementaux d'enseignement ménager, maisons familiales d'apprentissage rural...). Enfin, s'ils doivent rester concentrés sur Dakar qui pose les plus gros problèmes, les programmes d'habitat et d'hydraulique n'en font pas moins leur place aux communes et villes de l'intérieur, notamment par l'assainissement et le développement de l'électrification et aux villages par un volume d'actions d'hydraulique villageoise très important.

2 — **LE DEUXIEME GRAND SOUCI EST L'ACCELERATION DE LA SENEGALISATION DES EMPLOIS** à laquelle est susceptible de répondre également un certain nombre d'opérations.

Pour lever définitivement l'obstacle d'une insuffisante technicité, le troisième Plan oriente résolument son programme d'éducation vers l'enseignement technique. Au niveau supérieur, la création d'instituts vétérinaire et agronomique et d'un institut universitaire de technologie orientera mieux l'élite nationale vers les problèmes spécifiques de l'économie sénégalaise.

Quant aux emplois offerts aux nationaux, de tous niveaux, les prévisions du Plan permettent de penser que l'on pourra donner du travail à tous les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi du secteur non agricole, tout au moins en ce qui concerne ceux du sexe masculin. Si les investissements industriels prévus peuvent être réalisées assez tôt au cours de la période et entraîner un mouvement d'affaires qui rejaillira sur l'ensemble du secteur tertiaire, le chômage actuel de la population urbaine pourra être progressivement réduit.

L'Administration publique a atteint un effectif qu'il n'est pas, pour des raisons financières, souhaitable d'augmenter considérablement, exception faite dans les secteurs de la Santé, de l'Education et de l'Agriculture où les besoins sont pressants.

Dans les secteurs qui utilisent traditionnellement une part importante de personnel expatrié, le principe est posé, et déjà mis en œuvre, de pousser vivement à la nationalisation des postes. Si l'on y ajoute la relève progressive de l'assistance technique, dans l'enseignement notamment, ceci permettra de dégager pour les jeunes cadres, chaque année, un nombre d'emplois non négligeable.

Enfin le Plan prévoit, tant dans l'industrie que dans le commerce, la création d'entreprises privées nationales, en facilitant leur accès au crédit et l'étude des projets appropriés. Outre la constitution progressive d'un capital privé national, de tels établissements contribueront à aumenter la proportion des nationaux dotés d'emplois et de responsabilités de direction dans les secteurs économiques modernes.

3 — **ENFIN LA SITUATION FINANCIERE DE L'ETAT,** au départ du troisième Plan, n'a pas été absente de nos préoccupations.

Elle explique notamment la stabilisation à un niveau voisin de celui du deuxième Plan des enveloppes accordées à certains secteurs à charges recurrentes elevees : infrastructure, santé, enseignement général. Eu égard au niveau déjà atteint, il a paru suffisant de s'en tenir ici à l'entretien de la tendance passée.

On a limité le plus possible les prévisions d'imputation des dépenses au budget d'équipement, car il n'était pas raisonnable d'en attendre beaucoup plus que pour le deuxième Plan En revanche, le recours à l'aide extérieure, augmenté dans de fortes proportions, posera certains problèmes.

Le même souci explique enfin l'accentuation prévue des efforts en direction des secteurs économiques, les seuls susceptibles de concourir à l'augmentation de la production et des recettes de l'Etat.

Il reste que cette situation introduira, au moment de l'exécution du Plan, un certain nombre d'obligations particulières. Il faudra notamment porter beaucoup d'attention au degré de rentabilité réelle des opérations économiques, réserver l'attribution de faveurs fiscales aux seules entreprises privées capables d'apporter à la Nation des avantages économiques compensateurs et prendre toutes mesures utiles pour comprimer les coûts de l'administration des établissements publics à caractère industriel et commercial.

4 — **CALCULEE A PRIX CONSTANTS**, sur des bases moyennes et non pas cette fois optimales, **la croissance globale** de la production intérieure brute devrait soutenir un rythme annuel de 5,4 %, qui paraît réaliste.

Trois observations permettent d'apprécier un tel taux.

D'une part, nombre d'opérations, engagées au cours des 4 ans à venir, ne seront pas encore à la fin du plan à leur stade de croisière et leur effet se fera pleinement sentir dès le début du plan suivant.

D'autre part, cet accroissement intéresse surtout les revenus des agriculteurs, qui augmenteront le plus tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Enfin, un tel rythme d'accroissement, s'il peut aussi être tenu par les recettes budgétaires, pourra mettre l'Etat à l'abri de toute difficulté financière sérieuse et lui redonner progressivement des moyens propres d'intervention sur le développement économique et social.

⁂

Ainsi se présente le troisième Plan, adapté aux besoins principaux du moment et, malgré des problèmes financiers difficiles, toujours soucieux d'améliorer la condition du peuple.

Les effets bénéfiques qu'il contient en germe dépendront sans doute encore des aides extérieures, mais aussi, et principalement, de la fermeté que le pays tout entier mettra à le réaliser dans les quatre ans à venir.

PREMIERE PARTIE

L'EVOLUTION ECONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES A LONG TERME

TITRE I

L'EVOLUTION ECONOMIQUE DU SENEGAL DEPUIS 1959

(après 8 années de planification économique et sociale)

Chapitre 1. — LA POPULATION DU SENEGAL

« 2. — LA PRODUCTION

Production intérieure brute

— Production agricole

— production arachidière

— les productions vivrières

— la production de coton

— la pêche maritime

— Production industrielle

« 3. — LES REVENUS ET LES PRIX

1 — Revenu intérieur brut

2 — Revenus des ménages

3 — Indice des prix de gros et de détail

« 4. — LES INVESTISSEMENTS

« 5. — LES DEPENSES DES ADMINISTRATIONS SENEGALAISES

« 6. — LES FINANCES PUBLIQUES

« 7. — L'AIDE EXTERIEURE

« 8. — LE COMMERCE EXTERIEUR

« 9. — L'EDUCATION - LA FORMATION - LA SANTE PUBLIQUE

Chapitre 1. — LA POPULATION DU SENEGAL

Une enquête démographique par sondage a eu lieu en 1961. Depuis, l'évaluation de la population est saisie par estimation à partir d'un taux d'accroissement démographique estimé à 2,2 %.

Au 30 juin 1969 la population du Sénégal est estimée à 3.780.000 habitants. Elle est assez inégalement répartie suivant les différentes régions administratives :

	Population	Densité au Km2
Cap-Vert :	677.000	1231
Casamance :	617.000	22
Diourbel :	585.000	17
Fleuve :	402.000	9
Sénégal Oriental :	176.000	3
Sine-Saloum :	846.000	35
Thiès :	477.000	72

Environ 30 % de la population (23 % en 1960) vivent dans les zones urbaines dont les villes les plus importantes sont : Dakar 570.000 habitants, Thiès 90.000 habitants, Kaolack 95.000 habitants, St-Louis 60.000 habitants.

50 % de la population ont moins de 20 ans, 6 % seulement ont plus de 60 ans. La population d'âge actif (15-59 ans) représente 52 % de la population totale.

Le taux de natalité est voisin de 47 pour mille et le taux de mortalité est estimé à 25 pour mille : soit une croissance naturelle de 2,2 % et un doublement de la population tous les 31 - 32 ans.

Les mouvements migratoires sont très accentués et se font principalement de l'intérieur vers le Cap-Vert. Le taux d'accroissement démographique (naturel et migratoire) de Dakar (Capitale groupant 14 % de la population) est estimé à 6 %.

En 1973, la population totale du Sénégal sera d'environ 4.127.000 habitants.

Chapitre 2. — LA PRODUCTION

La production intérieure brute

L'économie sénégalaise a parfois subi les effets d'une fluctuation de la production agricole due aux aléas climatiques. Mais dans l'ensemble la croissance économique est régulière depuis 1959. On estime à environ 5,5 % par an, le taux de croissance de la production intérieure brute qui passe de 119,46 milliards de Frs CFA en 1959 à 166,22 milliards en 1965 et à 177,41 milliards de Frs CFA en 1968.

Cette production se répartit de la manière suivante :

PRODUCTION INTERIEURE BRUTE

(milliards de Frs CFA) — Prix du marché

	1959	1963	1964	1965	1966 *	1967 *	1968 *
Production des entreprises (1)	115,04	140,89	152,51	158,10	165,44	159,26	169,29
Production des administrations.	1,51	3,45	3,59	4,41	4,41	4,41	4,41
Production des ménages :	2,91	3,10	3,57	3,71	3,71	3,71	3,71
Production intérieure brute : ..	119,46	147,44	159,67	166,22	173,56	167,38	177,41

(1) Y compris auto-consommation qui représente environ 15 % de la production des entreprises

* Estimation.

La production des entreprises, y compris l'auto-consommation représente 95 % environ de la production intérieure brute et sa répartition entre les secteurs de l'Agriculture (agriculture, élevage, pêche, forêts), de l'Industrie (y compris mines, énergie, bâtiment et TP) et Services (Commerce, Transports, Services divers) est donnée par le tableau ci-dessous.

VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

(en milliards de Frs CFA) — Prix du marché

DESIGNATION	1959	1963	1964	1965	1966 *	1967 *	1968 *
Agriculture :	41,04	42,22	50,05	52,97	56,96	50,66	60,62
Industries :	18,29	28,99	29,92	31,66	35,01	35,13	35,20
Services :	55,71	69,68	72,54	73,47	73,47	73,47	73,47
Ensemble des entreprises : ...	115,04	140,89	152,51	158,10	165,44	159,26	169,29

* Estimation.

L'agriculture contribue en moyenne pour 32 % à la valeur ajoutée par les entreprises au prix du marché, les industries pour 20% et les services pour 48 %.

Si l'on supprime l'influence des impôts indirects qui grèvent les prix de revient des produits industriels et particulièrement des services, on obtient la valeur ajoutée des entreprises au coût des facteurs.

PRODUCTION (VALEUR AJOUTEE) DES ENTREPRISES AU COUT DES FACTEURS

(en milliards de Frs CFA)

DESIGNATION	1959	1963	1964	1965	1966 *	1967 *	1968 *
Agriculture :	41,04	42,22	50,05	52,97	56,96	50,66	60,62
Industries :	16,82	26,19	26,98	28,49	29,30	29,40	29,46
Services :	35,49	47,98	49,21	49,59	49,59	49,59	49,59
Ensemble des entreprises :	93,35	116,39	126,24	131,05	135,85	129,65	139,67

La contribution moyenne des secteurs dans la valeur ajoutée aux coûts des facteurs est de 40 % pour le secteur rural, 22 % pour le secteur secondaire et 38 % pour celui des services.

On donnera ci-dessous l'évolution de quelques indicateurs de la production agricole et industrielle qui sont les principaux constituants de la PIB.

— La production agricole :

De 1959 à 1968 la croissance globale de la valeur ajoutée par le secteur agricole est en moyenne de + 4,4 % d'une année à l'autre.

L'évolution des principales récoltes se présente ainsi :

PRINCIPAUX PRODUITS RECOLTES

(en milliers de tonnes)

PRODUITS	1959/60	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
Riz (paddy)	63	77	106	110	122	125	110
Mil et Sorgho :	321	424	478	532	544	423	535
Niébés :	12	13	14	17	14	18	30
Maïs :	28	27	27	37	41	42	50
Manioc :	179	157	157	156	150	241	239
Produits maraîchers :	35	33	31	32	32	35	41
Arachides coques :	751	894	959	1.019	1.132	861	1 005

— La production arachidière :

La principale production, l'arachide, qui procure les deux tiers des revenus monétaires agricoles a accusé des baisses en 1962 (894 milliers de tonnes contre 995 en 1961) et en 1966, par suite des mauvaises conditions pluviométriques. Elle passe de l'indice 100 en 1959 à 151 en 1965, 115 en 1966 (pratiquement au niveau de 1963) et 134 en 1967. On peut estimer que la production arachidière croit en moyenne de 4 % par an.

— Les productions vivrières :

La production du mil évolue sensiblement. La production de maïs manifeste depuis 1963 début de la campagne de diversification des cultures une croissance rapide.

La production rizicole dépasse les 100.000 tonnes en 1963, et se situe à 110.000 tonnes en 1967.

Mais les importations de produits vivriers restent importantes. Ceci se dégage du tableau suivant :

IMPORTATIONS DE PRODUITS VIVRIERS

(en milliers de tonnes)

PRODUITS	1959	1963	1964	1965	1966	1967
Riz (blanc)	135,0	166,0	184,5	179,2	153,3	153,4
Mil	—	23,0	20,3	22,5	8,1	8,1
Sucre	75,1	63,8	68,2	66,1	64,6	71,1

On constate cependant une baisse dans les quantités de produits vivriers importés. Mais pour le riz, la baisse est d'ordre conjoncturel et doit être imputée aux difficultés d'approvisionnement et à l'élévation des cours sur le marché mondial plutôt qu'à la politique de diversification agricole poursuivie.

Les importations de riz augmentent d'ailleurs en valeur d'après les statistiques douanières 4,9 milliards de Frs CFA en 1964 pour 184.000 tonnes et 5,5 milliards en 1967 pour 153.000 tonnes soit 14% de la valeur totale de nos importations et l'équivalent du déficit de la balance commerciale en 1967.

La valeur des importations de sucre bien que diminuant, reste assez élevée : 3,5 milliards en 1964 et 2,1 milliards en 1967.

— La production de coton :

La culture intensive de coton qui débute en 1963 promet de bons résultats : les rendements obtenus ont été excellents : 1,2 tonnes à l'hectare en 1966 contre 0,9 tonnes/ha prévu soit une production de 1.228 tonnes dont 96,5 % dans la région du Sénégal-Oriental. La production en 1969 est de 9750 tonnes ce qui dépasse les prévisions du deuxième Plan (3.600 tonnes).

— La pêche maritime :

Le volume de poisson mis à terre traduit un essor de la pêche.

QUANTITES (TONNES). VALEUR EN MILLIONS DE FRS CFA

	1959	1963	1964	1965	1966	1967
PECHE ARTISANALE						
Quantité :	63.000	81.432	82.524	86.638	96.714	105.423
Valeur :	1.242	2.262	2.521	3.775	3.383	3.049
PECHE THONIERE						
Quantité :	9.880	10.360	10.619	5.735	8.728	9.392
Valeur :	454	572	804	458	690	747
PECHE CHALUTIERE						
Quantité :	340	5.944	5.952	7.870	10.356	18.170
Valeur :	50	345	286	297	231	688
ENSEMBLE						
Quantité :	73.220	97.756	99.095	100.943	115.798	132.985
Valeur :	1.746	3.179	3.501	4.530	4.304	4.484

On constate dans le secteur de la pêche une progression continue des tonnages débarqués.

A titre indicatif, les exportations de conserves de thon atteignent une valeur de 1,5 milliards en 1967 et occupe la 6ème place parmi les ventes sénégalaises à l'extérieur.

— La production industrielle : Evolution de l'indice

Dans l'ensemble la production industrielle a évolué de façon satisfaisante : + 60 % de 1959 à 1968, avec une croissance moyenne (moyenne des croissances d'une année à l'autre) de l'ordre de 5,6 % par an.

Cette progression industrielle s'est réalisée malgré la perte de certains débouchés dûs au rétrécissement de l'espace économique Ouest Africain, consécutif à l'éclatement des Fédération ex-AOF et Mali.

Certains secteurs marquent cependant le pas : il s'agit des matériaux de construction — à cause du ralentissement de l'activité dans le secteur bâtiment, des tabacs et allumettes, et des graines et farines.

Le tableau suivant donne, l'évolution par branche.

BASE 100 EN 1959

DESIGNATION	Coefficient de pondération	1963	1964	1965	1966	1967	1968	Moyennes de croissances annuelles de 1959 à 1968 (1)
Electricité	136	165,9	187,1	193,0	210,1	226,6	238,1	+ 10,3
Industries extractives	20	438,5	549,1	693,1	785,9	872,9	861,8	+ 32,3
Matériaux de construction	56	111,5	116,6	105,5	112,0	99,4	116,7	+ 1,5
Industries chimiques	45	116,4	109,0	116,2	129,2	141,8	148,9	+ 4,7
Tabacs et allumettes	129	91,6	85,6	95,3	98,8	92,1	85,1	— 0,5
Huileries	352	111,2	122,3	123,8	129,5	123,2	135,2	+ 4,5
Grains et farines	62	108,4	102,4	94,3	103,6	95,1	97,6	0
Boissons - Sucreries - Confiseries	47	143,0	140,7	130,1	129,4	116,3	118,8	+ 4,6
Conserveries	10	224,5	173,1	131,5	160,5	163,2	217,2	+ 12,3
Textiles et annexes	63	134,6	134,0	151,2	189,7	216,6	197,9	+ 8,4
Chaussures	36	188,2	158,7	128,6	160,0	177,2	174,7	+ 8,8
Industries diverses	44	148,3	184,9	158,7	299,2	256,8	152,2	+ 22,4
ENSEMBLE INDUSTRIES	1000	131,2	139,0	141,5	159,7	160,4	160,7	+ 5,6

(1) Moyennes des croissances annuelles.

LES PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES

DESIGNATION	UNITES	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Minerai de Titane :	1000 T	22,1	25,5	16,0	1,9	—	—	—	—
Phosphates de chaux :	«	407,0	497,1	469,9	677,1	903,4	990,0	1.115	1.110
Deshydratés phosphates d'alumin. ...	«	31,2	41,7	17,7	32,2	18,1	51,9	51,8	43,6
Boîtes de conserves :	Mls btes	15,5	20,4	30,1	20,3	16,6	25,1	27,2	30,5
Boîtes métalliques :	1000	52,8	59,4	48,7	29,9	26,8	27,7	36,5	32,8
Ciment :	1000 T	182,0	183,2	189,6	204,9	181,1	194,5	172,4	202,3
Peintures et vernis :	Tonnes	2.152	2.071	2.863	2.328	2.421	2.479	2.461	3.500
Batteries d'accumulateurs :	Nombre	7.970	8.109	9.156	7.696	7.798	8.340	6.961	7.166
Allumettes :	Caisse	14.797	1.274	10.411	9.735	13.162	14.569	8.554	9.543
Tabacs fabriqués :	Tonnes	1.234	1.576	1.235	1.154	1.265	1.305	1.256	1.147
Huiles d'arachides brutes :	1000 T	116,7	107,4	105,0	114,9	119,9	127,4	120,8	189,8
Huiles d'arachides raffinées :	«	36,0	45,8	52,9	56,7	58,3	58,4	56,2	
Savon :	Tonnes	10.439	10.968	11.492	10.674	11.808	13.805	16.157	16.583
Bière :	1000 HL	88,7	97,2	108,7	103,9	93,4	63,1	73,8	79,3
Boissons gazeuses :	«	117,5	132,6	145,2	135,9	122,9	133,0	102,0	103,5
Conserve :	Tonnes	7.627	9.508	10.516	8.106	6.159	7.518	7.642	10.162
Sucre en morceaux :	1000 T	13,7	17,9	17,9	19,9	19,0	19,8	20,4	20,7
Filés de coton :	Tonnes	450	602	645	360	330	407	448	548
Tissus de coton imprimé :	«	1.238	1.124	1.177	1.231	1.131	1.346	1.426	1.083
Couverture de coton :	«	758	688	258	245	269	243	158	127
Article en sisal :	«	1.711	1.646	1.424	1.754	2.202	2.454	2.670	2.731
Chaussures :	1000 P	4.765	3.874	5.746	4.703	3.775	4.629	5.044	4.536
Emballages de carton :	Tonnes	3.682	4.060	4.967	4.104	3.691	4.981	4.987	5.057
Oxygène :	1000 m3	294	298	321	315	344	367	340	325
Acétylène dissous :	«	71	80	84	83	82	82	81	71

hapitre 3. — LES REVENUS ET LES PRIX :

— Le revenu intérieur brut :

Le tableau suivant donne l'évolution du produit et du revenu intérieurs bruts :

PRODUIT INTERIEUR BRUT — REVENU INTERIEUR BRUT

(en milliards de Frs CFA)

DESIGNATION	1959	1963	1964	1965	1966 (estimation)
Production intérieure brute :	119,46	147,44	159,67	166,22	173,55
Salaires versés par les administrations	21,44	25,94	26,44	24,19	25,15
Salaires versés par les ménages.....	1,44	1,50	1,60	1,50	1,50
PRODUIT INTERIEUR BRUT :	142,34	174,88	187,71	191,91	200,21
Impôts indirects :	- 21,69	- 24,50	- 26,27	- 27,02	- 27,51
REVENU INTERIEUR BRUT :	120,65	150,38	161,44	164,89	172,70
Revenu intérieur brut Per Capita * ..	39,84	47,70	48,09	47,28	48,40

*) En milliers de Frs CFA.

Le revenu intérieur brut par tête d'habitant est de l'ordre de 48.000 Frs par an (environ 00 Dollars) et le produit par tête de 53.000 Frs (213 Dollars).

— Les revenus des ménages :

Le montant global des salaires représente 39,2 % du revenu intérieur brut en 1965 contre 5,7 % en 1959.

Les revenus globaux des ménages passent de l'indice 100 en 1959 à 124 en 1965.

REVENUS DES MENAGES (*)

(en milliards de Frs CFA)

REVENUS	1959	1962	1963	1964	1965
Traitements :	23,79	27,83	25,94	26,44	24,19
Salaires et charges	21,71	24,17	34,78	38,31	40,36
Loyers encaissés :	2,91	2,91	3,10	3,57	3,71
Productions autoconsommées :	17,91	20,68	17,27	24,01	24,45
Revenus agricoles monétaires :	23,13	27,12	24,95	26,04	28,52
Autres revenus non agricoles :	25,21	29,48	21,84	21,19	30,81
TOTAL DES REVENUS :	114,67	132,62	127,88	139,56	142,04

*) Nom compris les revenus distribués à l'artisanat traditionnel estimé à 3 milliards de Frs CFA.

La masse globale du revenu des ruraux représente 37,3 % de l'ensemble des revenus globaux des ménages, soit un revenu moyen par actif agricole de 45.000 Frs CFA, moins du dixième de celui d'un salarié du secteur public et privé : 480.000 Frs non déduites les taxes sur habitat et développement. Il convient cependant de tenir compte que dans le monde rural, la population active est définie uniquement sur des critères d'âge (personnes physiques de plus de 4 ans).

Les revenus par catégories sociales se présente selon le tableau suivant :

CATEGORIES SOCIALES	Revenu global en milliards de Frs		Effectif (personnes actives) en milliers		Revenu per capita en Frs CFA	
	1962	1965	1962	1965	1962	1965
Paysans (1)	47,80	53,09	1.100	1.176	43.500	45.100
Salariés privés :	24,60	38,86	74	83	332.000	468.200
Salariés publics :	14,57.	18,01	33	35	441.000	514.500

(1) Toute la population agricole d'âge actif (plus de 14 ans).

L'emploi du revenu global des ménages (dépenses) dégage une épargne brute de l'ordre de 2,5 % de son montant global.

STRUCTURE DE L'UTILISATION DES REVENUS DES MENAGES EN %

	1963	1964	1965
Achats de biens et services	79,5	73,9	73,8
Autoconsommation	13,5	17,2	17,2
Salaires versés aux domestiques...	1,2	1,1	1,1
Impôts directs	4,7	5,3	5,5
Epargne brute	1,1	2,5	2,4

— **Les prix :**

Les prix de gros :

L'indice des prix de gros des matériaux de construction, le seul indice des prix de gros calculé et suivi régulièrement, accuse une hausse continue mais modérée se traduisant comme suit : .

INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION

BASE 100 AU 1er AVRIL 1961

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	196
Indice :	196,4	204,4	207,7	211,4	223,8	227,9	231
% de variation	—	+ 4,1	+1,6	+ 1,8	+ 5,9	+ 1,8	+ 1

Les prix de détail :

L'indice calculé est ancien et avait pour but initial de suivre l'évolution du coût de la vie pour une famille européenne moyenne.

INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

A DAKAR : JUILLET 1945 = 100

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Indice :	539	559	583	599	620	633	653	648
% variation :	+ 1,7	+ 3,7	+ 4,3	+ 2,7	+ 3,8	+ 2,3	+ 3,2	— 0,8

En considérant cet indice comme indicateur du niveau des prix à la consommation, celui-ci augmenterait en moyenne de + 3 % par an.

Chapitre 4. — LES INVESTISSEMENTS : LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE :

Le taux des investissements bruts — rapport entre la formation brute de capital fixe et la production intérieure brute — passe de 13,4 % en 1959 à 14,4 % en 1965. La formation brute de capital fixe atteint 23,86 milliards de Frs CFA en 1965.

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE

(en milliards de Frs CFA)

	1959	1963	1964	1965
Entreprises :	10,16	12,65	14,19	13,93
Administrations :	5,8	8,77	8,83	9,93
TOTAL FBCF :	15,96	21,42	23,02	23,86

— Les investissements industriels :

Un recensement des activités industrielles a été effectué pour les années 1965-1966 et 1967 : 142 entreprises ont répondu au recensement de 1965 et 221 à celui des années 1966 et 1967.

Les résultats suivants donnent les investissements réalisés par nature et par secteur :

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR ET PAR NATURE 1965

(en millions de Frs CFA)

NATURE \ SECTEURS	Industries extractives	Industries alimentaires (1)	Industries textiles	Chaussures Habillement	Bois et Papier	Industries chimiques	Industries métalliques	Energie et eau	TOTAL
Terrains :	323	5	—	—	2	3	28	—	361
Travaux de Génie Civil :	100	31	2	1	1	84	4	142	365
Bâtiments :	207	107	6	—	11	23	155	8	517
Machines :	192	369	101	17	33	93	18	18	841
Véhicules :	19	68	3	5	8	22	37	31	193
Gros outillages :	90	29	x	—	2	30	62	31	244
Grosses réparations :	x	4	1	2	x	3	8	3	21
Mobilier fabrication locale :		13	—	2	x	5	4	16	40
Mobilier importé :	2	10	1	1	3	5	2	3	27
Autres investissements :	116	73	1	—	—	6	4	1.412	1.612
TOTAL :	1.049	709	115	28	60	274	322	1.664	4.221

(1) Y compris tabacs.

(x) Inférieur à l'unité.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS EN [illegible]

(en millions de Frs CFA)

SECTEURS / NATURE	Industries extractives	Industries alimentaires (2)	Industries textiles	Confections Chaussures	Bois et papier	Industries chimiques	Industries métalliques	Energie et eau	TOTAL
Terrains :	—	36	1	7	15	85	10	—	154
Travaux de Génie Civil :	42	9	—	12	2	28	x	3	96
Bâtiments :	16	73	87	42	19	476	28	465	1.206
Machines :	57	152	153	73	73	2.061	65	1.168	3.808
Véhicules :	37	44	5	4	14	30	44	43	221
Gros outillages :	14	69	x	5	8	91	14	21	222
Grosses réparations :	13	26	—	3	—	9	7	3	61
Mobilier fabrication locale :	4	7	1	4	2	8	4	4	34
Autres investissements :	2.514 (1)	73	1	8	3	182	33	164	2.978
Mobilier importé :	8	5	1	x	x	13	24	—	51
TOTAL :	2.705	494	249	158	142	2.983	229	1.871	8.831

(x) Inférieur à l'unité.

(1) Il s'agit de recherches géologiques et minières qui n'ont pas d'effets directs.

(2) Y compris tabacs.

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR ET SUIVANT LA NATURE

(Recensement industriel 1967)

(en millions de Frs CFA)

NATURE \ SECTEURS	Industries extractives	Industries alimentaires (1)	Industries textiles	Confections Chaussures	Bois et papier	Industries chimiques et caoutchouc	Industries mécaniques et électricité	Energie et eau	TOTAL
Terrains :	3	15	3	—	18	88	7	3	137
Travaux de Génie Civil :	7	13	1	1	—	1.752	x	1	1.775
Bâtiments :	23	349	14	8	15	114	16	41	580
Machines :	70	521	207	90	62	2.100	76	17	3.143
Véhicules :	32	51	11	8	18	60	37	80	297
Gros outillages :	66	29	1	x	7	99	27	29	256
Grosses réparations :	15	16	1	12	—	5	6	32	87
Mobilier fabrication locale :	1	5	1	2	1	3	4	5	22
Mobilier importé :	5	5	5	3	—	18	x	14	50
Autres investissements :	2.874 (1)	48	169	15	3	290	110	205	3.714
TOTAL :	3.096	1.052	413	139	124	4.529	283	427	10.061

(1) Il s'agit de recherches géologiques et minières qui n'ont pas d'effets directs.
(2) Y compris tabacs.
(x) Inférieur à l'unité.

Chapitre 5. — LES DEPENSES DES ADMINISTRATIONS SENEGALAISES

Les dépenses des administrations ont ainsi évolué :

	1959	1963	1964	1965
Consommation de biens et services...	4,79	8,62	9,00	8,33
Salaires et charges :	10,72	16,38	16,67	18,01
Formation brute de capital fixe :	3,54	6,81	8,41	9,67
Subventions :	1,17	5,73	6,60	6,87
Dépenses extérieures :	4,77	2,39	2,51	2,58
DEPENSES TOTALES :	25,95	41,98	39,93	45,46

Elles passent de l'indice 100 en 1959 à 175 en 1965 et progressent plus vite que la production intérieure brute. Mais les investissements prennent une plus grande part dans les dépenses globales des administrations : 13,6 % en 1959 et à 21,3 % en 1965.

PART DES ADMINISTRATIONS DANS CERTAINS AGREGATS EN %

PART DES ADMINISTRATIONS DANS	1959	1963	1964	1965
La consommation globale :	3,7	5,1	5,0	4,7
La formation brute de capital fixe	22,2	31,8	36,5	41,6
La masse totale des salaires :	24,8	27,0	25,7	27,9

On constate en particulier que la contribution des administrations à l'équipement national augmente progressivement 22 % en 1959 et 41,6 % en 1965. L'Etat assure d'autre part environ 27 % du montant global des revenus salariaux distribués.

Chapitre 6. — LES FINANCES PUBLIQUES

Le budget de fonctionnement :

Les résultats définitifs des gestions budgétaires depuis 1962-1963 font apparaître :

— une quasi stagnation des recettes ordinaires (+ 3,8 % d'augmentation de 1962-1963 à 1967-1968),

— une large croissance des dépenses ordinaires : + 14,4 %.

EVOLUTION DU BUDGET DE L'ETAT

(Recettes et dépenses ordinaires)

(en millions de Frs CFA)

Années	Recettes ordinaires	Dépenses ordinaires	Reliquat affecté aux dépenses en capital
1962/1963	34.548	29.888	4.660
1963/1964	33.906	31.814	2.092
1964/1965	36.735	32.533	4.202
1965/1966	35.825	33.069	2.756
1966/1967	35.379	33.264	2.115
1967/1968	35.841	34.234	1.607
1968/1969 (1)	36.750	36.750	0

(1) Prévisions.

La stagnation des recettes budgétaires s'explique essentiellement par les pertes fiscales découlant de l'entrée en vigueur de la Convention d'Association avec la C.E.E. et par les mesures de diminution des droits perçus à l'exportation des arachides prises à la suite de l'alignement des prix des arachides sénégalaises aux cours mondiaux.

Cette évolution divergente des courbes de recettes et de dépenses ordinaires a réduit progressivement la capacité contributive des ressources publiques aux dépenses en capital. Les prévisions de l'exercice 1968/1969 se traduisent même par un excédent nul.

Le tableau suivant donne l'évolution des recettes et des dépenses selon leurs sources.

RECETTES ORDINAIRES DU BUDGET DE L'ETAT

(en millions de Frs CFA)

RECETTES	1962/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68
Impôts directs :	6.302	6.802	7.230	8.433	8.431	8.568
Impôts indirects :	24.750	24.203	25.680	24.134	24.709	25.062
dont :						
Droits à l'exportation :	3.921	3.495	3.467	3.207	2.863	2.677
Droit à l'importation :	15.502	15.170	15.680	14.308	15.194	15.746
Taxe consommation intérieure ..	3.289	3.510	4.312	4.048	4.254	2.365
Taxe sur C.A. :	1.945	2.071	2.180	2.565	2.397	2.365
Autres :	—	—	—	—	—	5
Enregistrement et timbres :	1.043	1.069	1.069	1.136	950	968
TOTAL RECETTES FISCALES :	32.095	32.162	33.972	33.703	34.090	34.588
AUTRES RECETTES :	2.452	1.744	2.763	2.122	1.289	1.252
TOTAL RECETTES ORDINAIRES : ...	34.547	33.906	36.735	35.825	35.379	35.840

DEPENSES SUR BUDGET DE L'ETAT

de 1962/1963 à 1967/1968

(en millions de Frs CFA)

	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68
Personnel :	14.037	14.118	15.361	15.974	17.140	17.678
Matériel :	6.216	7.072	6.394	6.205	6.140	6.268
Travaux :	2.185	2.578	1.550	1.585	1.517	1.494
Autres (1) :	7.415	8.046	9.228	9.305	8.466	8.795
TOTAL :	29.889	31.814	32.533	33.069	33.263	34.235

(1) Dépenses de transferts et diverses.

On constate une quasi stagnation des dépenses de matériel et de travaux, tandis que les dépenses de personnel augmente de + de 22 %.

LE BUDGET D'EQUIPEMENT ET L'IMPASSE BUDGETAIRE :

L'évolution des recettes extraordinaires et des dépenses en capital est la suivante :

	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68
Recettes extraordinaires :	714	4.000	1.282	224	169	224
Dépenses en capital :	5.501	7.000	8.469	2.879	4.804	3881
Solde :	— 4.787	— 3.000	— 7.187	— 2.655	— 4.635	— 3.657

Les recettes extraordinaires du budget d'équipement proviennent d'emprunts émis sur le marché intérieur ou extérieur. L'excédent des dépenses de capital sur ces ressources a été comblé depuis 1962/1963 par l'excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et par une impasse budgétaire dont l'évolution est la suivante :

	1962/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68
Millions de Frs CFA :	— 128	— 908	— 2.985	+ 100	— 2.520	— 2.051

Chapitre 7. — L'AIDE EXTERIEURE :

Au 31 janvier 1969, les crédits d'aide extérieure recensés depuis 1964/65 s'élèvent à plus de 32 milliards de Frs CFA.

AIDES EXTERIEURES RECENSEES

(en millions de Frs CFA)

SOURCES	SUBVENTIONS	PRETS	TOTAL
FAC :	4.709	1.266	5.975
FED :	11.759	600	12.359
PRETS ALLEMAND :		2.100	2.100
PRETS DANOIS :	—	330	330
U S A I D :	—	1.976	1.976
CANADA :	1.770	—	1.770
U R S S :	—	1.644	1.644
B I R D (1)	—	985	985
A I D :	—	2.215	2.215
S F I :	—	2.205	2.205
C C C E (2)	—	680	680
TOTAL :	18.238	14.001	32.239

(1) Non compris ligne de crédit accordée à la BNDS en 1968/69.

(2) Non compris les prêts à l'OHLM et à la SICAP.

Chapitre 8. — LE COMMERCE EXTERIEUR

L'évolution des échanges extérieurs depuis l'année 1961 manifeste une quasi stabilité dans la valeur des importations et une légère tendance à la hausse dans celle des exportations ; ce qui en 1966 et 1967, amène à la fois une amélioration des taux de couverture des importations et une atténuation du déficit commercial.

EVOLUTION DES ECHANGES EXTERIEURS

de 1961 à 1967

(UDOA incluse à partir de 1966)

(en milliards de Frs CFA)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Importations :	38,3	38,2	38,5	42,5	39,6	38,7	38,9
Exportations :	30,7	30,7	27,3	30,2	31,7	36,8	33,9
Solde :	— 7,6	— 7,5	—11,2	—12,3	— 7,9	— 1,9	— 5,0
Taux de couverture des importations par les exportations :	80 %	80 %	71 %	71 %	80 %	96 %	87 %

Mais le commerce extérieur reste fortement tributaire de la production arachidière : les mauvaises récoltes des années 1962 et 1966 ont eu de profondes répercussions sur les exportations des années qui les ont suivi. On peut d'ailleurs s'attendre au même phénomène en 1969, l'année 1968 ayant été une année de sécheresse.

La part de la France dans les exportations sénégalaises reste prépondérante : 80 à 86 % dont 90 % de nos ventes d'arachides à l'extérieur.

La France reste également le principal pays fournisseur du Sénégal, cependant sa part dans la valeur des importations regresse passant de 60 % en 1960 à 48 % en 1967.

La structure des importations par produits ou par groupe de produits est quasi stable.

Dans l'ensemble l'arachide et ses dérivés contribuent pour 78 % dans la valeur totale des exportations depuis 1959. On note néanmoins un accroissement sensible des exportations de poissons sous forme de conserve de thon, et jusqu'en 1965 de celles des phosphates. Ce dernier produit manifeste cependant un plafonnement de ses ventes à l'extérieur depuis 1965.

Les échanges extérieurs font apparaître également une baisse sensible des importations de mil (3,1 milliers de tonnes en 1967 contre 22,5 en 1965), de sucre (61,2 contre 68,2 en 1964) et de tissus de coton imprimés (0,7 contre 2,5 milliers de tonnes en 1960).

Le tableau suivant donne les six principaux produits exportés représentant 90 % de la valeur totale des exportations du Sénégal :

PRINCIPALES EXPORTATIONS EN VALEUR

(en millions de Frs CFA)

	1959	1962	1965	1966	1967
achides décortiquées :	12.260	11.772	9.217	12.886	7.718
uiles brutes d'arachides :	9.098	9.366	10.728	10.819	11.943
uiles raffinées d'arachides : ...	1.504	1.594	2.398	2.345	2.464
ourteaux d'arachides :	2.018	2.131	2.553	2.503	4.137
hosphates de calcium :	—	1.153	2.373	2.286	2.396
onserves de poissons :	520	1.095	1.113	1.303	1.501

hapitre 9. — L'EDUCATION - LA FORMATION ET LA SANTE PUBLIQUE :

A. — L'EDUCATION

— Enseignement du Premier Degré :

En neuf ans, la population sénégalaise scolarisée a plus que triplé, passant de 80.393 èves en 1959 à 248.749 en 1968 soit + 209 % d'augmentation, tandis que le pourcentage de la opulation scolaire féminine augmente et passe de 33 % à 37 % du total.

Le taux de scolarisation est estimé à 35,2 % mais il est variable suivant les régions (Cap ert 75 %).

VOLUTION DE LA POPULATION SCOLARISEE DANS L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

(P1 = Public; P2 = Privé; E = Ensemble)

	1958/59	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68
P1 :	68.393	107.788	127.436	150.573	159.679	178.350	190.113	200.513	216.584
P2 :	12.000	20.935	21.739	22.178	25.906	28.031	28.682	30.633	32.165
E :	80.393	128.723	149.175	172.751	185.585	206.431	218.795	231.146	248.749

— Enseignement du Second Degré :

Les effectifs de l'enseignement secondaire général, ont plus que quintuplé : 7.015 élèves en 1959/60 à 38.015 en 1967/68. La prépondérance des garçons diminue (74 % à 69 %).

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE

(P1 = Public; P2 = Privé; E = Ensemble)

	58/59	60/61	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68
P1 :	5.928	7.357	9.198	11.406	14.830	16.747	20.890	24.672	28.095
P2 :	1.087	2.177	2.789	3.750	4.051	4.336	4.511	6.431	9.920
E :	7.015	9.534	11.987	15.156	18.881	21.083	25.401	31.103	38.015

Le nombre de diplômés sénégalais évolue selon le tableau suivant, depuis 1962/1963 :

RESULTATS AUX EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(1er ET 2me CYCLES)

	1963	1964	1965	1966	1967
Brevet d'Etudes du 1er Cycle :	674	871	1.288	2.080	1.978
Baccalauréat (2me cycle) :	140	139	147	217	394
dont					
Philosophie :	53	48	62	95	177
Sciences Expérimentales :	49	47	46	82	144
Mathématiques Elémentaires : ...	38	44	39	40	60
Mathématiques Techniques :	—	—	—	—	2
Technique Economique :	—	—	—	—	11

La formation en mathématiques est stationnaire : de 1962 à 1966 le nombre des réussites dans cette discipline semble se maintenir à une cadence moyenne de 44 par an seulement, alors que dans les autres disciplines les réussites vont à un rythme nettement plus rapide.

En 1968 les résultats se présentent comme suit :

Brevet :	4.080
Baccalauréat :	611
dont :	
Série A	314
Série B	20
Série C	71
Série D	196
Série E	10

— Enseignement Technique et Professionnel

Les statistiques sur les effectifs de l'enseignement technique et professionnel ne sont ni précises ni exhaustives, à cause de la diversité des écoles. On note cependant dans les statistiques disponibles concernant l'enseignement public, une tendance récente à la réduction des effectifs dans le technique secondaire — qu'on pourrait imputer à la suppression du 1er cycle — et une progression régulière pour la formation professionnelle.

Le tableau suivant donne l'évolution des effectifs :

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68
Ens. Sec. Tech.	1.019	2.052	2.015	1.450	1.375	878
Ens. Professionnel :	1.903	2.372	2.649	3.840	3.953	6.264
Ensemble :	2.922	4.424	4.661	5.290	5.328	7.142

A ces effectifs il convient d'ajouter les élèves de certains établissements dépendant d'autres ministères que celui chargé de l'Enseignement Technique (Ecole Nationale d'Economie Appliquée, Ecole d'Infirmiers, d'Assistants Sociaux, de la Navigation Aérienne etc...), ceux des écoles d'enseignement professionnel (pêche, élevage, chemins de fer...) et des cours privés (technique et commercial). La création récente de certaines de ces écoles expliquent aussi la réduction des effectifs qui semble se dégager des statistiques de l'enseignement technique secondaire.

Le tableau suivant donne le résultat aux examens de l'Enseignement Technique.

SENEGALAIS ADMIS AUX EXAMENS DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

	61/62	62/63	63/64	64/65	65/66	66/67	67/68
Baccalauréat (2ème partie)	1	8	11	3	4	12	13
Diplôme des T.P.	15	15	9	15	28	26	38
Brevet d'Etudes Commerciales :	3	12	10	6	7	23	47
Brevets Techniques ...	25	35	26	31	42	17	56
CAP : Commercial ...	60	94	142	70	60	93	164
Industriel	91	112	115	130	168	183	147
Féminin	10	13	18	18	60	57	21
Autres diplômes de CAP	—	—	—	42	17	27	75

B. — LA SANTE PUBLIQUE

Dans l'ensemble du Sénégal, on compte en moyenne 1 médecin pour 24.300 habitants. Le nombre d'habitants par médecin est très variable suivant les régions : le Cap-Vert a 1 médecin pour 4.300 habitants, tandis que le Sine-Saloum, la plus défavorisée des régions n'en compte que 1 pour 82.100 habitants.

EFFECTIF DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIQUE

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Médecins :	135	132	133	144	146	195	202	221
Pharmaciens :	10	10	9	10	13	12	13	15
Chirurgiens dentistes :	6	5	7	6	6	6	6	7
Sages-Femmes :	132	123	139	138	151	151	174	187
Infirmiers - Infirmières :	1128	979	1107	1206	1224	1189	1464	1590
TOTAL :	1411	1249	1395	1504	1540	1553	1859	2020

TITRE II

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ACTUELLE ET LES PERSPECTIVES GLOBALES A LONG TERME

Chapitre I. — LA CONJONCTURE ECONOMIQUE :

La période quadriennale du 2me Plan a été marquée par une conjonction de facteurs qui ont rendu très difficile la réalisation des objectifs de ce Plan.

Ces facteurs peuvent être classés en 4 rubriques :

— les aléas climatiques :

L'on sait que plus de la moitié de la croissance de la PIB est induite par celle de l'arachide. C'est ce qui explique l'extrême sensibilité de l'activité économique nationale aux fluctuations de la récolte arachidière. Or l'économie sénégalaise a souffert depuis 1965 d'une succession de mauvaises conditions pluviométriques, ce qui ne pouvait manquer de se répercuter sur l'évolution de la PIB,

— la détérioration des termes de l'échange :

A ces aléas climatiques s'est ajouté le phénomène général de la détérioration des termes de l'échange qui défavorise la commercialisation externe de l'ensemble des produits de base des pays sous-développés.

L'indice des termes de l'échange, pour le Sénégal a évolué comme suit : indice base 100 en 1957

1957	1959	1962	1963	1964	1965	1966
100	81,8	76,1	70,7	87,0	70,6	81,0

On constate qu'entre 1957 et 1966, le Sénégal a perdu 19 % de son pouvoir d'achat sur une même quantité de produits exportés.

La situation du Sénégal a d'autre part été aggravée par l'alignement des prix de l'arachide au cours mondial, décidé dans le cadre de la CEE (Convention de Yaoundé entre EAMA et CEE).

Malgré les aides à la production et à la diversification de la CEE ; cet alignement au cours mondial s'est traduit par un manque à gagner pour l'économie sénégalaise.

— le retrécissement de l'espace économique sénégalais :

Depuis 1961, l'espace économique de l'industrie sénégalaise s'est progressivement retréci et tend aujourd'hui à s'identifier pratiquement au marché national.

Beaucoup d'entreprises dont la capacité de production était adaptée à la dimension géographique de l'ex-AOF ont eu brutalement leurs débouchés réduits, du fait de la création d'usines semblables dans des pays qui étaient des débouchés naturels.

Cette situation a beaucoup contribué au ralentissement de l'expansion dans l'industrie sénégalaise.

A ces trois facteurs dont l'influence dans l'évolution économique a été déterminante, s'ajoute l'incidence de facteurs tels que la déflation des armées françaises en 1965, les difficultés financières aggravées par les incidences des événements de mai et juin 1968.

Tous ces facteurs négatifs se répercutent sur le taux d'expansion de la PIB et sur les finances publiques caractérisées par le plafonnement des ressources budgétaires alors que les charges de l'Etat continuent à croître régulièrement. Des mesures énergiques sont à prendre pour renverser les effets néfastes de cette conjoncture et éviter l'apparition d'une situation critique durable.

Chapitre 2. — MESURES DE REDRESSEMENT ET PERSPECTIVES :

— Sur le plan agricole il faut poursuivre la politique de diversification des cultures pour diminuer l'extrême sensibilité de l'économie aux fluctuations climatiques et extérieures.

— Sur le plan financier, un contrôle plus rigoureux de la croissance des dépenses de fonctionnement et des charges récurrentes qu'entraînent des investissements improductifs nouveaux doit être opéré.

— Sur le plan de la dégradation de nos échanges extérieurs, la solution dépasse le cadre national. Les instances politiques et administratives veilleront cependant à ce que toute solution internationale à ce problème s'appuye sur trois principes :

— Stabilisation des prix des produits primaires.

— Garanties d'écoulement.

— Expansion du commerce des produits primaires et développement des échanges entre pays en voie de développement.

Des perspectives plus heureuses peuvent s'ouvrir pour le Sénégal ou en général pour l'ensemble des pays en voie de développement, grâce à la coopération régionale.

La création de l'O.E.R.S. (Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal) peut être un début de solution au morcellement de l'espace économique africain, par une intégration plus poussée et un accroissement des échanges entre pays riverains du Fleuve Sénégal.

En dépit des résultats insignifiants de la Conférence de NEW DELHI, la prise de conscience de l'étendue des pertes de recettes qu'engendre la dégradation des cours mondiaux de produits primaires a atteint un tel degré que l'on peut espérer que la raison l'emportera pour la mise en vigueur de certaines mesures destinées sinon à éponger les dites pertes, du moins à arrêter le processus de dégradation.

Chapitre 3. — L'INTEGRATION DU IIIème PLAN DANS LES PERSPECTIVES GLOBALES

A LONG TERME « HORIZON AN 2000 »

Le troisième Plan, ainsi que les plans suivants seront intégrés dans des perspectives globales à très long terme : il s'agit de dégager les conditions et de prendre les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif économique suivant : triplement du niveau de vie moyen actuel en l'an 2000.

D'après les résultats des derniers comptes économiques du Sénégal le revenu par tête d'habitant était en moyenne de 48.000 Frs CFA en 1965.

Il s'agit donc d'atteindre en l'espace d'une trentaine d'années un revenu annuel per capita égal à 150.000 Frs CFA environ.

En faisant l'hypothèse d'un maintien du rythme actuel de croissance démographique (2,2%), la population sénégalaise en l'an 2000 sera d'environ 7.400.000 habitants.

Un revenu par tête d'habitant de 150.000 Frs CFA correspond en l'an 2000, pour une population sénégalaise de 7.400.000 habitants à :

— un revenu intérieur brut de 1.110 milliards de Frs

— un produit intérieur brut de 1.300 milliards (hypothèse d'un maintien des structures du revenu intérieur brut en 1965)

— **et une production intérieure brute de 1.100 milliards de Frs CFA.**

L'objectif macro-économique est donc de faire progresser la production intérieure brute de 166,22 milliards de Frs en 1965 à 1.100 milliards en l'an 2000, donc d'assurer en moyenne jusqu'à l'an 2000 un taux global de croissance d'environ 5,5 % par an.

Un niveau de vie de 150.000 Frs par tête d'habitant (600 Dollars) correspond à celui des pays actuellement semi-industrialisés dont la structure de la PIB est la suivante :

Secteur primaire :	15 %
Secteur secondaire :	25 %
Secteur tertiaire :	60 %

Il s'agit donc pour le Sénégal de faire évoluer ainsi la production par secteur : valeurs ajoutées en milliards de Frs CFA.

	1965	1968 *	An 2000
Secteur primaire :	52,97	60,62	165
Secteur secondaire :	31,66	35,20	275
Secteur tertiaire :	81,59	81,59	660
TOTAL :	166,22	177,41	1.100

* Estimation.

Un tel objectif d'industrialisation exige les taux de croissance suivants de la valeur ajoutée par les différents secteurs :

Agriculture :	+ 3 %
Industries :	+ 6,4 %
Services :	+ 6,2 %

Ces taux sont indicatifs de l'orientation économique à suivre si l'on veut que le Sénégal entre en l'an 2000 dans une société économique répondant à celle des pays actuellement semi-industrialisés.

DEUXIEME PARTIE

LE TROISIEME PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

LE TROISIEME PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

S O M M A I R E

Titre .I — ORIGINALITE ET METHODE D'ELABORATION

Titre .II — ORIENTATIONS GENERALES ET LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Titre .III — L'EVOLUTION ECONOMIQUE PAR SECTEURS

Chapitre 1. — Les Secteurs de Production

Section 11. — Le Secteur Primaire

111. Agriculture

112. Elevage

113. Pêche

114. Forêt

Section 12. — Le Secteur Secondaire

12.1 Industries - Energie

12.2 (La Valeur Ajoutée du Bâtiment et des Travaux Publics)

12.3 L'Artisanat

Section 13. — Le Secteur Tertiaire

13.1 — Les Transports (cf chapitre 2)

13.2 — Le Tourisme

13.3 — Le Commerce

Chapitre 2. — Infrastructures - Télécommunications et Transports

Chapitre 3. — Les Tnvestissements Sociaux

Section 31.— Urbanisme - Habitat - Edilité - Hydraulique urbaine et villageoise

Section 32. — Santé

Section 33. — L'Education

Chapitre 4. — Etudes et Recherche

Chapitre 5. — Les Projets Locaux - Régionaux et Municipaux

Chapitre 6. — Les Equipements Administratifs

Titre IV. — RECAPITULATION DES MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION DU PLAN

Chapitre 1. — Emploi et Ressources Humaines

Chapitre 2. — Moyens de Financement du Plan

Titre V. — EFFETS GLOBAUX DU TROISIEME PLAN SUR L'ECONOMIE : OBJECTIFS GLOBAUX (CROISSANCE ECONOMIQUE)

Titre VI. — POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Annexes : Projets Sectoriels (non diffusés)

La Régionalisation des Actions prévues

TITRE I

LA METHODE D'ELABORATION DU IIIe PLAN

L'élaboration du Troisième Plan de Développement Economique et Social a emprunté les étapes suivantes :

1°/ — Etudes économiques générales : évolution économique et perspectives.

2°/ — Définition et orientation générales du Troisième Plan.

3°/ — Identification des projets réalisables.

4°/ — Synthèse.

LES ETUDES ECONOMIQUES :

La préparation du troisième Plan a commencé par une étude sur l'évolution économique du Sénégal depuis 1959, particulièrement par celle de ses principaux indicateurs : productions agricoles, industrielles, consommations d'énergie, évolution des échanges...

Cette étude a été complétée par :

— une analyse sur les perspectives à moyen terme du développement industriel, sur la base d'une enquête auprès des principales entreprises existantes ;

— une projection sommaire sur 1973 — année terminale du troisième Plan — du tableau des comptes économiques provisoires des années 1962 à 1965 ;

— une étude macroéconomique sur les perspectives à très long terme : An 2000.

Ces études économiques ont pu permettre d'avoir une idée sur la croissance globale de la PIB possible au cours de la période quadriennale du troisième Plan.

L'analyse détaillée de l'évolution et des perspectives économiques, ainsi que les options économiques prises au cours des premier et deuxième Plans ont permis de dégager les orientations générales du troisième Plan (voir ci-dessous).

L'IDENTIFICATION DES PROJETS DU IIIme PLAN ET MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE REALISABLES :

La méthode d'élaboration du troisième Plan trouve essentiellement son originalité dans la part donnée à l'identification des projets susceptibles d'être réalisés au cours de toute la période quadriennale 1969-1973.

En effet, durant l'élaboration du troisième Plan, les commissions sectorielles, tant nationales que régionales ont travaillé à l'élaboration des projets (avant-projets ou idées précises de projets), aidées en cela par les services techniques intéressés.

Ces dossiers techniques de projets, spécifient pour chaque projet :

— la nature

— la localisation

— les justifications économiques et sociales

— les effets économiques : production attendue, emplois ou actifs occupés, revenus distribués et si possible calcul des apports budgétaires nets, effets sur la balance commerciale, etc...

— le calendrier d'exécution

— les investissements nécessaires et le mode de financement
etc...

Ces commissions ont eu aussi à proposer dans leurs secteurs respectifs un ensemble de mesures devant permettre une plus grande efficacité dans l'exécution des projets et objectifs du Plan. Ces mesures concernent :

— les structures à créer (coopératives, organismes divers...)

— les formations à entreprendre,

— les problèmes d'ordre financier portant sur le crédit, les mesures d'ordre budgétaire

— l'organisation ou l'amélioration des circuits de commercialisation,

— diverses autres mesures...

SYNTHESE ECONOMIQUE ET PLANIFICATION GENERALE :

Une synthèse économique des travaux des commissions sectorielles a été faite portant sur :

— la cohérence financière

— la cohérence spatiale

— la synthèse économique.

- Dans le domaine de la cohérence financière, il s'est agi surtout de vérifier et de juger des modes de financement des différents projets proposés par les commissions et de programmer le calendrier d'exécution des projets prévus de façon réaliste, compte tenu de plusieurs critères : études nécessaires à la réalisation des projets, délais d'intervention des sources de financement, possibilités budgétaires...

- Du point de vue de la cohérence spatiale, il s'est agi de contrôler et de juger de la rationalité des choix de localisation des projets telle que prévue par les différentes commissions sectorielles, compte tenu des potentialités des différentes zones et de l'équilibre inter-régional à assurer

- La synthèse économique générale a consisté en l'étude des projets proposés, de leur impact sur l'économie et en la détermination des objectifs économiques sectoriels et globaux. Le contrôle de la conformité des différentes actions proposées avec les orientations générales du 3me Plan a aussi été opéré.

Au cours de cette phase de l'élaboration, une description globale de la situation économique prévue en fin 3me Plan a été faite.

Ces travaux ont abouti à la rédaction du projet de 3me Plan Quadriennal de Développement Economique et Social.

TITRE II

LES ORIENTATIONS GENERALES DU IIIe PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ET LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

hapitre 1. — LES ORIENTATIONS GENERALES

Les orientations générales du 3me Plan de développement économique et social s'inspirent ans l'ensemble de celles des premier et deuxième Plans et des objectifs à très long terme.

Il s'agit en résumé :

dans le domaine de la production rurale :

- de poursuivre et d'intensifier la politique de diversification agricole, afin de supprimer ou de réduire le déséquilibre de nos échanges extérieurs (par le développement de certaines cultures vivrières et industrielles) ;
- d'éviter toute dégradation du niveau de vie des populations rurales par la poursuite de l'opération productivité arachide-mil, compte tenu des possibilités d'écoulement des arachides sur le marché mondial ;
- de préparer activement le passage des structures d'exploitation qui conviennent aux thèmes techniques simples actuellement vulgarisés, à celles qui conviennent aux thèmes lourds afin de rendre optimal le rendement des superficies cultivées ;
- de réaliser dans les terres neuves des structures d'exploitation adéquates permettant d'assurer une bonne rentabilité des cultures et une diversification de la production agricole ;
- de passer d'une agriculture extensive à une agriculture intensive ;
- d'exploiter rationnellement nos potentialités forestières, nos ressources halieutiques ;
- de promouvoir et d'exploiter le cheptel existant en l'intégrant davantage aux circuits économiques et particulièrement d'associer l'agriculture à l'élevage.

• dans le secteur industriel :

- d'inciter de nouveaux investissements, de valoriser davantage notre production agricole(production végétale, élevage , èche, forêt), de promouvoir des entreprises nationales, et de mener une politique concertée avec les responsables de ce secteur ;

• dans le secteur du Tourisme :

- de créer les bases de son développement par la mise sur pied et la réalisation d'un programme intégré de mise en valeur des sites touristiques, de construction et d'amélioration des voies d'accès et infrastructures d'accueil touristiques ;

• dans le secteur des Infrastructures (Transports, Télécommunications et Equipements Administratifs):

- d'assurer surtout le bon entretien du capital existant pour le rendre le plus rentable possible et de limiter les investissements dans ces domaines à des opérations liées à la production ou des opérations sociales indispensables ;

— de continuer les études pour une meilleure connaissance du sous-secteur Transport en vue d sa rationalisation et de la coordination de l'ensemble des moyens de transport ;

• d'améliorer, dans le domaine de la « **Formation** », la qualité de nos ressources humaines, d développer ces ressources en promouvant un système et un programme d'enseignement et d formation adéquats et efficaces conformes à nos besoins et à nos objectifs nationaux ;

• d'assurer **hygiène et santé** à la population ;

• en matière **d'études et de recherche** :

— de développer et d'orienter méthodiquement l'ensemble des programmes d'études et de reche che afin de faire contribuer positivement la science et la technique à notre développemer économique et social.

Chapitre 2. — LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Sur le plan spatial, les orientations d'aménagement du territoire telles qu'elles peuvent êt définies s'ordonnent dans les cinq priorités suivantes :

1°) — Dans le cadre de l'application de la Loi sur le Domaine National, organiser progres sivement les campagnes pour accélérer le développement intégré du monde rural en structura l'espace rural et les populations autour de villages-centres sièges des équipements collectifs pu blics et polarisant des communautés rurales dont la dimension sera comprise entre 20 et 50 village regroupant des terroirs communs,

— en réalisant par étapes le zonage rural dans le cadre d'unités d'aménagement intégr polarisées par des centres urbains d'importance régionale ou locale, hiérarchisés et fonctionnels

— en orientant et intensifiant les migrations intérieures vers les zones de plus grande potentialités (terres neuves) permettant ainsi de décongestionner les zones denses du bassin ara chidier.

2°) — Préparer et faciliter le développement industriel des grands centres urbains dan le cadre d'une armature urbaine fonctionnelle et hiérarchisée en favorisant la croissance écon mique des métropoles régionales telles que Kaolack, St-Louis, Ziguinchor etc... qui joueront u rôle de contre-poids équilibrant face au développement hypertrophique de Dakar, tout en atté nuant les disparités inter-régionales de peuplement, d'emplois, de revenus et d'équipement,

— en organisant et renforçant l'axe prioritaire Dakar-Thiès et la zone qui en dépend. Cett action nécessite l'harmonisation des localisations des divers réseaux de transport, de télécommu nication, d'adduction d'eau etc... et le raccordement des plans directeurs des villes de Dakar Thiès par un plan d'aménagement de l'ensemble, intégrant les bourgs et les villages et proté geant les vocations agricoles, industrielles et touristiques des zones rurales.

3°) — Coordonner les grands réseaux d'infrastructures et les équipements collectifs publics en un schéma directeur à long terme reliant les centres urbains et ruraux et prévoyant la con centration des équipements collectifs publics dans des villages ayant des effets polarisateurs; ce qui permettra d'éviter le saupoudrage des équipements.

4°) — Elaborer un plan général de protection et de mise en valeur des ressources natu relles et culturelles de l'espace national en réalisant d'abord l'inventaire des sites naturels et des établissements humains, historiques et préhistoriques présentant un caractère propre au dévelop pement de la culture et du tourisme et à la protection du patrimoine national, ensuite, en clas sant les zones présentant un intérêt et qui sont victimes de dégradations naturelles ou anthropi ques, afin de les protéger.

5°) — Sur le plan régional, poursuivre les efforts pour une coopération économique réell tant sur le plan des échanges commerciaux que de l'harmonisation des plans de développemen en vue d'une intégration des espaces économiques au niveau de l'O.E.R.S. et du Comité Sénégalo Gambien.

TITRE III

L'EVOLUTION ECONOMIQUE PAR SECTEURS

hapitre 1. — LES SECTEURS DE PRODUCTION

hapitre 2. — LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET DE TELECOMMUNICATIONS

hapitre 3. — LES INVESTISSEMENTS SOCIAUX

hapitre 4. — LES ETUDES ET RECHERCHES

hapitre 5. — LES PROJETS LOCAUX-REGIONAUX ET MUNICIPAUX

hapitre 6. — LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Chapitre 1. — LES SECTEURS DE PRODUCTION

Section 11. — LE DEVELOPPEMENT RURAL

Section 12. — LE SECTEUR SECONDAIRE

Section 13. — LE SECTEUR TERTIAIRE

Section 11. — LE DEVELOPPEMENT RURAL

111 : AGRICULTURE

112 : ELEVAGE

113 : PECHE

114 : FORETS

III. L'AGRICULTURE - PRODUCTION VEGETALE

III.1. — Bilan d'exécution des objectifs du IIme Plan

III.2. — Orientations générales et politique agricole du IIIme Plan

III.3. — Opérations à réaliser au cours du IIIme Plan et objectifs

III.3.1. — Intensification de la production arachidière

A — Opération productivité

B — La culture attelée lourde

C — Multiplication et diffusion de la variété 55-437

D — L'arachide de bouche

III.3.2. — La production de mil, sorgho et maïs

A — La culture des mil et sorgho

B — La culture du maïs

III.3.3. — Le développement de la culture du riz

III.3.3.1. — La riziculture en Casamance

A — La riziculture en terres salées

B — La riziculture en terres douces

III.3.3.2. — La riziculture dans le Sine-Saloum

III.3.3.3. — La riziculture dans la Région du Fleuve

A — La S.A.E.D. et le Diovol

B — Nianga

C — O.A.V.

III.3.3.4. — Stockage et traitement du Paddy

III.3.4. — Le développement de la culture de la canne à sucre

III.3.5. — La rectification de la Taouey

III.3.6. — Le développement de la culture du coton

III.3.7. — Les cultures maraîchères

A — Création d'un centre de démonstration

B — Aménagement des Niayes

C — Le développement de la tomate industrielle

111.3.8. — La culture fruitière

A — Culture de la banane

B — Opération ananas

C — Amélioration du verger manguier

D — Production d'agrumes de table

E — Production d'avocat

F — Opération Limettier

G — Opération Colatier

H — Création d'un Centre de Recherche et d'Expérimentation

111.3.9. — Actions ponctuelles

A — Intensification de l'agriculture traditionnelle

B — Développement agricole de la Casamance

C — Reprise de la SODAICA

D — Mise en valeur des terres neuves

E — Animation et expansion

111.3.10. — Mesures à prendre dans le secteur de l'Agriculture

A — Service semencier

B — Renforcement des services agricoles

C — Crédit agricole et circuit de commercialisation

D — Transformation industrielle des produits agricoles

111.4. — Récapitulation générale des investissements dans l'agriculture

III. - AGRICULTURE - PRODUCTION VEGETALE

111.1. — BILAN D'EXECUTION DES OBJECTIFS DU IIme PLAN

Dans le secteur agricole (production végétale) les prévisions du 2me Plan réajusté sont de 16.632 millions de Frs CFA d'investissements.

L'ensemble des dépenses arrêtées au 30 juin 1968 se montent à 9.461 millions se répartissant comme suit :

— aménagements hydroagricoles : ..... 936 millions
— production végétale : ..... 694 »
— aide à la production : ..... 7.861 »

Le taux de réalisation des prévisions financières du 2me Plan ajusté se situe donc, après trois ans d'exécution du 2me Plan, à 57 % de l'objectif quadriennal.

Sur le plan de la production, après de bons résultats enregistrés au cours de la première année du Plan, les mauvaises conditions climatiques enregistrées pendant les années 1967 à 1969 ont fortement compromis la réalisation des prévisions.

Les résultats ont été les suivants :

PRODUCTIONS AGRICOLES : BILAN
(en milliers de tonnes)

PRODUITS	Prévisions de production en fin de 2e Plan (plan initial)	Résultats de 1968 (année climatique moyenne)	Moyenne des productions pendant les quatre années du 2ème Plan (1)
Arachide :	1.200 à 1.300	1.005	958
Mil et sorgho :	600	535	480
Riz (paddy) :	125 à 140	110	99
Niébé :	35	30	18
Maïs :	40	50	42
Manioc :	250	239	194
Coton :	3,6	9,7	3,8
Canne à sucre :	150	—	—
Légumes :	50	41	37
Bananes :	6	—	—
Arachide de bouche :	4.8	3,6	—

(1) Les productions pour la campagne 68-69 ont fait l'objet d'estimations.

La mise en place des moyens de production, s'est cependant faite dans des conditions assez satisfaisantes.

MISE EN PLACE DES MOYENS DE PRODUCTION AU COURS DU IIme PLAN

	Objectifs plan initial Total plan	Objectifs plan réajusté Total plan	Réalisations Total plan	% de réalisation par rapport au plan initial	% de réalisation par rapport au plan réajusté
Semoirs nombre :	87.000	66.600	60.906	70	91,5
Houes :	53.000	89.900	85.913	162	95,6
Souleveuses :	12.900	27.300	17.012	131	62,3
Charrues :	20.000	6.100	5.936	29,7	97,3
Charrettes :	29.100	31.700	26.537	91,2	83,7
Engrais arachide tonne...	197.000	181.680	138.590	70,4	76,3
Engrais mil tonne :	50.600	45.942	36.211	71,6	78,8
Engrais riz tonne :	14.880	5.699	4.062	27,3	71,3
Fongicides :	—	—	281	—	—

De ce tableau il ressort que les prévisions de demande de houes et de sculeveuses ont

été largement dépassées ; la vulgarisation de la charrette a été rapide tandis que l'acquisiti des semoirs s'est ralentie par suite d'une saturation des besoins et surtout des moyens de tracti disponibles.

Cependant un certain nombre de facteurs défavorables ont freiné l'action entreprise : ma vaises conditions climatiques répétées, baisse du prix de l'arachide et augmentation simultan du prix de rétrocession des engrais et du matériel.

En matière d'aménagements agricoles, les réalisations sont en deçà des prévisions, p manque de moyens de financement tant sur fonds publics que sur aide extérieure.

111.2. — ORIENTATIONS GENERALES DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU IIIme PLAN

La prospérité de l'agriculture sera l'élément moteur de l'essor économique du pays.

Aussi au cours du 3ème Plan, la priorité est accordée à ce secteur en vue :

— de la promotion du monde rural qui représente 75 % de la population totale du Sénéga et dont le revenu par tête est faible comparativement à celui du salarié moyen du secteur secon daire.

— de constituer une assise solide à partir de laquelle se développera l'industrie natio nale grâce à la transformation industrielle des produits agricoles et grâce aux effets entraînant que l'augmentation du niveau de vie des populations rurales aura sur le développement indus triel.

Les orientations générales de la politique agricole du 3ème Plan cherchent :

— à intensifier la production traditionnelle — arachide-mil — par l'augmentation des ren dements à l'unité de surface

— à développer des cultures nouvelles pour la diversification de l'agriculture

— à dégager les dimensions optimales des exploitations agricoles et les techniques les plus rationnelles pour la culture.

111.3. — OPERATIONS A REALISER AU COURS DU IIIme PLAN ET OBJECTIFS

Les différentes actions que l'on se propose de réaliser au cours du 3ème Plan porteront essentiellement sur les opérations suivantes :

111.3.1. — INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION ARACHIDIERE

Jusqu'à moyen terme, tout au moins, l'arachide occupera encore une place prépondérante dans l'économie sénégalaise car par delà les raisons historiques, elle est pour le moment la source la plus immédiate d'une amélioration ou d'un maintien du niveau de vie par actif agri cole. De plus dans certaines régions il n'a pas été possible de lui substituer une autre culture.

En dehors de l'augmentation des superficies liée au croît démographique, l'objectif est l'augmentation de la productivité, donc de la production, tout en tenant compte des capacités de trituration des industries locales prévues au 3ème Plan et des possibilités de placement à l'extérieur.

Objectifs :

La production totale de l'arachide d'huilerie prévue à la fin du 3me Plan sera de 1.450.000 tonnes sur une superficie de 1.200.000 ha, dont 1.250.000 tonnes commercialisées. Elle sera en moyenne de l'ordre de 1.260.000 tonnes par an sur la période quadriennale du 3ème Plan.

Pour réaliser ces objectifs, des moyens adéquats devront être mis en œuvre, moyens portessentiellement sur l'utilisation de techniques modernes de production.

A — OPERATION PRODUCTIVITE

L'opération productivité commencée au cours du 2me Plan dans le bassin arachidier et intéssant également le mil sera poursuivie. Elle consiste, en dehors de l'action d'encadrement rapproché qui sera réalisée par la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA) les autres structures d'encadrement, à renforcer l'équipement des paysans et l'augmentation u niveau d'utilisation des engrais et fongicides.

Dans cette optique, compte tenu des difficultés rencontrées au cours du 2me Plan, la posbilité d'un assouplissement du système de crédit au monde rural sera étudiée, car c'est un cteur important dans la réalisation des objectifs de production.

Au cours des quatre années du 3ème Plan, les facteurs de production ci-dessous seront mis la disposition des paysans, représentant en valeur 12.771 millions de francs CFA.

OPERATION PRODUCTIVITE

(Arachide-mil)

Facteurs de production

Engrais en tonnes

Matériel en nombre d'unités

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Fongicide (en tonnes)	105	110	110	110
Engrais (en tonnes) :				
Arachide	56.300	69.000	75.000	90.000
Mil :	19.000	26.000	36.000	45.000
Matériel (en unités) :				
Semoirs :	16.750	19.450	22.600	37.500
Houes :	31.750	32.000	23.000	23.000
Souleveuses :	19.500	27.000	20.400	16.400
Charrues :	1.500	2.200	2.800	2.400
Multiculteurs :	650	1.000	2.850	3.000
Polyculteurs :	300	400	600	1.100
Ariana :	100	100	200	200
Charettes à bœuf :	2.000	3.000	4.000	4.000
Charettes à cheval :	7.750	7.750	8.750	8.750
Charettes à âne :	2.750	2.750	3.000	3.000
Paires de bœufs :	2.700	7.700	9.400	12.800
Cheval-âne :	3.500	3.500	1.500	1.500

FINANCEMENT DE L'OPERATION PRODUCTIVITE ARACHIDE-MIL

(en millions de Frs CFA)

	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Etude réorganisation ONCAD :	230	270	250	—	750
Encadrement :	518	419	400	350	1.687
Engrais arachide :	672	828	900	1.080	3.480
Engrais mil :	247	338	432	540	1.557
Petit matériel :	1.075	1.200	1.390	1.633	5.298
TOTAL :	2.742	3.055	3.372	3.603	12.772

B — LA CULTURE ATTELEE LOURDE

Parallèlement à l'opération productivité, l'utilisation de la culture attelée lourde sera développée principalement dans les régions du Sine-Saloum, du Sénégal-Oriental et de la Casamance.

Cette opération sera jumelée avec le phosphatage de fond.

Coût : 39 millions sur la période quadriennale.

C — MULTIPLICATION ET DIFFUSION DE LA VARIETE 55-437

Cette action qui concerne essentiellement la zone Nord du bassin arachidier, notamment le département de Louga, consistera à multiplier et à diffuser, parallèlement à la variété résistant à la sécheresse mais à long cycle qui est actuellement en usage, une variété hâtive.

Elle vise, dans une zone où il est encore difficile d'envisager une culture de spéculation autre que l'arachide, à diminuer l'incidence des années de sécheresse sur le revenu du paysan et sur l'économie nationale.

Objectifs :

Cette opération concerne, à la fin du troisième Plan, 23.000 ha dans le département de Louga et permettra d'envisager pour les paysans concernés un gain direct de 235 millions de francs.

Elle sera réalisée grâce à un encadrement renforcé et nécessitera la mise en place de crédits d'un montant de 67,4 millions de Frs sur la période quadriennale.

D — L'ARACHIDE DE BOUCHE

L'arachide de bouche est cultivée au Sine-Saloum, en Casamance (SODAICA) et au Sénégal-Oriental. La production en 1968 est de 3.400 tonnes.

L'opération consiste à produire, pour l'exportation sous différentes formes, des arachides ctionnées à grosse gousse et à grosse graine, de haute qualité, destinées à la consommation cte, comme friandise ou à la confiserie.

ectifs :

Les objectifs de production à moyen terme, sont pour les trois zones retenues de :

Zones	Superficie (ha)	Production (en T)
samance (SODAICA) :	5.900	8.800
e-Saloum :	10.000	14.000
négal-Oriental :	800	1.000
TOTAL :	16.600	23.800

Soit en 1973, une production de 23.800 tonnes d'arachide de bouche en coque dont 20.500 nes exportables.

Le coût de l'opération au Sine-Saloum et en Casamance se monte à 328 millions environ.

Au Sénégal-Oriental, les objectifs ci-dessus fixés concernent une opération privée financée partie sur prêt BNDS. Mais la production d'arachide de bouche pourrait y être supérieure ce à l'intéressement des paysans.

111.3.2. — LA PRODUCTION DE MIL-SORGHO-MAIS

Le mil, le sorgho et le maïs — ainsi que le coton et le riz pluvial — seront cultivés en solement avec l'arachide.

Le but poursuivi dans la production du mil, du sorgho et du maïs rentre dans la politique développement des cultures vivrières.

A — CULTURE DES MIL ET SORGHO

Les objectifs de production en fin 2me Plan — 600.000 tonnes sur 960.000 ha, après être pprochés en 1967-68 — 535.000 tonnes — ont été compromis par un hivernage court, irrégulier déficitaire en 1968-69 avec une production de 425.000 tonnes.

bjectifs

Les objectifs prévus pour les quatre prochaines années ont été fixés à des limites raisonables :

700.000 tonnes de production sur 1.100.000 ha en 1973.

Les efforts porteront essentiellement sur :

- un meilleur équilibre des superficies cultivées en arachide et en mil dans le bassin arachidier,
- une meilleure productivité grâce à une mise en œuvre plus intensive des moyens de production disponibles.

Sur le plan technique tous les thèmes appliqués à la culture arachidière bénéficieront galement aux cultures de mil et sorgho.

B — LA CULTURE DU MAIS

Le Sénégal importe pour les besoins de la minoterie locale, des quantités importante maïs (15.000 tonnes) malgré l'existence d'une production locale de l'ordre de 40 à 50.000 to Cela s'explique essentiellement par la mauvaise qualité technologique des maïs locaux.

Aussi, au cours des années précédentes, s'est-on penché sur la recherche de variétés venables, recherche qui a abouti à des résultats heureux que l'on se propose de mettre en ex tation durant le 3ème Plan.

Objectifs :

Production supplémentaire de 36.000 tonnes de maïs destinés à l'alimentation hum et à la préparation d'aliment du bétail.

Cette opération sera réalisée :

1°/ En Casamance sur 11.250 ha pour 22.500 tonnes de production.

2°/ Au Sénégal-Oriental sur 6.750 ha pour 13.500 tonnes.

Elle sera intégrée dans le système cultural local où le maïs sera assolé avec l'arachide mils et sorghos et le riz pluvial.

Cette opération où la SODAICA jouera un rôle prépondérant les premières années, dema la mise en œuvre de moyens importants, car le maïs est une plante exigeante qui nécessite p être exploitée rationnellement, l'utilisation de techniques agricoles très élaborées que l'on ne p ra mettre à la disposition du cultivateur que par le moyen d'une vulgarisation intense.

Coût :

Le coût de cette opération sur le 3ème Plan est estimé à 334 millions non compris aménagements réalisés par les paysans eux-mêmes.

111.3.3. — LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU RIZ

Le Sénégal importe chaque année pour une valeur d'environ 5 à 6 milliards, 160.00 180.000 tonnes de riz blanc.

D'où l'accent mis dès les deux premiers plans sur le développement de cette culture.

Mais la production sénégalaise se maintient aux alentours de 110.000 tonnes de riz pa par an.

ORIENTATION DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU RIZ

Les objectifs fondamentaux de la politique de développement de ce produit de très gra consommation locale demeurent. Il s'agit :

— de combler le déficit vivrier

— de s'engager résolument dans la voie d'une exploitation rationnelle d'importantes tentialités rizicoles existantes, notamment dans les zones périphériques,

— de diversifier la production agricole et accroître les ressources du monde rural,

— d'agir sur l'économie nationale par une amélioration de la balance commerciale, les importations de riz étant un élément essentiel du déséquilibre des échanges extérieurs.

ifs de production en 1973 :

— Fournir une production supplémentaire d'environ 100.000 à 110.000 tonnes de paddy en 1973 équivalent à une économie de 2,6 milliards de francs sur nos paiements extérieurs soit une production totale de 220.000 tonnes de riz en 1973.

Le programme rizicole au 3ème Plan couvre essentiellement les régions du Fleuve, de la nance et du Sine-Saloum et consiste en :

— des aménagements hydro-agricoles

— la mise en place d'un dispositif d'encadrement

— la mise en place d'équipements de stockage et de traitement.

Il nécessite des investissements importants, environ 11 milliards de Frs CFA sur le 3ème Plan.

111.3.3.1. — LA RIZICULTURE EN CASAMANCE

La Casamance joint aux avantages de l'existence du fleuve, une pluviométrie abondante, ui lui permettra de pouvoir jouer un rôle de grenier à riz du Sénégal.

A — LA RIZICULTURE EN TERRES SALEES

Les projets réalisables pour le 3me Plan visent à la transformation d'une région étendue où aîtrise du sel permettra d'une part, l'accroissement de la production des rizières existantes, autre part l'augmentation des surfaces cultivées. Ceci aura pour effet d'enrayer un exode important et de fixer une population flottante assez nombreuse.

En plus des aménagements, des actions de vulgarisation seront menées. Elles se rappor- :

— au phosphatage de fond

— à la diffusion de variétés productives

— à l'avancement de la date de repiquage.

Ces thèmes, pour avoir leur plein effet doivent se développer dans le cadre d'une maîtrise 'eau et du sel, dont les barrages-écluses sont les meilleures garanties.

Un programme logique, mais non exclusif s'établit ainsi :

— construction préalable des barrages-écluses à l'ouest desquels pourraient se réaliser des aménagements

— mise en place d'un dispositif de vulgarisation pour la diffusion des méthodes culturales modernes.

Cependant, des réalisations peuvent être faites en attendant la construction des barrages.

A. 1. — AMELIORATION AU DRAINAGE

Cette amélioration se fait grâce à la mise en place d'un réseau de fossés qui facilitent dessalement en hivernage et limitent le ressalement en saison sèche. Elle constitue un perfectionnement du système traditionnel Diola par la géométrie des aménagements et le calibrage des fossés. Elle ne semble pas, cependant pouvoir assurer un progrès décisif de la riziculture salée.

Ce programme est pris en charge par le FED et le Sénégal.

Son coût se monte à 352 millions sur la période quadriennale.

A. 2. — CONSTRUCTION DU BARRAGE-ECLUSE DE GUIDEL

Des barrages sont prévus à Nyassa et Guidel. Le 3ème Plan verra la réalisation du barrage de Guidel.

Le barrage-écluse assurera une maîtrise de l'eau et partant, du sel, et un assèchement des rizières en début de saison. La préparation du sol peut alors se faire à sec par l'introduction de la culture attelée.

La réalisation des barrages-écluses de Nyassa et Guidel, dont le projet d'exécution est prévu permettra de contrôler 2800 ha de terres salées avec toute garantie de sécurité dans leur exploitation, et également de mettre au point définitivement les conditions de réalisation des grands barrages qui devront ultérieurement permettre la mise en culture d'importantes superficies de mangroves et terres salées. La réalisation de ces deux barrages coûterait 372 millions dont 176 millions pour celui de Guidel.

A. 3. — ETUDE D'UN PROJET DE GRANDS BARRAGES EN BASSE CASAMANCE

Des études complémentaires pour la construction de grands barrages en Basse Casamance seront poursuivies au cours du 3ème Plan.

Ces barrages qui intéressent les vallées de Baïla, Bignona-Koumaheul et du Sougrougrou soit 73.000 hectares de terres salées, verront leur réalisation au 4ème Plan.

Ils devront permettre de promouvoir une riziculture non tributaire des aléas climatiques et venir à bout d'une salure naturelle.

Le coût estimé de ces études est de 201 millions.

A. 4. — ACTION ENCADREMENT

L'exploitation rationnelle des terres salées à la suite des améliorations ci-dessus prévues nécessitera la mise en place d'un dispositif d'encadrement efficace.

Il sera en effet nécessaire de bouleverser de façon très profonde des habitudes traditionnelles et le calendrier cultural. En effet les aménagements à réaliser sont de nature à permettre l'exécution avec plus de précocité, de toutes les opérations culturales, ce qui améliorera la productivité.

Par ailleurs, cette action de vulgarisation amènera le cultivateur à faire usage de toutes les techniques préconisées : phosphatage de fond, complément minéral, utilisation de semences de bonne qualité.

Le coût de cet encadrement est estimé à 528 millions de Frs CFA, sur les quatre ans.

B. — LA RIZICULTURE EN TERRES DOUCES

Elle concerne le riz aquatique et le riz pluvial.

Les actions que l'on se propose de mener doivent permettre pour le riz aquatique d'amé-r très sensiblement le système traditionnel d'exploitation par des opérations relativement bles :

B. 1. — RESTRUCTURATION PARCELLAIRE

Elle consiste à simplifier le morcellement excessif des rizières sans remanier la carte fon-e des droits de propriété ou de culture. Le planage des unités d'exploitation après arasement diguettes permet l'introduction de la culture attelée et la superficie des rizières concernées augmentée, par cette simple opération, de 40 %.

2000 hectares seront contrôlés sur la période du 3ème Plan.

Le coût est estimé à 100 millions de francs.

B. 2. — ASSAINISSEMENT DES RIZIERES DOUCES

Un des facteurs limitant des rendements dans les rizières douces est leur engorgement il convient d'éliminer pour leur permettre de donner toute leur potentialité.

L'assainissement des rizières consiste, par aménagement de fosses de drainage et de digue, éduire la lame d'eau dans les parties profondes tout en permettant un meilleur remplissage parties hautes. Le résultat attendu d'une telle opération en dehors de l'augmentation des dements est l'accroissement des superficies rizicultivées et une amélioration de la productivité travail. Son coût est évalué à 152 millions de Frs CFA.

Au cours de la période quadriennale une superficie de 4000 ha sera contrôlée :

B. 3. — DOUBLE RECOLTE

Grâce à la Mission chinoise, preuve a été faite de la possibilité de réaliser plusieurs récoltes r an. Cela ne nécessite que des aménagements sommaires, consistant soit en dérivation de rigots, soit en l'établissement d'une retenue permettant de stocker l'eau nécessaire à l'alimen-tion des rizières pendant deux à trois mois.

Aussi, a-t-il été retenu, pour la période quadriennale, un programme de 2500 ha de rizière double récolte, nécessitant des investissements s'élevant à 230 millions de francs CFA.

B. 4. — INTENSIFICATION DE LA RIZICULTURE EN CASAMANCE CONTINENTALE

Elle consiste pour tirer meilleur parti des opérations précédentes, à mettre en place un spositif d'encadrement permettant de diffuser tous les thèmes techniques facteurs de productivité ls que :

— la fertilisation des rizières

— le développement de la traction animale (culture attelée)

— la lutte anti-érosive

— la lutte contre les parasites et déprédateurs surtout en riz pluvial

— l'éducation coopérative,

t de mettre en place 30.000 ha de riz pluvial en fin de Plan.

Le coût de ce dispositif d'encadrement est estimé à 1067 millions de francs CFA.

111.3.3.2. — LA RIZICULTURE DANS LE SINE-SALOUM

Comme la Casamance et le Fleuve, régions traditionnelles pour la riziculture, le Si Saloum offre des potentialités que la prédominance de la culture arachidière a maintenu d une relative inexploitation.

Cependant ces potentialités sont très importantes. Elles égalent et dans certains cas dép sent celles des régions traditionnellement rizicoles grâce à une pluviométrie abondante.

Les projets prévus intéressent les vallées du Bas-Saloum et du Bao-Bollon.

A. — LE BAS-SALOUM

Cette zone offre dans ses vallées de Simon Hamdalaye, Koutango, Néma, Madina Djik et Nioro Alassane Tall, la possibilité d'aménager 975 hectares de terres douces où le riz sera assolement avec la tomate industrielle.

Le programme dont le financement est attendu tout aussi bien du FED que de la BIRD qui intéresse 12.000 paysans, représente un investissement de 192 millions.

B. — LE BAO BOLLON

Cette vallée a déjà fait l'objet d'aménagements sommaires en 1953. Ceux-ci n'ont perm que la maîtrise partielle de l'eau et le démarrage d'une riziculture sur terres salées, d'où abandon progressif du périmètre.

Au cours du 2me Plan Quadriennal, cette vallée a fait l'objet d'une étude complète ta sur le plan hydrologique, que pédologique, pour déterminer les conditions d'un aménagement r tionnel, les vocations culturales du sol, et les aspects socio-économiques de la mise en exploit tion de ce périmètre.

Ces études ont débouché sur un projet que le 3ème plan devrait permettre de réalise Il s'agit surtout de reprendre la mise en valeur de cette vallée (qui intéresse 13.000 ruraux), p pompage à partir de la Gambie. 1.800 hectares seront mis en valeur au cours du 3ème pla pour la production de riz et tomate. Le programme de réalisation de cette opération dont le finan cement est à trouver représente un coût de 749 millions (dont 624 millions intéressent la rizicu ture).

111.3.3.3. — LA RIZICULTURE DANS LA REGION DU FLEUVE

La production potentielle du Fleuve est estimée à 97.000 tonnes de paddy.

La possibilité d'une double récolte, grâce à une variété à cycle court et d'une alimenta tion en eau convenable ouvre des perspectives pour une augmentation sensible de la productio

L'objectif est de produire dans la région du Fleuve 64.000 tonnes de paddy en 1973.

A. — LA S.A.E.D. ET LE DIOVOL

La SAED renferme dans ses cuvettes, à la fois des terres salées et des terres douces.

Pour les terres salées, le programme prévu ne porte que sur une expérimentation dans u casier de 113 ha à Boundoum Ouest pour pouvoir cerner les problèmes que pose leur exploitation aux fins de mise en valeur pendant le 4ème Plan.

Pour les terres douces dont toutes ne sont pas encore exploitées, le programme porte sur extensions liées :

— à l'amélioration des aménagements qui seront poussés au maximum jusqu'au tertiaire,

— à la réalisation d'études complémentaires,

— à la poursuite des recherches,

— à l'intensification des cultures et à la diversification,

— à l'installation d'infrastructures de stockage et d'usinage du paddy,

— à la mise en place d'un encadrement supplémentaire.

Ces extensions nécessitent évidemment une relance du peuplement.

En plus des terres des périmètres actuellement aménagés par la S.A.E.D., la riziculture rra s'étendre sur le Diovol, périmètre situé en aval de Richard-Toll, mais la côte générale ce périmètre ne permet pas d'envisager son exploitation en irrigation par gravité. Le pompage impose donc.

Dans le périmètre du Diovol, 4.500 ha pourront en fin d'aménagement être mis en culture nt 1.500 ha en double culture.

L'exploitation de ce périmètre est liée à la rectification de la Taouey pour un meilleur rem-ssage du Lac de Guiers.

En fin 3me Plan, 5.000 ha de la S.A.E.D. seront assurés d'une irrigation par pompage tous ans et pourront être utilisés en culture de diversification. La surface totale aménagée pour la .E.D. et le Diovol sera de 18.000 ha environ pour un objectif de production de 30.000 à 35.000 nes.

L'augmentation des superficies exploitées permettra l'installation d'une population de 8.000 rsonnes.

Le coût de ce programme se monte à 4.794 millions de francs pour les quatre années du m, le Diovol n'entrant en ligne de compte qu'à partir de la deuxième année.

B. — NIANGA

Ce casier situé dans une zone caractérisée par l'irrégularité et la faiblesse des pluies, vise la promotion d'une riziculture familiale se substituant ou complétant les cultures de décrue ndues aléatoires par des conditions de milieu très défavorables.

Dans ce périmètre, par submersion contrôlée, on se propose de mettre en culture, dans un remier temps 6.000 ha sur un endiguement général de 11.000 ha.

Une production de 12.000 tonnes de paddy, justifierait l'installation d'une rizerie, élément conomique favorable au développement de la zone.

La mise en valeur du périmètre qui nécessite pour être réalisée, 1020 millions de francs FA a été proposée au FED. Un programme équivalent à 655 millions de francs sera réalisé pen-ant la période du 3ème Plan.

C. — ORGANISATION AUTONOME DE LA VALLEE

L'opération riz OAV lancée en 1961 au niveau de la moyenne vallée du Sénégal devait évelopper une riziculture villageoise améliorée, dans une zone où les aléas climatiques compro-ettent souvent les récoltes. La nature des terres douces, la possibilité d'une utilisation rationnelle e la crue du fleuve, sont en effet des facteurs favorables à l'implantation d'une riziculture viable.

Ainsi, six bas-fonds ont été endigués, mais non entièrement aménagés et défrichés faute de moyens.

Le 3me Plan prévoit l'exploitation complète de certaines de ces cuvettes. Selon leur configuration, les aménagements peuvent aller de la simple submersion contrôlée à l'établissement d'un réseau tertiaire et au pompage.

Dans les casiers aménagés au tertiaire et pourvus de pompage, d'importantes superficies pourront être consacrées à la culture maraîchère, ce qui rentabilisera d'autant les aménagements.

Les cuvettes les plus intéressantes seront celles :

— de Guédé (1.200 ha), Pété Galoya (1.600 ha), Madina (600 ha), en aménagement complet plus pompage.

— de M'Boumba (300 ha) en submersion contrôlée.

La production escomptée sur l'ensemble de ces cuvettes et de 8.000 à 10.000 tonnes de paddy.

La réalisation du programme prévu aboutit à un coût de 880 millions au cours du 3ème Plan.

111.3.3.4. — STOCKAGE ET TRAITEMENT DU PADDY

Le programme substantiel de production de riz conçu pour la période quadriennale du 3me Plan sera complété par des infrastructures de stockage et d'usinage.

A. — STOCKAGE

Il s'agit de manutentionner, loger et stocker en vrac le paddy commercialisé dans des batteries de silos.

Ce dispositif de stockage comportera :

— un nombre suffisant de cellules de 500 à 800 tonnes de capacité unitaire,

— un système de manutention mécanique au remplissage et à la vidange,

— un système de nettoyage et de pesage du paddy,

— une installation de ventilation éventuellement.

Ces dispositifs seront localisés en Casamance, au Sine-Saloum et au Fleuve.

Coût : 280 millions sur le 3me Plan.

B. — USINAGE

Il s'agit, avant la mise à la consommation, de décortiquer le paddy livré par les agriculteurs.

L'option choisie est la construction d'usines (en Casamance et dans le Fleuve) car le traitement par petites unités au niveau des coopérateurs, s'il permet des économies sur le transport, donne des produits de faible qualité.

La force motrice de telles unités pourra être fournie par les balles de riz et une production d'énergie électrique sera également greffée sur ces installations.

Le coût de telles installations est de 303 millions.

RIZICULTURE RECAPITULATION DES OBJECTIFS

CALENDRIER DE PRODUCTION

DESIGNATION	PREVISIONS			
	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Production (tonnes) :	123.000	153.000	191.000	220.000
Superficie (hectares) :	89.000	100.600	114.600	125.000

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS RIZICOLES

CALENDRIER D'EXECUTION

(Investissements en millions de Francs CFA)

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
S.A.E.D. :	2.635	690	816	794	335
DIOVOL :	2.159	40	814	615	690
Nianga :	655	—	215	185	255
O.A.V. :	880	30	300	300	250
Riz Bao-Bollon :	624	6	8	320	290
Amélioration drainages :	352	70,2	26	143	113
Barrage Guidel :	177	—	123	36	18
Etudes grands barrages :	201	20	79	95	7
Encadrement riz :	528	—	—	273	255
Restructuration parcellaire :	100	35	25	20	20
Assainissement rizières :	152	28	37	47	40
Double récolte :	230	34	12	88	96
Intensification riz Casamance...	1.067	137	180	305	445
Stockage paddy :	283	—	—	200	80
Usinage paddy (1)	(303)	—	(119)	(134)	(50)
Riz Bas-Saloum :	216	15	100	101	—
USAID Casamance :	490	180	206	104	
TOTAL :	11.049	1.285	3.060	3.760	2.944
dont actions agricoles :	10.746	1.285	2.941	3.626	2.894

(1) P.M. repris dans le chapitre industrie.

111.3.4. — LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE LA CANNE A SUCRE

L'opération canne à sucre entreprise depuis 1961 au Sénégal par une expérimentat menée à Richard-Toll devait, compte tenu des résultats acquis, déboucher dès le 2me Plan Q driennal, sur l'installation d'un complexe agro-industriel sucrier (Société d'économie mixte — p ticipation publique : 45 %) comprenant :

— l'aménagement de 3.200 ha de plantation de canne à sucre,

— l'installation d'une sucrerie, susceptible de traiter 1.200 tonnes de canne par jour soit u production annuelle de 30.000 tonnes de sucre brut,

— une raffinerie traitant 140 tonnes de sucre brut par jour, représentant une producti de 24.000 tonnes de sucre granulé blanc par an,

Ce complexe agro-industriel sucrier qui n'a pu voir le jour durant le 2me Plan, sera réal au cours du 3me Plan.

Sur le plan technique, les problèmes sont résolus aussi bien pour ce qui concerne la par industrielle que la partie agronomique.

Le coût de réalisation de ce complexe agro-industriel est estimé à environ 3.635 millio (dont 1.370 millions intéressent le secteur agricole) se répartissant, en incluant les fonds de rou ment et de crédit de 1er établissement, comme suit :

Ce projet pourra, en régime de croisière, entraîner une économie de devises d'envir 1 milliard de francs CFA par an.

CALENDRIER DE REALISATION DU COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL (1)

Financement en millions de Francs CFA

	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Aménagement :	350	300	300	250	1.200
Matériel agricole :	20	50	70	30	170
Génie Civil usine :	—	500	—	—	500
Matériel usine :	—	1.150	—	75	1.225
Matériel exploitation :	40	—	—	—	40
Bâtiment exploitation :	80	—	—	—	80
Logement :	45	50	25	—	120
Fond roulement :	55	245	—	—	300
TOTAL :	590	2.295	395	355	3.635
dont actions agricoles :	370	350	370	280	1.370

(1) La partie industrielle est reprise dans le chapitre Industrie (branche Industries alimentaires).

111.3.5. — RECTIFICATION DE LA TAOUEY

La rectification de la Taouey conditionne de nombreuses opérations prévues dans le haut ta y compris l'alimentation en eau du lac de Guiers.

Cette opération dont le coût est estimé à 700 millions de Frs CFA fait l'objet d'une demande financement sur aide extérieure.

111.3.6. — LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU COTON

L'opération coton a commencé au cours du 2me Plan Quadriennal.

L'objectif minimum en 1968-69, fin du 2me Plan, était la mise en culture de 4.000 ha produi- nt 3.600 tonnes de coton-graine soit 1.296 tonnes de coton-fibre.

Les résultats atteints ont été plus qu'encourageants : 9750 tonnes pour la campagne 1968- 969, ce qui dépasse nettement les prévisions.

bjectifs du 3ème Plan

L'objectif au cours du 3ème Plan est de réaliser une production excédant les besoins es filatures sénégalaises en vue de s'orienter vers l'exportation. Le Sénégal, de par sa situation éographique et les rendements de sa production, peut fournir, dans de bonnes conditions de ompétitivité, du coton sur le marché international.

La production prévue en 1972-73 est de 30.000 tonnes de coton-graine sur une superficie le 25.000 hectares.

Le calendrier annuel de production se présente comme suit :

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Superficie (en ha) :	11.200	17.900	23.000	25.000
Production (en tonne) :	13.000	20.000	25.000	30.000

La culture du coton intéresse les zones suivantes :

— le Sud du Sine-Saloum :

la zone Nord de la frontière Sénégal-Gambie dans les départements de Kaffrine, Nioro du Rip, Foundiougne

— l'Ouest du Sénégal-Oriental : Département de Tambacounda surtout

— la Casamance : Département de Vélingara.

La mise en œuvre de ce projet nécessite des moyens importants tant sur le plan financier que sur le plan humain, mais sa rentabilité est plus que certaine et l'incidence de la culture du coton sur les plantes qui lui sont assolées est très bénéfique. C'est pourquoi, on recherchera, au cours de la prochaine période quadriennale à maintenir à cette culture son caractère intensif qui est de nature à améliorer la formation technique du paysan.

Usines d'égrenage de coton (p.m. projet industriel)

Il est prévu une nouvelle usine d'égrenage de coton à Kaolack (capacité 12.500 tonne pour traiter la production du Sine-Saloum et l'extension de l'usine de Tambacounda pour trai le reste de la production cotonnière.

111.3.7. — LES CULTURES MARAICHERES

Les productions maraîchères prennent de plus en plus d'importance dans l'économie sén galaise avec le développement de cultures d'exportation telles que le haricot vert et celui d cultures de consommation courante telle que la pomme de terre et l'oignon. Ce développeme est cependant limité par le climat car la culture de légumes n'est possible que pendant quelqu mois de l'année. Une autre limite est constituée par les possibilités de conservation et le rapi engorgement d'un marché non organisé. Le matériel végétal constitue également un goul d'étranglement, toutes les semences étant d'origine extérieure. Autant de problèmes qu'il convie dra de chercher à résoudre pour permettre à ces cultures d'obtenir l'essor qu'elles doivent avo

Les principales actions, en dehors du maintien du rythme de croissance de la producti actuelle porteront essentiellement sur :

A — CREATION D'UN CENTRE DEXPERIMENTATION, D'ETUDE POUR LA COMMERCIALISATION ET DE DEMONSTRATION EN CULTURE MARAICHERE

L'objectif de ce centre est de mettre sur pied un programme complet d'expérimentatio d'étude des problèmes de commercialisation, et de démonstration dans le domaine des cultur maraîchères, de former du personnel dans les techniques de production des légumes.

Ce projet dont la durée de réalisation est de 5 ans devra permettre de développer ratio nellement les cultures de légumes au Sénégal.

Il a été soumis au Fonds Spécial des Nations Unies et fera appel à une assistance techn que internationale.

Le coût des investissements à réaliser sur le 3me Plan est de 329,8 millions de francs CF dont 105 millions de charge réelle pour l'Etat.

B. — AMENAGEMENT DES NIAYES

De nombreuses études ont été menées pour évaluer les possibilités maraîchères de la zon dite des Niayes. La somme des données actuellement rassemblées semble suffisante pour entre prendre dès maintenant des opérations d'aménagement.

C'est pourquoi l'on se propose pendant les quatre prochaines années de réaliser quelque aménagements de secteurs pilotes sur lesquels seront cultivés des légumes de grande consomma tion : pommes de terre et oignons.

Les aménagements intéressent les Niayes de Ntiaye, Keur M'Baye, Motass et Dieleck e porteront sur quelques 120 hectares. Ils seront divisés en exploitations de 50 ares par famille e permettront ainsi d'installer 240 familles.

Les productions escomptées seront de :

480 tonnes de pommes de terre

600 tonnes d'oignons,

pour une valeur de 22,2 millions de francs.

Coût du projet : 90 millions de francs.

oduction totale de légumes en 1973 :

Les efforts qui seront réalisés dans ces aménagements, alliés à ceux du Centre Expérimen- et aux efforts de vulgarisation dans les zones traditionnelles de culture maraîchère permettent fixer les objectifs de production maraîchère à 60.000 tonnes en 1973.

C. — LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE LA TOMATE INDUSTRIELLE

Le Sénégal importe annuellement 10.000 tonnes de concentré de tomate et dispose au niveau Sine-Saloum d'une usine de 2.400 tonnes de capacité de production, mais qui jusqu'ici n'a pas nctionné par défaut d'approvisionnement en tomate fraîche.

Aussi, s'efforcera-t-on, pendant la prochaine période quadriennale de promouvoir cette lture :

dans le Sine-Saloum :

— aménagement de 975 hectare dans différentes vallées du Bas-Saloum dont 560 hectares consacrés à la culture de la tomate, 415 hectares à celle du riz.

— culture de la tomate dans le Bao-Bollon sur 230 hectares.
Cette opération servira à l'approvisionnement de l'usine de Kaolack.
Son coût est déjà intégré dans le programme rizicole :

en Casamance pour le ravitaillement d'une chaîne de fabrication de concentré intégrée dans une usine de jus de fruits prévue à SEFA.

252 hectares seront mis en valeur pour une production de 4.500 tonnes de tomates fraîches ans les vallées de Djendé Dioulacolon, Sitabe et Bacoum, en rotation avec le riz.

Coût : 162 millions de francs.

dans la Région du Fleuve où le Delta présente des potentialités sérieuses justifiant l'installation d'une usine avec la participation des Moulins Sentenac. La plus grande partie des aména- gements nécessaires (600 ha) est déjà prévue dans le cadre du développement rizicole du Delta.

Coût : l'introduction de la tomate nécessitera des investissements supplémentaires (études, aménagements) de l'ordre de 100 millions de francs CFA en quatre ans.

CULTURES MARAICHERES
RECAPITULATION DES ACTIONS
Calendrier de réalisation des investissements
(en millions de Francs CFA)

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Centre de démonstration :	329,8	156	61,2	61,7	50,9
Aménagement Niayes :	90,2	15	24	24	27,2
Tomate Bas-Saloum :	265	—	84	161	20
Tomate Casamance :	162	—	55	53,7	53,3
Tomate Fleuve :	100	60	15	10	15
Tomate Bao-Bolon :	125	—	—	94	31
TOTAL :	1.072,0	231,0	239,2	404,4	197,4

111.3.8. — LA CULTURE FRUITIERE

Les cultures fruitières au Sénégal n'ont pas encore atteint le développement qu'elles pourraient avoir. Le Sénégal bénéficie cependant d'une situation climatique favorable.

A. — CULTURE DE LA BANANE

300 hectares de bananeraies avaient été prévus au 2me Plan pour la satisfaction des besoins locaux. Mais les conditions de financement n'ont permis de réaliser que 60 hectares, soit 20 %.

Le 3me Plan se limitera à poursuivre l'opération déjà commencée.

Il s'agit donc d'aménager 240 hectare dans un certain nombre de vallées de la Casamance (Balantacounda) exploitées par les coopérateurs.

Objectif : Production de 4.800 tonnes en 1973

Coût : 404 millions.

B. — OPERATION ANANAS

Tout au long du 2ème Plan Quadriennal, des efforts ont été tentés pour le développement de cette culture. Les résultats obtenus, s'ils sont encourageants quant à l'avenir de la production et sa qualité, sont encore insuffisants sur le plan quantitatif. L'explication est la non disponibilité à temps du matériel végétal nécessaire.

Ce matériel étant maintenant acquis, l'opération ananas sera poursuivie par le 3ème Plan avec de meilleures perspectives de succès.

Objectif fixé en 1973 : Production sur 40 hectares de 1.600 tonnes d'ananas estimés au niveau du producteur à 40 millions de francs CFA par an.

Coût du projet : 88 millions.

C. — AMELIORATION DU VERGER DE MANGUIER

Le Sénégal dispose d'un verger important de manguier. Mais la qualité des produits ne permet ni une bonne commercialisation ni une utilisation industrielle.

De plus la production n'est pas étalée sur l'année.

L'objectif est de reconvertir le verger par surgreffage en variétés de type international aux caractéristiques connues (qualité, présentation, tenue au transport).

La production sera standardisée par limitation du nombre de variétés à 8 ou 10 dont :

— deux ou trois hâtives : au Sénégal-Oriental ; production en mars et avril

— trois ou quatre de pleine saison : au Sine-Saloum, en Casamance et à Thiès, production mai à août

— deux ou trois tardives : dans les Niayes et le Cap-Vert ; production août à octobre.

Cette opération ne connaîtra qu'un démarrage au cours du 3ème Plan.

Objectif :

Les objectifs du 3me Plan sont modestes. Ils porteront sur le surgreffage de 8.000 arbres.

Coût : 11 millions de francs CFA.

D. — PRODUCTION D'AGRUMES DE TABLE

Le verger d'agrumes du Sénégal est important, mais sa qualité laisse à désirer et les s sont souvent atteints d'une maladie de dégénérescence (maladie à virus).

On envisage au cours du 3ème Plan de reconvertir le verger. Un matériel exempt de viroses sera greffé sur des porte-greffes de bonne qualité.

Cette production de plants sains sera assurée dans une zone où il y aura peu de risques ontamination du matériel introduit.

Le site de « Keur Momar Lamine » (dans le Nioro Alassane Tall) a été choisi car, il béné- d'un microclimat favorable, d'une réserve importante d'eau douce superficielle et les planta- d'agrumes y sont presque inexistantes.

Objectifs :

L'opération, assurée dans le cadre d'un centre de multiplication permettra une production 2.000 plants d'agrumes en 1972-73 à raison de 8.000 plants par an.

Coût : 6,6 millions de francs.

E. — PRODUCTION D'AVOCATS

Les essais d'introduction de l'avocat entrepris durant le 2me Plan ayant donné des résultats luants, on se propose d'entreprendre dès maintenant le développement de cette culture.

La culture de l'avocatier sera associée à celle de l'ananas pour permettre aux cultivateurs lectuer en Casamance une double récolte.

Objectifs :

40 hectares de plantations en 1973, correspondant presque aux superficies consacrées à anas.

Coût de l'opération : 11 millions de frs sur le 3me Plan.

F. — OPERATION LIMETTIER

Cette opération prévue au 2me Plan n'a connu pratiquement aucune réalisation. Le limettier citronnier du pays est planté en Casamance par pied isolé (quelques plants par famille), ce ne permet pas d'exploiter sa production de façon industrielle.

Le citron est sur le plan industriel intéressant à deux titres :

— par son jus

— par l'essence de son péricarpe qui s'utilise en parfumerie et en confiserie.

Objectifs :

L'opération prévue consiste à organiser la production du citron, afin de procurer, dans les es favorables, un supplément de revenu non négligeable au paysan, elle portera sur 3.600 à 00 arbres.

Dès la 5me année, cette plantation donnera les premiers fruits, et une production de 400 nes peut être escomptée. La pleine production ne se situera que vers la 10me année.

Coût :

Le coût de l'opération, encadrement compris, est de 7,7 millions de francs sur le 3ème Plan.

G. — OPERATION COLATIER

Au cours du 2me Plan, la colateraie de la Basse Casamance a été inventoriée et les arbres bons producteurs, à partir desquels se fera la multiplication végétative, ont été repérés.

Objectifs :

Produire en pépinière 3.600 à 4.000 plants greffés.

Ces plants seront ensuite placés à titre onéreux auprès des producteurs.

Le coût de l'opération est de 7,2 millions de francs.

Il convient de rappeler que le Sénégal importe 20.000 tonnes de cola par an pour une valeur de 1 milliard de francs. L'exploitation des possibilités de la Basse Casamance permettra une réduction sensible de ces importations.

H. — CREATION D'UN CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION EN ARBORICULTURE FRUITIERE

Le développement de la production fruitière au Sénégal ne peut se réaliser sans l'organisation d'un programme de recherches rationnel.

Un centre de recherche et d'expérimentation en matière fruitière sera installé dans le Sine Saloum à Keur Malamine.

Ce centre permettra d'appuyer toutes les actions menées pour la promotion de l'arboriculture fruitière et assurera la formation d'agents spécialisés.

Coût de réalisation au 3ème Plan 316,8 millions.

La création de ce centre, ainsi que celle du centre d'expérimentation en cultures maraîchères mentionnée précédemment, sera envisagée dans le cadre d'un Institut National de Recherches Agronomiques (voir chapitre « Etudes et Recherches »).

RECAPITULATION DES ACTIONS CULTURES FRUITIERES

CALENDRIER D'INVESTISSEMENT

(en millions de Francs CFA)

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Banane :	404	15	164	108	117
Ananas :	88	—	57,9	20	10,1
Manguiers :	11	—	2,8	3,3	4,9
Agrumes :	6,6	—	3,6	1,4	1,6
Avocatier :	11	—	3,5	3,6	3,9
Limettier :	7,7	—	3,6	2	2,1
Colatier :	7,2	—	4,2	1,4	1,6
Centre expérimentation :	316,8	—	176,2	70,3	70,3
TOTAL :	852,3	15,0	415,8	210,0	211,5

111.3.9. — ACTIONS PONCTUELLES

A. — INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE

Dans le cadre des objectifs à long terme de l'économie nationale et compte tenu des résul-s acquis par la Recherche agronomique au niveau des unités expérimentales, on se propose cours du 3me Plan, de mettre définitivement au point, par la création d'unités pilotes, des stèmes de production élaborés où l'agriculteur sera transformé en agent économique, grâce un encadrement très rapproché.

Il s'agit dans cette opération de promouvoir, en vraies grandeurs et conditions, des systè-es intensifs de production tenant compte :

— des potentialités naturelles

— des objectifs de développement

— des conditions économiques

— des rentes de situation

— des possibilités des exploitations

partir de références techniques et économiques obtenues en champs d'expérience.

La mise en place de ces unités pilotes (deux unités : 15.000 ha) comprendra plusieurs étapes boutissant à la réalisation d'exploitations modernes associant l'agriculture et l'élevage et ga-antissant aux cultivateurs un revenu appréciable.

Cette opération sera réalisée dans un premier temps au Sine-Saloum, dans les départe-nents de Kaffrine et de Nioro.

Coût : 120,6 millions de francs.

B. — DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA CASAMANCE

Cette opération entreprise depuis 1967 consiste à développer les cultures vivrières, les cé-éales en particulier, grâce à une vulgarisation conduite par un encadrement technique de quali-é. Il s'agit de démontrer qu'il est possible d'accroître et de diversifier la production agricole de la Casamance par une exploitation plus rationnelle de ses ressources grâce à la mise en œuvre de echniques appropriées.

Les parcelles de démonstration seront mises en place dans les sites choisis pour montrer aux cultivateurs les méthodes à mettre en œuvre pour une augmentation des productions :

— dans les cuvettes, grâce à des aménagements rizicoles (maîtrise de l'eau, irrigation, drainage)

— sur le plateau par l'application d'une rotation et d'un assolement adéquats et de tech-niques culturales améliorées pour lutter contre l'érosion (cultures en bandes suivant courbes de niveau).

Il sera également montré aux paysans les bonnes méthodes de gestion d'une exploitation utilisation rationnelle du crédit, de l'équipement et meilleure organisation du travail.

Pour l'encadrement de ce projet, plusieurs cadres sénégalais seront envoyés en stage aux Etats-Unis.

Ce projet bénéficie d'un financement conjoint du budget national et de l'US-AID conformé-ment aux accords n° 685-G 001 du 17-4-1965.

Son coût global est de 964,3 millions de francs dont un reliquat estimé à 490 millions à réaliser sur le 3ème Plan.

C. — REPRISE DE LA SODAICA

Un programme de relance de la SODAICA a été élaboré et porte essentiellement sur la reconversion et l'extension de l'ex-périmètre de la CGOT afin de couvrir la totalité des 40.000 hectares initialement prévus et sur lequel le bloc I d'une superficie de 13.976 hectares a été seul défriché et exploité.

Cette opération relancée nécessite donc des études complémentaires, de nombreux défrichements et des aménagements.

Parallèlement à ces opérations agricoles, seront mises en place des infrastructures industrielles nécessaires à la transformation des produits et également le dispositif de gestion et de commercialisation.

Pour réaliser ces objectifs la SODAICA devra bénéficier de subvention de l'Etat et contracter des prêts bancaires.

Le coût global se monte à 1.575 millions de francs sur la période quadriennale.

D. — MISE EN VALEUR DES TERRES NEUVES

L'épuisement des terres dans les zones nord du bassin arachidier et l'expansion démographique ont déjà entraîné des mouvements migratoires de population en direction des départements de Kaffrine et de Tambacounda. Il importe de canaliser ces mouvements spontanés et d'organiser l'installation des nouveaux pionniers de façon à éviter une exploitation anarchique du sol et la création désordonnée de villages qui se fixeraient au gré de la fantaisie.

Le projet vise donc à l'aménagement d'une vaste zone d'accueil dans les arrondissements de Koungheul et Koupentoun :

aménagement agricole

hydraulique

routes et pistes

bâtiments divers

matériel de production.

Ceci supposant un encadrement approprié et au départ des études.

Le coût global est estimé à **701 millions** poour les 4 années du Plan.

Objectifs :

9 à 10 villages installés

450 à 500 familles de 6 personnes installées

9.000 à 10.000 hectares aménagés dont 3.600 hectares cultivés

Production : arachide, mil, fourrage, coton, production animale

Création de 3.000 emplois agricoles nouveaux par an au cours du 4me Plan.

E. — ANIMATION ET EXPANSION RURALE

Pour soutenir l'ensemble des actions agricoles prévues (y compris certaines actions intéressant les secteurs de l'élevage, de la pêche et des forêts) et faire participer activement et efficacement les populations à la réalisation des objectifs du Plan, les moyens des Centres d'Animation et d'Expansion seront étendus.

Douze (12) CER seront construits au cours du 3ème Plan dans les régions du Sénégal-ental (départements de Tambacounda, Bakel, Kédougou) du Fleuve (départements de Dagana lor, Matam) et Thiès (département de M'Bour).

Coût : 240 millions de francs.

Les services de l'Animation et de l'Expansion participeront à des actions de formation pour prise de conscience et une prise en charge du développement local par les communautés ales :

— promotion de projets régionaux et locaux de développement dont l'initiative revient en totalité aux populations (voir chapitre Projets locaux et régionaux) ;

— mise en place des communautés rurales (application de la loi sur le domaine national, mise en place des terroirs).

III.3.10. — MESURES A PRENDRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

La réalisation des objectifs ainsi fixés pour le 3me Plan suppose la disponibilité de moyens anciers très importants. Mais en même temps que l'on cherchera la mobilisation de ces moyens financement il importe d'accompagner la réalisation des projets de la prise d'un certain nom-e de mesures efficaces permettant une bonne exécution du Plan.

Ces mesures concernent :

La production des semences, le crédit agricole, la commercialisation et la transformation s produits agricoles.

A. — PRODUCTION DES SEMENCES — SERVICE SEMENCIER

Les objectifs de production du 3me Plan sont d'une telle importance que le problème de la oduction de semences ne peut plus se résoudre au niveau des structures traditionnelles. Il est cessaire de prévoir une structure intermédiaire.

D'après les résultats de la recherche agronomique l'emploi de variétés améliorées dans la lture arachidière est susceptible d'apporter un gain moyen de 30 % par rapport aux rendements tenus avec les variétés communes, à condition que la pureté variétale soit voisine de 100 %.

Pour les années à venir, la part des semences sélectionnées doit être accrue et s'étendre toutes les espèces cultivées.

OBJECTIFS DE PRODUCTION DES SEMENCES BASE PURE EN 1972 :

Semence arachide	107.000	tonnes
« riz pluvial	3.000	«
« mil	2.000	«
« sorgho	1.000	«
« maïs	400	«
« niébé	600	«
« coton	635	«
« arachide de bouche	1.700	«

En particulier l'objectif pour l'arachide est de pourvoir toutes les zones de culture en semences sélectionnées de haute pureté variétale : (supérieure à 90 %).

Pour produire ces quantités de semences, la création d'un service de contrôle des semences est indispensable.

Coût du service semencier : 336,8 millions de francs.

B. — RENFORCEMENT DES MOYENS DES SERVICES AGRICOLES ET ENCADREMENT :

(Voir chapitre Ressources humaines et Equipements administratifs).

C. — REAMENAGEMENT DU CREDIT AGRICOLE ET DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION :

La modernisation de l'agriculture ne peut avoir lieu que si l'on permet aux paysans, d'une part, de disposer des biens de production à des conditions satisfaisantes, d'autre part de commercialiser la récolte avec tout le profit possible.

C. 1. — REAMENAGEMENT DU CREDIT

Si l'engrais peut être amorti dans une campagne agricole et, par conséquent, faire l'objet d'un prêt de campagne, le matériel par contre, devrait faire l'objet d'un crédit avec une durée de prêt sensiblement égale à celle de sa durée de vie.

Cet allongement des échéances de remboursement permettrait aux paysans de n'avoir à faire face qu'à des annuités relativement faibles; ce qui les incitera à s'équiper davantage.

Les modalités de mise en œuvre d'un tel système de crédit seront étudiées au cours de la période du 3ème Plan.

C. 2. — CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

La production agricole trouve sa stimulation dans une commercialisation bien organisée. Les résultats rapides obtenus en culture du coton et de l'arachide de bouche en témoignent : Une étude des problèmes de commercialisation dont un des aspects visera particulièrement le paiement immédiat des producteurs, sera entreprise et ses résultats mis en application au cours du 3ème Plan.

L'opération commercialisation après décorticage de l'arachide qui paraît être de nature à améliorer sensiblement le revenu du paysan, sera appliquée pendant deux campagnes afin d'en dresser un bilan objectif : les moyens requis pour mettre en place une telle expérience sont modiques et représentent 6 millions de francs (y compris les salaires).

Les problèmes de la commercialisation du mil, du sorgho, du riz, du maïs, niébés, légumes seront étudiés afin d'établir une réglementation mettant producteur et consommateur à l'abri de certains abus.

D. — TRANSFORMATION INDUSTRIELLE DES PRODUITS AGRICOLES

(pm, cf Industrie)

Une revalorisation locale des produits agricoles sera entreprise, ce qui permettra une intégration plus poussée de l'industrie et de l'agriculture sénégalaise.

C'est dans ce cadre que des complexes agro-industriels seront crées au cours du 3me Plan sur les zones de production, complexes qui favoriseront la création de pôles industriels régionaux.

11.4. — RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE

Le montant global des investissements agricoles est d'environ 33.482 millions de francs CFA.

Le schéma de financement de ce programme est établi comme suit :

— Budget de l'Etat : ..... 5.746,5 millions

— Organismes autonomes : ..... 190,0 «

— Financement privé intérieur : ..... 3.638 «

— Aide extérieure : ..... 23.907,3 «

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des opérations inscrites dans le 3ème Plan et leurs calendriers de réalisation.

RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Calendrier d'exécution

(Investissements en millions de Frs CFA)

ACTIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Productivité arachide-mil :	12.772,0	2.742,0	3.055,0	3.372,0	3.603,0
Culture attelée :	39,0	—	13,0	13,0	13,0
Arachide hâtive :	67,4	19,2	22,7	25,5	—
Arachide de bouche :	327,9	104,6	91,3	66,3	65,7
Maïs :	334,0	7,9	86,8	114,3	125,0
Riziculture (1) :	10.746,0	1.285,0	2.941,0	3.626,0	2.894,0
Canne à sucre :	1.370,0	370,0	350,0	370,0	280,0
Exper. : canne à sucre :	130,0	50,0	40,0	20,0	20,0
Rectification de la Taouey :	700,0	—	700,0	—	—
Coton (1) :	1.274,5	419,6	358,7	296,2	200,0
Cultures maraîchères :	1.072,0	231,0	239,2	404,4	197,4
Niébé :	67,7	—	24,1	19,9	23,7
Cultures fruitières :	852,3	15,0	415,8	210,0	211,5
Intensification agriculture (unités expérimentales) :	120,6	30,1	30,1	30,2	30,2
SODAICA :	1.574,6	446,2	409,7	313,5	405,2
Terres neuves :	701,0	11,0	230,0	230,0	230,0
Service semencier :	336,8	71,0	106,8	79,5	79,5
Décorticage familial :	6,0	3,0	3,0	—	—
Centres d'Expansion Rurale :	240,0	60,0	60,0	60,0	60,0
Fonds de Développement :	750,0	150,0	200,0	200,0	200,0
TOTAL :	33.481,8	6.015,6	9.377,2	9.450,8	8.638,2

(1) Non compris les usines.

AGRICULTURE

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(en millions de Francs CFA)

SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
FINANCEMENT INTERIEUR :	**9.574.5**	**1.372.1**	**2.339.2**	**2.968.3**	**2.894.9**
Budget de l'Etat :	5.746,5	1.262,1	1.709,2	1.548,3	1.226,9
Organismes autonomes :	190,0	110,0	40,0	20,0	20,0
Privé :	3.638,0	—	590,0	1.400,0	1.648,0
AIDE EXTERIEURE :	**23.907.3**	**4.643.5**	**7.038.0**	**6.482.5**	**5.743.3**
Emprunts Etat :	9.935,8	1.849,2	3.134,5	2.716,4	2.235,7
Subventions :	13.971,5	2.794,3	3.903,5	3.766,1	3.507,6
TOTAL :	33.481,8	6.015,6	9.377,2	9.450.8	8.638,2

RECAPITULATION GENERALE DES PREVISIONS DE PRODUCTION AGRICOLE

P : production en tonnes

S : superficies en hectares

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
rachide P :	1.125.000	1.207.000	1.304.000	1.420.000
S :	1.125.000	1.150.000	1.175.000	1.200.000
il P :	600.000	636.000	673.000	700.000
S :	1.050.000	1.060.000	1.085.000	1.100.000
rachide de bouche P :	8.525	13.310	17.630	22.525
S :	6.700	9.600	12.600	15.700
oton P :	13.000	20.000	25.000	30.000
S :	11.200	17.900	23.000	25.000
liébé P :	35.000	39.000	42.000	45.000
S :	100.000	108.000	115.000	120.000
Maïs P :	45.500	46.000	53.000	60.000
S :	50.000	52.500	56.000	60.000
Canne à sucre P :	—	64.000	128.000	175.000
S :	—	1.600	2.400	3.200
Ananas P :	—	200	500	1.600
S :	5	12,5	40	40
Banane P :	1.000	2.200	3.400	4.800
S :	50	110	170	240
Tomate industrielle P :	300	10.680	26.680	32.840
S :	150	534	1.334	1.642
Cultures maraîchères : accroist product.	200	600	1.100	1.750
accroist superficie	20	52	84	120
Riziculture P :	123.000	153.000	191.500	220.000
S :	106.000	119.500	137.000	150.000

112. — L'ELEVAGE ET LES RESSOURCES ANIMALES

112.1. — Le II^{me} Plan — Bilan des réalisations

112.2. — Orientations générales du III^{me} Plan

112.3. — Les actions prévues sur le III^{me} Plan

112.3.1. — Augmentation des productions

A — Actions sur le milieu

B — Actions sur l'animal

C — Autres actions

112.3.2 — Amélioration de l'exploitation des produits

A — Viande

B — Autres productions

C — Equipements frigorifiques

112.3.3. — Sauvegarde de l'existant — Protection sanitaire du bétail

112.3.4. — Infrastructures

112.3.5. — Actions Formation

112.4. — Les investissements dans le secteur Elevage : Récapitulation

112. — L'ELEVAGE

112.1. — LE IIme PLAN — BILAN DES REALISATIONS :

Les objectifs généraux du 2me Plan dans le domaine de l'Elevage poursuivaient trois buts essentiels :

— l'augmentation de la production,

— l'amélioration de l'exploitation,

— la promotion de l'éleveur.

Pour la réalisation de ces objectifs un investissement global de 4.310 millions de Frs CFA avait été prévu dans le Second Plan initial, chiffre ramené à 2.230 millions dans le plan réajusté.

Le financement obtenu se monte à 836 millions soit 37,5 % d'exécution du plan réajusté.

Ce financement a permis quelques réalisations importantes :

— construction et démarrage du Ranch de Doli

— construction et démarrage du Centre de traitement du lait de St-Louis

— mise en place de 9 forages équipés et de 21 forages-puits,

— construction de 23 centres de dressage,

— deuxième tranche du Centre National d'Aviculture.

112.2. — LES ORIENTATIONS GENERALES DU IIIme PLAN :

La politique générale de l'Elevage a pour but d'aboutir :

— à l'amélioration de la condition de l'éleveur et à l'augmentation de son niveau de vie ;

— à la satisfaction des besoins alimentaires d'une population en augmentation croissante;

— à l'exportation d'un maximum de produits de qualité.

Ce programme global vise à :

— sauvegarder le capital existant ;

— augmenter toutes les productions et en créer de nouvelles ;

— améliorer l'exploitation de toutes les ressources.

La réalisation de ce programme implique, après études préalables, de nombreuses actions purement techniques, qui elles mêmes ne sont possibles que grâce à d'autres actions beaucoup plus générales, qui sont menées de front :

— le renforcement de l'infrastructure;

— la formation des cadres nécessaires;

— l'éducation et la sédentarisation des éleveurs et leur groupement en coopératives.

112.3. — LES ACTIONS PREVUES SUR LE TROISIEME PLAN :

112.3.1. — AUGMENTATION DES PRODUCTIONS :

Les actions envisagées à ce titre s'adressent plus spécialement soit au milieu, soit à l'animal et seront classées selon ces critères.

A — ACTIONS SUR LE MILIEU :

A 1. — CONSTITUTION DE RESERVES FOURRAGERES

Dans le cadre du programme de sédentarisation et de promotion des populations pa rales, d'amélioration de l'Elevage en général et de son association à l'agriculture, une action vue de la constitution de réserves fourragères sera entreprise. Cette action se compose des pro suivants :

A 1.1. — OUTILLAGE DE FENAISON :

Une opération fenaison a été entreprise en zone sylvo-pastorale. Les techniques s maintenant mises au point et l'intérêt des populations éveillé. Il est donc prévu d'intensifier t action menée jusque-là à une petite échelle et de l'étendre dans les zônes à vocation sura agricole.

L'opération est basée sur la mise en place de :

— 100 unités de fenaison comprenant chacune autour de la faucheuse tout le mate nécessaire.

— 10 groupes d'ateliers (fer, bois, maçonnerie)

— l'encadrement nécessaire pour la formation des éleveurs.

Sur la base de 200.000 francs l'unité de fenaison et 1.000.000 francs le groupe d'atel les dépenses s'élèvent à : **36,7 millions en quatre ans.**

A.1.2. — CULTURES FOURRAGERES ET ENSILAGE

Parallèlement à « l'opération fenaison », une action ensilage est menée depuis 1967. E consiste en la mise en réserve de fourrage vert cultivé et concerne plus particulièrement zônes à pluviométrie importante, celles où se diffuse la culture attelée, celles où seront implan les centres de collecte de lait ou des stations d'embouche.

Il est prévu :

— la multiplication de champs de culture ;

— la production des semences nécessaires ;

— la construction de 60 silos de démonstration, un dans chaque centre de dressage d bœufs, les autres dans des C.E.R., toutes les régions du Sénégal étant intéressées.

Compte tenu du prix de 150.000 francs par silo et de 750.000 francs par an pour la produ tion des semences les dépenses s'élèvent à **13 millions.**

A.1.3. — UTILISATION DES SOUS PRODUITS :

Pour étudier les meilleures méthodes d'utilisation des sous-produits de l'élevage une étab expérimentale est prévue à Makhana et des essais importants seront menés avec le Laborato (Valorisation du cheptel par une alimentation rationnelle — (cf. chapitre Recherche).

A.2. — HYDRAULIQUE PASTORALE :

Dès avant le 2me Plan un programme global a été élaboré pour l'équipement en point d'eau de la zône pastorale. Une tranche de travaux est inscrite à chaque plan et pour le 3me Pla s'y ajoute la remise en état des forages existants. En effet, beaucoup de ceux-ci ont maintena plus de quinze ans, et un réinvestissement est indispensable pour éviter leur mise hors usage.

La remise en état touche tous les forages et la création concerne de nouveaux points d'eau les régions du Fleuve, de Diourbel, du Sine-Saloum et du Sénégal Oriental. Le type d'ouvrage tenu est le forage con're-puits qui, s'il exige un investissement plus élevé, peut être exploité ou à très peu de frais de fonctionnement.

45 points d'eau sont prévus, dont le prix de revient varie selon la profondeur de la nappe 0 à 15 millions de francs, ce qui avec 250 millions de francs pour la remise en état des 60 ges pastoraux existants, entraîne des dépenses totales de **725 millions** sur la période quaennale.

A.3. — ASSAINISSEMENT DES NIAYES :

Les Niayes, région privilégiée pour l'élevage et l'agriculture, ne peuvent être mises en ur sans une opération préalable d'éradication des glossines, insectes vecteurs de la maladie sommeil de l'homme et des trypanosomiases animales.

L'assainissement des Niayes consiste en une pulvérisation d'insecticide chaque année pen- 3 ans en fin de saison sèche. Il portera sur 66 km de galeries dans les Niayes du Cap-Vert e Thiès.

B — ACTION SUR L'ANIMAL :

B.1. — EQUINS — ASINS :

Pour les chevaux, il s'agit de continuer l'amélioration du cheval de course et surtout d'obr par croisement et insémination artificielle des animaux aptes au trait de façon à contribuer couverture des immenses besoins de traction.

Pour les ânes, il est simplement prévu d'organiser leur commerce entre les zônes où ils sont excès et peu utilisés, et d'autres où, au contraire, ils sont très demandés.

B.2. — PORCHERIES :

L'action préconisée vise à la distribution de reproducteurs sélectionnés provenant de notre cherie de multiplication, à l'importation périodique de quelques reproducteurs pour éviter la sanguinité et à la construction d'une porcherie de finition où les animaux provenant de porries rurales séjourneraient quelques jours pour améliorer leur qualité bouchère. La réalisation porcheries rurales est laissée à la diligence des régions.

Les dépenses prévues à ce titre s'élèvent à **16 millions de Frs CFA.**

B. 3. — AVICULTURE :

Par suite de la saturation du marché de l'œuf, le but recherché sera la production de nde. L'action consistera en la distribution dans les villages de coqs améliorateurs dont les oduits en restant suffisamment robustes donneront dès la première génération un important dement en viande. L'écoulement de cette viande sera facile, une partie étant commercialisée les marchés locaux tandis que Dakar absorbera les surplus sous forme de poulets «fermiers».

Les coquelets distribués seront des Sussex ou Rhode-Island nés au C.N.A. (Centre National Aviculture) et élevés en régions jusqu'à 3 ou 4 mois. Les investissements à prévoir ne concernt qu'un renforcement de l'infrastructure existante. Total : **11 millions de Frs CFA.**

B. 4. — APICULTURE :

Grâce aux résultats acquis dans ce domaine, il n'y a plus de problème technique pou production de miel.

Le programme à exécuter comporte maintenant :

— la formation des hommes (apiculteurs et encadreurs),

— la commercialisation du miel ;

— l'abaissement du prix de revient du matériel ;

— la production de miel en fonction des possibilités de commercialisation.

Pour ce faire, il est prévu la mise en place de 8 centres de démonstration-formation e création de coopératives d'apiculteurs qui démarreront grâce à des prêts à moyen terme (env 30 millions nécessaires) de la BNDS.

Les dépenses à prévoir pour les centres et les essais sont de **13 millions de Frs CFA.**

B.5. — DIFFUSION DE GENITEURS BOVINS ET CAPRINS :

Cette opération consiste à diffuser en milieu pastoral et par le truchement des coopéra des géniteurs sélectionnés : Zébus, Gobras, Red Sindhi, Sahiwal, Guzera et caprins de la Rousse de Maradi. La diffusion commencée dès le 2ème Plan va prendre un rythme plus ra et on envisage au 3me Plan la distribution d'une centaine de géniteurs bovins capables de do dans les quatre ans environ 4.000 produits améliorés et le placement de 60boucs et 45 chè Maradi pur.

Les dépenses consisteront en matériel de distribution et renouvellement d'une partie géniteurs caprins de Dahra pour éviter la consanguinité. Afin que l'opération démarre norm ment, tous les crédits doivent être en place dès la première année : soit **7,3 millions de Frs C**

C — AUTRES ACTIONS :

C.1. — ACTION PROMOTION DE L'ELEVEUR :

Ce projet consiste à mettre sur pied 2 équipes mobiles dotées de moyens audiovis appropriés pour la vulgarisation sur le terrain des techniques et des connaissances acquise matière d'élevage :

— culture et constitution de réserves de fourrages

— méthodes d'ensilage,

— diffusion de géniteurs sélectionnés

— amélioration de la santé animale.

Cette opération intéresse l'ensemble du territoire, elle fera appel à un personnel spécial déjà en place.

Coût de l'opération : **7,6 millions** (véhicules, et matériel audiovisuel).

C.2. — ACTION EN ZONE SYLVO-PASTORALE

Il s'agit d'une action intégrée visant à l'équipement complet d'une zône non équipée est prévu des installations à caractère technique, économique ou social. L'ensemble de ces inst lations dont certaines devraient être faites même en l'absence d'un projet intégré s'élève à millions.

112.3.2. — AMELIORATION DE L'EXPLOITATION DES PRODUITS :

A — VIANDE :

A.1. — MARCHE DE BETAIL :

Dans le cadre de la commercialisation du bétail, seront mis en place les infrastructures et équipements permettant de grouper les animaux, de les trier, et de les héberger en attendant distribution dans les circuits commerciaux.

Il s'agit :

— **de centres primaires,** desservant le circuit Ferlo et le circuit Fleuve et composés chacun d'un parc à 4 enclos et d'un hangar aménagé :

40 centres au total : Ferlo 19 ; Fleuve 21.

— **de relais de groupage** composés d'un parc à 6 enclos et d'un hangar aménagé avec logement :

3 relais à Dahra, Gassane et Keur Momar Sarr.

— **de grands centres de commercialisation** composés d'un parc à 6 enclos et d'un hangar aménagé avec logement :

à M'Backé et à Louga.

— **de stations d'attente et de retrempe** équipées d'une concession et de parcelles clôturées :

à Dakar — Thiès — Kaolack et St-Louis.

— **de structures d'accueil des principaux centres consommateurs** équipées d'un parc à 6 enclos et d'un hangar aménagé :

à Dakar — Kaolack — St-Louis,

à Thiès — Diourbel — Louga.

Le coût global de ces marchés de bétail se monte à 269,75 millions de Frs CFA.

A.2. — RANCH DE DOLI :

Le Ranch de Doli s'insère dans un ensemble d'opérations qui partent de la production de tail avec ses problèmes nutritionnels et zootechniques (pâturages, hydraulique pastorale, amé-ration des espèces) socio-économiques (promotion de l'éleveur, mouvement coopératif) pour outir à l'exploitation et à la commercialisation du bétail (approvisionnement des marchés, ré-lation des prix et de la qualité, organisation des débouchés etc...).

Placé à mi-chemin de la production extensive du bétail et des besoins en viande de la opulation, il est destiné à exercer une influence sur le développement coopératif des éleveurs sur évolution des populations pastorales et la normalisation du marché de la viande.

— 80.000 hectares clôturés, situés dans la zône sylvo-pastorale supporteront 10.000 bovins is à l'embouche.

Le financement du Ranch de Doli a été assuré, en totalité, par le Budget National soit 300 illions, sur le 2me Plan.

Sur le 3me Plan, il est prévu un programme d'extension du réseau hydraulique et des clôtu-es, ainsi qu'un complément d'équipements, coûtant **86,4 millions de Frs CFA.**

A.3. — FERMES D'EMBOUCHE INDUSTRIELLE :

Deux projets vont être réalisés. L'un dans la région du Cap-Vert relevant de l'initiative d secteur privé, l'autre dans la région du Fleuve qui est un projet public.

Ceux-ci, ont pour but l'engraissement du bétail en stabulation, à partir de rations équil brées produites dans des silos spéciaux permettant un gain de poids maximum dans un minimu de temps (environ 1 k/jour).

Le Laboratoire National d'Elevage procède actuellement aux expérimentations concerna le comportement des races bovines sénégalaises vis-à-vis de ce mode d'engraissement.

La Ferme du Cap-Vert d'une capacité de traitement de 10.000 bovins/an fonctionnera auta que possible en harmonie avec le Ranch de Doli, (préembouche) et la Ferme du Fleuve se orientée vers des méthodes d'engraissement avec utilisation de sous-produits agricoles locaux des cultures de décrue. La ferme du Fleuve aura un caractère pilote permettant de dégager d observations intéressantes pour l'avenir. Elles seront limitées à une capacité annuelle de 1.5 têtes au départ.

Les investissements prévus sont :

— Pour la Ferme du Cap-Vert : 120 millions et 50 millions de fonds de démarrage.

— Pour la Ferme du Fleuve : 55 millions **et 20 millions de démarrage.**

A.4. — QUAIS D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DU BETAIL

L'organisation de moyens de transports modernes, par le rail, comporte l'installation **quais d'embarquement** du bétail dans les zônes pastorales : M'Backé, Dahra, Louga, Bala, Kidi Koumpentoun, Koussanar, Goudiry, Tambacounda, Linguère, Thiamène, et de **quais de débarqu ment** sur les lieux de commercialisation et de consommation : Dakar, Thiès, Kaolack, Diourb

L'installation de ces ouvrages comporte un parc d'attente, un couloir de forçage et un qu d'embarquement. Une voie de raccordement est nécessaire pour Dakar et Thiès.

Le coût de chaque quai d'embarquement est fixé à 1 million soit, au total 11 millions s le 3me Plan.

Le coût du quai de débarquement de Dakar est évalué à 24 millions, celui des quais Thiès et Kaolack à 14 millions et celui de Diourbel à 6 millions.

A.5. — COMPLEXES REGIONAUX D'ABATTAGE :

L'organisation de la commercialisation de la viande nécessite la création d'abattoirs m dernes à St-Louis, Thiès, Louga et Diourbel, pour la satisfaction des besoins des grands cent consommateurs. Ces établissements doivent être pourvus de moyens frigorifiques pour le tra ment et la conservation des viandes, en vue de leur transport éventuel. Ces abattoirs, situés bordure des zônes de production doivent la stimuler, réduire le prix de revient de la viande, as rer des manipulations hygiéniques, et permettre un meilleur traitement des sous-produits, les cu et peaux, en particulier.

Deux complexes d'abattage (St-Louis et Thiès) sont déjà assurés de leur financement FED : 100 millions. Leur réalisation s'affectuera durant les deux premières années du 3me Pl Les deux abattoirs auront une capacité de 2.000 tonnes et des moyens de réfrigération de tonnes.

Les abattoirs de Diourbel et Louga, d'un coût de 80 millions, auront une capacité de 2. tonnes et des installations frigorifiques pour une réfrigération et un entreposage de 5 tonnes.

Coût global de l'opération : **180 millions de Frs CFA.**

A.6. — COMPLEXE D'ABATTAGE ET DE TRAITEMENT DES VIANDES ET SOUS-PRODUITS DE DAKAR :

Sous ce titre sont groupés 6 projets visant à faire de l'actuel abattoir de Dakar, un complexe intervenant dans le circuit commercial des viandes depuis l'animal vivant jusqu'aux produits plus ou moins finis.

Deux de ces projets (conserverie et usine de sous-produits) sont des opérations à caractère industriel (cf chapitre Industrie).

Les autres sont :

— **Modernisation de l'abattage, de l'habillage et du traitement des abats :**

Ce projet consiste à remplacer les procédés artisanaux par des méthodes plus rationnelles confiées à un personnel qualifié (SERAS).

— **Mise en place d'un marché de gros des viandes :**

L'équipement d'une salle de vente en gros évitera les tractations à l'intérieur des chambres froides, pratique préjudiciable au rendement du frigorifique et à l'hygiène.

— **Aménagement du marché aux ovins-caprins :**

Ce marché qui fonctionne sans aucune installation échappe à tout contrôle sanitaire ou autre et traite donc dans des conditions déplorables 150.000 animaux par an pour un montant de l'ordre du demi-milliard. Les quelques aménagements prévus doivent permettre la rationalisation de toutes les opérations.

— **Unité de traitement des cuirs, peaux et phanères :** (pm, incluse dans investissements industriels)

Située dans l'enceinte de l'abattoir elle doit permettre l'amélioration de la collecte, du traitement et du conditionnement donc la valorisation des produits.

Le montant des crédits d'investissement à mettre en œuvre est de **59 millions de Frs CFA.**

Quant aux fonds de roulement nécessaires, qui feront l'objet d'emprunts, ils s'élèvent à 10 millions de Frs CFA.

A.7. — EQUIPEMENT DES MARCHES PUBLICS :

Il a été prévu des chambres froides au niveau des marchés publics dans les équipements frigorifiques du Sénégal (voir ci-dessous) mais il est évident que la mise en place de telles installations nécessite préalablement, soit des réfections, soit des remises en état, soit des aménagements nouveaux, des marchés actuels. Chacun de ceux-ci ayant ses problèmes propres, les installations seront définies par une commission municipale en fonction des produits. Le coût des réfections et aménagements établi pour chacun des marchés concernés comprend les installations frigorifiques mentionnées au chapitre des Equipements frigorifiques du Sénégal.

Les marchés concernés sont : Kermel, Sandaga, Tilène, Gueule-Tapée, Sicap Grand-Dakar.
Coût des aménagements sans installations frigorifiques : 57 millions de Frs CFA.

En dehors de Dakar, les marchés de distribution des grands et moyens centres consommateurs relèvent des régions et des communes concernées par ces problèmes. Dans la mesure où les aménagements de ces marchés seraient effectués, les programmes d'équipements frigorifiques prévus deviendraient applicables.

Les recettes provenant des taxes de marchés doivent permettre l'amortissement de ces installations.

A.8. — ACTION ENGRAISSEMENT DE MOUTONS

Ce projet vise à faire acheter par des coopératives villageoises des moutons qui seront engraissés avant d'être revendus. Cette opération sera rentable pour le producteur.. On peut donc penser qu'elle se développera rapidement et que l'augmentation de l'offre de moutons de qualité arrivera à faire baisser les prix. Il est probable aussi que certains producteurs alléchés par la rentabilité produiront toute l'année des moutons de très bonne qualité faciles à placer sur le marché de Dakar où à l'exportation.

La construction des bergeries en matériaux locaux étant assurée par les coopératives, l'intervention se bornera à fournir aux producteurs des prêts de campagne.

B — AUTRES PRODUCTIONS :

B.1. — ACTIONS LAITIERES :

Il s'agit de promouvoir le développement de notre économie laitière par :

— la création d'étables laitières à proximité des villes de Dakar et St-Louis. Elles permettront l'acclimatation de races laitières européennes et auront également un but didactique (travaux pratiques de l'Institut Vétérinaire et du Centre de formation des préposés au contrôle laitier).

— la construction d'usines de traitement de lait desservies par des postes de collecte : organisation de la collecte et de la commercialisation du lait au niveau des zones de production.

— la formation de cadres susceptibles d'asseoir la politique laitière.

Coût global du projet : 352,6 millions dont :

1°) **Etables laitières :**

— Sangalkam : ..... 30 millions de Frs

— Makhana : ..... 30 millions de Frs

2°) Complexes laitiers (p.m. il s'agit ici de projets à caractère industriel, repris dans le chapitre Industrie).

— Kaolack : ..... 74 millions de Frs
Capacité de traitement : 5.000 l/jour

— Thiès : ..... 96 millions de Frs
Capacité de traitement : 5.000 l/jour

— Dahra : ..... 120 millions de Frs
Capacité de traitement : 10.000 l/jour.

3°) — **Préparation du milieu-soutien au ramassage :**
Equipement coût : ..... 2,6 millions

4°) — **Centre de formation des préposés au** contrôle laitier (p.m. projet Enseignement Technique Formation Professionnelle).

Une école laitière régionale (pays francophones d'Afrique de l'Ouest) implantée à St-Louis est à l'étude avec la participation de la FAO et du Gouvernement Danois.

Un équipement complémentaire pour laboratoire est cependant prévu pour un coût de **0,5 million de Frs CFA.**

B.2. — CUIRS, PEAUX ET PHANERES :

(p.m. inclus dans le chapitre Industrie).

La qualité déplorable des cuirs et peaux sénégalais, la mauvaise exploitation commerciale, ustrielle et artisanale commandent d'établir un programme comportant :

1°/ — **Des équipements** permettant la collecte le traitement et le conditionnement des cuirs peaux dans chaque région : séchoirs — magasins — cuves d'arsenicage.

Au chef-lieu de la région un centre principal dessert des centres secondaires .

— **Thiès :** 1 centre principal — 7 centres secondaires

— **Sine-Saloum :** 1 centre principal — 7 centres secondaires

— **Diourbel :** 1 centre principal — 5 centres secondaires

— **Fleuve** : 1 centre principal à St-Louis — 5 centres secondaires

— **Sénégal-Oriental :** 1 centre principal à Tamba — 5 centres secondaires

— **Casamance :** 1 centre principal à Ziguinchor — 2 centres secondaires.

Ces équipements permettront une amélioration notable de la qualité entraînant une augmentation de 20 % à la production et de 25 % à l'exportation.

Coût global : 22 millions.

Fonds de roulement : 40 millions.

2°/ — **Des établissements** permettant de traiter les cuirs et peaux et les phanères (cornes nglons).

a) — **une tannerie-mégisserie à Thiès** permettant des tannages végétaux ou chimiques.

Ces installations comportent un atelier de rivière, un atelier de tannage, un atelier de corroyage, un atelier de finissage.

120.000 peaux d'ovins pourraient y être traitées permettant la création de 26 emplois nouveaux.

Les fabrications envisagées sont : moutons et chèvres façon daim — vêtements — maroquinerie — cuir d'ameublement, tapis de prière.

Coût prévu :

Atelier de rivière et de tannage : ..... 26 millions

Atelier de corroyage et finissage : ..... 14 millions

TOTAL : ..... 40 millions

(Non compris 25 millions de fonds de roulement).

b) — **une manufacture d'objets en corne :** production de plaques de corne par déroulage; 80.000 plaques seraient produites par an et 8 emplois nouveaux créés.

Une étude de marché pourrait permettre de créer **une manufacture de peignes.**

Investissements envisagés (financement privé).

1. — manufacture des plaques de corne : 8 millions

2. — manufacture de peignes : ..... 20 millions

Coût total opération cuirs — peaux et phanères : 135 millions de Frs CFA.

B.3. — CENTRES DE DRESSAGE DES BŒUFS DE LABOUR ET PROTECTION SANITAIRE DU BETAIL DE TRAITE

(Action prioritaire commencée pendant le 2me Plan et dont la réalisation se poursuivra pendant le 3ème Plan).

Dans le cadre du programme d'aide à la production (1965-1969) le FED a accepté de financer pour un total de 180 millions :

— la construction (36,8 millions) et le fonctionnement momentané (61,7 millions) de 23 centres de dressage pour bœufs de labour dont 4 en Casamance, 5 dans la région de Diourbel, 1 dans le Fleuve, 3 dans le Sénégal-Oriental, 7 dans le Sine-Saloum et 3 dans la région de Thiès,

— la protection sanitaire de ce cheptel valorisé :

• par l'octroi à chacun des 90 CER d'une dotation en matériel d'intervention vétérinaire (21 millions) et de 5 dotations annuelles de médicaments (25 millions) ;

• par la distribution de compléments minéraux aux animaux dressés (36 millions).

Ce programme a subi des retards considérables. A la fin de la quatrième tranche 1968 exécutée en 68/69 la situation est la suivante:

• Les centres seront construits mais n'auront pas fonctionné. Les 90 CER auront reçu leur matériel vétérinaire et 3 dotations annuelles de médicaments sur 5. Aucun complément minéral n'aura été distribué.

• Les crédits non utilisés à reporter sur le 3me Plan sont de l'ordre de 110 millions qui couvriraient en partie la poursuite de cette opération estimée à **191.176 millions** pendant les quatre années du prochain Plan.

C — EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES (polyvalents)

Relèvent des services du froid toutes les denrées périssables d'origine animale ou végétale destinées à l'alimentation humaine et les produits biologiques thermolabiles.

Ces services sont : la congélation — la réfrigération — l'entreposage sous froid et la fabrication de la glace. Ils doivent permettre les transports à longue distance, l'entreposage à terme plus ou moins long, et éviter les pertes par altération. Ils se placent à tous les échelons, de la production à la consommation. La totalité des installations constitue la **Chaîne du Froid.**

C.1. — ENTREPOT FRIGORIFIQUE DE DAKAR (cf chap. Pêche).

En tête, se place l'Entrepôt Frigorifique du Port de Commerce de Dakar. C'est un établissement à caractère public, et il est polyvalent. D'un intérêt économique majeur, il doit assurer :

— les services de congélation des viandes, poissons, crustacés et divers ;

— les services de réfrigération et d'entreposage sous froid des viandes, poissons, conserves légumes, fruits, œufs et produits laitiers;

— les services de fourniture de glace à une partie de la flotte se livrant à la pêche maritime aux mareyeurs et aux clients divers de Dakar et de l'extérieur ;

— les services exigés d'un port à vocation internationale.

La concentration de ces activités en un seul établissement est un facteur de rentabilité.

Une convention FAC de **18,8 millions** va permettre de mener à bien les études préliminaires relatives à la construction d'un nouvel Entrepôt Frigorifique en remplacement de l'actuel, celui-ci menaçant d'être prochainement hors d'usage.

Le coût estimé pour la construction d'un nouvel entrepôt est de **300 millions.** (financement prévu au titre de la pêche).

C.2. — EQUIPEMENT FRIGORIFIQUE DES CENTRES CONSOMMATEURS :

L'équipement frigorifique des centres consommateurs s'impose, eu égard à l'état des installations actuelles qui sont soit hors service, soit inadaptées aux besoins, soit insuffisantes soit inexistantes.

Il est indispensable de doter les grands centres consommateurs d'établissements destinés à

— offrir en permanence à la consommation des denrées saines,

— éviter les gaspillages par pertes de denrées avariées,

— faciliter le ravitaillement des centres éloignés,

— normaliser les prix.

Sont concernés :

— Dakar avec l'installation de chambres froides sur les marchés de Kermel — Sandaga — Tilène — Gueule-Tapée — Grand-Dakar — Pikine — pour un coût global de **50 millions de francs CFA.**

— Ziguinchor Escale :	5	M
— Ziguinchor Boucotte :	5,5	M
— Thiès :	8	M
— Tambacounda :	7	M
— Dagana :	5	M
— Linguère :	5	M
— Louga :	5	M

Soit un programme de **45 millions** avec les imprévus. Le programme total des équipements en froid des marchés de Dakar et des grands centres est donc de **95 millions.**

Les centres urbains ou petites localités méritent eux aussi, d'être équipés en chambres froides, avec une contribution financière municipale ; ce sont :

— Rufisque :	2,5	millions
— Vélingara :	2	«
— Kolda :	2	«
— Podor :	2	«
— Matam :	3	«
— M'Backé :	3	«
— Kaolack :	3	«
— Saint-Louis Sor :	10	«
— Dakar - Yoff - Consigne frigorifique	8	«
TOTAL :	**35,5**	**millions**

Ces équipements devront être mis en place au cours du 3me Plan au fur et à mesure que leur financement sera assuré.

Le coût global est de **140 millions.**

112.3.3. — SAUVEGARDE DE L'EXISTANT — PROTECTION SANITAIRE DU BETAIL

Pour être efficace, la protection sanitaire du bétail implique :

— une infrastructure du service de l'Elevage aussi complète que possble ; (voir chapitre Equipements des services) ;

— un parc en véhicules de surveillance et d'intervention en bon état de marche et en quantité suffisante (idem),

— des moyens spéciaux pour mener à bien des opérations particulières de prophylaxie médicale.

MOYENS SPECIAUX POUR OPERATIONS PARTICULIERES DE PROPHYLAXIE MEDICALES

1° — **Campagne de lutte antiparasitaire en Casamance :**

Les parasitismes de tous ordres font payer chaque année un lourd tribut au cheptel. Ils sont responsables d'une mortalité très élevée chez les jeunes, empêchent une croissance normale des animaux et les rendent plus sensibles aux diverses maladies contagieuses.

Les effets des divers parasitismes internes sont particulièrement sévères en Casamance du fait des caractéristiques géographiques et climatiques de cette région.

Cette campagne serait axée sur la lutte contre :

— la distomatose : ..... 60.000 bovins en Basse Casamance

— les nématodes : ..... 300.000 bovins et 200.000 petits ruminants dans toute la Casamance,

— la thélaziose : ..... 300.000 bovins dans toute la Casamance.

Etalée sur 3 ans, elle comporterait 2 campagnes annuelles de déparasitage de 2 mois et demi chacune avant et après l'hivernage et nécessiterait l'intervention de 12 équipes dotées de matériel, de médicaments et de moyens de déplacement. **Coût estimé : 198.730.000 francs CFA.**

2° — **Projet de dépôts de médicaments au niveau des coopératives :**

Le Service de l'Elevage n'aura jamais la possibilité de disposer de crédits suffisants pour l'achat des médicaments nécessaires à la protection sanitaire du bétail.

La gratuité des interventions devra se limiter aux actions de masse obligatoires contre les grandes épizooties.

Comme d'autre part les éleveurs ont prouvé récemment qu'ils étaient disposés à acheter des médicaments d'efficacité certaine, il est prévu de mettre progressivement à leur disposition à titre onéreux une première gamme de médicaments actifs contre :

— les trypanosomiases animales,
— les maladies parasitaires internes et externes,
— les carences minérales.

Ces dépôts seraient implantés au niveau des coopératives (5 pendant chaque année du prochain plan) qui recevraient **un prêt de 2 millions de francs CFA.**

112.3.4. — INFRASTRUCTURES :

Les infrastructures suivantes sont prévues en plus des dépôts de médicaments à réaliser dans le cadre de la protection sanitaire du bétail :

A — CENTRE ZOOTECHNIQUE DE KOLDA : COMPLEMENT D'INFRASTRUCTURE :

Le Centre Zootechnique de Kolda, inscrit au 2me Plan, va être réalisé en 1969 sur crédits ED. Cet organisme avant de donner son accord, a demandé des réductions du projet initial ortant sur les bâtiments et a laissé à la charge du Sénégal la fourniture du terrain, des animaux de l'équipement de l'atelier.

Le terrain étant déjà propriété de l'Etat, le projet actuel comporte : l'achat des animaux, le ompléement d'équipement et la construction de 2 logements pour cadres supérieurs.

Coût : les dépenses prévues se montent à 16 millions de Frs CFA.

B — CENTRE ZOOTECHNIQUE DE DAHRA

B.1. — REMPLACEMENT DU MATERIEL

Le Centre Zootechnique de Dahra, construit en 1950, a reçu presque tout son équipeent avant 1960. Une grande partie de cet équipement agricole ou technique est donc très usagée u hors d'usage et son remplacement s'impose pour que le Centre puisse poursuivre son activité.

D'autre part, l'introduction de nouvelles races, les essais de sélection et de croisements, la auvegarde du pâturage rendent indispensable le morcellement d'une partie de la grande conession.

Le coût de renouvellement du matériel s'élève à 14,5 millions. Les travaux de clôture et 'adduction d'eau dans de nouvelles parcelles sont prévus pour 35 millions dans les investissements Recherche ».

B.2. — CENTRE D'HEBERGEMENT :

Ce projet concerne la construction de locaux devant permettre l'hébergement de stagiaires ou missionnaires (élèves, étudiants et chercheurs). Le coût est de 16 millions de Frs CFA y compris le mobilier et l'équipement.

112.3.5. — ACTIONS FORMATION (p.m.)

(Incluse dans chapitre Education ; Enseignement Technique et Formation Professionnelle).

A — FORMATION DES CADRES :

Pour la formation des cadres du secteur Elevage, il existe une école : Ecole des Agents Techniques et Infirmiers de l'Elevage à St-Louis.

Il est prévu dans cette école les équipements suivants :

— un réfectoire,

— un centre d'hébergement pour élèves étrangers.

B — FORMATION PROFESSIONNELLE :

Il s'agit d'organiser des cours théoriques et pratiques pour la formation des professionnels des métiers de la viande. Le projet comporte un cours de perfectionnement destiné à améliorer la pratique professionnelle des diverses catégories de personnel des abattoirs et un cours de formation pour les métiers de la viande.

Ceci en vue de doter les structures de transformation et de commercialisation projetées, d'un personnel qualifié.

112.4. — RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR ELEVAGE :

Le montant global des investissements dans le secteur Elevage est de 2.543 millions de francs CFA, sans compter les projets à caractère industriel (traitement des produits de l'élevage) les équipements de service et les équipements relatifs à la formation qui se montent à 623 millions de francs CFA.

Les investissements sont ainsi financés :

Budget de l'Etat :	103	millions Frs CFA
Budgets régionaux et communaux :	55	«
Emprunt intérieur :	32	«
Subv. et emprunt extérieur :	2.353	«

Les tableaux suivants donnent les diverses opérations prévues au cours de la période quadriennale et le calendrier de leur exécution.

ELEVAGE : PROJETS INDUITS

(p.m. inscrits dans secteurs correspondants)

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
PROJETS INDUSTRIELS :					
Conserveries :	pm	—	—	—	—
Usines de cuirs :	19	19	—	—	—
Centres de traitement du lait	292,6	76,6	96	—	120
Cuirs - Peaux - Phanères :	135	65	56	7	7
EQUIPEMENTS DE SERVICE					
Véhicules :	55	10	15	15	15
Travaux complémentaires :	10	2,5	2,5	2,5	2,5
Transformation poste en secteurs...	39	—	14	15	10
Parc à vaccination :	35	—	15	10	10
Centre de quarantaine :	7	—	7	—	—
FORMATION :					
Ecole des Agents techniques : ...	29	—	29	—	—
Professionnels viande :	8	—	8	—	—
TOTAL :	629,6	173,1	242,5	49,5	164,5

INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR ELEVAGE

CALENDRIER DE REALISATION

Valeurs en millions de Frs CFA

OPERATIONS	Coût global 3ème Plan	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Fenaison :	36,7	11,1	8,3	9,3	8,0
Cultures fourragères, ensillage :	13,0	—	4,7	3,8	4,5
Equins - Asins :	10,4	2,6	2,6	2,6	2,6
Porcins :	16,0	3,0	8,0	5,0	—
Aviculture :	11,0	6,5	1,5	0,5	2,5
Apiculture :	32,0	—	12,0	8,0	12,0
Diffusion de géniteurs :	7,3	7,3	—	—	—
Promotion éleveur :	11,2	—	8,8	1,2	1,2
Zone sylvo pastoral (Gallayel)	79,0	—	40,0	39,0	—
Marchés de bétail :	270,0	—	213,0	57,0	—
Ranch de Doli :	86,4	59,4	13,0	14,0	—
Ferme embouche Cap-Vert :	170,0	120,0	50,0	—	—
Ferme pilote Fleuve :	75,0	—	55,0	20,0	—
Quais embarquement et débarquem.	55,0	—	30,0	17,0	8,0
Complexes régionaux d'abattage	180,0	50,0	50,0	40,0	40,0
Modernisation abattage :	20,0	4,5	15,5	—	—
Aménagement marché ovins caprins	10,0	10,0	—	—	—
Marchés gros de la viande :	20,0	20,0	—	—	—
Marchés publics :	57,0	24,0	33,0	—	—
Engraissement moutons :	10,0	1,0	2,0	3,0	4,0
Equipement frigo des centres :	140,0	50,0	45,0	45,0	—
Etables laitières :	60,0	30,0	—	30,0	—
Centres de dressage de bœufs :	191,2	42,6	52,9	47,9	47,8
Lutte antiparasitaire Casa	198,7	—	72,1	63,1	63,5
Assainissement Niayes :	10,0	4,7	2,6	2,7	—
Dépôts coopératifs :	2,0	0,5	0,5	0,5	0,5
Centre zootechnique de Kolda :	16,0	14,0	2,0	—	—
Centre zootechnique de Dahra :	14,5	—	14,5	—	—
Centre d'hébergement Dahra :	16,0	—	16,0	—	—
Hydraulique pastorale :	725,0	—	230,0	230,0	265,0
TOTAL :	2.543,4	461,2	983,0	639,6	459,6

ELEVAGE

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(en millions de Francs CFA)

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
FINANCEMENT INTERIEUR :	**190**	**34**	**46**	**86**	24
Etat :	103	31	36	30	6
B R C :	55	2	3	47	3
Emprunts :	32	1	7	9	15
FINANCEMENT EXTERIEUR :	**2.353**	**427**	**937**	**553**	436
Emprunts Etat :	607	109	361	97	40
Subventions :	1.576	198	526	456	396
Privé :	**170**	120	50	—	
TOTAL :	**2.543**	**461**	**983**	**639**	460

13. — LA PECHE

13.1. — Objectifs et bilan des réalisations du IIme Plan

A — Actions d'équipements

B — Actions d'encadrement et de prospection

13.2. — Orientations générales du IIIme Plan

13.3. — Les objectifs et le programme prévus au IIIme Plan dans le secteur de la pêche maritime

113.3.1. — Actions en faveur de la pêche artisanale

A — Les objectifs

B — Les opérations prévues

113.3.2. — La pêche industrielle

A — Objectifs de production

B — Programme prévu au cours du IIIme Plan

113.3.3. — Actions générales d'équipement pour la pêche

113.4. — Exploitation des eaux continentales

113.5. — Récapitulation des investissements prévus

3. — LA PECHE MARITIME ET CONTINENTALE

1. — OBJECTIFS ET BILAN DES REALISATIONS DU IIme PLAN :

L'objectif du Second Plan en matière de pêche était double :

— accroître la production par une prospection méthodique des diverses possibilités de pêche, d'équipement, de transformation et de consommation,

— intensifier les efforts de prospection en vue d'une évaluation des chances d'implantation d'une flotte moderne.

Les projets réalisés au cours du plan ont tous été inspirés par ces idées.

A — ACTIONS D'EQUIPEMENT :

A.1. — MOTORISATION DES PIROGUES :

L'opération motorisation des pirogues débutée en 1955 avec participation de l'Etat sous la ne d'une subvention de 25 % a gagné rapidement du terrain. Au cours du 2me Plan l'Etat a pendu les subventions à l'achat mais a consenti par contre l'exonération des droits de douane l'importation des moteurs ce qui représente une subvention de 35 %.

A.2. — CONSTRUCTION DES CORDIERS SOUMBEDIOUNE

L'opération entreprise au cours du premier Plan a été poursuivie au cours du 2me Plan.

Deux coopératives de charpentiers de marine ont été créées et équipées et ont construit cours du 2me Plan onze navires.

Le programme fixé initialement à 37 unités à la fin du 2me Plan n'a pu être réalisé en on d'une médiocre organisation du crédit et de retards dans les remboursements de dettes ers la BNDS.

L'opération « cordiers » est un élément important pour le ravitaillement des populations de ar en poissons frais, elle doit être poursuivie et amplifiée.

A.3. — MISE EN PLACE DE STRUCTURES POUR LA TRANSFORMATION ARTISANALE DU POISSON :

— claies de séchage,

— aires du guedj,

— ateliers de métorah.

Ces projets ont été réalisés dans la proportion de 40 %, les ateliers de métorah de Casance, objets d'un financement du FED sont en voie de réalisation.

A.4. — ACQUISITION DE L'ARMEMENT :

— Le programme SOSAP a été réalisé par l'achat de cinq navires thoniers congélateurs qui t d'excellents résultats.

— Le programme chalutier n'a pas été réalisé faute de crédits.

— Le programme sardinier n'a pas été exécuté.

B — ACTIONS D'ENCADREMENT ET DE PROSPECTION

B.1. — ECOLE DES AGENTS TECHNIQUES :

Réalisation effectuée et terminée en 1968.

Le programme de formation définitivement adopté permettra une sortie progressive d'age qualifiés.

B.2. — PROSPECTION DES POSSIBILITES DE PECHE :

Menés par le Laboratoire de l'Océanographie de Thiaroye, les travaux de prospection permis de découvrir un stock important de crevettes le long des côtes nord et sud du pays. stock de crevettes a attiré par la suite un nombre considérable de navires dans notre pays.

113.2. — LES ORIENTATIONS GENERALES DU IIIme PLAN :

Les réalisations prévues au 3me Plan quadriennal se fondent sur une politique d'ensem qui se propose, en 4 ans, d'asseoir les structures modernes à partir desquelles l'économie ma time sénégalaise pourra s'accroître et prospérer.

Elles englobent l'ensemble des branches d'activités de la pêche qui sont, extrêmem diversifiées. Trois séries d'actions ont été projetées.

— Actions d'ensemble en faveur de l'organisation de l'équipement et de l'encadrement p une réelle promotion de la pêche artisanale.

— Actions en faveur de l'implantation d'un équipement d'ensemble susceptible d'ass les structures de base d'une économie maritime moderne.

— Actions particulières qui visent à développer des secteurs spécifiques et qui en r des possibilités qu'elles offrent peuvent concourrir au développement général de la pêche.

113.3. — LES OBJECTIFS ET LE PROGRAMME PREVUS AU IIIme PLAN :

113.3.1. — ACTIONS EN FAVEUR DE LA PECHE ARTISANALE

A — OBJECTIFS :

La pêche artisanale est représentée par deux séries d'armement :

— la pêche piroguière,

— la pêche cordière.

— La pêche piroguière est représentée par 5.077 pirogues dont 3.218 motorisées (soit 63 de motorisation).

En 1968 le tonnage global des mises à terre de cet armement représentait 107.400 tonn dont 83.000 tonnes commercialisées sous forme de poissons frais.

— La pêche cordière est une amélioration de la pêche piroguière. Elle utilise les mêm techniques de pêche mais a une plus grande autonomie de route, autonomie conférée par moteur plus puissant et une cale isolée susceptible de conserver de la glace.

Les objectifs du 3me Plan sont ainsi fixés :

— atteindre en fin de Plan 100 % de motorisation des pirogues,

— amener la production à 200.000 tonnes,

— assurer une réorganisation complète des circuits de distribution par la mise en place

• d'un organe de centralisation de distribution et de stockage du poisson sur un lieu am nagé de la capitale (celle-ci ne dispose à l'heure actuelle d'aucun stock, ce qui est anormal po une grande ville).

. d'un réseau de distribution vers l'intérieur du pays s'appuyant sur une politique de mise en place d'installations adéquates sur les marchés publics réguliers,

. d'un réseau routier d'accès aux centres de pêche, reliant ces centres de production aux grandes artères qui desservent le pays (voir chapitre Infrastructure).

— améliorer la qualité et la quantité des produits transformés de la pêche artisanale. Cette production qui est de 10.600 tonnes en 1968 doit arriver à 15.000 tonnes en 1972 ainsi réparties :

. **Salé séché :** la production de 1968 est de 360 tonnes. Une augmentation des possibilités de traitement dans le Nord et à Joal permet de prévoir pour 1972 une production de **550 tonnes.**

. **Le Kéthiakh :** les besoins des populations à l'intérieur de la zone arachidière sont considérables. Une augmentation sensible de la consommation peut être obtenue par une action sur la production.

L'objectif visé dans le 3me Plan est d'arriver à passer des **5.100 tonnes** actuelles à **10.000 tonnes.**

. **Le Métorah :** ce produit fait l'objet d'une exportation importante. Sa production qui est de **500 tonnes** en 1968 doit arriver à **1.200 tonnes** en 1972.

Les divers produits transformés du type Tambadiang, crevettes fumées, huîtres fumées, pagnes ou autres atteindront **3.250 tonnes** en 1972.

B — LES OPERATIONS PREVUES :

Les opérations suivantes sont programmées dans le sous-secteur de la pêche artisanale :

B.1. — MAGASINS DE DEPOT DE MATERIELS :

Installation dans les cinq chefs lieux régionaux de pêche — St-Louis, Dakar, M'Bour-Joal, Kaolack et Ziguinchor — de magasins de vente de moteurs marins et de pièces de rechange qui seront à la disposition de coopératives primaires d'avitaillement **(en voie de constitution).**

Ces magasins pourront satisfaire directement et à un moindre coût les besoins d'équipement et d'entretien des pirogues.

B.2. — DEPOTS DE GLACE :

Installation sur les principaux points de débarquement du poisson, non équipés de fabriques de glace, de dépôts qui seront approvisionnés en glace pour le conditionnement sous froid des produits à leur départ.

Ces dépôts de glace sont des auxiliaires précieux pour les organismes de commercialisation actuellement en voie de constitution et qui regroupent les coopératives de production.

B.3. — INSTALLATION D'ATELIERS DE TRANSFORMATION :

Installation dans les ports piroguiers d'infrastructures permettant le traitement de certaines espèces de poisson ou du surplus de la marée fraîche, pour la préparation des produits définis susceptibles de trouver des débouchés intéressants parmi les marchés traditionnels intérieurs ou extérieurs au Sénégal. Ces ateliers de transformation, véritables cellules de collecte, de promotion et d'assistance technique peuvent constituer des correspondants efficaces pour le Comptoir d'Exportation du Poisson dans son programme d'exportation.

B.4. — EQUIPEMENT DES MARCHES :

Installation sur les marchés publics réguliers des grandes capitales régionales ou départementales de structures d'accueil susceptibles de permettre une commercialisation du poisson dans les meilleures conditions de salubrité et d'hygiène, éléments importants d'une exploitation économique rentable.

B.5. — ROUTES DE LA PECHE : (p.m.)

Création d'axes de dégagement qui, joignant les principaux ports piroguiers aux route nationales permettront de désenclaver ces ports et d'évacuer rapidement les produits débarqué vers l'intérieur du pays. (Cf secteur Infrastructures de Transport et Télécommunication).

B.6. — CREATION D'UN ORGANISME DE CREDIT MARITIME :

La possibilité pour les pêcheurs d'acquérir un équipement moderne dépend essentiellemen de l'existence d'un organisme de crédit.

Le rôle de cet organisme de crédit est de permettre aux pêcheurs d'acquérir moteurs, p rogues, engins de pêche, cordiers etc. Cet organisme interviendra également pour permett l'équipement des coopératives de commercialisation en dépôts de glace, moyens de transpor salles de ventes etc...

Décentralisé à l'échelon régional et s'appuyant sur l'organisation administrative du servic des pêches et des coopératives primaires d'avitaillement, cet organisme peut jouer un rôle eff cace pour le développement de la pêche.

113.3.2. — LA PECHE INDUSTRIELLE

La pêche industrielle ouvre des perspectives intéressantes pour l'économie sénégalaise. Ell débouche sur une industrie de transformation occupant une main-d'œuvre nombreuse. Ainsi im porte-t-il de poursuivre et d'intensifier les actions entreprises dans ce domaine.

A — LES OBJECTIFS DE PRODUCTION :

— Pêche thonière : 25.000 tonnes de mise à terre en 1973 ;

— Pêche chalutière : (crevettes et soles) 5.000 tonnes de mise à terre en 1973 ;

— Sardinelles : 40.000 tonnes en 1973.

B — LE PROGRAMME PREVU AU COURS DU IIIme PLAN :

B.1. — ARMEMENT THONIER :

Augmentation de la flotte de la SOSAP par l'acquisition de dix unités nouvelles qui doiven confirmer cette société dans son rang de première société thonière de la côte atlantique.

B.2. — COMPLEXE SARDINIER :

Création d'un complexe intégré pour l'exportation de la sardinelle et comprenant une flott de pêche attachée à un ensemble frigorifique de traitement, conditionnement et exportation. (4 navires sardiniers existent, 4 autres seront acquis au cours du Plan).

Ce projet est lié aux immenses possibilités de la pêche aux poissons pélagiques, au débou ché potentiel du marché africain ou européen. Il sera précédé d'une étude de marché.

B.3. — NAVIRES CREVETTIERS :

Acquisition d'un groupe de **4 bâtiments** de pêche crevettière modernes, équipés de matérie de triage, conditionnement et congélation à bord. On peut tabler sur une production supplémen taire de 1.500 à 2.000 tonnes.

Ces unités viendraient en complément des navires glaciers actuellement cantonnés dans les eaux territoriales. Elles entreprendraient une pêche systématique des grands fonds, loin des côtes sénégalaises où vit une faune abondante de crevettes de l'espèce Parapanaeus longirostris actuellement pêchée par des navires étrangers.

Cette nouvelle flotte s'intégrerait parfaitement à la SOSAP dont elle constituerait l'embryon de diversification.

B.4. — CARGO FRIGORIFIQUE :

Acquisition d'un navire de transport exploité sur les lignes Sénégal - Côte Occidentale d'Afrique et Sénégal-Europe. L'importance d'un tel navire est marquée par notre programme d'exportation qui comprend :

— dans le sens Sénégal-Côte d'Afrique et retour le transport des sardinelles, chinchards et autres poissons produits au Sénégal et l'acheminement du poisson pêché par les thoniers de la SOSAP qui opèrent dans le Sud,

— dans le sens Sénégal-Europe : transport de thons congelés que la SOSAP doit envisager de commercialiser dès à présent et transport des crevettes, soles ou sardinelles congelées.

113.3.3. — ACTIONS GENERALES D'EQUIPEMENT POUR LA PECHE :

Les mesures d'organisation et d'encadrement de la pêche artisanale africaine par la réalisation de tous les projets mentionnés ci-dessus seraient insuffisantes si elles n'étaient assorties d'une politique d'équipement dont l'objectif est l'implantation de structures capables de constituer les bases d'une pêche industrielle moderne.

Il s'agit de :

— l'implantation de structures portuaires modernes (à St-Louis — Dakar et Ziguinchor) qui permettent l'accueil de navires de haut bord dont les constantes d'exploitation diffèrent fondamentalement de celles d'un armement artisanal qui, quelque soit son équipement est condamné à ne pratiquer qu'une pêche côtière, limitée par la faiblesse de conservation à bord,

— l'acquisition de moyens de protection susceptibles de permettre aux navires attachés au Sénégal d'exploiter les lieux de pêche sans se heurter à une concurrence illégale,

— l'amélioration des conditions de commercialisation et stockage.

Les projets prévus sont :

A — PORT DE PECHE DE SAINT-LOUIS :

Installation sur le site de l'hydro-base de St-Louis d'un port en eau profonde.

Ce port équipé permettra l'accueil d'un grand nombre d'unités qui exploiteraient l'aire atlantique sénégalo-mauritanienne. Les incidences économiques d'une telle implantation sont considérables pour l'économie de la région du Fleuve. (Cf chapitre Infrastructures : Ports et Voies Navigables).

B — PORT DE PECHE DE DAKAR :

Il est prévu dans le port de Dakar la réalisation des projets suivants :

— **Quai de pêche :** il s'agit de construire une portion de quai dans le prolongement du nouveau quai de pêche.

Cette portion permettra de disposer d'un terre-plein qui, voisinant avec les chantiers navals privés assurera aux navires une aire d'entretien.

(Cf chapitre Infrastructure : Ports et Voies Navigables).

— **Entrepôt frigorifique :** la construction d'un entrepôt frigorifique portuaire de grande capacité, orientée vers la production de glaces et le stockage de denrées diverses sera entreprise.

Ce projet intéresse également l'élevage (voir chapitre élevage : Equipements polyvalents).

C — **HALLES CENTRALES :**

Installation à Dakar d'un grand marché de gros susceptible par ses caractéristiques tech ques de permettre un entreposage dans les meilleures conditions du poisson qui ravitaille capitale et d'asseoir les bases d'un commerce qui respecte les principes d'hygiène et de ren bilité.

D — **CRIEE DU PORT :**

Installation dans le Port de Dakar d'une enceinte moderne permettant la commercialisat rationnelle du poisson débarqué par les pêcheurs.

Ce projet vient en complément de l'entrepôt frigorifique du Port de Dakar.

E — **PORT DE PECHE DE ZIGUINCHOR** : COMPLEXE FRIGORIFIQUE

Le port de pêche de Ziguinchor verra l'installation d'un complexe frigorifique qui y perm tra la fixation d'une flotte destinée à l'approvisionnement de l'industrie locale. Ce complexe pour par ailleurs susciter dans cette région la création d'industries nouvelles. Il approvisionnera l navires en glace et permettra l'entreposage des produits de la pêche.

F — **NAVIRE GARDE-PECHE :**

L'acquisition d'un navire garde-côtes rapide, suffisamment équipé assurera la protection littoral sénégalais contre les navires étrangers qui y pêchent clandestinement.

113.4. — EXPLOITATION DES EAUX CONTINENTALES :

Le 3me Plan devra achever l'équipement des coopératives prévues au 2me Plan.

Une meilleure utilisation des produits de la pêche continentale devrait être obtenue en de troisième plan :

— avec l'équipement préconisé,

— avec la mise au point de méthodes de conservation et de traitement du poisson.

La production annuelle piscicole du Fleuve et du Lac de Guiers constitue une importa source de revenu pour les riverains. Les mises à terres ont augmenté régulièrement de 21.0 tonnes en 1963 à 31.000 tonnes en 1966.

Au cours du 3me Plan les efforts tendront à rendre l'activité de la pêche fluviale rentabl

— par l'organisation des pêcheurs en coopératives,

— par la réalisation d'aménagements permettant stockage et conservation du poisson.

L'équipement du Centre de Guiddick en chambre froide et moyens de transports sera m à la disposition des coopérateurs.

Le Service Forestier collaborera avec l'ONCAD pour l'organisation de ces coopératives au quelles des crédits pourraient être octroyés par les organismes d'assistance et de crédit.

Les secteurs forestiers chargés de l'encadrement des coopératives seront équipés en moye de locomotion (véhicules, pinasses pour les brigades de pêche).

— Transformation et conservation des produits de la pêche continentale :

Il s'agit de mettre au point des méthodes améliorées pour la conservation, la transform tion et l'emballage des produits. Ce travail sera confié à un expert en technologie du poiss chargé en même temps de former un homologue sénégalais.

3.5. — RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS PREVUS AU IIIme PLAN DANS LE SECTEUR DE LA PECHE :

Le montant global des investissements prévus est d'environ 4.430 millions (auxquels il convient d'ajouter 70 millions d'équipements de service).

Le financement de ces investissements est prévu comme suit :

Budget de l'Etat :	421	millions Frs CFA
Budgets régionaux et communaux :	27	«
Organismes autonomes :	224	«
Financement privé interne :	110	«
Extérieur :	3.648	«
TOTAL :	**4.430**	«

Le tableau suivant récapitule les coûts des différentes opérations prévues et donne leur calendrier de réalisation.

INVESTISSEMENTS PREVUS DANS LE SOUS-SECTEUR PECHE

CALENDRIER DE REALISATION

Valeur en millions de Frs CFA

	Coût global 3me Plan	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Complexe sardinier :	224,0	10,0	20,0	54,0	140,0
Navires crevettiers :	216,0	—	100,0	58,0	58,0
Armement thonier :	2.850,0	713,0	937,0	600,0	600,0
Cargo frigorifique :	350,0	—	—	350,0	—
Navire garde-pêche :	200,0	200,0	—	—	—
Entrepôt frigo Dakar :	320,0	160,0	160,0	—	—
Magasin de dépôt :	10,0	6,0	4,0	—	—
Dépôt de glace :	2,6	—	2,6	—	—
Port frigo Ziguinchor :	17,0	17,0	—	—	—
Port de Saint-Louis :	p.m.				
Criée du port :	45,0	—	45,0	—	—
Halles centrales :	59,0	40,0	19,0	—	—
Equipement des marchés :	9,7	2,4	3,4	2,5	1,4
Ateliers de transformation :	79,0	12,0	12,0	15,0	40,0
Crédit maritime :	3,4	3,4	—	—	—
Pêche fluviale :	22,0	7,0	6,0	6,0	3,0
Transformation conservation poissons	22,0	—	10,0	6,0	6,0
TOTAL :	4.429,7	1.170,8	1.319,0	1.091,5	848,4

PECHE

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

en millions de Frs CFA

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
FINANCEMENT INTERIEUR :	**782**	**58**	**152**	**260**	**312**
Budget de l'Etat :	421	23	74	153	171
BRC :	27	19	4	3	1
Organismes autonomes :	224	10	20	54	140
Privé :	110	6	54	50	
FINANCEMENT EXTERIEUR :	**3.648**	**1.113**	**1.167**	**832**	**536**
Emprunts Etat :	379	200	179		
Subventions :	263	200	51	6	6
Emprunts organismes autonomes...	3.006	713	937	826	530
TOTAL :	4.430	1.171	1.319	1.092	848

114. — PRODUCTION FORESTIERE ET CONSERVATION DE LA NATURE

111.1. — Orientations générales du IIme Plan et bilan d'exécution

114.1.1. — Orientations générales du IIme Plan

114.1.2. — Bilan d'exécution du IIme Plan

114.2. — Orientations générales du IIIme Plan

114.3. — Actions prévues dans le IIIme Plan

114.3.1. — Le programme sylvicole

114.3.1.1. — Plantation de Teck et Gmélina

114.3.1.2. — Plantation d'Acacia Albida (Cadde)

114.3.1.3. — Reboisement en Anacardium (Darcassou)

114.3.1.4. — Actions populaires de reboisement - Semaines forestières

114.3.1.5. — Fixation des terres littorales — Protection des Niayes

114.3.1.6. — Production de gomme arabique

114.3.2. — Les opérations de production forestière

114.3.2.1. — Mise en valeur des forêts de Casamance

114.3.2.2. — Aménagement de peuplements forestiers naturels

114.3.3. — Défenses contre l'incendie et conservation de la nature

114.3.3.1. — Lutte contre les feux de brousse

114.3.3.2. — Protection du domaine forestier

114.3.3.3. — Aménagement du Parc forestier et zoologique

114.3.3.4. — Réserves d'avifaune et zones d'intérêt cynégétique

114.4. — Récapitulation des investissements

114. — PROTECTION FORESTIERE ET CONSERVATION DE LA NATURE

114.1. — RAPPEL DES ORIENTATIONS GENERALES DU IIme PLAN — BILAN D'EXECUTION

114.1.1. — RAPPEL DES ORIENTATIONS DU IIme PLAN :

Les actions prévues au 2ème Plan de développement revêtaient 3 formes principales :

— actions tendant à développer et rationaliser l'exploitation des eaux intérieures : pêche fluviale,

— actions sylvicoles stricto sensu tendant :

- à rationnaliser dans l'immédiat l'exploitation forestière par la production de combustible, bois de service et éventuellement de bois d'œuvre,
- à enrichir le domaine classé par l'introduction d'espèces forestières exotiques présentant une grande valeur technologique,
- à promouvoir la conservation et la fertilisation des sols.

— actions visant à la protection de la nature et la conservation de la faune.

114.1.2. — BILAN DU IIme PLAN :

Le montant global des investissements prévus dans le 2me Plan réajusté s'élève à 553 millions de Frs CFA pour le domaine forestier.

Au 31 décembre 1968 les crédits débloqués se montaient à 306 millions de francs soit 55 % des prévisions quadriennales.

Les opérations Teck et Gmélina, Semaine Forestière ont eu un niveau de financement satisfaisant, respectivement 75 et 82 % d'exécution au 31 décembre 1968, au détriment des autres opérations prévues, telles que l'entretien des sols et la conservation des espèces.

Du point de vue des réalisations matérielles, on constate une bonne exécution des objectifs pour les plantations :

Plantation Teck et Gmélina :	84 %
Protection des Niayes :	125 %
Caddes :	100 %
Darcassou :	90 %

En ce qui concerne les équipements le niveau de financement est très bas : pêche fluviale 35 %, bâtiments : 50 %, véhicules : 33 %.

114.2. — ORIENTATIONS GENERALES DU IIIme PLAN :

Les orientations générales du troisième Plan sont les suivantes :

— élévation de la valeur d'avenir de nos forêts classées par l'installation de plantations d'espèces à grande production ligneuse et de grande valeur technologique.

Le Sénégal est gros importateur de bois brut (30.000 tonnes par an) et il est nécessaire de promouvoir une politique de reboisement rentable et de mise en place de nouvelles industries du bois ;

— défense et conservation des sols : il est nécessaire, abstraction faite de toutes les techniques modernes d'amélioration des sols (engrais, fongicides...) de prendre des mesures permettant de sauvegarder les terres ;

— exploitation rationnelle du domaine forestier : exploitation des forêts classées et du do maine forestier ; maintien des forêts dans un état normal malgré cette exploitation ;

— sauvegarde de la faune et aménagement de zones d'intérêt cynégétique ;

— formation des cadres moyens et supérieurs répondant aux besoins du service forestie

114.3. — ACTIONS PREVUES DANS LE IIIme PLAN

114.3.1. — LE PROGRAMME SYLVICOLE

114.3.1.1. — PLANTATION DE TECK ET DE GMELINA :

Le Teck et le Gmélina sont des arbres à croissance rapide permettant de disposer à l'âg d'exploitabilité (50 ans pour le teck, à partir de 15 ans pour le gmélina) de forêts homogènes grande productivité.

Le premier plan avait prévu 500 hectares de teck en Basse-Casamance qui ont été réalisé Le deuxième Plan, prévoyait 1.000 hectares (500 de teck et 500 de gmélina).

Cette action est reconduite pour le 3me Plan en Basse-Casamance : dans les forêts de K lounayes, Bayottes et Bissine pour le teck ; Kalounayes et Boutolatte pour le gmélina.

A la fin du 3ème Plan le Sénégal disposera de 2.000 hectares environ de teck dont le re dement à l'âge d'exploitabilité évalué à 150 m3 de sciages par hectare permettra d'atteindre u revenu de 5.250.000 francs CFA à l'hectare.

Le gmélina à 25 - 30 ans donnera un rendement de 50 m3/ha correspondant à un appo de 3.500.000 francs.

Le coût de ces plantations est de 99 millions de francs CFA sur le 3me Plan.

114.3.1.2. — PLANTATION D'ACCACIA ALBIDA (CADDE) :

L'opération de reboisement en cadde destinée à relever la fertilité des sols dégradés d zones marginales du bassin arachidier sera poursuivie : on prévoit 10.000 hectares de protecti et 1.600 hectares à planter dans les régions de Thiès et Diourbel.

Cette opération permettra de remédier à la dégradation physique et chimique de certain terres du bassin arachidier, entraînée par une longue période de monoculture. Elle consiste à ti parti de l'effet fertilisant du cadde pour régénérer ces terres. De plus l'accacia fournit en sais sèche **un fourage de qualité** pour le bétail.

Le coût global est de 36 millions de francs CFA.

114.3.1.3. — REBOISEMENT EN ANACARDIUM (DARCASSOU)

L'objectif est la protection des sols et des cultures et consiste :

— d'une part en l'installation de brise-vents de darcassou sur 4.000 hectares dans les gions de Diourbel et Sine-Saloum,

— d'autre part, 500 hectares de plantations massives dans les régions de Thiès et du Si Saloum.

En outre le darcassou donne des produits intéressants : la pomme cajou et la noix de d cassou qui ont une utilisation industrielle variée.

Coût : 156 millions de francs CFA.

114.3.1.4. — ACTION POPULAIRE DE REBOISEMENT - SEMAINES FORESTIER

Il s'agit dans cette opération de faire participer tous les Sénégalais à l'œuvre de reboi ment ; le service forestier produit des plants qui sont distribués gratuitement aux populations.

Cette opération qui intéresse tout le Sénégal se justifie quand on considère l'état de déboisement du pays ; d'autre part elle favorise la création de petits bois villageois pouvant fournir matériaux et bois de chauffage aux collectivités.

Le coût du projet est de 80 millions de francs CFA.

114.3.1.5. — FIXATION DES DUNES LITTORALES ET PROTECTION DES NIAYES :

Il existe sur la côte nord de Dakar, à St-Louis une ligne de dunes vives qui constituent le point de départ permanent des sables qui vont former des dunes internes de deuxième génération ; ces dunes avancent à vue d'œil sous l'action du vent ; chaque année des superficies considérables de terres cultivées sont englouties.

L'opération « fixation » doit se faire en deux phases :

— suppression du mal à la source : il s'agira **de fixer les dunes littorales** de la Région du Cap-Vert

— fixation des dunes externes : reboisement et protection des terres fertiles des Niayes et en particulier fixation des dunes de Diogo-Fass-Boye, nécessitée par un projet routier de bretelles de pêche.

Le coût de l'opération prévue se monte à 193,6 millions de francs CFA dont :

— dunes du Cap-Vert : ..... 105 millions de Frs CFA
— Reboisement des Niayes : ..... 50 «
— Fixation bretelles Fass-Boye-Diogo : ..... 38,6 «

114.3.1.6. — PRODUCTION DE GOMME ARABIQUE

L'objectif est de relever la production de gomme arabique du Sénégal.

Il est prévu dans ce sens, la protection de 10.000 hectares de peuplements naturels en vue de leur régénération, et la plantation de 1.000 hectares de peuplements artificiels répartis dans les régions de Diourbel (département de Linguère) et du Fleuve (département de Podor).

Coût : 62 millions de francs CFA.

114.3.2. — LES OPERATIONS DE PRODUCTION FORESTIERE PROPREMENT DITE :

La mise en valeur des forêts, l'aménagement des peuplements naturels permettront dans un avenir relativement proche de tirer du domaine forestier, des ressources appréciables.

114.3.2.1. — MISE EN VALEUR DES FORETS DE CASAMANCE
(p.m. cf Etudes et Recherches »)

Une étude en vue de la mise en valeur des forêts de la Casamance sera entreprise. L'objectif est de déterminer les possibilités exactes de la région : la fréquence relative des différentes espèces existantes, leur répartition, leur densité, leurs dimensions moyennes par zone ; leur emploi et l'usage industriel possibles.

Cette étude sera circonscrite à une superficie de 125.000 hectares limitée :

— au Sud par le fleuve Casamance
— à l'Ouest par la Transgambienne entre Ziguinchor et Bignona
— au Nord par le tronçon Bignona Bounkiling
— à l'Est par l'axe Sédhiou Bounkiling.

La superficie sera inventoriée au 1/100 ; une étude suivra sur les méthodes d'exploitation possibles, les utilisations à envisager pour la matière ligneuse disponible.

Cette enquête qui serait confiée au Centre Technique Forestier Tropical coûterait 41,84 millions de francs CFA (prévu dans « Etudes et Recherches »)

114.3.2.2. — AMENAGEMENT DE PEUPLEMENTS FORESTIERS NATURELS :

L'exploitation du bois de feu et du charbon de bois est une activité qui progresse très vite. La production contrôlée du charbon de bois s'est accrue de 30.553 tonnes à 43.695 tonnes entre 1960 et 1967 soit + 43 %. Celle de bois de chauffage de 41.700 stères à 48.800 : + 17 %.

L'exploitation de ces produits répond aux besoins en combustibles des ménages. Il est donc urgent de développer :

— les forêts de gonakiés de la vallée du Fleuve

— les forêts de mimosées, combretacées de Thiès et du Sine-Saloum.

L'objectif de réaliser 90.000 hectares aménagés soit une reprise des 55.000 hectares prévus au 2me Plan et 35.000 hectares supplémentaires.

Coût : 90 millions de francs CFA.

114.3.3. — DEFENSE CONTRE LES INCENDIES ET CONSERVATION DE LA NATURE :

Il s'agit des voies et moyens nécessaires pour une conservation et une protection de la nature (flore et faune).

114.3.3.1. — LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE :

Le Sénégal, et particulièrement la région sylvo pastorale, est parcouru chaque année par les feux de brousse qui constituent le facteur le plus préjudiciable à sa flore, à sa faune ainsi qu'à son agriculture et à son élevage.

Aussi, est-il nécessaire que les services de l'Elevage et des Eaux et Forêts mettent au point un système de lutte efficace permettant la maîtrise de ces feux de brousse.

Il s'agit :

— d'une lutte passive : 2.500 à 3.000 km de pare-feux seront ouverts au cours du troisième Plan dans toute la zone sylvo pastorale,

— d'une lutte active qui consiste en la mise sur pied d'unités d'intervention prêtes à se porter sur tout lieu de sinistre.

L'ensemble de ces deux actions parallèles coûtera 159 millions de francs.

114.3.3.2. — PROTECTION DU DOMAINE FORESTIER :

Le domaine forestier sera rendu intangible par :

— l'abornement général des forêts,

— l'ouverture annuelle des limites et des pare-feux périmétraux.

Cette action permettra :

— d'éviter les empiétements dans les forêts classées donc de maintenir le domaine intact;

— de faire en sorte que ces forêts jouent réellement le rôle de réserves de faune qui leur revient.

La localisation sera faite dans chaque région en fonction du nombre et de l'emplacement des forêts.

Coût : 210 millions de francs CFA.

114.3.3.3. — AMENAGEMENT DU PARC FORESTIER ET ZOOLOGIQUE DE HANN :

Le parc forestier a souffert de l'hivernage 1967, ayant été pendant sept mois inondé. Il faut créer un réseau de drainage, des routes de visite, protéger les peuplements, reboiser, étendre la pépinière.

Le parc zoologique doit être agrandi, regarni.

Coût : 20 millions de francs CFA.

114.3.3.4. — RESERVES D'AVIFAUNE ET ZONES D'INTERET CYNEGETIQUE :

Compte tenu du nombre important d'oiseaux migrateurs qui hivernent dans la vallée du Fleuve et des dangers de destructions massives il importe, de délimiter et de mettre en défense des quartiers d'hivernage bien situés de façon à permettre la sauvegarde de l'avifaune et aussi celle des cultures. Cela s'insère dans l'œuvre internationale de sauvegarde de l'avifaune migratrice.

Parallèlement, il est envisagé la création dans la région du Fleuve d'une zone d'intérêt cynégétique qui permettrait d'organiser les actes de chasse et de mieux les contrôler, dans l'intérêt du tourisme régional.

A ce titre, des aménagements relativement simples seront réalisés (délimitation, mise au point de plan d'eau) et une surveillance constante effectuée par le Service Forestier.

La totalité des aménagements et l'enquête préalable pour la reconnaissance des quartiers et le recensement de l'avifaune coûteront **10 millions de francs CFA.**

114.4. — RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS :

Le montant global des investissements prévus dans le secteur forestier est de 1.098 millions de Frs CFA sur l'ensemble des quatre années du 3ème Plan, dont 519 millions financés sur BN et 579 millions de francs prévus sur aide extérieure.

Le tableau suivant donne le calendrier d'exécution et récapitule l'ensemble des opérations forestières inscrites au 3^{me} Plan.

FORETS

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(en millions de Francs CFA)

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
FINANCEMENT INTERIEUR :	**519**	**83**	**118**	**166**	**152**
Budget de l'Etat :	519	83	118	166	152
FINANCEMENT EXTERIEUR :	**579**	**—**	**252**	**161**	**166**
Subventions :	579	—	252	161	166
TOTAL :	1.098	83	370	327	318

TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

DANS LES SOUS-SECTEURS FORETS

OPERATION	Coût global 3me Plan	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Forêts de Casamance (1) :	p.m.	—	—	—	—
Lutte contre les feux :	159	—	71	44	44
Protection du domaine :	215	—	75	70	70
Peuplement naturels :	90	23	23	22	22
Réserves avifaune :	10	—	—	10	—
Reboisement anacardier :	156	—	62	47	47
Teck Gmélima :	99	20	11	30	38
Gomme arabique :	62	—	30	16	16
Semaines forestières :	80	20	20	20	20
Plantations Cadde :	36	—	12	12	12
Reboisement Niayes :	50	—	17	17	16
Fixation dune Cap-Vert :	82	—	34	24	24
Bretelle Fass-Boye-Diogo :	39	—	15	15	9
Parcs de Hann :	20	20	—	—	—
TOTAL :	1.098	83	370	327	318

(1) 42 millions inscrits au chapitre « Etudes et Recherche ».

SECTION 12 —

LE SECTEUR SECONDAIRE

121. — ENERGIE - INDUSTRIE

122. — BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

123. — ARTISANAT

1. — ENERGIE - INDUSTRIE

121.1. — Bilan des réalisations du IIme Plan

121.1.1. — Les investissements

121.1.2. — La production industrielle

121.1.3. — L'emploi

121.2. — La politique d'industrialisation du IIIme Plan

121.2.1. — Orientations générales du IIIme Plan

121.2.2. — Mesures de politiquee industrielle

121.3. — Les investissements industriels au cours du IIIme Plan

121.3.1. — Industries existantes

121.3.2. — Les nouvelles industries à créer au cours du IIIme Plan

121.3.3. — Les interventions publiques dans le secteur industriel

121.4. — Les effets économiques des investissements industriels

121.4.1. — L'emploi

121.4.2. — Evolution de l'indice de la production industrielle

121.4.3. — Evolution de la valeur ajoutée de l'industrie

122. — LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS (p.m.)

123. — L'ARTISANAT

123.1. — Bilan d'exécution du IIme Plan

123.2. — Directives et orientations du IIIme Plan

123.3. — Mesures et actions prévues

123.4. — Les investissements

121. — INDUSTRIE ET ENERGIE

L'industrie sénégalaise, non compris le secteur Bâtiments et Travaux Publics, contribue pour près de 15 % à la production intérieure brute en 1965 et cette importance semble aller croissant au fil des années. Les données non exhaustives de recensement des activités industrielles en 1967 font apparaître une population active dans l'industrie de près de 18.000 à laquelle une masse salariale de 8,3 milliards est distribuée annuellement, soit 37 % de la valeur ajoutée par le secteur.

La plupart des industries sont actuellement implantées dans la région du Cap-Vert (171 entreprises sur 231 recensées, soit 73 %). C'est un fait connu qui tient d'une part à des raisons historiques —implantations anciennes des industries tournées vers l'extérieur — et à l'accumulation dans cette région des consommateurs et revenus monétaires, des infrastructures (ports, aéroports), et des services (administration, commerce...).

121.1. — BILAN DES REALISATIONS DU IIme PLAN :

Les objectifs du 2me Plan, compte tenu des réajustements intervenus en 1967, ont été dans l'ensemble réalisés dans des conditions satisfaisantes : 100 % pour la production (valeur ajoutée), 76 % pour les investissements et à 85 % pour les prévisions d'emplois nouveaux.

121.1.1. — LES INVESTISSEMENTS :

Le montant global des investissements prévus pour le 2me Plan initial se montaient à 20.600 millions de francs CFA répartis en 8.000 millions de francs pour l'extension des industries existantes, et 12.600 millions de francs pour les créations d'industries nouvelles.

En définitive sur ces 20.600 millions de francs CFA d'investissements prévus, 15.590 millions de francs ont été réalisés soit une couverture globale de 76 % s'analysant comme suit :

BILAN DU IIme PLAN : LES INVESTISSEMENTS

(Valeur en millions de Francs CFA)

SECTEURS	PREVISIONS			REALISATIONS	
	Industries existantes	Industries nouvelles	Ensemble	Ensemble	en %
Energie :	2.300	—	2.300	2.580	112
Industries extractives et matériaux de construction :	2.860	400	3.260	3.100	95
Industries chimiques :	520	3.000	3.520	3.550	101
Industries alimentaires :	850	5.200	6.050	3.750	62
Industries textiles et cuirs :	400	2.000	2.400	2.270	95
Industries diverses et artisanat : ...	1.070	2.000	3.070	1.160	38
TOTAL :	8.000	12.600	20.600	15.590	76 %

Pour le sous-secteur **Energie** la réalisation de l'usine du Cap des Biches et les extensions des centrales existantes ont nécessité un investissement de près de 2.580 millions contre 2.300 millions prévus.

Dans le sous-secteur des **Industries extractives et des matériaux de construction,** on aboutit à un total de dépenses en capital de 3.100 millions sur 3.260 millions, prévus, consistant en la réalisation de la première tranche des nouveaux investissements de Taïba et en la création de

plusieurs nouvelles industries (usine d'amiante ciment à Pout, de contreplaqués à Thiès, exploitation des marbres du Sénégal-Oriental et usine de traitement des argiles industrielles à Dakar).

Dans la branche des **Indusries alimentaires** : des retards sont enregistrés dans la réalisation du projet sucrier de Richard-Toll ainsi que dans l'armement du complexe thonier de la SOSAP

Les huiliers ont investi 2.000 millions de francs contre 500 millions de francs initialement prévus en vue de s'adapter aux nouvelles conditions d'exportation de leurs produits.

Au total on a comptabilisé dans la branche **Industries alimentaires,** 3.750 millions d'investissement contre 6.050 millions de dépenses prévues, soit 62 % de réalisations.

Dans la branche des **Industries chimiques** : les prévisions d'investissements ont été dépassées en raison de la réalisation de projets non prévus au moment de l'élaboration du 2me Plan : usine de lubrifiants, création de dépôts d'hydrocarbures, usine de traitement des ordures ménagères et industries de matières plastiques.

Dans le secteur des **Industries Textiles, Cuirs et Peaux** : 2.270 millions ont été investis dont la réalisation de l'usine de la S.T.S. à Thiès (1 milliard de francs) les extensions de SOTIBA-SIMPAFRIC (650 millions de francs), ICOTAF (155 millions de francs) et SOCOSAC (117 millions de francs). On aboutit ainsi à une couverture de 95 % des prévisions.

Dans le secteur des **Industries Diverses et de l'Artisanat** : un certain nombre de projets prévus ne pourront être réalisés qu'au cours du 3me Plan (aciérie électrique, bouchons-couronnes, boulonnerie, visserie, tréfilerie, usine de piles électriques). Ainsi le pourcentage des réalisations est très bas : 1.160 millions y compris les industries du bois et du papier contre 3.070 millions prévus, soit 38 %.

121.1.2. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE :

A — LA VALEUR AJOUTEE

La valeur ajoutée totale de l'Industrie en 1969 est estimée à 27.360 millions de francs. Mais les prévisions du 2me Plan — 22.850 millions — étaient nettement sous-estimées par suite d'une sous-évaluation des valeurs ajoutées des secteurs Huileries et Industries chimiques.

Si l'on exclut ces deux secteurs, le taux de réalisation de la valeur ajoutée prévue pour 1969 s'établit à 101 % (18.460 millions de francs sur 18.320 millions prévus).

VALEUR AJOUTEE : PREVISIONS ET REALISATIONS EN 1969 (1)
(données provisoires)
(Valeurs en millions de Frs CFA)

SECTEURS	Prévisions IIe Plan	Réalisations	% de réalisation
Energie	3.100	3.000	99,5
Industries extractives et Mat. de Con.	3.000	3.440	114,5
Industries alimentaires	6.200	4.270	68,9
Textiles et Cuirs	3.300	4.700	142,4
Industries diverses	2.720	3.050	112,1
ENSEMBLE (1)	18.320	18.460	100,8

(1) Non compris les valeurs ajoutées des Huileries et des Industries Chimiques estimées respectivement à 6.030 et 2.870 millions de Frs en 1969.

B — L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (1)

L'évolution de l'indice d'ensemble de la production industrielle (base 100 en 1959) est restée voisine des prévisions du 2ème Plan au cours des années 1964 à 1967, avec même un dépassement sensible en 1966. Mais les stagnations enregistrées en 1967 et en 1968 — les croissances observées ces années n'ont été respectivement que de + 0,4 % et + 0,2 % — font qu'en 1968 l'indice de la production industrielle est nettement en deçà des prévisions du Plan (160,7 contre 171,0 prévu).

EVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE POUR LES INDUSTRIES EXISTANTES (1)

Indice d'ensemble	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Prévisions	135	141	151	161	171	182
Réalisations	139,0	141,5	159,7	160,4	160,7	X

X Non encore disponible.

Le tableau suivant donne la comparaison entre les prévisions de croissances et les réalisations dans chaque branche.

CROISSANCE INDUSTRIELLE PAR BRANCHE PREVISIONS — REALISATION EN % (2)

BRANCHES	PREVISION DE CROISSANCE MOYENNE ENTRE		Réalisations
	1964-69	1964-68	1964-68
Electricité	+ 10,8	+ 11,0	+ 6,3
Industries extractives	+ 10,3	+ 15,0	+ 12,4
Matériaux de construction	+ 4,2	+ 5,2	— 6,6
Industries Chimiques	4,2	+ 4,5	+ 4,0
Tabacs et Allumettes	— 0,2	— 0,8	— 1,0
Huileries	+ 5,8	+ 6,0	+ 9,7
Graines et Farines, Biscuiteries	+ 1,0	— 0,5	—
Sucreries et Boissons	+ 2,8	+ 2,2	— 4,0
Textiles	+ 5,4	+ 3,0	+ 1,1
Chaussures	—	—	+ 3,7
Industries diverses	+ 3,4	+ 2,5	— 40,2
ENSEMBLE	+ 6,1	+ 6,1	+ 4,0

Les stagnations constatées en 1967 et en 1968, par suite de mauvaise récoltes arachidières, consacreront un retard par rapport à la croissance moyenne prévue pour l'indice d'ensemble (+ 4,0 entre les années 1964-68, contre + 6,1).

(1) Indice base 100 en 1959 — traduit donc l'évolution, en prenant comme référence uniquement certaines industries existantes à cette date.

(2) Il ne s'agit ici que de moyennes arithmétiques des croissances annuelles.

121.1.3. — L'EMPLOI :

Au total 6.250 emplois nouveaux avaient été prévus pour 1969 dont 4.000 grâce aux installations nouvelles : ce qui devait porter l'effectif global de l'emploi dans le secteur Industrie à 21.000.

Le recensement des activités industrielles effectué en 1967 donne un effectif d'emplois de 18.300, soit à cette date, un pourcentage de réalisation de 85 % de la population active prévue pour 1969 dans ce secteur.

121.2. — LA POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION DU IIIme PLAN :

121.2.1. — ORIENTATIONS GENERALES DU IIIme PLAN :

En matière de politique industrielle les orientations du 3me Plan demeurent les mêmes que celles des premier et deuxième Plans, à savoir :

— réunir les conditions préalables indispensables au renforcement et au développement de la politique industrielle ;

— encourager et développer l'initiative privée ;

— aider l'industrie à surmonter certaines difficultés conjoncturelles...

Mais le 3ème Plan vise essentiellement à :

— intégrer davantage l'agriculture et l'industrie, par la valorisation et la transformation sur place des produits locaux grâce à la création de complexes agro-industriels, tant dans le secteur de la production végétale que ceux de l'élevage, de la pêche et des forêts,

— satisfaire, grâce à l'exploitation aussi poussée que possible de toutes les potentialités naturelles, les besoins locaux des ménages et des entreprises ;

— assumer la promotion des entrepreneurs locaux et étendre la participation des nationaux à l'industrialisation du pays.

En vue de faciliter la réalisation de ces objectifs les mesures de politique industrielle suivantes pourraient voir leur application au cours du troisième Plan :

121.2.2. — MESURES DE POLITIQUE INDUSTRIELLE :

— dans le domaine du crédit, des investissements, de la fiscalité, des prix et du soutien des industries existantes ou à créer.

A — Dans le domaine du crédit :

Dans le secteur du crédit, il s'agit d'envisager des mesures susceptibles d'assouplir le système actuel d'octroi de prêt sans pour autant renoncer aux critères de rentabilité et d'équilibre financier indispensables à une bonne gestion des entreprises, notamment des petites industries sénégalaises.

Les mesures préconisées pourraient être les suivantes :

a) — Le court terme :

— Inciter les nationaux à déposer leurs disponibilités en ouvrant des comptes d'épargne auprès des banques locales qui serviraient un taux d'intérêt supérieur au taux actuel de (3,5 % l'an par exemple).

— Financer par priorité les entrepreneurs nationaux s'intéressant à certains secteurs traditionnels.

— Appliquer un taux préférentiel aux nationaux compris entre 5 et 7 % et exonérer certaines opérations de la commission de découvert et de la TCA.

— Instaurer une politique d'escompte du papier commercial pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'un découvert.

b) — **Le moyen terme :**

— Le montant pourrait être compris entre 50 et 80 % de l'investissement.

— L'autofinancement serait compris entre 20 et 50 %.

— La durée pourrait être portée jusqu'à 7 ans suivant les cas.

c) — **Le long terme :**

— La durée pourrait atteindre 15 ans pour certaines opérations d'équipement productif.

— Le financement pourrait être assuré, le cas échéant, sur des capitaux à long terme d'origine nationale ou extérieure.

B — **Dans le domaine des investissements, de la fiscalité et des prix,** il s'agit d'appliquer les mesures suivantes :

1°/ Rendre plus souple dans son application le Code des Investissements afin d'en faire un instrument dynamique au service du développement.

L'Etat doit pouvoir juger des avantages à accorder à une entreprise sur la base de conditions économiques.

2°/ **Mesures tarifaires et fiscales :**

— Après recensement, accorder de nouvelles exonérations en faveur de certaines matières premières non susceptibles de concurrencer la production nationale.

— Révision de la liste des matériels d'équipement bénéficiaires d'une fiscalité réduite.

— Institution de valeurs mercuriales comme mesure de lutte contre le dumping.

3°/ **Mesures douanières :**

— Meilleure diffusion de la réglementation douanière auprès des industriels par le canal de la Chambre de Commerce, de la Direction des Douanes et de la SONEPI.

— Mise en application du régime de l'exportation préalable.

4°/ Soutien de certaines industries existantes ou à créer ; protection limitée à trois — cinq ans pour soutenir le démarrage d'une entreprise ou éventuellement permettre à une industrie connaissant une conjoncture difficile de franchir le cap, sans cependant perdre de vue que la protection n'est pas la meilleure solution, car, en supprimant la concurrence, elle risque d'enlever aux entreprises, leur dynamisme tant sur le plan de l'organisation et de la compétitivité que sur le plan commercial.

5°/ **Mesures concernant les prix :**

— Les accords commerciaux avec les pays tiers devront prévoir les quantités de produits à échanger et non pas seulement des clauses de principe.

— Recherche d'un arrangement avec les pays de l'UDEAO pour échanger des produits dont les quantités seraient fixées.

— Mise en place d'un système de déclarations contrôlées pour les prix des produits fabriqués par les industries locales.

6°/ Examen du problème des implantations anarchiques d'industries.

C — Dans le domaine de la promotion de la petite industrie

La tendance du 3me Plan sera marquée par la création de petites et moyennes industries avec participation des nationaux. A cette fin seront définis la nature et le volume des travaux susceptibles d'être exécutés par des entreprises nationales, auxquelles serait apportée une assistance technique pour une bonne gestion et exécution des travaux.

Les nationaux seraient prioritaires dans les secteurs d'activités requérant le moins de difficultés dans la technique et la gestion notamment dans l'industrie du bois, la mécanique générale la confection et la mécanique automobile.

Les moyens suivants seraient mis en oeuvre pour la promotion des petites industries :

— Techniques : mettre à la disposition de la petite industrie des moyens de production cadrant avec ses possibilités. Ces moyens peuvent être :

1°/ La création de domaines industriels où l'encadrement des entreprises peut être assuré

2°/ La possibilité de mettre au point un système de location-vente de matériel neuf ou d'occasion.

3°/ La location-vente d'usines « clefs en mains ».

— Financiers :

Certaines entreprises nationales sont souvent handicapées dans leur croissance par la difficulté de trouver des fonds et d'obtenir des crédits auprès des organismes de financement.

Certaines mesures peuvent être nécessaires pour faciliter le financement des investissements dans la petite industrie. Ce sont :

1°/ Regroupement de l'épargne privée dans des sociétés d'investissements dont le but serait de participer financièrement au développement de l'industrie...

2°/ Etudier l'adaptation au Sénégal de sociétés de caution mutuelle qui apporteraient leur appui à la petite industrie afin qu'elle puisse accéder au crédit bancaire.

3°/ Participation de l'Etat au capital de petites entreprises présentant des garanties suffisantes de rentabilité.

4°/ Améliorer le Code des Investissements afin de permettre à la petite industrie de bénéficier de certains avantages actuellement offerts seulement à la moyenne ou grande industrie.

5°/ Obtention auprès des sources extérieures de financement de prêts à des conditions très avantageuses quant à la durée de remboursement et au taux d'intérêt.

— Humains :

1°/ Orientation des jeunes gens ayant une bonne formation générale vers des études techniques, financières, comptables.

2°/ Adaptation de l'enseignement aux besoins réels en cadres et aux objectifs du Plan.

3°/ Organisation sur place ou à l'extérieur de stages, séminaires consacrés à l'étude des cas concrets concernant les problèmees de technique de gestion.

4°/ Formation pratique sur le « tas » d'entrepreneurs nationaux.

— Débouchés :

Un des freins au développement de la petite industrie est constitué par la fermeture de certains débouchés. Pour pallier cet état de fait, il sera procédé à :

1°/ Une classification des entreprises suivant leurs capacités techniques et financières selon les secteurs d'activité.

2°/ Une étude systématique des produits importés ou à exporter susceptibles d'être créés localement.

3°/ Une étude dans le cadre des soumissions faites par des entreprises techniquement mieux équipées, des possibilités de sous-traitance à des entreprises nationales.

4°/ Plus grande ouverture des marchés publics à des entreprises nationales par une adaptation de la présentation des cahiers des charges.

D — **Dans le domaine des structures d'accueil**

1°/ Création d'une zone artisanale capable de recevoir les artisans ayant évolué vers la petite industrie.

2°/ Réalisation de domaines industriels dans les différentes régions dont un dans le Cap-Vert.

3°/ La création de la Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle doit constituer un instrument efficace au service du développement industriel tant pour la recherche d'investisseurs privés étrangers que pour les actions envisagées en direction de la promotion de la petite industrie nationale.

121.3. — LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS AU COURS DU IIIme PLAN :

Les investissements globaux prévus pour les extensions des industries existantes en 1969 s'élèvent à 11.310 millions de francs CFA dont 2.660 millions dans le secteur des Industries alimentaires, 2.960 millions dans le secteur des Industries extractives et 3.060 millions dans le secteur Energie.

Les créations d'industries nouvelles nécessiteront des investissements évalués à 8.590 millions de francs CFA répartis en 3.400 millions de francs pour les industries alimentaires, 1.870 millions pour les industries textiles, 1.270 millions pour les industries chimiques, 1.350 millions pour l'industrie métallurgique et 700 millions de francs pour des industries diverses.

INVESTISSEMENTS PREVUS AU COURS DU IIIme PLAN

(En millions de Frs CFA)

SECTEURS	Extension des industries existantes	Industries nouvelles	TOTAL
Energie :	3.060	—	3.060
Industries extractives :	2.960	—	2.960
Industries alimentaires :	2.660	3.400	6.160
Industries textiles :	670	1.870	2.540
Industries chimiques :	530	1.270	1.700
Travail des métaux :	150	1.350	1.500
Matériaux de construction :	500	—	500
Autres :	780	700	1.480
TOTAL :	11.310	8590	19.900

On aboutit ainsi à une prévision globale d'investissements de près de 20 milliards de francs CFA : chiffre légèrement inférieur à celui du 2me Plan. Compte tenu des aléas, l'on peut considérer cette prévision comme un objectif maximum pour les industries existantes et minimum pour les projets, ce qui laisse prévoir une bonne probabilité de réalisation.

Ces investissements sont purement indicatifs et l'on peut espérer voir se réaliser au cours du 3me Plan des projets non prévus à l'heure actuelle et qui pourraient voir le jour si certaines conditions favorables venaient à se présenter d'ici 1973.

121.3.1. — INDUSTRIES EXISTANTES :

121.3.1.1. — ENERGIE :

Pour faire face à moyen terme, à la demande croissante d'énergie électrique, des investissements seront réalisés pour accroître les moyens de production et aussi pour étendre les lignes de distribution existantes.

A — Moyens de production :

L'examen de la courbe des pointes depuis 1957 montre que l'hypothèse d'un accroissement moyen de la consommation globale d'énergie électrique de 7 % doit être retenu, ce qui conduit à envisager une pointe de 65 MW en 1972. Une telle pointe pourrait être assurée par les groupes existants si ceux-ci étaient toujours disponibles. Mais tel n'est le cas.

On prévoit donc dans un premier temps l'installation d'une part d'un groupe de « secours immédiat » de 20 MW dont la mise en service est prévue pour le premier semestre 1970 ; et d'autre part d'un second de 27,5 MW (identique à celui constituant la première tranche de la centrale III du Cap des Bîches) dont la mise en service interviendra fin 1972.

Les moyens de production à mettre en place exigeront un investissement de **2.000 millions** de francs CFA.

B — Lignes de distribution :

La zone du Cap-Vert est actuellement alimentée, à une exception près, par des feeders 6,6 KV actuellement à saturation. Pour remédier à cette situation et satisfaire aux développements futurs, les extensions suivantes sont prévues :

1. — Etablissement de lignes 30 KV et de sous-stations 30/6,6 KV.

Etablissement d'une ligne 30 KV à partir du poste 30 KV de Hann et aboutissant à l'aéroport de Dakar-Yoff.

A l'aéroport sous-station 30 KV.

Etablissement du feeder 30 KV zone nord issu du poste 30 KV Hann et aboutissant au poste grand-Yoff.

Dans Dakar-ville, établissement d'une sous-station pour injection d'énergie sur les feeders 6,6 KV existants.

2. — Création d'un nouveau poste 90/30 KV à Hann en deux étapes.

Première étape. — Etablissement du poste de distribution 30 KV. Ce poste sera initialement alimenté par les deux lignes 30 KV existantes raccordées d'une part à la Centrale II, d'autre part à la Centrale III.

Deuxième étape. — Etablissement du poste 90 KV. La ligne passera en coupure dans le poste.

Ce programme nécessitera, pendant la période quadriennale, un investissement de 912 millions de francs CFA.

Cependant, au cours du 3ème Plan, une politique énergétique à long terme sera élaborée sur base des conclusions d'une étude en cours portant sur l'établissement d'un plan directeur d'électrification de l'ensemble du territoire.

L'établissement du Plan directeur de l'électrification compte tenu des données économiques techniques du Sénégal comprendra :

a) les règles pour les extensions de réseaux et les nouvelles implantations de centrales,

b) les grandes lignes du futur réseau interconnecté permettant de minimiser le coût de électricité,

c) les différentes étapes de l'électrification compte tenu des plans de développement des ecteurs économiques,

d) l'étude de la tarification avec proposition d'un système de contrôle des prix.

C — **Eau :** (p.m.)

La mise en route du projet du Lac de Guiers prévue pour 1971 (investissements de l'ordre e 7.500 millions de francs CFA) et la mise en concession publique des adductions d'eau des communes, va nécessairement apporter un accroissement sensible de la consommation d'eau limitée ctuellement par les capacités de captage, du moins pour le Cap-Vert.

121.3.1.2. — INDUSTRIES EXTRACTIVES :

La Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba procède actuellement à un investissement dont le coût est estimé à 3 milliards de francs CFA (dont environ 1,9 milliards sur la période u 3me Plan) en vue de maintenir l'exploitation du gisement au rythme de 1.100.000 tonnes de roduction par an, celle-ci pouvant atteindre 1.500.000 tonnes si l'évolution du marché mondial es phosphates est favorable.

Les phosphates de Thiès investiront au cours du 3me Plan 110 millions de Frs en vue d'accroître la capacité de production et répondre au développement du marché, en attendant le déroulement des études entreprises pour la production de phosphore et d'alumine à partir du phosphore 'alumine.

L'exploitation des marbres du Sénégal-Oriental sera surtout fonction des débouchés locaux t extérieurs en carrelages et dalles de revêtement.

121.3.1.3. — INDUSTRIES ALIMENTAIRES :

Les perspectives s'annoncent ainsi pour les différentes branches de l'industrie alimentaire :

A — **Conserveries :**

Le développement de la conserverie de thon sera spectaculaire avec l'approvisionnement u complexe thonier par l'armement de la SOSAP. Par ailleurs, il est attendu un développement mportant dans le traitement des crustacés et fruits de mer, compte tenu des possibilités existantes au large de nos côtes et en haute mer.

B — **Huileries :**

Le tonnage moyen de trituration des huileries est estimé à 800.000 tonnes base coques rachides en fin de plan parallèlement à un objectif de récolte moyen de 1.200.000 tonnes sur la période quadriennale.

C — **Moulins :**

La création de moulins dans les autres territoires d'Afrique jadis approvisionnés à partir de Dakar, ne permet pas d'espérer une expansion particulière de ce secteur orienté pour une grande part sur l'exportation de farine de blé. Par contre la trituration locale de céréales secondaires devrait être encouragée.

D — **Boissons :**

On prévoit une progression constante mais modérée de la consommation de boissons gazeuses tandis que celle de la bière est conditionnée par l'exportation dont la part a diminué ces dernières années.

E — **Autres Industries Alimentaires :**

L'extension de l'usine de transformation du lait à Dakar et la laiterie de Saint-Louis réalisées au cours du 2me Plan seront complétées par les projets de laiterie à Thiès, Kaolack et Dahra. Tout ceci devrait encourager une transformation notable du lait produit par le cheptel sénégalais.

La production de tabac devrait augmenter de près de 20 % d'ici 1973 tandis que pour les biscuiteries, confiseries et autres industries alimentaires, leur développement est surtout conditionné par l'augmentation du pouvoir d'achat des masses auxquelles elles s'adressent.

121.3.1.4 — INDUSTRIES TEXTILES :

Les extensions d'activités industrielles effectuées en fin de 2me Plan doivent permettre une expansion spectaculaire de ce secteur en plein développement notamment pour ce qui concerne l'impression.

La production qui est actuellement de 12 millions de mètres devrait dépasser 20 millions de mètres en 1973. Cette production sera alimentée pour moitié par la filature-tissage d'écrus de la S. T. S. dont le démarrage interviendra en début du 3me Plan.

Par ailleurs on prévoit une évolution modérée mais constante de la bonneterie confection ainsi que de la sacherie.

121.3.1.5 — INDUSTRIES CHIMIQUES :

Le développement de ce secteur est fonction pour une part des capacités d'absorption du monde rural (engrais — insecticides — fongicides) et de l'ouverture de certains marchés extérieurs dans les pays voisins pour la raffinerie de pétrole.

On prévoit une extension du rechapage de pneumatique et de la production de savons peintures et vernis. Par contre la production des allumettes et du gaz industriel parait devoir stagner dans l'état actuel des prévisions.

121.3.1.6 — AUTRES INDUSTRIES :

Dans les autres secteurs, la tendance est à une certaine stabilité de la production, sauf dans les secteurs qui sont intéressés directement ou indirectement par les investissements nouveaux ou les extensions réalisées par ailleurs. C'est le cas en particulier des industries de l'emballage (métallique et autre).

On prévoit également un développement assez sensible de la production des imprimeries dont le chiffre d'affaires devrait augmenter en moyenne de 7,5 % chaque année.

121.3.2. — LES NOUVELLES INDUSTRIES A CREER AU COURS DU IIIme PLAN

A — Industries Alimentaires :

Le 3me Plan prévoit la réalisation de l'opération canne à sucre dans le Delta qui devrait ermettre dès 1971 une production industrielle de sucre brut et raffiné.

Par ailleurs en ce qui concerne le riz les études actuellement terminées permettront de sposer des éléments qui serviront de base à une prise de décision pour l'implantation d'unités décorticage dans la région du Fleuve et en Casamance.

La réalisation de l'opération lait dépendra du succès rencontré par l'expérience en vraie andeur que constituera l'exploitation de l'usine de Saint-Louis. On prévoit en effet trois usines nalogues à Kaolack, Thiès, Dahra.

En ce qui concerne la tomate, le problème de la production d'excédents reste préoccupant conditionne la réalisation de projets industriels.

Une action est engagée qui devrait permettre de résoudre le problème de l'approvision- ement de l'usine existant à Kaolack et de celles prévues dans les régions du Fleuve et en asamance.

Un projet de meunerie dans le Fleuve sera réalisé.

D'une façon générale, un certain nombre de projets se réaliseront dans ce secteur au ours du 3me Plan dans un souci de valoriser les ressources agricoles nouvelles ou non encore xploitées et de satisfaire une plus grande part de la consommation locale — finale et intermé- iaire — en substituant à l'importation une production obtenue par traitement de produits locaux.

Ce sera le cas notamment de :

— Huilerie de coton dans les installations actuelles de la SODEC à Kaolack.

— Usine de concentré de tomates dans le Delta.

— Usine de concentré de tomates en Casamance (SODAICA).

— Conserverie de viande à Dakar.

— Usine de traitement du lait à Kaolack, Thiès et Dahra.

— Usine de récupération de sous-produits d'abattoir à Dakar.

— Complexes régionaux d'abattage.

— Fabrique de glace et frigorifiques destinés à la conservation des produits de pêche.

D'autres projets sont réalisables mais ils sont actuellement à l'état d'idées et nécessiteront les études ou essais technologiques (ITA et SONEPI) plus poussés avant de pouvoir intéresser les investisseurs.

Il s'agit de :

— Charcuterie industrielle à Dakar

— Pâtisserie industrielle à Dakar

— Huilerie de palme en Casamance

— Décorticage des noix de cajou (anacardier).

B — Industries Textiles :

Il est prévu dans ce secteur la réalisation d'une unité de tissage de percale et de synthé- iques.

Au cours du 3me Plan seront poursuivies les études pour la promotion de projets suivants :

— Tissage de linge de maison.

— Fabrication de coton hydrophile, tulle et pansement etc...

C — **Industries Chimiques :**

Dans se sous-secteur, plusieurs réalisations sont possibles :

— Fabrication de gypse chimique et de plâtre dans le cadre des installations de la S.I.E.S.

— Fabrication de détergents en poudre à Dakar.

— Récupération de glycérine dans la fabrication de savons.

— Traitement des algues marines sur la petite côte.

— Verrerie de verre creux.

— Fabrication de piles électriques à Pout.

— Usine d'ordures ménagères à Saint-Louis et Kaolack.

— Fabrique d'alcool à partir de mélasse.

— Fabrique d'amidon.

— Electrolyse du sel marin.

— Régénération d'huile de graissage.

— Panneaux de particules à partir de coques d'arachide.

Par ailleurs, il est prévu la création d'une industrie de produits pharmaceutiques.

D — **Industrie Métallurgique :**

Le projet d'aciérie électrique sera réalisé au cours du 3me Plan, les négociations avec les promoteurs étant concluantes. Il en est de même du projet de tréfilerie dont la réalisation est très probable.

Par contre, le projet de fabrication de bouchons couronne est subordonné à la participation aux côtés d'un industriel local, la SISCOMA, d'un partenaire spécialisé « le bouchon couronne ». On peut néanmoins penser que sa réalisation interviendra au cours du 3me Plan. De même que celles d'une usine de tôles ondulées galvanisées minces, d'outils pour l'agricultue et le montage de cycles et vélomoteurs.

E — **Industries diverses :**

Le 3ème Plan pourrait voir la réalisation de deux projets :
— une Société d'Edition et de Réalisations Graphiques (SONERGRA)

— une Tannerie-Mégisserie à Thiès.

Par contre les projets suivants méritent de études préalables de rentabilité en fonction des débouchés sur le marché local. Sous cette réserve leur réalisation est possible au cours du 3me Plan. Ce sont :

— Fabrication de tuyaux en PVC rigides à Dakar

— Fabrique de pompes à Dakar.

— Fabrique d'appareillages électriques à Dakar.

— Fabrique de tanin à partir de gonakié dans la région du Fleuve.

— Fabrique de levures naturelles à partir de mélasses de sucrerie.

— Usine d'égrenage de coton.

Le développement de la petite industrie à la limite de l'artisanat reste lié au projet d'implantation de domaines industriels pouvant offrir aux entrepreneurs sénégalais certaines facilités concernant l'infrastructure et les services.

Le Gouvernement du Sénégal avec l'assistance de l'ONUDI élabore un plan d'opérations visant à la réalisation et à l'équipement de Domaines Industriels au Sénégal, ainsi qu'à des actions plus générales axées sur la formation et l'assistance technique à des entrepreneurs sénégalais.

La S.O.N.E.P.I. sera plus particulièrement chargée de la mise en œuvre de ce programme.

121.3.3. — LES INTERVENTIONS PUBLIQUES DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

L'intervention publique, dans le domaine industriel représentera plus de 4 milliards de Frs CFA, soit environ 20 % du montant global des investissements totaux prévus. Cette participation importante se décompose ainsi par année et par secteur :

PARTICIPATION PUBLIQUE

(directe ou indirecte)

A L'INDUSTRIALISATION

SECTEURS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Industries alimentaires :	279	1.671	448	120	2.518
Industries textiles :	270	—	—	—	270
Industries chimiques :	—	—	200	200	400
Industries des métaux :	15	—	660	—	675
Industries diverses :	—	125	—	45	170
TOTAL :	564	1.796	1.308	365	4.033

La puissance publique intervient directement ou indirectement dans ces opérations industrielles grâce à des apports propres (budgets national et régionaux), et à des aides extérieures (subvention ou emprunt), selon les montants suivants :

SOURCES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Budget national :	260	282	110	45	697
Budgets régionaux :	—	—	200	200	400
Subventions :	140	—	—	—	140
Emprunts extérieurs :	164	1.514	998	120	2.796
TOTAL :	564	1.796	1.308	365	4.033

121.4. — LES EFFETS ECONOMIQUES DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS :

121.4.1. — L'EMPLOI

En fin 3me Plan, les extensions des industries existantes entraîneront la création d'enviro 1.650 emplois nouveaux, et les industries nouvelles 3.650 emplois dont 2.000 par les unités indu trielles dérivées du projet sucre (avec 1.600 emplois permanents).

Les résultats par secteur se présenteront ainsi :

EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE

SECTEURS	Estimation des effectifs en 1969 : Ind. existantes	SITUATION DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE EN 1973			
		Création d'emplois dans		Total des créations d'emplois	Effectifs prévus en 1973
		Ind. existantes	Ind. nouvelles		
Energie :	1.265	85	—	85	1.350
Eau :	635	15	—	15	650
Industries extractives (1) :	1.500	100	—	100	1.600
Industries alimentaires :	6.800	700	2.000	2.700	9.500
Industries textiles :	2.800	400	680	1.080	3.880
Industries chimiques :	1.200	150	350	500	1.700
Autres (2) :	4.100	200	590	790	4.890
ENSEMBLE :	18.300	1.650	3.620	5.270	23.570

(1) P.m. et Cap-Vert uniquement

(2) Matériaux de construction, chaussures, papiers et divers.

Ce sont au total 5.270 emplois nouveaux qui seront créés dans l'industrie. Le nombre d salariés permanents devra y dépasser 23.000 en 1973 contre 18.000 en 1967 ce qui corresponc à un accroissement moyen de 4 % par an (1967-1973).

12.4.2. — EVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (industries existantes)

Sur la base d'une enquête auprès des entreprises industrielles une projection a pu êtr envisagée sur les années 1969 à 1973.

Les prévisions de l'évolution de la production par secteur d'activités se présentent ainsi

INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

BASE 100 EN 1969

BRANCHES	1970	1971	1972	1973
Electricité :	106,9	114,2	122,3	130,6
Industries extractives :	126,2	135,5	137,8	139,4
Industries alimentaires :				
grains et farines :	101	101	102	102
biscuiteries :	100	100	100	100
conserveries :	111	120,1	127,9	133,3
sucreries - confiseries :	100,6	100,6	103,2	105,1
huileries :	104	108,8	112,8	117,6
boissons - glaces :	101,9	103,9	106,2	102,1
Tabacs - Allumettes :	102,8	107,2	111,5	119,7
Industries chimiques :	106,8	111,6	116,5	129,6
Industrie textiles :	106,6	114,8	123,7	137,8
Chaussures :	103,2	108,9	113,3	118,5
Bois et papiers :	99,6	99,5	101	102,2
Industries mécaniques :	102,9	105,2	107,6	110
Indice d'ensemble :	105,9	111,3	116,7	122,9
Variation en %	+ 5,9	+ 5,1	+ 4,9	+ 5,3

La progression moyenne prévue sur la période 1969-1973 sera d'environ 5,4 % par an.

Cette croissance ne représente que celle des industries existantes en 1969. Le taux global de croissance de l'industrie, compte tenu des créations nouvelles envisagées au 3me Plan, sera vraisemblablement à un niveau supérieur.

121.4.3. — L'EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE DE L'INDUSTRIE

Le chiffre d'affaires de l'industrie progressera de 69.370 millions de francs CFA en 1969 à 93.350 millions de francs en 1973 soit un accroissement global de 35 % environ.

Les prévisions pour la valeur ajoutée de l'industrie se montent à 39.430 millions de francs CFA pour la fin du 3me Plan contre 28.160 millions en 1969, ce qui représente une croissance moyenne de + 8,8 % par an dont près de 6,5 % par les industries existantes en 1969.

PROGRESSION DE LA VALEUR AJOUTEE DE L'INDUSTRIE

SECTEURS	CHIFFRE D'AFFAIRES				VALEUR AJOUTEE			
	Industries existantes		Ind. nouv.	Total	Industries existantes		Ind. nouv.	Total
	1969	1973	1973	1973	1969	1973	1973	1973
Energie :	3.500	4.500	—	4.500	3.000	3.800	—	3.800
Eau :	1.000	2.400	—	2.400	800	1.800	—	1.800
Ind. extractives :	3.850	4.700	—	4.700	2.400	2.950	—	2.950
Ind. alimentaires : ..	35.100	41.500	2.500	44.000	10.300	12.070	1.250	13.320
Ind. textiles :	8.120	10.800	1.700	12.500	4.700	7.000	800	7.800
Ind. chimiques :	7.800	10.000	1.400	11.400	2.870	3.950	520	4.470
Trav. des métaux : ..	3.750	4.300	1.700	6.000	1.300	1.460	450	1.910
Mat. de construction..	1.900	2.350	—	2.350	1.040	1.240	—	1.240
Autres :	4.350	4.800	900	5.700	1.750	1.890	250	2.140
TOTAL :	69.370	85.350	8.200	93.350	28.160	36.160	3.270	39.430

122. — LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS (P.M.)

Les réalisations prévues dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics figurent de façon diffuse dans l'ensemble des secteurs de l'activité nationale : dans les secteurs rural, industriel, commercial et artisanal; dans le secteur des Télécommunications et Transports, dans l'Education, la Santé, la Recherche, et enfin principalement dans l'Urbanisme et les Infrastructures.

On trouvera dans le chapitre Effets Globaux du 3ème Plan sur l'Economie, la valeur ajoutée du secteur Bâtiment et Travaux Publics déduite de la synthèse des investissements réalisés dans ce domaine au niveau des différents secteurs de l'activité économique nationale.

123. — L'ARTISANAT

Outre le rôle important qu'il joue dans les secteurs de la production et des services, l'Artisanat constitue un milieu de formation précieux pour l'élévation de la qualification de la main d'œuvre et peut, par ailleurs, largement faciliter la promotion sociale en ouvrant l'accès à la petite entreprise, non seulement par l'élévation du niveau technique, mais aussi par l'exercice de l'esprit d'organisation et d'entreprise. En milieu rural, il introduit une nécessaire diversification et une heureuse complémentarité des activités.

123.1. — BILAN D'EXECUTION DU IIe PLAN :

Les orientations du 2me Plan en matière d'artisanat se résument ainsi :

— élever la qualification des artisans,

— améliorer les conditions de production et le marché artisanal,

— organiser l'artisanat.

Ainsi les actions du 2me Plan devaient être dirigées vers :

— la création et l'aménagement de centres régionaux,

— la réalisation d'investissements ou équipements productifs et la création de coopératives artisanales de production.

A six mois de la fin du 2me Plan, 32 coopératives artisanales à Dakar, St-Louis, Diourbel, Kaolack et deux centres régionaux relativement bien équipés à Thiès et Diourbel ont été créés.

123.2. — DIRECTIVES ET ORIENTATIONS DU IIIe PLAN :

Les orientations du 2me Plan, sont maintenues, et seront suivies avec plus de détermination au cours du 3me Plan.

Les actions à mener dans le milieu artisanal seront en conséquence orientées vers quatre buts :

— élévation du niveau de qualification des artisans,

— amélioration des conditions de la production et d'accession aux crédits,

— commercialisation de la production

— organisation des artisans.

123.3. — MESURES ET ACTIONS PREVUES

Diverses mesures et actions seront menées dans les domaines suivants :

A — Qualification des artisans :

— pour l'artisanat d'art, la création d'un Centre National des jeunes artisans à Dakar,

— pour l'artisanat de service et de production, la création d'un Centre de qualification artisanal à Dakar et dans les 6 régions,

— pour l'artisanat rural de service, la création de centres régionaux d'artisans ruraux destinés à former de nouveaux artisans et à moderniser les artisans traditionnels qui satisferont les besoins essentiels de la vie rurale (mécanicien, forgeron, menuisier, charpentier, maçon polyvalent).

Outre cette formation technique, l'encadrement technique en liaison avec l'Office Sénégalais de l'Artisanat, assurera la formation des jeunes artisans dans le domaine des techniques de gestion et de la comptabilité des entreprises en vue de modifier les conceptions traditionnelles des artisans.

B — Amélioration des conditions de production de l'artisanat

Dans ce domaine, la politique de crédit déjà entreprise sera étendue. Elle portera sur le crédit bancaire en vue de favoriser l'équipement et l'approvisionnement en matière première.

C — Commercialisation de la production

L'Office de l'Artisanat sera chargé d'organiser, de normaliser et de contrôler la production des artisans et également de déterminer les prix de vente en gros des produits d'art en essayant d'imposer des prix fixes, et éventuellement d'intervenir dans la commercialisation.

Des débouchés seront recherchés à l'extérieur du pays et à l'intérieur par le développement de coopératives. Pour l'artisanat d'art, des points de vente seront créés dans les lieux touristiques.

E — Organisation de l'Artisanat

Il est certain qu'un artisan isolé ne peut faire face aux difficultés qui se présentent à lui dès qu'il veut procéder à une modernisation de son affaire. La création de groupements professionnels et, à plus long terme de coopératives, est un des moyens le plus sûr de moderniser l'Artisanat en lui donnant une structure plus concentrée qui favorise l'industrialisation.

Les objectifs de la politique artisanale ainsi définis ne sont pas indépendants les uns des autres ; les initiatives déjà prises devront être poursuivies et développées afin que l'action de l'Etat et les efforts des artisans assurent à l'artisanat une réelle et durable promotion et favorisent sa nécessaire participation au développement économique.

123.4. — LES INVESTISSEMENTS PREVUS :

Les investissements dans ce secteur représentent un montant global de 1082,5 millions de francs CFA financés selon le schéma suivant :

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ARTISANAT PAR SOURCE ET PAR ANNEE

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total
Montant total des investissements ..	**13,8**	**316,3**	**380,4**	**372,0**	**1.082,5**
Financement :					
— Budget de l'Etat :	9,6	71,3	130,4	85,0	296,3
— B R D C	4,2	—	—	5,0	9,2
— Privé :	—	—	—	2,0	2,0
— Aide extérieure : Emprunt	—	235,0	240,0	280,0	755,0
Subvention...	—	10,0	10,0	—	20,0

Ces investissements entraînent sur le budget de l'Etat les **charges recurrentes** suivantes

1è. A.	2è. A.	3è. A.	4è. A.	TOTAL
4,5	9,2	23,4	33,5	70,6

Le tableau ci-dessous donne, pour chaque région la nature, le calendrier de réalisation et les sources de financement des opérations prévues au cours de la période quadriennale.

REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS POUR LA PERIODE QUADRIENNALE 1969 - 1973 ET SOURCE DE FINANCEMENT

Investissement en millions de Frs CFA

OPERATIONS PAR REGIONS	Total	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement
CAP-VERT						
Zone artisanale (Dakar) :	265	—	180	85	—	AE 265
Zone artisanale (Rufisque) :	30	—	—	—	30	BRC 5 AE 25
Maison de l'Artisanat Construction et Equipement :	22	—	15	7	—	BNE 22
Hall d'exposition, salle de conférence, bureaux, construction et équipement :	60	—	—	22	38	BNE 60
Atelier central :	20	—	10	10	—	AE 20
Installations socio-culturelles, Banq..	25	—	—	15	10	BNE 23 Privé 2
Construction de 300 ateliers unités de stockage :	450	—	50	150	250	AE 450
Equipements pour ateliers-types : ...	15	—	5	5	5	AE 15
Extension des ateliers : poteries, tissage (village artisanal) :	8	—	4	4	—	BNE 8
Equipement des ateliers (poterie — tissage) :	10	—	5	5	—	BNE 10
Centre commercial :	4	—	4	—	—	BNE 4
TOTAL Cap-Vert :	909	—	273	303	333	BNE 127 BRC 5 Privé 2 AE 775

REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS POUR LA PERIODE QUADRIENNALE 1969 - 1973 ET SOURCE DE FINANCEMENT (suite 1)

Investissement en millions de Frs CFA

OPERATIONS PAR REGION	Total	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement
DIOURBEL						
— Centre Artisanal (Diourbel) :	8,6	5,6	—	3	—	BNE 8,6
— Centre pour l'artisanat d'art (M'Backé) :	6	—	—	3	3	BNE 6
TOTAL Diourbel :	14,6	5,6	—	6	3	BNE 14,6
FLEUVE						
— Centre Artisanal (St-Louis) :	30	—	15,0	15,0	—	BNE 30
SENEGAL ORIENTAL						
— Centre Artisanal (Tambacounda).	13,0	—	4,0	9,0	—	BNE 13,0
— Construction d'un atelier et d'un hall :	3,9	—	—	3,9	—	BNE 3,9
— Construction d'un atelier :	4,7	—	—	2,5	2,2	BNE 4,7
— Kiosques :	1,3	—	1,3	—	—	BNE 1,3
TOTAL Sénégal Oriental :	22,9	—	5,3	15,4	2,2	BNE 22,9
SINE SALOUM						
— Centre Artisanal (Kaolack) :	24,5	—	4,0	5,0	15,5	BNE 24,5

REPARTITION ANNUELLE DES INVESTISSEMENTS POUR LA PERIODE QUADRIENNALE 1969 - 1973 ET SOURCE DE FINANCEMENT (Suite II)

Investissement en millions de Frs CFA

OPERATIONS PAR REGION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement
THIES						
— Centre Artisanal (Thiès) :	43,6	7,6	14,0	12,0	10,0	BNE 40,0 BRC 3,6
— Construction d'unités de stockage	2,5	—	—	2,5	—	BNE 2,5
— Ateliers de réparation de moteurs marins (Cayar) :	0,6	0,6	—	—	—	BRC 0,6
— Centre de vente (M'Bour) :	1,5	—	—	1,5	—	BNE 1,5
— Centre de vente (M'Boro) :	1,0	—	—	—	1,0	BNE 1,0
TOTAL Thiès :	49,2	8,2	14,0	16	11	
CASAMANCE						
— Centre Artisanal (Ziguinchor) : ...	31,3	—	5	20	6,3	BNE 31,3
— Stands de vente (Cap-Skiring) ...	1,0	—	—	—	1,0	BNE 1,0
TOTAL Casamance :	32,3	—	5	20	7,3	BNE 32,3
TOTAL Général :	1082,5	13,8	316,3	380,4	372,0	

Section 13. — LE SECTEUR TERTIAIRE

131. — TRANSPORTS (voir chapitre 2)

132. — TOURISME

133. — COMMERCE

131. — LES TRANSPORTS

(Voir chapitre Infrastructures, Transports, Télécommunications)

132. — LE TOURISME

132.1. — Orientations générales et bilan du 2ème Plan

132.1.1. — La réalisation des projets prévus au 2ème Plan

132.1.2. — L'évolution du tourisme

132.2. — Les perspectives en matière de tourisme et les mesures à prendre au cours du 3ème Plan

132.3. — Les investissements prévus au 3ème Plan

133. — LE COMMERCE

133.1. — Orientations générales et bilan d'exécution du 2ème Plan

133.1.1. — Le commerce intérieur

133.1.2. — Les échanges extérieurs

A — La diversification des courants d'échange

B — La structure des échanges selon les produits

133.1.3. — Les résultats globaux du secteur Commerce

133.2. — Orientations générales et objectifs du 3ème Plan

133.2.1. — Le Commerce intérieur

133.2.2. — La politique de commercialisation arachidière

133.2.3. — Le Commerce extérieur

133.2.4. — Les investissements prévus

132. — LE TOURISME

« Activité hautement créatrice », le tourisme est source d'entrée de devises, d'emploi, de développement du marché des biens de consommation donc de la production, et de stimulation pour l'artisanat d'art et de service. Il est en plus un moyen de promotion et d'échanges humains et culturels.

Le Sénégal est à l'heure actuelle particulièrement bien placé. Il est à la limite du flux européen et américain, qui déferle sur l'Espagne, les îles Canaries, le Maroc. Il est l'étape entre l'Amérique du Sud et l'Europe, et aussi « la Porte de l'Afrique Noire ». Sa bonne saison climatique se situe pendant la mauvaise saison d'Europe et d'Amérique du Nord.

132.1. — ORIENTATIONS GENERALES ET BILAN DU IIe PLAN :

Du développement du tourisme, constaté à travers le monde, le deuxième plan tirait la nécessité pour le Sénégal de s'équiper afin de ne pas rester en marge de cette nouvelle industrie.

Ses objectifs portaient sur deux types de tourisme :

— le tourisme de grand standing, dont le développement présente un caractère essentiel, puisqu'il attire une clientèle aisée ;

— le tourisme populaire qui présente, par l'ampleur des mouvements qu'il crée, l'incontestable avantage de constituer un soutien productif au transport, au commerce et à la main-d'œuvre.

Dans cette perspective, certains grands projets qui étaient à l'étude au moment de l'élaboration du 2ème Plan avaient été retenus : l'Hôtel de l'Union, l'Hôtel du Cap-Manuel, le Drug-Store au Majestic, l'Hôtel de Gorée à Dakar ; et dans toutes les régions sauf dans celle de Diourbel, l'installation de campements, une résidence à Richard-Toll dans le Fleuve, et enfin l'Hôtel de Simenti au Sénégal-Oriental.

132.1.1. — LA REALISATION DES PROJETS PREVUS AU IIme PLAN :

L'ensemble des prévisions du 2me Plan représentait 172 millions de francs d'investissements publics dont 76 millions de francs pour la tranche biennale 1965-1967 et 96 millions pour la seconde tranche 1967-1969.

Dès la première année, 157 millions ont servi, contrairement aux prévisions, à financer des opérations dans la seule région du Cap-Vert dont la quasi totalité pour la réalisation du village touristique de N'Gor.

La cause essentielle de cette distorsion provient de la priorité donnée au Festival Mondial des Arts Nègres.

Les autres projets réalisés au cours du 2me Plan concernent le Relais de l'Espadon à Gorée et les aménagements de Simenti dans le Niokolo-Koba.

132.1.2. — L'EVOLUTION DU TOURISME

On note un accroissement continu du nombre de touristes visitant le Sénégal. C'est ainsi qu'à l'exclusion des croisières, 12.699 touristes ont été pris en charge par les agences de voyage en 1967 contre 8.105 en 1966, soit une augmentation de 58 %.

Le nombre des voyageurs hébergés dans les hôtels de Dakar est passé de 28.240 en 1967 à 44.500 (dans huit hôtels) pour les huit premiers mois de 1968. En rapprochant ces chiffres des

renseignements fournis par les agences de voyage, on établit à 17.800 environ le nombre de touristes qui ont séjourné dans les hôtels dakarois de janvier à août 1968, d'où une augmentation de 40 % par rapport aux douze mois de 1967. Les touristes croisiéristes sont estimés à 12.000.

EVOLUTION DU TOURISME DANS LE CAP-VERT

ORIGINE	1966		1967		% d'évolution
	Nombre	%	Nombre	%	
France :	2.115	26,8	3.117	24,6	+ 47,2
Continent américain :	2.313	28,7	4.645	36,6	+ 101
Autres pays européens :	2.893	36	4.863	38,2	+ 68,3
Autres pays :	694	8,5	74	0,6	— 89
TOTAL Général :	8.015	100	12.699	100	+ 58,5

Ces tableaux confirment l'accroissement continu qui se manifeste depuis 1966, année du Festival Mondial des Arts Nègres, du nombre de touristes au Sénégal.

132.2. — LES PERSPECTIVES EN MATIERE DE TOURISME ET LES MESURES A PRENDRE AU COURS DU IIIe PLAN :

En établissant les prévisions sur une hypothèse moyenne d'un taux de croissance annuelle de 10 % — taux établi sur la base des résultats déjà constatés — on estime à 36.000 au moins le nombre de touristes qui pourraient venir au Sénégal en 1970, 60.000 en 1975 et 92.000 en 1980.

Ces données conduisent à dégager certaines options et à préconiser certaines mesures à mettre en œuvre dès le 3me Plan :

— amélioration et renforcement des infrastructures d'accueil dans la région du Cap-Vert : hôtellerie,

— décentralisation et extension du tourisme au niveau des régions intérieures par la détermination et l'exploitation de sites d'intérêts touristiques,

— créations dans les régions de structures touristiques adaptées et intégrées aux sites,

— formation du personnel d'accueil et d'hôtellerie à tous les niveaux,

— amélioration des services d'accueil et simplification des formalités administratives,

— incitation aux initiatives et aux investissements privés, nationaux ou internationaux,

— enfin création d'une société d'économie mixte d'équipement et de gestion.

132.3. — LES INVESTISSEMENTS PREVUS AU IIIe PLAN :

Les investissements globaux prévus dans le secteur tourisme montent à 5103 millions de ancs CFA, se décomposant comme suit suivant les diverses catégories de promoteurs : sociétés économie mixte, Etat, promoteurs privés :

INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR TOURISME

(en millions de Frs CFA)

PROMOTEURS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
OPERATIONS ETAT					
Agrandissement Port de Gorée : ...	400,0	200,0	200,0	—	—
Aménagement Niokolo :	145,0	10,0	71,0	34,0	30,0
Espadon et Pêche :	240,0	140,0	100,0	—	—
OPERATIONS MIXTES					
Circuits intérieurs SEM :	950,5	454,5	147,5	53,5	295,0
Hôtel Shératon :	750,0	375,0	375,0	—	—
Hôtel Union :	1.500,0	750,0	750,0	—	—
OPERATIONS PRIVEES	1.118,0	307,5	715,5	95,0	—
TOTAL :	5.103,5	2.237,0	2.359,0	182,5	325,0

Les tableaux suivants détaillent région par région les équipements et les infrastructures prévus sur la période quadriennale et en donnent le calendrier de réalisation et les sources de financement.

CIRCUITS TOURISTIQUES INTERIEURS

EQUIPEMENTS DES SITES

(Investissements en millions de Frs CFA)

PROJETS PAR REGION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Observ.
CAP-VERT						
— Rénovation du Relais de l'Espadon et augmentation de l'équipement destinée à la pêche sportive de Gorée :	240	140	100	—	—	Etat
— Agrandissement Port de Gorée ...	400	200	200	—	—	»
— Réfection du village hôtel de N'Gor : restaurant, bar : village de N'Gor :	15	15	—	—	—	»
— Hôtel 208 chambres — Projet SHERATON — 2 ailes de 104 chambres chacune — Corniche Butte de Tir de Fann :	750	375	375	—	—	
— Village touristique de 280 lits — Projet SENEGAL-TOURISME - village de N'Gor :	130	—	130	—	—	Privé
— Hôtel 160 à 200 chambres - Union	1.500	750	750	—	—	S.P.H.U.
— Palais de l'Indépendance, ancien Cercle de l'Union face Place de l'Indépendance :	p.m.	—	—	—	—	S.E.M.
— Hôtel Bourgi :	800	300	500	—	—	Privé
— Projet Jacques COUELLE de Gorée	p.m.	—	—	—	—	
— Ile de N'Gor (Société d'Economie Mixte) :	p.m.	—	—	—	—	Privé
— Hôtel de 100 lits moyen standing Corniche Fann (N'DONGO)	60	—	—	60	—	Privé
TOTAL CAP-VERT :	3.895	1.780	2.055	60	—	
SENEGAL-ORIENTAL						
— Extension de l'Hôtel de Simenti 100 lits : SIMENTI :	50	50	—	—	—	S.E.M.
— Extension campement Niokolo ...	10	10	—	—	—	S.E.M.
— Extension du campement de Badi	20	20	—	—	—	S.E.M.
— Parc National Sénégal Oriental...	145	10	71	34	30	Etat
— Piscine de Simenti :	10	10	—	—	—	S.E.M.
— Campement en pays Bassari — Ethiolo ou Ebarak :	20	20	—	—	—	S.E.M.
— Restauration Fort de Bakel et construction d'un Relais Hôtel ...	25	—	—	10	15	S.E.M.
TOTAL SENEGAL-ORIENTAL...	280	120	71	44	45	

CIRCUITS TOURISTIQUES INTERIEURS (Suite II)

en millions de Frs CFA

PROJETS PAR REGION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Observ.
THIES						
— Village hôtel - Bar - Restaurant 20 cases - 40 lits Joal :	20	20	—	—	—	S.E.M.
— Amélioration de l'appontement de l'hôtel du Lac M'Boro :	19	19	—	—	—	S.E.M.
— Village hôtel - Bar - Restaurant 10 cases Cayar :	10	—	10	—	—	S.E.M.
— Amélioration et extension du Centre Touristique - M'Bour :	50	25	35	—	—	S.E.M.
TOTAL THIES :	99	64	25	—	—	
SINE-SALOUM						
— Campement hôtel et appontement 45 cases - 30 lits - Niodior :	10	10	—	—	—	S.E.M.
— Campement hôtel et appontement 15 cases - 30 lits - Dionwar	10	10	—	—	—	S.E.M.
— Campement hôtel et appontement 10 cases - 20 lits - N'Dangane..	7	7	—	—	—	S.E.M.
— Campement hôtel 10 cases - 20 lits - Toubacouta :	6	6	—	—	—	S.E.M.
— Achat de 4 vedettes pour liaison entre les îles Foundiougne-N'Dangane :	20	20	—	—	—	S.E.M.
TOTAL SINE-SALOUM :	53	53	—	—	—	
DIOURBEL						
— Piscine Hôtel du Baobab Diourbel	20	—	—	—	20	S.E.M.
— Relais Hôtel de Guidick 25 cases Guidick - Lac de Guiers :	15	7,5	7,5	—	—	S.E.M.
— Equipement hydro-électrique du Relais Hôtel Guidick :	8,5	—	—	8,5	—	S.E.M.
TOTAL DIOURBEL :	43,5	7,5	7,5	8,5	20	

CIRCUITS TOURISTIQUES INTERIEURS (Suite III)

PROJETS PAR REGION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Observ.
CASAMANCE						
— Village touristique 50 cases - 100 lits au Cap Skiring :	50	50	—	—	—	S.E.M.
— Campement Hôtel Ile de Carabane 10 cases, 20 lits :	10	10	—	—	—	S.E.M.
— Village touristique 50 cases - 100 lits à Ziguinchor :	50	50	—	—	—	S.E.M.
— Village thermal :	38	—	38	—	—	Privé
— Hôtel Cap Skiring :	250	—	—	—	250	S.E.M.
— Relais Hôtel SEFA :	10	—	—	10	—	
TOTAL CASAMANCE :	408	110	38	10	250	
FLEUVE						
— Complexe hydrobase - Village - Hôtel - Centre Hélio-Marin Saint-Louis :	150	75	75	—	—	S.E.M.
— Restauration Résidence de Baron Roger - Richard-Toll :	20	—	10	10	—	S.E.M.
— Restauration du Fort Faidherbe et construction d'un Relais-Hôtel à Dagana :	20	10	10	—	—	S.E.M.
— Restauration du Fort Faidherbe et construction d'un Relais-Hôtel à Podor :	20	10	10	—	—	S.E.M.
— Restauration du Fort de Matam et construction d'un Relais-Hôtel à Matam :	25	—	—	15	10	S.E.M.
— Relais de chasse 25 cases 3ème marigot :	15	7,5	7,5	—	—	Privé
— Relais de chasse — Ile de Tyeng	75	—	40	35	—	Privé
TOTAL FLEUVE :	325	102,5	152,5	60	10	
TOTAL GENERAL :	5 103,5	2.237	2.359	182,5	325	

L'ensemble de ces projets touristiques aurait pour effet direct la création d'environ 1030 emplois nouveaux. Cet important programme d'infrastructures d'accueil sera complété par une infrastructure de voies d'accès (routes, aéroports...) aux sites d'intérêts touristiques (se référer au chapitre ci-dessous : Infrastructures, Télécommunications, Transports).

TOURISME

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(en millions de Frs CFA)

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Financement intérieur :	**2.048,0**	**1.162,5**	**790,5**	**95,0**	—
Budget de l'Etat :	473,0	398,0	75,0	—	—
Financement privé :	1.425,0	614,5	715,5	95,0	—
Emprunts :	150,0	150,0	—	—	—
Financement extérieur :	**3.055,5**	**1.074,5**	**1.568,5**	**87,5**	**325,0**
Emprunts :	2.340,5	769,5	1.222,5	53,5	295,0
Subventions :	535,0	200,0	271,0	34,0	30,0
Privé :	180,0	105,0	75,0	—	—
TOTAL :	5.103,5	2.237,0	2.359,0	182,5	325,0

133. — LE COMMERCE

Les activités commerciales jouent un rôle important dans l'économie sénégalaise.

Elles contribuent pour près d'un tiers à la Production intérieure brute au prix du marché et plus de trois quarts à la valeur ajoutée par les services.

PART DU COMMERCE DANS LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE

(en milliards de Frs CFA)

SECTEURS	1963	1964	1965	1966 (1)
Agriculture :	42,2	50,1	52,9	57,0
Industrie :	29,0	29,9	31,7	35,0
Services :	69,7	72,5	73,5	73,5
Production des administrations et ménages :	6,5	7,2	8,1	8,1
TOTAL PIB :	147,4	159,7	166,2	173,6
dont commerce :	53,0	54,5	55,5	55,5
en % PIB :	35,9	34,1	33,4	32,0
en % production des services :	76,0	75,2	75,5	75,5

(1) Estimations provisoires.

Au niveau de l'emploi le Commerce occupe environ 5 % de la population active totale et 25 % de la population active non agricole. Sur le plan du crédit, la prépondérance du secteur commerce, bien qu'en regression, est nette : 73 %, 70 % et 61 % respectivement en 1965, 1966, 1967 pour l'ensemble des crédits à court terme à l'économie.

133.1. — ORIENTATIONS ET BILAN D'EXECUTION DU DEUXIEME PLAN :

133.1.1. — LE COMMERCE INTERIEUR

La socialisation des structures du monde rural dès le 1er Plan, en vue de faire disparaître l'économie de traite, eut pour conséquence un repli sur la Capitale, de nombreuses succursales commerciales qui jusque-là, assuraient la distribution en milieu rural.

Le deuxième Plan avait prévu de combler ce vide.

Des structures de remplacement ont été effectivement créées : la Société Nationale de Distribution (SONADIS) et des sociétés de commerçants à statut coopératif.

La SONADIS dont le début de fonctionnement remonte au 1er avril 1965 a actuellement établi des points de vente dans toutes les régions et particulièrement dans les chefs-lieux de département. Elle distribue environ 850 articles à un prix identique sur toute l'étendue du territoire.

15 sociétés de commerçants à statut coopératif, regroupant 304 commerçants ont été constituées et permettent l'approvisionnement de 200 localités et leurs environs.

133.1.2. — LES ECHANGES EXTERIEURS :

Les objectifs du commerce extérieur dans le cadre du 2mo Plan visaient à rendre notre économie moins tributaire de l'extérieure par :

— une diversification des courants d'échanges.

— une plus grande diversité dans la gamme de produits exportés.

Pareille politique implique la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures dont les effets, sur le plan temporel dépassent le cadre relativement étroit d'un plan quadriennal de développement.

Les résultats enregistrés en matière d'échanges extérieurs seront appréciés conformément au schéma adopté par le 2mo Plan, à savoir :

— la diversification des courants d'échanges

— la structure des exportations selon les produits

— la structure des importations par groupe d'utilisation,

— l'équilibre de la balance commerciale et l'amélioration des termes de l'échange.

A — LA DIVERSIFICATION DES COURANTS D'ECHANGES

La structure des exportations sénégalaises reste pratiquement stable suivant la destination les parts des groupes suivants : France, autres pays de la CEE, Pays tiers sont pratiquement identiques de 1964 à 1967 ainsi qu'il apparaît dans le tableau suivant :

LES EXPORTATIONS DU SENEGAL SELON LA DESTINATION

(en millions de Frs CFA et en %)

	1964		1965		1966		1967	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
France :	24.041	79,5	25.589	80,7	27.133	73,8	27.101	80,0
Autres pays CEE :	2.550	8,4	2.940	9,3	4.999	13,6	2.724	8,0
Autres (non CEE) :	3.652	12,1	3.183	10,0	4.632	12,6	4.065	12,0
TOTAL :	30.243	100	31.712	100	36.764	100	33.890	100

Par contre en ce qui concerne les importations, on assiste à une certaine diversification : la part de la France dans les importations globales du Sénégal a baissé régulièrement au cours de ces dernières années passant de 58,0 % en 1964 à 47,6 % en 1967. Ceci au profit des autres pays de la CEE (16,8 % à 24,2 %) et de pays tiers (25,2 % à 28,2 %).

IMPORTATIONS SELON LA PROVENANCE

(en millions de Frs CFA et en %)

	1964		1965		1966		1967	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
France :	24.610	58,0	21.348	53,9	20.051	52,3	18.489	47,6
Autres pays CEE :	7.116	16,8	8643	21,9	8.998	23,5	9.404	24,2
Autres (non CEE) :	10.668	25,2	9 593	24,2	9.264	24,2	10.953	28,2
TOTAL :	42.394	100	39.584	100	38.313	100	38.850	100

B — LA STUCTURE DES ECHANGES SELON LES PRODUITS :

B.1. — LES EXPORTATIONS

Les prévisions du 2ème Plan étaient que les produits arachidiers, tout en occupant pour longtemps la première place dans les exportations, verraient leur part diminuer relativement par suite de la diversification des productions destinées à l'exportation (produits miniers, engrais, hydrocarbures, et produits de la pêche principalement).

Cependant les produits arachidiers représentent d'une façon stable 78 % de la valeur des exportations de 1964 à 1967, et ce malgré de mauvaises récoltes en 1966 et 1967. Les exportations de produits miniers, phosphates notamment, ont stagné pour des raisons d'ordre technique, financier et commercial.

On enregistre cependant une progression régulière des exportations des conserves de poissons (1,1 milliard en 1964/65 à 1,5 milliard en 1967).

LES EXPORTATIONS DU SENEGAL : PRINCIPAUX PRODUITS

(Valeur en millions de Frs CFA

PRODUITS	1962	1963	1964	1965	1966	1967
PRODUITS ARACHIDIERS :	**24.878**	**20.246**	**23.541**	**24.913**	**28.000**	**26.317**
Dont :						
Arachide en coques :	15	23	—	—	—	—
Arachide décortiquée :	11.772	8.702	9.105	9.217	12.886	7.715
Huile brute d'arachide :	9.366	7.103	9.379	10.728	10.819	11.943
Huile raffinée d'arachide :	1.594	2.528	2.660	2.415	2.384	2.464
Tourteaux d'arachide :	2.131	1.890	2.397	2.553	2.503	4.137
AUTRES PRODUITS :	**5.793**	**7.033**	**6.703**	**6.799**	**8.164**	**7.573**
Dont :						
Farine de froment :	617	544	643	690	643	330
Gommes arabiques :	116	11	88	185	75	303
Conserves de poissons :	1.095	1.745	1.129	1.113	1.303	1.501
Son :	291	221	248	232	270	158
Phosphates alumino-calcique :	206	141	218	296	286	178
Phosphates de calcium :	1.153	1.153	2.150	2.373	2.286	2.396
Cuirs et peaux :	190	146	197	184	238	161
Total des exportations :	**30.671**	**27.279**	**30.243**	**31.712**	**36.764**	**33.890**
Part des produits arachidiers :	81 %	74 %	78 %	78 %	78 %	78 %

B.2. — LES IMPORTATIONS :

La structure des importations est dans l'ensemble quasi stable par groupe d'utilisation.

Les importations de biens de consommation manifestent une très légère tendance à la sse depuis 1965, tandis que celles des biens d'équiment vont en hausse de façon assez sen- le de 1965 à 1967.

L'alimentation entre pour près d'un tiers, environ 12 milliards de frs CFA, dans les impor- ons totales : les postes les plus importants étant constitués par le riz (pour près de 4,5 milliards moyenne) le sucre (3,5 milliards en 1964 et 2,1 milliards en 1967), les légumes et fruits (environ milliards de frs); les produits laitiers (1,2 milliard de frs).

Les importations de papier et carton montent environ à 1 milliard et celles de tissus de on non imprimés à 2,2 milliards de frs.

IMPORTATIONS PAR GROUPE D'UTILISATION

en millions de Frs CFA

	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Biens de consommation :	25.293	25.473	28.606	26.211	25.617	25.529
Produits bruts, énergie et lubrifiants	2.629	2.759	2.763	3.311	3.126	3.536
Produits manufacturés et semi-finis...	4.581	4.943	5.375	5.345	4.733	5.153
Biens d'équipement :	6.213	5.350	5.649	4.768	4.837	5.683
TOTAL :	**38.236**	**38.525**	**42.394**	**39.583**	**38.313**	**38.904**

133.1.3. — LES RESULTATS GLOBAUX DU SECTEUR COMMERCE :

Globalement en valeur, les exportations sont passées de 1964 à 1967 de 30,2 milliards de ncs CFA à 33,9 milliards, avec une pointe de 36,8 milliards de francs CFA en 1966.

Les importations, après avoir baissé de 2,8 milliards de francs en 1965 par rapport à l'année 4, se stabilisent depuis 1966 autour de 39 milliards.

COMMERCE EXTERIEUR DU SENEGAL

(Valeur en milliards de francs CFA)

	1964	1965	1966	1967
portations :	42,4	39,6	38,7	38,9
portations :	30,2	31,7	36,8	33,9
éficit :	— 12,2	— 7,9	— 1,9	— 5,0
ux de couverture des importa tions par les exportations : ..	71 %	80 %	96 %	87,1 %

Ces résultats se traduisent par une nette amélioration de la balance commerciale.

Mais les exportations envisagées en 1969 risquent d'être en deçà de la fourchette prévue le Second Plan : 44,3 — 52,3 milliards de francs CFA.

133.2. — ORIENTATIONS GENERALES ET OBJECTIFS DU IIIme PLAN :

133.2.1. — LE COMMERCE INTERIEUR : ORIENTATIONS ET MESURES A PRENDRE :

La finalité d'une bonne politique de distribution en milieu rural est de mettre à la disposition des paysans les biens de première nécessité dont ils ont besoin et à des prix convenables eu égard à leurs revenus réels. Les structures mises en place par le 2me Plan n'ont permis ni de freiner la hausse des prix, ni de remédier au problème de l'insuffisance des points de vente, dont la cause essentielle est la modicité du pouvoir d'achat des paysans.

Il est donc nécessaire de prendre toute une série de mesures pour pallier ces difficultés

— Assainissement des circuits commerciaux :

l'anarchie qui prévaut au niveau des structures de la distribution en milieu rural exige de rigoureuses mesures d'assainissement des circuits commerciaux, une réadaptation des textes régissant le commerce intérieur, des sanctions beaucoup plus rigoureuses aux responsables des hausses illicites de prix.

A cette fin une enquête sur les circuits de distribution, pour un montant de 15 millions sera réalisée sur financement national. (Voir chapitre « Etudes et Recherches »).

— Organisation rationnelle de la distribution en milieu rural :

par la création d'une centrale d'achat regroupant les sociétés à statut coopératif d'une part, les détaillants sénégalais isolés de l'autre. Cette centrale remplira toutes les fonctions du commerce de gros et s'occupera en outre du transport.

Pour compléter ces mesures il sera créé un comité national de la distribution comprenant des représentants de l'Etat, des commerçants, des syndicats et des consommateurs. Il aura une triple fonction : régulation de la concurrence, harmonisation des réseaux de distribution et promotion de la distribution en milieu rural.

Ces différentes mesures permettront de stabiliser les prix donc d'améliorer le pouvoir d'achat des masses rurales. Et par le même se trouveront automatiquement résolus les problèmes de l'insuffisance et de la rentabilisation des points de vente.

Mais pour ce faire il faut un meilleur financement du commerce traditionnel.

— Financement du Commerce traditionnel

Dans le souci d'une rapide promotion commerciale sénégalaise, une politique de meilleur accès de nos commerçants aux facilités bancaires sera la création d'une Caisse de garantie et de promotion commerciale financée par l'Etat et les commerçants.

133.2.2. — LA POLITIQUE DE COMMERCIALISATION ARACHIDIERE :

Pour éviter de compromettre l'industrialisation du pays, et pour aider d'autre part au maintien des cours à un niveau raisonnable, une double politique s'impose :

— intensifier la transformation sur place (vente aux huiliers locaux) d'une fraction de plus en plus importante de la production d'arachide pour encourager l'industrialisation du pays ;

— mais également agir sur les prix par le biais d'une présence des graines d'arachides sénégalaises sur les marchés mondiaux, en des quantités suffisantes, afin de pouvoir contribuer à la stabilisation des cours à un niveau suffisamment rémunérateur.

Les arachides sénégalaises, du fait de leur forte teneur en huile bénéficient d'une sur-cote sur les marchés mondiaux. Leur absence ou faible représentation sur ces marchés laisseraient la place à d'autres oléagineux de qualité inférieure, provoquant ainsi la baisse des cours. Et la graine d'arachide, aussi bien que l'huile d'arachide ne pourra se vendre à l'exportation que si les cours

se maintiennent à un niveau acceptable par le consommateur, par rapport à d'autres huiles alimentaires meilleur marché. Si l'écart devenait appréciable, la clientèle traditionnelle de l'arachide pourrait être incitée à s'en détourner, l'huile d'arachide devenant alors produit de régime ou de luxe au même titre que l'huile d'olive. Les conséquences en seraient néfastes à bien des égards, pour l'économie interne : pertes importantes de devises, baisse des prix de cession aux huiliers locaux, diminution du revenu des paysans ou accroissement des dépenses publiques pour compenser l'écart entre les cours et les prix garantis aux producteurs.

Ainsi donc, devra être menée au cours du Troisième Plan une politique de commercialisation des arachides allant à la recherche d'un juste équilibre entre la trituration sur place et une nécessaire présence des graines sénégalaises sur les marchés internationaux. Cette politique de présence s'impose aussi longtemps que la politique de diversification n'aura pas atteint des niveaux satisfaisants, et qu'une organisation internationale du marché des oléagineux n'aura pas été mise en place.

133.2.3. — LE COMMERCE EXTERIEUR : ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Le Troisième Plan poursuivra, comme objectifs :

— la diversification des courants d'échanges et la diversification de la gamme des biens exportés ;

— une bonne politique des importations ;

— une amélioration de la balance commerciale.

A — La diversification des courants d'échange

Elle sera menée suivant trois optiques :

a) — recherche d'un développement plus prononcé des échanges avec l'ensemble des pays de la CEE.

Dans cette optique plusieurs instruments s'offrent au Sénégal au rang desquels :

— une participation plus active aux manifestations économiques et culturelles, en particulier les foires et expositions ;

— un système d'accords entre entreprises sénégalaises et étrangères au terme desquels, moyennant des modalités à définir, elles accèdent mutuellement à leurs réseaux respectifs de distribution ;

— la mise sur pied, du reste souhaitée par nombre d'Etats d'un organisme commun de vente et aussi d'information.

b) — développement des échanges avec les pays africains en général et les pays voisins en particulier.

Cette préoccupation s'est déjà manifestée par une volonté de participation active à la constitution de groupements économiques régionaux dont l'OERS constitue une première étape vers la réalisation d'un grand ensemble économique africain.

c) — développement des relations commerciales avec les autres pays (pays extérieurs aux ensembles sus-mentionnés).

Ce dernier point est d'autant plus important que le Sénégal a passé un grand nombre d'accords commerciaux avec divers pays (au total 21), accords non encore exploités de façon satisfaisante, pour étendre nos exportations et améliorer la balance commerciale.

Cette politique se réalisera :

— par une révision des accords existants dans le sens d'échanges plus équilibrés avec les partenaires commerciaux, ce qui implique une pleine application du principe de la prospection,

— par un vaste effort de prospection et de publicité au niveau de ces pays. Ce qui ressortit tant du dynamisme des « entrepreneurs » que des activités des missions diplomatiques à l'étranger. Dans cet ordre d'idée, le rôle économique des missions diplomatiques est essentiel et l'accent devrait être porté sur leur compétence en la matière.

Cette dernière action implique entre autres des études de marchés qui devraient déboucher sur une exploitation de toutes les possibilités existantes.

B — La diversification des exportations suivant leur nature :

Les produits arachidiers demeureront pour des années encore les principales exportations du Sénégal, conditionnant dans une large mesure, l'équilibre de la balance commerciale. Mais la nécessité de pousser à fond dans la voie déjà empruntée, celle de la diversification des produits d'exportation, demeure un des objectifs essentiels de la planification économique.

Dans cette optique, des perspectives intéressantes sont offertes dans le secteur primaire par les produits de la pêche, les produits maraîchers, le coton..., et dans le secondaire par la gamme assez variée des produits finis des industries sénégalaises.

C — Une bonne politique des importations :

Cette politique visera un changement de la structure des importations : stabilisation et réduction relative des biens de consommation, en particulier des produits alimentaires essentiellement au profit de biens d'équipement. Ceci s'effectuera grâce à la politique de diversification de la production agricole et d'implantations de certaines industries de substitution.

Dans certains cas, des mesures protectionnistes pourraient être prises. Cependant protection ne signifie pas autarcie et l'intérêt du consommateur et celui de l'économie générale seront défendus.

D — Une amélioration de la balance commerciale :

Cette amélioration sera le résultat de l'application des orientations ci-dessus définies.

133.2.4. — LES INVESTISSEMENTS PREVUS :

Certaines actions à caractère commercial sont déjà prévues dans les secteurs :

Agriculture : stockage du riz-paddy, études circuits de commercialisation agricole...

Elevage : marchés à bétail, marchés de gros de la viande, équipement des marchés publics

Pêche : équipements des marchés, halles centrales de Dakar, Criée du Port de Dakar...

Artisanat : Centres de vente, Kiosques, Stands.

Outre ces investissements et le projet d'enquête sur les circuits de distribution ci-dessus mentionnés, il est prévu l'installation d'unités de stockage et de traitement des arachides pour un coût global d'environ 1800 millions de francs CFA dont une première tranche de 990 millions de francs est réalisable au cours de la période du Troisième Plan (sur aide extérieure).

Ce projet est devenu nécessaire depuis la disparition de l'organisation du marché des oléagineux de la Zone Franc et l'entrée des arachides sénégalaises sur le marché compétitif mondial.

CHAPITRE 2

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET DE TELECOMMUNICATIONS

- INFRASTRUCTURES ROUTIERES
- TRANSPORTS ROUTIERS
- CHEMINS DE FER
- PORTS ET VOIES NAVIGABLES
- AERONAUTIQUE
- OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET DE TELECOMMUNICATIONS

Section 21. — Objectifs et Bilan du Deuxième Plan

Section 22. — Orientations générales du Troisième Plan

Section 23. — Les Infrastructures routières

- 231. — Orientations et opérations prévues
- 232. — Le financement et le calendrier de réalisation
- 233. — Les conditions de réalisation
- 234. — Localisation des investissements

Section 24. — Les Transports routiers

- 241. — Nature des investissements
- 242. — Financement des investissements

Section 25. — Le Chemin de Fer

- 251. — Perspectives du trafic
- 252. — Les opérations retenues
- 253. — Le Financement

Section 26. — Les ports et voies navigables

- 261. — Orientations
  - 261.1. — Le Port de Dakar
  - 261.2. — Les voies navigables
- 262. — Opérations prévues et financement

Section 27. — Aéronautique

- 271. — Orientations générales
- 272. — Les opérations du Troisième Plan
  - 271.1. — Les opérations d'Infrastructures
  - 271.2. — Les opérations de superstructure
  - 271.3. — Les équipements et matériel
  - 271.4. — Récapitulation des investissements
  - 271.5. — Calendrier et moyens d'exécution
  - 271.6. — Localisation des investissements

Section 28. — L'Office des Postes et Télécommunications

- 281. — Les grandes lignes du programme d'équipement
- 282. — Les opérations retenues
- 283. — Les possibilités de financement

Section 29. — Récapitulation générale des investissements pour les infrastructures des Transports et Télécommunications

CHAPITRE 2

LES INFRASTRUCTURES, LES TRANSPORTS ET LES TELECOMMUNICATIONS

Section 21. — OBJECTIFS DU IIe PLAN — BILAN D'EXECUTION :

Le bilan provisoire financier des opérations prévues au 2me Plan pour l'ensemble du se « Infrastructures de transport et Télécommunications » se présente ainsi :

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

Prévisions et réalisations du IIme Plan

(en millions de francs CFA)

OPERATIONS	PREVISIONS		Réalisations	% Plan réajusté
	2me Plan initial	2me Plan ajusté		
Réseau routier :	7.765	7.845	4.383	55,8
Voies ferrées :	4.339	3.430	2.820	82,3
Ports :	2.561	1.780	1.615	90,5
Aéronautique :	706	555	242	43,6
Postes et Télécommunications :	2.196	1.161	958	82,5
TOTAL :	17.567	14.771	10.018	71 %

Le taux de réalisation par rapport au Plan réajusté monte à 71 % d'exécution finan

On y compte cependant des opérations réalisées hors-plan parmi lesquelles on distingue :

1.042 millions de Frs CFA pour les routes

132 millions de Frs CFA pour la Régie des Chemins de Fer

100 millions pour l'Aéroport de St-Louis

et 24,2 millions de Frs CFA pour les aérodromes secondaires.

Section 22. — ORIENTATIONS GENERALES DU IIIe PLAN :

Le 3ème Plan se poursuit dans le cadre des orientations dégagées par les premi second plans :

— utiliser au coût minimum pour la Nation l'infrastructure existante,

— assurer des communications permanentes, sûres et adaptées au niveau d'utilisatio visible entre la côte et l'intérieur du Sénégal,

— donner aux voies de communication l'efficacité maximale dans leur contribution a veloppement d'une économie d'échange.

Mais la principale stratégie en matière d'infrastructure de communication au cour troisième Plan est de réaliser les équipements complémentaires des projets productifs, ayan incidence positive sur l'économie : mise en valeur des ressources naturelles, implantations i

les, exploitation des potentialités touristiques par la création de réseaux desservant les circuits touristiques, liaisons nécessaires à l'expansion des échanges tant internes qu'externes...

Il s'est avéré en outre, que, faute d'avoir procédé lors des plans antérieurs aux études indispensable de coordination des transports, on est arrivé à des doubles emplois préjudiciables à l'économie générale du pays, comme par exemple l'aménagement de voies routières bitumées parallèles au réseau ferroviaire existant.

Le Plan national des Transports servira à :

— définir les orientations de l'économie nationale des transports,

— étudier les infrastructures nécessaires avec ordre de priorité et calcul de rentabilité compte tenu du Plan National de Développement,

— poser les principes de la coordination des transports.

Il s'agira d'entreprendre naturellement des études préliminaires sur :

— les flux de transport (voyageurs et marchandises)

— l'organisation des transporteurs à la suite d'enquête socio-économique,

— une méthode de calcul de rentabilité des investissements dans le domaine des infrastructures,

— les coûts d'entretien,

— les prix de revient des différents transports

— les transformations des structures nécessaires pour améliorer les transports.

Parallèlement à ce programme d'études en vue de dégager les bases rationnelles de coordination des transports, il faut entreprendre une série d'actions dans les différents sous-secteurs des transports et des télécommunications.

a) — pour les transports ferroviaires, il s'agit essentiellement,

— d'étudier les moyens et les méthodes d'une répartition plus rationnelles des tâches,

— de procéder à la réfection des voies et des ateliers,

— d'entreprendre un programme d'équipement général et un programme de maintenance des ateliers.

b) — Pour les transports aériens, d'adapter l'infrastructure aux nécessités que vont imposer les progrès réalisés dans l'aéronautique moderne.

c) — Dans le domaine des transports fluviaux, le développement économique de la Casamance motive que la priorité soit accordée à l'aménagement de la voie d'eau.

d) — Pour les transports routiers, indépendamment de l'action d'accompagnement des projets productifs prévus au troisième Plan, le Sénégal doit maintenir en bon état de viabilité son capital existant (4.998 kms de route dont 2.019 kms bitumés) par un effort d'entretien accru.

En outre dans le domaine des transports routiers, des moyens suffisants seront déployés pour préserver la sécurité routière tout en assurant une bonne évacuation des produits à l'intérieur du pays.

e) — Pour le Port de Dakar, il s'agira, tout en poursuivant les opérations du deuxième Plan de réaliser les aménagements nécessaires pour faire face à l'évolution du trafic.

Section 23. — LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES :

231. — ORIENTATIONS ET OPERATIONS PREVUES :

Les orientations du Troisième Plan sont :

- priorité aux routes de production,
- maintien en bon état du réseau existant,
- et desserte des régions en toute saison.

Les opérations prévues sont destinées à :

— l'amélioration de l'évacuation de l'arachide sur les pistes de transports primaires,

— l'encouragement de la production maraîchère, de la pêche et au développement du tourisme,

— l'amélioration de routes exécutées, lors des plans antérieurs,

— au désenclavement de la région du Sénégal-Oriental.

231.1. — INVESTISSEMENTS LIES AU DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS :

Bretelles arachidières : elles ont été choisies compte tenu du programme de localisation des infrastructures de stockage de l'O.C.A.S.

L'ensemble de ces bretelles représente un total de 592 kilomètres de piste à construire.

Routes maraîchères : les deux routes à construire complètent le réseau maillé de la région des Niayes et désenclavent des zones à richesses potentielles importantes.

Elles favoriseront le développement de la culture maraîchère industrielle et l'exportation de fruits et légumes vers les marchés européens pendant les saisons où l'Europe et l'Afrique du Nord n'en produisent pas.

Routes de pêche et voies d'accès touristiques : l'évacuation de la production des grands centres de pêche situés sur la côte tels que Fass Boye, Sali Malicounda, Pointe Sarène et Foundiougne sur le Saloum, se fait actuellement d'une façon défectueuse et prohibitive. L'écoulement de cette production potentielle vers les lieux de consommation impose la construction de routes praticables en toute saison. Il est prévu la construction de 38 km de routes de pêche dont 25 km en routes en terre. Ces routes, en particulier celles donnant accès aux îles du Saloum ont en plus un intérêt d'ordre touristique.

231.2. — ROUTES DESSERVANT LES TERROIRS-TEST :

L'opération terroir-test a pour objectif essentiel la mise en place de structures du monde rural.

Les routes prévues faciliteront l'évacuation des produits cultivés sur ces terroirs et la commercialisation de la production par collectes organisées à partir des centres.

Au total 44 km de routes seront créées, dans les régions de Casamance, Sénégal-Oriental et Sine-Saloum.

231.3. — AMELIORATION DES ROUTES EXECUTEES LORS DE PLANS ANTERIEURS :

Bitumage Ziguinchor - Tanaff - Kolda : les résultats des comptages routiers montrent une ugmentation de la circulation sur ce tronçon de route reliant la Haute Casamance au Port de iguinchor. Ce qui justifie le renforcement de cette route par son bitumage sans lequel elle sera menée à se disloquer.

231.4. — LE DESENCLAVEMENT DE LA REGION DU SENEGAL-ORIENTAL

Il s'agit de la construction de routes et d'ouvrages d'art pour assurer la liaison de cette égion avec le reste du Sénégal et sa desserte en toutes saisons.

Le programme comprend :

- **Ouvrages d'art sur Tambacounda-Kédougou** y compris le pont de Mako.
- **Bitumage de la route Tambacounda - Dialakoto** sur 64 km
- **Bitumage de la route Tambacounda - Dialakotot** sur 64 km.
- **Tronçon Dialakoto - Mako :** qui contournera le parc de Niokolo-Koba par le Nord ; piste en terre améliorée de 160 km.

231.5. — PROGRAMME ROUTIER DU CAP-VERT :

Ce programme permettra de desservir des zones à urbaniser et notamment de désenclaver e quartier de Pikine par le Nord.

231.6. — BACS :

Trois bacs de 50 tonnes sont prévus en Casamance pour remplacer ceux de Ziguinchor, de Diambalan et de Marsassoum qui ont plus de dix ans d'âge. Deux bacs de 30 tonnes seront à acquérir pour le Fleuve en renforcement d'unités existantes.

231.7. — RENOUVELLEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN :

Il est nécessaire de renouveler une partie du matériel d'entretien des routes qui est vétuste (certains engins ont plus de quinze années de service) de façon à diminuer les charges de réparation et d'immobilisation qui sont très importantes.

INFRASTRUCTURES ROUTIERES PREVUES AU III^me^ PLAN

(Tableau N° 1) Valeur en millions de Frs CFA

OPERATIONS REPORTS DEUXIEME PLAN			
TRACE ET NATURE	Date probable d'achèvement	Coût de construction en millions Frs	Financement
Route du Diéri (bitumée) :	1970-71	1.200	F.E.D.
Route Gossas - Kaolack :	p.m.	—	Fonds Routier
Bac de Rosso :	1969-70	50	Fonds Routier
Bac du fleuve :	1969-70	15	Fonds Routier
Ponts d'Ibel Salimata :	1969-70	113	
Route d'évitement de la Corniche Ouest :	1970-71	25	Fonds Routier
Cap-Vert : Avenue Blaise Diagne ...	1969-70	120	Fonds Routier

PISTES ARACHIDIERES

(Tableau N° 2)

TRACE ET NATURE	Localisation	KM	Coût en millions de Frs CFA	Financement
a) — **Programme à financer sur aide extérieure**				
— Betelle de Malème-Hodar :	S.-Saloum	80		
— Bretelle de Koungheul :	S.-Oriental	93		
— Koussanar - Maka :	S.-Oriental	39		
— Kaffrine - N'Ganda :	S.-Saloum	35		
— Colobane - Sadio :	S.-Saloum	24		
— Sokone - Nioro du Rip :	S.-Saloum	86		
— N'Doffane - Mako :	S.-Saloum	31		
TOTAL :		388	1.260	A. Ext.
b) — **Nouveau programme à financer sur Fonds Routier**				
— Louga - Ourak - Sagatta - Darou Marnane :	D. Louga	70	105	
— N'Guékou - Guinguinéo :	S.-Saloum	48	160	
— M'Boss - Gniby - N'Dindy - Diourbel :	Diourbel	26	55	
— Louga - N'Guermalal (1) :	D. Louga	25	50	
TOTAL :		169	370	B. National

(1) Prolongement possible jusqu'à Warrack (+ 25 km) p.m.

ROUTES MARAICHERES

(Tableau N° 3)

TRACE ET NATURE	Localisation	KM	Coût en millions de Frs CFA	Financement
— **Programme à financer sur aide extérieure**				
— Louga - Léona - Potou (route bit.)	D. Louga	33	250	A. extér.
— Diogo - Loumpoul (bitumée)	Thiès Diourbel	22	200	A. extér.
TOTAL :		55	450	

(Tableau N° 4)

ROUTES DE PECHE

TRACE ET NATURE	Localisation	KM	Coût en millions de Frs CFA	
— Diogo - Fass-Boye (bitumée)	Thiès	7,5	80	Fonds Routier
— Foundiougne - Fatick (route en terre) :	S.-Saloum	25	150	A. extérieure
— N'Dangane - Fiméla - N'Diosmone (route en terre)	S.-Saloum	47	270	Fonds Routier
TOTAL :		79,5	500	

AMELIORATION DES ROUTES EXISTANTES ET DESENCLAVEMENT DU SENEGAL-ORIENTAL

(Tableau N° 5)

TRACE ET NATURE	Localisation	KM	Coût en millions de Frs CFA	Financement
— Bitumage Ziguinchor-Tanaff-Kolda	Casamance	185	1.500	A. ext.
— Ouvrages d'art sur Tambacounda Kédougou :	S.-Oriental	—	500	A. ext.
— Bitumage Malème Hoddar-Khoungheul - Tambacounda :	S.-Oriental	191	1.140	A. ext.
— Bitumage Tambacounda-Dialakoto	S.-Oriental	64	450	A. ext.
— Piste en terre Dialakoto-Mako ...	S.-Oriental	160	560	A. ext.
TOTAL :		600	4.150	

(Tableau N° 6)

PROGRAMME ROUTIER DU CAP-VERT

TRACE ET NATURE	Localisation	KM	Coût en millions de Frs CFA	Financement
— Elargissement de la route du Front de Terre (route bitumée)	Dakar	5	120	Fonds Rout.
— Désenclavement de Pikine par le Nord (4 voies) :	Dakar	8	400	Fonds Rout.
TOTAL :		13	520	

(*Tableau N° 7*) ROUTES DESSERVANT LES TERROIRS-TESTS

TRACE ET NATURE	Localisation	KM	Coût en millions Frs CFA	Financement
Bretelle de Médina - El-Hadj à la route Tanaff-Kolda (piste améliorée)	Départ Kolda	4	8	Fonds route
Bretelle arachidière et cotonnière de Kouthiaba-Koupentoum (piste améliorée) :	Départ Tamba	26	50	Fonds route
Piste entre Toukar et N'Gayokène...	Départ Fatick	7	7	Fonds route
Piste améliorée entre Bangadji et Tiénaba :	Départ Thiès	7	15	Fonds route
TOTAL :		44	80	

(*Tableau N° 8*) AUTRES OPERATIONS

TRACE ET NATURE	Coût en millions de Frs	Financement
Bretelle de Podor (1)	200	Fonds routier
Route Dahra - Linguère :	p.m.	Fonds routier
Tronçon Khombole - N'Diaganiao — Sandiara :	p.m.	Fonds routier
Bacs (Casamance - Fleuve)	200	Fonds routier
Matériel d'entretien :	500	Aide extérieure
Etudes routières :	100	Fonds routier

(1) Route ayant fait objet d'engagement international dans le cadre de l'équipement hospitalier de la région Fleuve.

(*Tableau N° 9*) RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS

NATURE DES OPERATIONS	COUT EN MILLIONS
Reports IIème Plan :	1.523
Pistes arachidières :	1.630
Routes maraîchères :	450
Routes de pêche :	500
Amélioration de routes exécutées lors des plans antérieurs :	1.500
Désenclavement du Sénégal-Oriental	2.650
Route terroirs-test :	80
Programme routier du Cap-Vert :	520
Autres opérations :	1.000
TOTAL :	9.853

REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS

(*Tableau N° 10*) en millions de Frs CFA

	Routes et renforcement	Pistes améliorées	— Bacs, — Opérations d'intérêt commun	Total	Reports 2me Plan	Total
Cap-Vert :	520			520	145	665
Casamance :	1.500	8	150	1.658		1.658
Diourbel :		461		461		461
Fleuve :	250		50	300	1.265	1.765
Sénégal-Oriental :	2.090	692		2.782	113	2.895
Sine-Saloum :	420	1.294		1.714		1.714
Thiès :	80	15		95		95
D'intérêt commun :			600	600		600
TOTAL :	5.060	2.410	800	8.330	1.523	9.853

On constate moins d'investissements dans les régions du Cap-Vert, de Thiès, de Diourbel qui bénéficient déjà d'une infrastructure routière confortable.

Les pistes arachidières prévues dans la région de Diourbel sont motivées essentiellement par l'existance de zones dites « chamelières » d'accès difficile.

L'importance des évacuations dans la région du Sine-Saloum nécessite le programme des pistes arachidières (qui était inscrit au 2ème Plan et qui est repris au 3ème Plan).

2. — LE FINANCEMENT ET LE CALENDRIER DE REALISATION DU PROGRAMME ROUTIER

Les opérations présentant une rentabilité économique suffisante sont prévues sur financement extérieur. Les autres opérations d'intérêt réel mais urgentes ou se prêtant difficilement à des calculs économiques de rentabilité seront financées sur Budget National (Fonds Routier).

Le calendrier d'exécution des projets financés par les organismes extérieurs sera fonction des délais de négociation et de passation des conventions de financement. Les études pourraient être faites dès le début du Plan pour les opérations n'ayant actuellement fait l'objet d'aucune étude.

L'échelonnement des travaux à réaliser sur Fonds Routier dépendra de la cadence de dégagement des ressources qui sont de l'ordre de 650 millions par an.

Les études de projet et l'acquisition de base seront financées sur **Budget National.**

Compte tenu de toutes ces considérations le calendrier d'exécution devient le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT ET CALENDRIER D'EXECUTION

(*Tableau N° 11*) en millions de Frs CFA

SOURCES DE FINANCEMENT	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total
Ressources nationales	400	490	510	420	1.820
Aide extérieure :	—	1.180	3.270	2.060	6.510
Reports opérations 2ème Plan (financement acquis)					
Fonds Routier :	298	25	—	—	323
Aide extérieure (FED) :	600	600	—	—	1.200
TOTAL Général 3ème Plan ...	1.298	2.295	3.780	2.480	9.853

233. — LES CONDITIONS DE REALISATION

a) — **Les pistes améliorées :**

Certains projets soumis à l'aide extérieure seront exécutés à l'entreprise. Par contre le nouveau programme de pistes arachidières sera réalisé avec les concours des services du G

b) — **Les routes en terre et les routes bitumées**

Le potentiel des entreprises de Travaux Publics installées au Sénégal est largement suffisant — et même surabondant — pour exécuter le programme prévu.

c) — **Etudes de projets :**

Elles seront réalisées en régie ou exécutées par des bureaux d'études locaux.

d) — **Achats de bacs :**

Le financement de l'acquisition sur ressources nationales permettra de passer commande à l'industrie sénégalaise.

e) — **Problème d'entretien et de renouvellement :**

La politique de renforcement des chaussées et de stabilisation des accotements qui a été développée au cours du 2ème Plan sera poursuivie.

tion 24. — LES TRANSPORTS ROUTIERS :

241. — NATURE DES INVESTISSEMENTS :

241.1. — LE TRANSPORT URBAIN :

Le programme de la Régie des Transports du Sénégal comporte l achat de :

— 140 cars autobus de 100 places,

— 20 cars de 17 places,

— 16 cars de tourisme.

Le programme a tenu compte de la nécessité de renouveler le matériel de la Régie des Trans-ts du Sénégal dans un souci de sécurité et de rentabilité. Il faudra au cours du Troisième Plan, inir les besoins de la R.T.S. quant aux dimensions, formes, aménagement intérieur, ouvertures caractéristiques techniques des véhicules à acquérir et lancer des appels d'offres internationaux.

La Régie des Transports du Sénégal cherchera à rentabiliser au maximum son matériel uel sans grossir démesurément l'entreprise.

241.2. — LES CENTRES DE VISITE TECHNIQUE

Le Centre principal de visite technique de Dakar sera équipé de façon à permettre un con-le de la quasi totalité des véhicules de transport de marchandises venant des régions produc-es. En outre il servira à faire des visites pour les voitures particulières en service dans le Cap-rt. Des centres secondaires seront installés dans les régions éloignées de la capitale.

241.3. — LES APPAREILS DE PESAGE :

l s'agit d'acquérir des appareils de pesage électroniques fixes au niveau des frontières tre le Sénégal et les Etats voisins ainsi qu'aux centres de convergence des différents véhicules nant des régions. Des centres mobiles seront placés dans les régions. Le but de cette opération multiple :

— contrôle répressif des surcharges pour la sécurité des usagers et le respect du Code de route,

— protection du réseau routier en période normale et plus particulièrement au moment où densité de la circulation rend ce réseau fragile,

— contrôle statistique pour connaître la fréquence d'application des charges sur les chaus-es,

— détermination des flux de transport pour évaluer le volume du commerce extérieur du négal avec les Etats voisins ainsi que la nature et la densité du trafic intérieur.

241.4. — GARE ROUTIERE DE DAKAR

On aménagera la Gare Routière actuelle de Dakar compte tenu de l'évolution prévisible trafic, en particulier des besoins à satisfaire en 1980. Cette opération est nécessitée par le dé-loppement de l'urbanisme dans la région du Cap-Vert, le besoin d'assainir ce lieu de rencontre ne portion considérable des voyageurs venant des divers horizons du Sénégal et même des ys voisins avec lesquels le Sénégal a signé un accord en transports routiers et par l'aspect tou-tique que peut revêtir une gare routière moderne.

OPERATIONS RETENUES EN TRANSPORTS ROUTIERS

(Tableau N° 12)

NATURE	Coût en millions de Frs CFA	FINANCEMENT
1 — Etudes :	5	Budget National
2 — Régie des Transports du Sénégal		
— Cars Autobus :	1.400	Crédit fournisseur
— Petits cars :	60	Crédit fournisseur
— Cars tourisme :	160	Crédit fournisseur
3 — Centres de visite :	80	Aide extérieure
4 — Appareils de pesage :	104	Aide extérieure
5 — Gare routière :	272	BNDS - Municipalité Secteur privé

242. — LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le recours par la Régie des Transports du Sénégal au crédit fournisseur est une opé courante garantie par les recettes que l'entreprise va tirer de l'exploitation des cars qui acquis.

Le mode de financement prévu pour la Gare Routière de Dakar tient compte de l commercial que l'opération revêt pour le secteur privé et du fait que les taxes perçues sont v à la Municipalité de Dakar qui, ainsi, est intéressée au premier chef à la réalisation de nagement.

Quant aux centres de visite technique et aux appareils de pesage qui se justifien tiellement par des considérations de sécurité routière et d'entretien du réseau routier, ils soumis à la même source de financement que le matériel d'entretien du réseau routier.

TRANSPORTS ROUTIERS — FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(Tableau N° 13)

(en millions de francs CFA)

SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972
Financement intérieur :	**277**	**5**	—	**97**	175
Budget National :	5	5	—	—	
Commune de Dakar :	100	—	—	15	85
B. N. D. S. :	100	—	—	50	50
Privé :	72	—	—	32	40
Financement extérieur :	**1.804**	**405**	**494**	**468**	437
Aide extérieure (subvention) :	194	—	89	63	
Crédits fournisseurs :	1.620	405	405	405	405
TOTAL :	2.081	410	494	565	612

Section 25. — LE CHEMIN DE FER :

251. — LES PERSPECTIVES DU TRAFIC :

Au cours du 2ème Plan, l'évolution du trafic a présenté un accroissement moyen annuel

— 0,5 % pour les voyageurs,

— 5 % pour les marchandises.

En raison de l'arrivée prochaine de 5 autorails climatisés et de l'amélioration de l'état des voies terrées de Dakar à Guinguinéo et de Thiès à Louga, on peut prévoir, avec l'aide de la publicité qui vient d'être déclenchée, un accroissement de 2 % du trafic voyageurs (l'accroissement démographique étant de 2,2 % par an).

On considère que le rythme d'accroissement du trafic marchandises qui semble avoir suivi l'évolution de l'économie générale tant du point de vue de la production intérieure brute (5,5 %) que de la production industrielle (5,6 %) sera maintenu.

En effet bien que la construction d'une cimenterie en République du Mali soit de nature à soustraire dès 1970 au trafic sénégalais les 40.000 tonnes que la Régie transporte actuellement vers ce pays, l'accroissement des importations et des exportations permettra de maintenir inchangé le trafic malien.

Le trafic marchandises du réseau s'établira à la fin du 3ème Plan autour de 400 millions de tonnes kilométriques se répartissent comme suit :

— 130 millions de TK pour le Mali

— 270 millions de TK pour le trafic intérieur soit 5 % d'augmentation anuuelle du courant de trafic actuel et 25 millions de TK pour les trafics nouveaux à attendre de la production des engrais, des fibres et graines de coton, du riz et du mil, du sucre et des marchandises diverses.

252. — LES OPERATIONS RETENUES :

252.1. — VOIES ET OUVRAGES D'ART :

a) — **Renouvellement de la voie Guinguinéo - Tambacounda :**

Une section de la ligne est équipée de rails de 25 kg qui ont plus de 50 ans d'âge ; celle-ci amortie et en très mauvais état est à renouveler.

b) — **Renouvellement de la voie Dahra-Linguère**

L'opération qui a débuté au 2ème Plan doit être poursuivie.

252.2. — TELECOMMUNICATIONS ET INSTALLATIONS FIXES :

Installation du bloc automatique.

La section de ligne Dakar-Thiès constitue le tronc commun des lignes de l'ancien Dakar - Saint-Louis et de l'ancien Dakar-Niger.

C'est sur ce tronçon équipé en double voie que les circulations sont nécessairement les plus nombreuses.

Actuellement la sécurité repose exclusivement sur le cantonnement téléphonique sans aucune installations de gare. L'intensité de la circulation et la grande densité aux heures de pointe nécessite l'installation d'un bloc automatique.

252.3. — MATERIEL ET TRACTION :

Les équipements prévus consistent en :

a) — **Modernisation des ateliers de Thiès** par l'acquisition de machines - outils moder pour remplacer les vieilles machines à faible rendement ou en très mauvais état.

b) — **Matériel moteur**

— Acquisition de 6 autorails et 18 remorques pour répondre aux besoins de moderni tion du réseau, en substituant les autorails aux trains de voyageurs en vue d'améliorer la vite le confort des usagers et d'abaisser considérablement le prix de revient.

— Acquisition de trois locotracteurs pour équiper (avec les 3 premiers locotracteurs c mandés au titre du 2ème Plan) les gares importantes du réseau (Dakar, Guinguinéo, Kaol

— Approvisionnement en pièces du parc de matériel moteur pour réduire les temps d mobilisation des locomotives dans les ateliers.

c) — **Matériel roulant**

— Acquisition de 45 wagons autodéchargeurs de 30 tonnes pour le transport des arach en vue de remplacer 90 wagons amortis et de faible capacité (15 T) de la série TP.

— Remplacement des boggies en mauvais état de wagons dont les châssis et les ca sont encore valables.

252.4. — BATIMENTS ET AUTRES INVESTISSEMENTS :

La plupart des bâtiments du Chemin de Fer sont en état de décrépitude, et doivent être re en bon état. Il faut rendre les gares accueillantes pour attirer la clientèle.

La mise en place d'un service de wagon-lits et restaurants et la construction de bu hôtels dans les gares de Thiès, St-Louis, Tambacounda, Linguère permettront d'intégrer les C mins de Fer dans le circuit touristique national.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS DE LA R.C.F.S.

(en millions de Francs CFA)

Tableau N° 14)

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total Général
— Modernisation des ateliers, grues de relevage :	100	50	—	—	150
— Renouvellement voie Guinguinéo Tambacounda ;	—	400	400	300	1 100
— Renouvellement voie Dahra-Linguère :	—	66	—	—	66
— Renforcement des attelages :	—	9	—	—	9
— Block automatique Dakar-Thiès et enclenchements :	—	50	50	50	150
— Achat de 6 autorails :	56	100	100	100	356
— Acquisition de 18 remorques	50	91	91	92	3.324
— Etudes regroupement ateliers	10	—	—	—	10
— Achats de 3 locotracteurs :	57	—	—	—	57
— Pièces de parc matériel moteur..	50	30	—	—	80
— Climatisation de 4 voitures (ex-deuxième classe) :	—	30	30	—	60
— Achat de 45 wagons autodéch....	120	—	—	—	120
— Achat de 120 boggies :	72	—	—	—	72
— Véhicules routiers et engins de manutention :	4	4	4	3	15
— Equipement des gares :	10	10	10	15	45
— Forage cité Ballabey :	21	—	—	—	21
— Remise en état des bâtiments du Chemin de Fer :	—	—	80	170	250
— Investissements touristiques :	—	35	40	40	115
— Mise en place service wagons-lits et restaurants :	25	—	—	—	25
— Fin des opérations de renouvellement prévues au IIème Plan	315	—	—	—	315
— Divers et à valoir :	20	20	30	30	100
TOTAL :	910	895	835	800	3.440

La Régie doit en outre prévoir au cours du Troisième Plan le remboursement des emprunts contractés.

OPERATIONS FINANCIERES DE LA RCFS

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

(en millions de Francs CFA)

(Tableau N° 15)

OPERATIONS DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total Général
— Remboursement d'emprunts pour investissements antérieurs					
Principal prêt I.D.A.	34	35	37	40	146
Echéances C.C. 2400	56	56	28	—	140
— Remboursement emprunts 3ème Plan :	—	—	125	125	250
TOTAL :	90	91	190	165	536

253. — LES POSSIBILITES DE FINANCEMENT

Le montant des investissements nouveaux nécessaires du Troisième Plan s'élève à 3.440 millions de francs CFA. La Régie pourra dégager sur ressources propres près de millions de francs (non compris 536 millions servant à honorer le remboursement de dettes

Ces considérations amènent à dresser le tableau des opérations du Troisième Plan sources de financement.

ECHELONNEMENT DES OPERATIONS PAR SOURCES DE FINANCEMENT

(en millions de Francs CFA)

(Tableau N° 16)

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total
Ressources propres :	405	339	304	368	1 416
Crédit fournisseur :	—	57	—	—	57
Aide extérieure :	505	499	531	432	1 967
TOTAL :	910	895	835	800	3 440

ction 26. — LES PORTS ET VOIES NAVIGABLES :

261. — ORIENTATIONS DES INVESTISSEMENTS

261.1. — LE PORT DE DAKAR :

Dans l'ensemble les ouvrages d'accostage réalisés ou en cours de réalisation au titre du ème Plan seront suffisants pour faire face au trafic prévisible des marchandises.

L'accent au cours du 3ème Plan, sera mis sur les facilités à offrir aux navires en escale, deuxième crise du Moyen-Orient ayant accru l'intérêt de Dakar en tant que port d'escale. faut cependant faire une analyse à moyen et long terme sur :

— les perspectives réelles de Dakar en tant que port d'escale de navires qui continueront emprunter la route du Cap,

— les tendances de la construction navale notamment la construction des super-navires,

— les grands courants probables du trafic maritime international.

Les réalisations à prévoir sur le 3ème Plan s'orienteront également vers des infrastructures liées au développement économique et en particulier vers les perspectives en matière de che industrielle.

261.2. — LES VOIES NAVIGABLES :

— La Casamance

Un effort particulier sera fait en faveur des voies navigables de la Casamance pour diverses isons dont les principales tiennent :

- aux possibilités importantes de développement économique et touristique de la région,
- aux conditions naturelles de son réseau hydraulique très dense avec ses nombreuses vières flottables permettant des communications directes dans toutes les directions et vers l'arrière-pays,
- aux incidences de l'aménagement du fleuve Casamance sur le commerce extérieur par baissement du coût du frêt entre Ziguinchor et Dakar.

Les travaux de désherbage des parties hautes des rivières prévus au 2ème Plan seront exécuter en priorité. Il s'agit :

- de la Haute-Casamance (Sakar-Dionah)
- du marigot de Tanaff
- du tronçon Dianah - Kolda
- du marigot de Baïla à Djibidione.

L'opération d'approfondissement de la Haute-Casamance jusqu'à Kolda permettra une meilleure navigabilité du fleuve et fera de la Casamance une voie naturelle pour l'évacuation des oduits. Il en résultera une économie réelle sur les coûts de transport.

Les travaux d'approfondissement et de stabilisation sur le chenal d'entrée prévus au 2ème an mais non exécutés, sont rendus nécessaires par le besoin de permettre aux navires d'accéder ux installations existantes pour y charger des tonnages suffisants et regagner la mer dans de onnes conditions de sécurité.

Les conditions de navigabilité sont rendues défectueuses en Moyenne-Casamance par la ésence de seuils qu'il s'agit après études préalables, de draguer.

— Le Fleuve Sénégal

Sur le Fleuve Sénégal, le programme d'étude du port fluvial de St-Louis et du port de iche, déjà prévus au 2ème Plan, est repris.

262. — OPERATIONS PREVUES ET FINANCEMENT

PORT DE DAKAR — INVESTISSEMENTS PREVUS

CALENDRIER D'EXECUTION

(*Tableau N° 17 - A*)

(en millions de Francs CFA)

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total
Reports du 2ème Plan :					
Bassin Médian :	49	—	—	—	49
Dragages :	159	157	—	—	316
TOTAL report 2ème Plan	208	157	—	—	365
Reconstruction d'ouvrages anciens (tableau du môle II) :	—	--	217	33	250
Amélioration des conditions d'accès au môle V (achèvement du dragage à 11 m du chenal d'accès Nord-ouest)		33	117	—	150
Etudes sur les possibilités de trafic d'escale :	25	—	—	—	25
Extension du nouveau quai de pêche Approfondissement à 6 m de la zone d'accès du quai de pêche	235	250	—	—	485
Imprévus :	—	—	—	90	90
TOTAL :	468	440	334	123	1.365

A l'exception des reports du 2ème Plan, l'ensemble des travaux nouveaux seront financés sur le budget propre du Port Autonome de Dakar.

PORT DE DAKAR — FINANCEMENT

(*Tableau N° 17 - B*)

SOURCES DE FINANCEMENT	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total
BIRD (reports du 2ème Plan)	100	111	—	—	211
Budget autonome du Port (opérations nouvelles et reports 2ème Plan).....	368	329	334	123	1.154
TOTAL :	468	440	334	123	1.365

OPERATIONS SUR LA CASAMANCE ET LE PORT DE ZIGUINCHOR

CALENDRIER DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS

(en millions de Francs CFA)

(Tableau N° 19)

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total
Désherbage des parties hautes des rivières :	—	15	12	—	27
Réduction de 5 seuils en Moyenne Casamance :					
— études :	5	10	—	—	15
— dragages :	—	20	20	—	40
Approfondissement de la Haute-Casamance :	—	—	—	70	70
Opérations sur le chenal d'entrée...	—	—	85	100	185
TOTAL :	5	45	117	170	337

RECAPITULATION DES OPERATIONS SUR LES PORTS ET VOIES NAVIGABLES

CALENDRIER D'EXECUTION DES OPERATIONS

(en millions de Francs CFA)

(Tableau N° 20)

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Total
Port de Dakar :	468	440	334	123	1.365
Casamance et port de Ziguinchor...	5	45	117	170	337
St-Louis et le Sénégal :	30	—	—	—	30
TOTAL :	503	485	451	293	1.732

PORTS ET VOIES NAVIGABLES — FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(Tableau N° 21) (en millions de Francs CF

SOURCES DE FINANCEMENT	Total	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Financement intérieur :	**1.169**	**373**	**339**	**334**	**123**
Budget du Port Autonome de Dakar	15	5	10	—	—
Budget National :	1.154	368	329	334	123
Financement extérieur :	**563**	**130**	**146**	**117**	**170**
Emprunts Etat :	322	—	35	117	170
Emprunts Port de Dakar :	211	100	111	—	—
Subventions :	30	30	—	—	—
TOTAL :	1.732	503	485	451	293

Section 27. — AERONAUTIQUE

271. — LES ORIENTATIONS GENERALES

Les objectifs poursuivis dans ce sous-secteur restent les mêmes que ceux du deuxième P

a) — Permettre à l'aéroport de Dakar-Yoff de faire face au développement de l'indu aéronautique, et à l'accroissement du frêt aérien,

b) — Poursuivre la mise en place sur tout le territoire d'un réseau d'infrastructure mettant de répondre à la demande de transports aériens et de relier la capitale aux différ pôles régionaux,

c) — Permettre l'accès aux sites touristiques à promouvoir.

272. — LES OPERATIONS RETENUES POUR LE IIIme PLAN

Les opérations concernant l'aéroport de Dakar-Yoff se divisent en deux catégories :

— d'une part les opérations ayant trait à la sécurité aérienne et qui sont des obligat internationales découlant des réunions régionales de navigation aérienne dont essentiellemen réunion A.F.I. de Rome en 1964 et la réunion SAM/SAT tenue à Buenos Aires en octobre 19

— d'autre part l'aménagement des installations civiles (opérations économico-commerci tendant à faire face à l'augmentation du frêt aérien), la modernisation des installations datan 1945 afin de les rendre capables d'accueillir la nouvelle génération de matériel volant.

En ce qui concerne les aérodromes secondaires il s'agit de réaliser :

— des investissements prévus au 2ème Plan et non exécutés notamment : pour l'a drome de Ziguinchor, allongement de la piste revêtue sur 250 m pour la porter à 1.600 renforcement de la piste de secours ; au Cap-Skiring, allongement de la bande de 800 m x 3

blie par le Génie de l'Armée Sénégalaise jusqu'à 1.200 m ; pour l'aérodrome de Simenti nivellement des bandes de sécurité ; pour l'aérodrome de Podor, renforcement des lignes protégeant a piste ;

— des investissements ayant trait à la circulation aérienne pour l'aérodrome de Ziguinchor, oit :

a) — la mise en place d'une clôture en grillage galvanisé sur poteaux en béton armé sur ne longueur de 8.000 mètres ;

b) — la construction d'un fossé renforcé par un réseau de barbelés sur 2.700 mètres de ong,

c) — la réfection de la Tour de Contrôle,

d) — l'installation d'un balisage nocturne sur la piste et les voies de circulation,

— l'établissement d'une piste en terre pour l'aérodrome de Simenti.

Les différentes opérations sont ainsi récapitulées.

272.1. — LES OEPERATIONS D'INFRASTRUCTURE

AERONAUTIQUE. — OPERATIONS D'INFRASTRUCTURE

(Tableau N° 22)

Valeur en millions de Francs CFA

NATURE	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
AERODROME DE DAKAR-YOFF					
— Allongement de la piste 01 de 300 mètres :	—	—	170	170	340
— Construction d'une bretelle et d'un parking pour l'accès aux hangars ateliers (2.700 m2)	—	—	78	88	166
— Complément route salon présidentiel	—	—	7	—	7
AERODROME DE ZIGUINCHOR					
— Allongement de la piste sur 250 mètres pour la porter à 1.600 m.	—	18,5	—	—	18,5
— Renforcement piste de secours ...	—	2	—	—	2
AERODROME DU CAP-SKIRING					
— Allongement de la bande 800 m x 30 m jusqu'à 1.200 mètres	—	—	8,5	—	8,5
— Aménagements annexes :	—	—	1,5	—	1,5
AERODROME DE SIMENTI					
— Nivellement de bandes de sécurité :	—	—	7	—	7
— Revêtement superficiel de la piste	—	—	26	—	26
AERODROME DE PODOR					
— Renforcement des lignes protégeant la piste :	—	—	—	15	15
AERODROME DE NIOKOLO					
— Etablissement d'une piste en terre naturelle :	6,5	—	—	—	6,5
TOTAL :	6,5	20,5	298	273	598

272.2. — LES OPERATIONS DE SUPERSTRUCTURE

AERONAUTIQUE. — OPERATIONS DE SUPERSTRUCTURE

(*Tableau N° 23*)

en millions de Francs

NATURE	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOT
AERODROME DE DAKAR-YOFF					
— Construction hangars Air Afrique Air France :	28	218	—	—	246
— Reconstruction du service de sécurité incendie et voiries	—	—	—	35	35
— Agrandissement du poste de stationnement N° 9 pour Boeing 747	—	—	—	26	26
— Aménagement hangar frêt :	—	—	—	60	60
AERODROME DE ZIGUINCHOR					
— Mise en place d'une clôture en grillage galvanisé sur poteaux en béton armé :	—	8	—	—	8
— Fossé renforcé d'un réseau de barbelés :	—	2,5	—	—	2
AERODROME DE SAINT-LOUIS					
— Aménagement aérogare :	—	—	—	10	10
— Transfert des installations techniques :	—	—	—	13,5	13,
TOTAL :	28	228,5	—	144,5	401

272.3. — LES EQUIPEMENTS ET LE MATERIEL

AERONAUTIQUE. — EQUIPEMENT ET MATERIEL

(*Tableau N° 24*)

en millions de Francs

NATURE	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTA
AERODROME DE DAKAR-YOFF					
— Installation d'un DLM associé à V.O.R. :	—	55	—	—	55
— Développement de la couverture VHF longue portée :	62	—	—	—	62
— Semi automatisation des BCT/NA et MTO :	—	38	102	—	140
— Ils phase sur la piste 01 :			53	15	68
— Emetteurs BLI pour Armet et Fac similé :	—	70	—	—	70
AERODROME DE ZIGUINCHOR					
— Réfection de la Tour de contrôle	—	2,5	—	—	2,5
— Balisage nocturne sur la piste et les voies de circulation :	—	30	—	—	30
TOTAL :	62	195,5	155	15	427,5

272.4. — RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS

AERONAUTIQUE. — INVESTISSEMENTS

(Tableau N° 25) en millions de Frs CFA

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
— Infrastructure :	6,5	20,5	298	273	598
— Superstructures et bâtiments	28	228,5	—	144,5	401
— Equipement et matériel :	62	195,5	155	15	427,5
TOTAL :	96,5	444,5	453	432,0	1.426,5

272.5. — CALENDRIER ET MOYENS D'EXECUTION

AERONAUTIQUE. — CALENDRIER D'EXECUTION

(Tableau N° 26) en millions de Frs CFA

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
AERODROME DE DAKAR-YOFF					
— Aide extérieure :	30	70	297	286	683
— Emprunts :	—	196	—	48	244
— Fonds publics :	60	60	60	60	240
— Région du Cap-Vert :	—	55	53	—	108
REGION DE CASAMANCE	—	63,5	10	—	73,5
REGION DU SENEGAL-ORIENTAL....	6,5	—	33	—	39,5
REGION DU FLEUVE :	—	—	—	38,5	38,5
TOTAL :	96,5	444,5	453	432,5	1.426,5

Pour les aérodromes secondaires le financement est prévu sur aide extérieure, exception faite des 6,5 millions de Frs CFA pour le Parc Niokolo au Sénégal-Oriental.

Les opérations commerciales seront financées dans leur majeure partie par un emprunt de 244 millions, cet emprunt étant gagé par la location des dites installations aux compagnies utilisatrices.

On aura recours à l'aide extérieure pour des opérations présentant un intérêt sur le plan international tel que l'allongement de la piste de Yoff.

On n'a pas mentionné dans le programme de l'aéroport de Yoff l'acquisition d'un réseau local BLU sur les installations radio électriques de l'aéroport de Dakar-Yoff. Cette opération est prévue dans le projet de création d'un Centre d'Etudes Météorologiques et son financement se fera sur le Fonds Spécial du Programme des Nations-Unies.

272.6. — LOCALISATION DES INVESTISSEMENTS ET SOURCES DE FINANCEMENT

AERONAUTIQUE. — LOCALISATION ET FINANCEMENT

en millions de Francs CFA

(Tableau N° 27)

OPERATIONS	Fonds Publics	Région Cap-Vert	Emprunts	Aide extérieure	TOTAL
REGION DU CAP-VERT					
— Aérodrome de Dakar-Yoff	240	108	244	683	1.275
REGION DE CASAMANCE					
— Aérodrome de Ziguinchor :	—	—	—	63,5	63,5
— Aérodrome de Cap-Skiring	—	—	—	10	10
REGION DU SENEGAL-ORIENTAL					
— Aérodrome de Simenti :	—	—	—	33	33
— Aérodrome de Niokolo :	—	—	—	6,5	6,5
REGION DU FLEUVE					
— Aérodrome de St-Louis :	—	—	—	23,5	23,5
— Aérodrome de Podor :	—	—	—	15	15
TOTAL :	240	108	244	834,5	1.426,5

AERONAUTIQUE. — CALENDRIER DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

en millions de Francs CFA

(Tableau N° 27 bis)

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Financement intérieur :	**592**	**60**	**311**	**113**	**108**
Budget national :	240	60	60	60	60
B R C	108	—	55	53	—
Emprunts :	244	—	196	—	48
Financement extérieur :	**834**	36	**133**	**340**	**325**
Emprunts Etat :	292	—	63	100	129
Subventions :	542	36	70	240	196
TOTAL :	1.426	96	444	453	433

Section 28. — L'OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Les orientations générales et les grandes lignes du programme retenu restent les mêmes que celles du 2ème Plan. Il s'agit d'assurer :

— le maintien du patrimoine existant des infrastructures de communications,

— la modernisation et le développement des services rendus,

— l'amélioration de la productivité de l'Office.

Le réseau actuel de Télécommunications du Sénégal se compose :

— de réseaux urbains : automatiques à Dakar et à Rufisque ainsi que dans quelques localités secondaires ; ils sont manuels dans les autres centres,

— du réseau interurbain qui, à partir du câble à grande capacité Dakar-Thiès s'étoile en ligne aérienne de Thiès en direction des principaux centres (St-Louis, Diourbel, Kaolack, Tambacounda) à l'exception de Ziguinchor qui est desservi par faisceau hertzien à 4 voies Dakar-Ziguinchor en raison de la présence de la Gambie.

D'une façon générale les lignes aériennes du Sénégal sont de construction solide et leur entretien convenable. Cependant leur conception ancienne ne permet pas souvent d'envisager une exploitation automatique intégrale.

281. — LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME D'EQUIPEMENT

On a constaté que lorsque le revenu national par habitant d'un pays double (à prix constants) la densité téléphonique augmente dans une proportion beaucoup plus importante et pour des pays comme le Sénégal le facteur multiplicateur que l'on constate est un peu supérieur à quatre. Ces bases ont servi à établir le programme ci-après :

a) — **Construction de nouvelles recettes postales :** de manière à optimiser l'écoulement du trafic postal.

b) — **Deuxième tranche d'automatisation**

La première tranche d'automatisation a permis au cours du 2ème Plan d'étendre les installations des autocommutateurs de Dakar et d'entreprendre l'automatisation de Ziguinchor d'une part, de Thiès et de sa région d'autre part.

Au cours du 3ème Plan il s'agit de poursuivre l'automatisation dans les autres grands centres du Sénégal, en particulier Kaolack et St-Louis.

c) — **Faisceau hertzien Thiès-Ziguinchor :**

En dépit de l'amélioration de l'équipement téléphonique de la Casamance au cours du 2ème Plan, les liaisons de cette région avec le reste du Sénégal restent limitées aux quatre circuits Dakar-Ziguinchor fournis par une liaison hertzienne légère. Pour rompre ce relatif isolement de la Casamance, il est prévu la réalisation d'un faisceau hertzien Thiès-Ziguinchor via Kaolack, qui permettra en même temps de fournir les circuits interurbains nécessaires à l'automatisation de Kaolack.

d) — **Troisième tranche d'automatisation**

Afin de compléter presqu'entièrement l'automatisation du trafic interurbain et de tirer tous les avantages de l'organisation déjà mise en place, il est envisagé l'installation d'un autocommutateur à Saint-Louis et dans les centres secondaires de la région environnante.

e) — **Equipement téléphonique du Fleuve**

L'équipement téléphonique est considéré comme satisfaisant jusqu'à Podor.

Par contre la ligne aérienne desservant Bakel et Matam est d'état médiocre et d'un entretien difficile. Il s'agit de construire une ligne neuve à deux circuits armée en plan, équipée de systèmes à courants porteurs.

f) — **Extension du service TELEX,** par l'achat de téléimprimeurs et de matériel de commutation.

g) — **Amélioration du service radiomaritime**

Afin de permettre à Dakar de consolider son rôle dans le trafic maritime, rôle qui s'est amplifié depuis la fermeture du Canal de Suez.

h) — **Etudes :** concernant un faisceau hertzien Dakar-Thiès-St-Louis constituant le prolongement du faisceau Thiès-Ziguinchor programmé au 3ème Plan. Ce faisceau permettrait de pallier une saturation du câble Dakar-Thiès, d'assurer des liaisons internationales vers la Mauritanie, et de fournir de plus l'infrastructure nécessaire pour un réseau de télévision.

i) — **Ecole de Rufisque**

Pour faire face aux besoins nouveaux des services et dans l'optique d'en faire une école à caractère multinational dans le cadre de l'O.E.R.S., on envisage d'étendre les bâtiments et équipements de l'Ecole de Rufisque.

282. — LES OPERATIONS RETENUES

a) — **Les opérations de télécommunications**

TELECOMMUNICATIONS

(*Tableau N° 28*) en millions de Frs CFA

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
CENTRES TELEPHONIQUES					
— Automatisation Kaolack :	12	32	10	—	54
— Automatisation Diourbel :	—	—	8	20	28
— Automatisation Saint-Louis :	—	—	—	10	10
— Automatisation Région St-Louis...	—	—	—	1,8	1,8
INSTALLATIONS D'ABONNEES	5	5	5	5	20
RESEAUX URBAINS :	43	43	43	43	172
EQUIPEMENT TRANSMISSION :	3	3	21	5	32
LIGNES INTERURBAINES :	51,5	51,5	51,5	51,5	206
LIGNES D'INTERET LOCAL :	10	10	10	10	40
TELEX :	12	16,5	16,7	12	57,2
MATERIEL RADIO :	4	4	24	24	56
INSTLLATIONS D'ENERGIE :	3	3	4	4	14
MATERIEL DE MESURE :	4,5	4,5	4,5	4,5	18
ECOLE :	19	20	25	20	84
ETUDES :	0,5	8	3	0,5	12
FAISCEAU HERTZIEN THIES — ZIGUINCHOR :	104	284	124	—	512
CABLE DAKAR — THIES :	16	24	—		40
TOTAL :	287,5	509,5	354,7	205,3	1.357

b) — **Les investissements des postes-bâtiment**

POSTES-BATIMENTS NEUFS

(Tableau N° 29) en millions de Frs CFA

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Ecole des P.T.T. de Rufisque :	17,5	17,5	20	20	75
Recettes postales :	35,5	39,5	33,5	35,5	144
Bâtiments des centraux téléphoniques	11	11	10	—	32
Divers télécommunications :	3	3	3	3	12
Infrastructures faisceau hertzien : ...	102	78	—	—	180
TOTAL :	169	149	66,5	58,5	443

c) — **Les investissements en véhicules, matériels et équipements**

VEHICULES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS

(Tableau N° 30) en millions de Frs CFA

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
VEHICULES					
— Renouvellement du Parc automobile :	18	18	18	18	72
— Divers imprévus :	1	1	1	1	4
— Dotations nouvelles (lignes, réseau, L.G.D.) :	4,65	6,05	2,7	3,25	16,65
TOTAL VEHICULES :	23,65	25,05	21,70	22,25	92,65
MATERIELS ET EQUIPEMENTS					
— Matériel postal :	7,15	7,5	6,35	6,8	27,8
— Mobilier de logement :	5	3	3	5	16
— Mobilier de bureau :	5	5	5	8	23
— Matériel technique :	11,3	6,1	7,9	5	30,3
TOTAL MATERIEL EQUIP.	28,45	21,6	22,25	24,8	97,1
TOTAL VEHICULES, MATERIEL ET EQUIPEMENT :	52,10	46,65	43,95	46,73	189,75

d) — **Récapitulation des investissements**

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS

(*Tableau N° 31*) en millions de Frs CFA

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Bâtiments et logements :	169	149	66,5	58,5	443
Véhicules, matériels et équipements	55,10	49,65	46,95	50,05	201,75
Télécommunications :	287,5	509,5	354,7	205,3	1.357
TOTAL INVESTISSEMENTS :	**511,60**	**708,15**	**468,15**	**313,85**	**2.001,75**
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS ...	21,68	21,68	58,18	58,18	159,72
TOTAL FINANCEMENT :	533,28	729,83	526,33	372,03	2.161,47

283. — LES POSSIBILITES DE FINANCEMENT

Les investissements ayant un caractère multinational comme l'extension des bâtiments à l'Ecole de Rufisque ou présentant un taux de rentabilité économique suffisant seront présentés : des sources de financement extérieures.

L'intervention de l'Etat se fera pour des opérations ayant un caractère de consolidation : rôle maritime de Dakar sur le plan international comme l'amélioration du service radiomaritime

L'Etat accordera également une subvention à l'Office des Postes et Télécommunications dans le but de couvrir les charges supplémentaires entraînées par la réalisation du faisceau hertzien Thiès-Ziguinchor en vue de la télévision.

L'Office des Postes et Télécommunications assurera, si possible sur ses fonds propres et en partie au moyen d'un recours au crédit fournisseur la réalisation d'opérations qui sont de nature à améliorer la productivité de l'établissement.

Les municipalités participeront au financement des opérations ayant un intérêt local.

Compte tenu de tout ce qui précède, le tableau de financement se présente comme suit (non compris les remboursements d'emprunts antérieurs sur ressources propres de l'OPT : 1597 millions de francs CFA).

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(Tableau N° 32) en millions de Frs CFA

SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Financement intérieur :	**1.123**	**319**	**314**	**258**	**232**
Budget National :	165	65	60	20	20
Budget O.P.T. (1)	958	254	254	238	212
Financement extérieur :	**879**	**193**	**394**	**210**	**82**
Emprunts organismes autonomes	848	186	387	201	74
Subventions :	31	7	7	9	8
TOTAL	2.002	512	708	468	314

(1) Si les ressources propres de l'OPT le permettent, au cas contraire, l'appel à l'aide extérieure n'est pas exclu pour le financement de certaines opérations.

Section 29. — RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS POUR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

291. — CALENDRIER D'EXECUTION DES PROGRAMMES

CALENDRIER D'EXECUTION DES PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

(Tableau N° 33) en millions de Frs CFA

INVESTISSEMENTS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Programme routier	1.298,00	2.735,00	3.760,00	2.460,00	9.853,00
Transports routiers :	410,00	494,00	565,00	612,00	2.081,00
Chemins de Fer :	910,00	695,00	835,00	800,00	3.440,00
Ports et voies navigables	503,00	435,00	451,00	293,00	1.732,00
Aéronautique :	96,50	444,50	453,00	432,50	1.426,50
Télécommunications :	511,60	708,15	468,15	313,85	2.001,75
TOTAL investissements	3.729,10	5.321,65	6.552,15	4.931,35	20.534,25

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

PROGRAMMES ET SOURCES DE FINANCEMENT

(Tableau N° 34)

en millions de Frs CFA

PROGRAMMES	TOTAL	Budget de l'Etat et budgets région. et com	Ressources propres des établis. publics	Emprunts et financement privé intérieur	AIDE EXTERIEURE		
					Subventions	Emprunts de l'Etat	Emprunts des établis. publics (1)
Programme routier :	9.853	2.143	—	—	3.200	4.510	—
Transports routiers :	2.081	105	—	172	184	—	1.620
Chemins de Fer :	3.440	—	1.416	—	—	—	2.024
Ports et voies navigables	1.732	15	1.154	—	30	322	211
Aéronautique :	1.426	248	—	244	542	292	—
Télécommunications :	2.002	165	958	—	31	—	848
TOTAL :	20.534	2.776	3.528	416	3.987	5.124	4.703

(1) Y compris crédit fournisseur.

203. — LA COORDINATION DES TRANSPORTS

Les études diverses sur les flux de transport, l'organisation des transporteurs, l'élaboration du plan de transports seront menées activement en vue de déterminer sur des bases concrètes les moyens d'utiliser l'infrastructure existante et de coordonner les investissements à faire suivant un programme à long terme.

Durant le 2ème Plan, a été créé le Comité Directeur des transports qui est un organisme technique central de coordination des transports de matériel et de produits agricoles.

Les pouvoirs de ce Comité Directeur des transports seront renforcés et le fonctionnement du bureau de frêt qui sert à distribuer le frêt de retour sera amélioré.

CHAPITRE 3

LES INVESTISSEMENTS SOCIAUX

Section 31. — URBANISME - HABITAT - EDILITE
HYDRAULIQUE URBAINE ET VILLAGEOISE

Section 32. — SANTE

Section 33. — EDUCATION

31. — URBANISME - HABITAT - HYDRAULIQUE URBAINE ET VILLAGEOISE :

311. — URBANISME - EDILITE - HABITAT

311.1. — Orientations générales et bilan du IIme Plan

311.1.1. — Rappel des orientations

311.1.2. — Bilan des réalisations ;

— Secteur Urbanisme - 'Edilité

— Secteur Habitat urbain et semi-urbain

— Secteur Habitat rural

311.2. — Orientations générales du IIIme Plan

311.3. — Actions prévues dans le IIIme Plan

311.3.1. — Urbanisme - Edilité

311.3.2. — Le programme d'habitat urbain et semi-urbain

311.3.3. — Habitat rural

312. — HYDRAULIQUE URBAINE

312.1. — Orientations générales

312.2. — Le programme d'alimentation en eau potable

312.2.1. — Opération Lac de Guiers

312.2.2. — Alimentation en eau potable du Cap-Vert

A — Adduction d'eau à Dakar

B — Réseaux primaires de distribution d'eau

C — Réseau secondaire de distribution d'eau

D — Récapitulation des investissements

312.2.3. — Alimentation en eau potable des agglomération de l'intérieur

A — Alimentation des grandes agglomérations

B — Alimentation des moyennes et petites communes

312.3. — Le programme d'assainissement

312.3.1. — Assainissement du Cap-Vert

312.3.2. — Assainissement des agglomérations de l'intérieur

312.4. — Récapitulation des investissements en matière d'hydraulique urbaine : adduction d'eau et assainissement

313. — HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

313.1. — Bilan du IIme Plan

313.2. — Objectifs du IIIme Plan

313.3. — Le programme prévu au IIIme Plan

Section 31. — URBANISME - EDILITE - HYDRAULIQUE URBAINE ET VILLAGEOISE

Suivant le recensement de la population effectué en 1960/1961, 23 % de la popula totale du Sénégal vivaient dans les centres urbains, dont 12 % dans la ville de Dakar. phénomène démographique va s'accentuant. Le taux de croissance urbaine est estimé à 6 % an ; ce qui entraînera un doublement de la population vivant dans les agglomérations urba dans les années 1971/1972. (Soit près de 1.500.000 personnes).

Ceci impose une politique cohérente et adéquate de planification dans le domaine de banisme, pour faire face aux problèmes posés par la croissance des villes, en particulier besoins en logements, l'apparition et l'extension des bidonvilles et quartiers insalubres, l'assai sement des agglomérations, les adductions d'eau, l'électricité... Mais par delà son aspect soc l'urbanisme est un facteur stimulant du progrès et de la croissance économique : elle favo la concentration et la formation de main d'œuvre spécialisée, stimule l'industrie du bâtiment travaux publics et des matériaux de construction, des transports...

311. — L'URBANISME - L'EDILITE ET L'HABITAT

311.1. — ORIENTATIONS GENERALES ET BILAN DU IIme PLAN

311.1.1. — RAPPEL DES ORIENTATIONS GENERALES

Dans le domaine de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Edilité les objectifs du 2ème Plan résumaient ainsi :

— établissement d'un plan directeur de la ville de Dakar et aménagement de la zone Pikine pour la résorption ou la limitation des bidonvilles,

— construction d'un grand nombre de logements économiques,

— assainissement des villes en vue d'assurer la salubrité et d'enrayer principalement risques d'inondation pendant l'hivernage,

— réalisation d'études, et d'expériences en matière d'habitat rural ; éducation de village aux techniques de construction pouvant améliorer leurs conditions d'habitation.

311.1.2. — BILAN DES REALISATIONS

— Secteur Urbanisme - Edilité :

Les investissements dans le secteur Urbanisme et Edilité prévus dans le Plan réajusté montaient à 510 millions de Frs CFA (714 millions dans le plan initial) — le tableau suivant do budgétairement les crédits ouverts, les dépenses engagées au 1/7/1968 et celles prévues au cr de l'exercice 1968/1969.

URBANISME — EDILITE — BILAN FINANCIER

en millions de Frs CFA

NATURE DES OPERATIONS	Montants prévus		Crédits ouverts	Dépenses engagées au 1-7-1968	Dépenses prévues en 1968-69
	Plan initial	Plan ajusté			
— Etudes d'urbanisme :	40	40	20	20	19
— Etudes de voierie :	10	15	5	5	—
— Edilité Pikine :	200	290	199	199	—
— Lotissement des PK-1415	300	100	97	50	47
— Lotissement SOTIBA :	40	30	38	30	8
— Couverture canal N bis :	15	15	15	15	—
— Elargissement route de N'Gor	9	10	9	9	—
— VRD liés à l'habitat :	100	—	50	—	50
— Lotissement Joal :	—	10	—	—	—
TOTAL :	714	510	452	328	124

Les réalisations escomptées représentent 89 % des prévisions du 2ème Plan réajusté.

— Secteur Habitat urbain et semi-urbain

En matière d'habitat urbain et semi-urbain, le programme de construction de logements, VRD, terrassement, était évalué à 6.988 millions de francs CFA dans le Plan initial. Ce programme a été réduit à 5.734 millions de francs lors du réajustement par suite de la réduction des prévisions des opérations OHLM de 4.954 millions à 3.700 millions de francs CFA.

L'OHLM a réalisé des investissements de l'ordre de 3.097 millions de francs CFA, et 2.169 logements sur 2.300 prévus : ce qui représente une exécution matérielle de 94 %. Seules des difficultés rencontrées dans la libération des terrains ont empêché la réalisation entière du programme OHLM.

La SICAP a construit 2.289 logements sur 2.654 prévus : 86 % d'exécution.

— Secteur Habitat rural :

Sur les 340 millions de francs inscrits dans le 2ème Plan réajusté pour le financement des opérations d'habitat rural (Plan initial : 642 millions) 151 millions seulement ont été inscrits en autorisation de programme (56 % des prévisions) et 62 millions de francs en crédit de paiement (18 %).

Ainsi la diffusion des solutions économique en matière de constructions villageoises n'a été effectuée que dans une faible mesure.

311.2. — ORIENTATIONS GENERALES DU IIIme PLAN

Les orientations générales et objectifs du 3ème Plan se résument ainsi :

— lutte contre les bidonvilles et remodelage des vieux quartiers en vue de garantir à la popu tion santé et hygiène ;

— aménagement de parcelles assainies équipées d'un minimum d'infrastructures de base : add tion d'eau, évacuation des eaux usées et eaux pluviales, électrification etc...

— étude d'urbanisme et établissement des plans directeurs des principales villes du Séné

— Construction du plus grand nombre possible de logements économiques suivant des type des catégories conformes à la distribution des revenus,

— fixation des loyers en prenant comme base cette distribution des revenus,

— encouragement à la construction de logements privés, respectant les principes du plan d'ur nisme. Des crédits sociaux à l'habitat pourraient dans ce sens être repris au niveau de Région du Cap-Vert,

— amélioration de l'habitat dans les zones rurales.

Tous les moyens d'action nécessaires à la concrétisation de ces objectifs seront pris particulier :

— une rationalisation de la gestion des organismes immobiliers (en mettant la SICAP l'OHLM sous une même tutelle),

— une étude complète de la structure des revenus des salaires des secteurs publics privés et une révision des critères d'attribution de logements,

— une combinaison des systèmes de location (simple et vente) pour l'abaissement du c des loyers et l'accession à terme à la propriété,

— un élargissement et une diversification des sources internes et externes de financem des opérations d'habitat et une amélioration de leurs conditions d'intervention : prêts à long ter réduction des frais financiers en particulier pour les logements très économiques, participation certains organismes publics nationaux et des industriels au financement des opérations d'habi

— une subvention aux terrains et VRD (par l'Etat et éventuellement par l'aide extérieu

— un encouragement à la politique des coopératives d'habitat par une aide publiq assistance technique, session de terrain à des prix avantageux... et vulgarisation de cette politi dans les villes de l'intérieur et dans les villages,

— un développement de l'habitat rural par la formation de moniteurs à l'auto-construct en vue de contribuer à l'amélioration de l'habitat traditionnel paysan,

— l'étude et l'application d'une réglementation particulière aux organismes immobili privés, sauvegardant les intérêts de ceux-ci, de l'Etat et des particuliers.

311.3. — ACTIONS PREVUES DANS LE IIIme PLAN

311.3.1. — URBANISME ET EDILITE

Le programme retenu comprend des études générales et particulières d'urbanisme, l'é blissement d'un cadastre et l'aménagement de parcelles assainies pour l'installation des populati à revenu faible.

A — Etude générale et particulière d'urbanisme :

Les études d'urbanisme intéressent les villes de l'intérieur (toutes les villes de plus de 5000 bitants et les villes constituées en communes : 10 grandes villes et 30 communes) et l'établisse-nt de plans détaillés d'urbanisme à partir du Plan directeur de la ville de Dakar.

Le coût de ces études (y compris frais de publicité et publication des résultats...) monte à millions. Son financement est prévu sur budget national et aide extérieure.

B — Etablissement d'un cadastre :

Le plan cadastral des villes de Dakar et de l'intérieur sera établi. Ce projet aidera à la pression des parcs hérités du régime foncier de l'immatriculation facultative et à la mise sur d de plans parcellaires définitifs.

Ainsi pourront être effectués la détermination de la propriété et le contrôle de l'occupation la mise en valeur des sols.

Les données nouvelles introduites par les récentes lois et règlements sur le domaine natio-l et le code de l'urbanisme justifient l'établissement de ce cadastre.

Le coût de sa réalisation s'élève à 60 millions de francs et le financement est prévu sur dget national.

C — Les parcelles assainies :

La croissance démographique de la ville de Dakar s'effectue au rythme de 6 %, soit une gmentation de 35.000 habitants en moyenne par an. Actuellement 22.000 personnes au moins ssissent annuellement la masse des mal-logés dans l'agglomération dakaroise contribuant ainsi l'extension des bidonvilles. L'opération « Parcelles assainies » consiste en l'aménagement de issements très économiques dotés d'un minimum d'équipements. Ceci en vue de réinstaller dans conditions de salubrité satisfaisantes les irréguliers des bidonvilles ainsi que de recaser les guliers mal lotis.

Au total 360 hectares seront aménagés dans la zone urbaine de Dakar (200 pour juguler croissance des bidonvilles, 160 pour leur résorption) et 200 hectares à Rufisque, Bargny et dans capitales régionales.

Le coût de l'opération est estimé à 4.200 millions de francs CFA financement prévu en nde partie sur subvention et aide extérieure.

D — Electrification des zones d'extension

Les zones d'extension suivantes seront électrifiées à Dakar : Grand-Yoff, Pikine extension, Gor extension, Camp Marchand...

Le coût des investissements prévus est de 400 millions dont 220 millions financés sur budget ional et 180 sur préfinancement de la société concessionnaire.

Le tableau suivant donne par opération le calendrier d'exécution et les sources de finan-ment prévues dans le secteur Urbanisme - Edilité.

INVESTISSEMENTS. — CALENDRIER DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT

en millions de Frs CFA

OPERATIONS ET SOURCES DE FINANCEMENT	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Etudes générales et particulières d'urbanisme :	33	23	22	22	100
Budget national :	20	10	10	10	50
FAC :	13	13	12	12	50
Etablissement cadastres :					
Budget national :	—	20	20	20	60
Parcelles assainies :	210	780	1.600	1.610	4.200
Budget national (études et travaux)	80	70	—	—	150
Subventions extérieures (études et travaux) :	130	710	600	600	2.040
Emprunts extérieurs (travaux)	—	—	1.000	1.010	2.010
Electrification des zones d'extension	45	85	135	135	400
Budget national :	—	40	90	90	220
Préfinancement :	45	45	45	45	180
TOTAL :	288	908	1.777	1.787	4.760

311.3.2. — LE PROGRAMME D'HABITAT URBAIN ET SEMI-URBAIN :

Au cours du 3ème Plan, environ 7.000 logements seront construits dont 4.512 par l'OHLM (y compris la rénovation de la Médina) et 2.190 par la SICAP.

311.3.2.1. — OPERATIONS OHLM :

L'OHLM procédera à la réalisation de logements économiques :

— **A Dakar :** le programme prévu concerne :

— le lotissement de Ouagou-Niayes destiné aux petits salariés avec 2.400 logements de une cinq pièces,

— le lotissement de Médina IX (200 logements) verra son début d'exécution (acquisition des terrains, réalisation des VRD et en fin de plan, démarrage de la construction des logements) ;

— l'opération Rénovation de la Médina, sera poursuivie par l'OHLM avec l'aide de la SCET COOPERATION.

Sur le secteur Médina 1-B 150 logements en rez-de-chaussée, 160 logements en immeuble et un hôtel en chambres individuelles de type très économique seront réalisés.

Outre la construction de 560 logements, un programme exceptionnel est prévu pour l'opération Médina 1-A, sur l'emplacement privilégié de la zone de « Soumbedioune »; il s'agira de maintenir et d'exalter les vocations de cette zone : pêche, artisanat, tourisme (réalisation d'un village de pêcheur, d'un centre artisanal, restaurant panoramique en bordure de la baie...).

— **Dans les régions :** l'OHLM poursuivra son programme de construction, dans les chefs-lieux de département et quelques localités de moindre importance, par l'implantation de modèles types de logements classiques et nouveaux, soit dans des lotissements HLM déjà existants, soit dans des zones qui seront définies par les plans directeurs d'urbanisme. Au total la construction de 1.205 logements est prévue dans les villes de l'intérieur.

OPERATIONS OHLM A DAKAR (1)

Investissements — Calendrier d'exécution et sources de financement

en millions de Frs CFA

OPERATIONS ET SOURCES DE FINANCEMENT	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Lotissement Ouagou-Niayes :	**700**	**550**	**600**	**600**	**2.450**
— Budget OHLM					
Construction :	550	550	600	550	2.250
Espaces verts :	—	—	—	50	50
— Aide extérieure					
VRD - Terrassements :	150	—	—	—	150
Lotissements Médina IX (Gibraltar II)	—	—	—	**100**	**100**
— Budget OHLM					
Construction :	—	—	—	37	37
Terrain - Terrassement :	—	—	—	63	63
Rénovation Médina (1-B et 1-A)	**341**	**140**	**838**	**604**	**1.923**
— Budget OHLM					
Construction :	72	72	—	—	144
VRD, espaces verts, terrains	68	68	—	—	136
— Budget National d'Equip.					
VRD, espace verts, terrains ..	—	—	150	160	310
— CCCE - BNDS					
Construction	201	—	78	398	677
— Aide extérieure					
Construction :	—	—	300	16	316
VRD, espaces verts, terrains	—	—	310	30	340

(1) L'opération Médina IX est un important programme qui ne recevra qu'un début d'exécution en fin du 3me Plan et se poursuivra donc sur le 4ème.

En ce qui concerne la rénovation de la Médina, les deux premières années du 3ème Plan verront la réalisation de Médina 1-B et les deux dernières celles de Médina 1-A.

OPERATIONS OHLM DANS LES REGIONS (HORS DAKAR)

Investissements — Calendrier d'exécution

et sources de financement

Année 1969-70 en millions de Frs CFA

CENTRES	CONSTRUCTION	TERRAINS	V. R. D.
Pikine Nord :	140	2,1	28
Rufisque :	25	5	20
Thiès :	20	5	15
Diourbel :	10	0,75	2
Kaolack :	20	2,5	12,5
St-Louis :	40	5	25
TOTAL :	255	20,35	102,5

Année 1970-71 en millions de Frs CFA

Centres	Construction	V R D
Pikine Ouest :	140	—
Rufisque :	25	25
Thiès :	20	15
Diourbel :	10	5
Kaolack :	20	25
St-Louis :	40	50
Total :	255	120

Année 1971-72 en millions de Frs CFA

Centres	Construction	V R D
Rufisque :	50	—
Thiès :	60	—
Diourbel :	40	3
Kaolack :	60	7,5
St-Louis :	100	25
Tamba :	20	3,5
Total :	330	39

Année 1972-73 en millions de Frs CFA

CENTRES	CONSTRUCTION
Rufisque :	50
Thiès :	15
Diourbel :	20
Kaolack :	100
St-Louis :	140
Tamba :	10
Casamance :	30
TOTAL :	365

Les opérations dans les régions s'établissent globalement comme suit pour la période quadriennale du Plan, par nature et par sources de financement.

(OPERATIONS DANS LES REGIONS — COUT ET MODE DE FINANCEMENT — RECAPITULATION)

valeur en millions de Frs CFA

CENTRES	Nombre de logements	BUDGET OHLM			Aide extérieure VRD et terrassement	TOTAL
		Constructions	VRD et terrassement	Acquisition de terrains		
Pikine Ouest :	280	280	—	2,10	28	310,10
Rufisque :	150	150	45	5	—	200
Thiès :	115	115	30	5	—	150
Diourbel :	80	80	10	0,75	—	90,75
Kaolack :	200	200	45	2,5	—	247,5
St-Louis :	320	320	100	5	—	425
Tambacounda :	30	30	3,5	—	—	33,5
Casamance :	30	30	—	—	—	30
TOTAL :	1.205	1.205	233,5	20,75	28	1.486,85

La totalité des opérations (1.205 logements) est financée sur budget OHLM à l'exception des VRD et du terrassement du lotissement de Pikine Ouest réalisés sur aide extérieure.

311.3.2.2. — OPERATIONS SICAP

Pour répondre à la demande actuelle de logements en location-simple et location-vente, la SICAP entreprendra des constructions sur les lieux dits Mermoz (1000 logements) et Liberté VI (1190 logements) et poursuivra le programme de la rénovation du Grand-Dakar.

OPERATIONS SICAP

ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT (1)

FINANCEMENT ET NATURE DES INVESTISSEMENTS	ETAPES DE REALISATION				TOTAL
	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	
FONDS PROPRES : SICAP Acquisition terrain :	90	—	100	—	190
SUBVENTION DE L'ETAT VRD et rénovation Grand-Dakar...	150	150	150	150	600
CCCE — BNDS Construction :	400	400	460	460	1.720
TOTAL :	640	550	710	610	2.510

(1) Les deux premières années verront la réalisation des 1000 logements de Mermoz et les deux dernières celles des 1.190 logements de liberté VI.

En plus de son programme habituel la SICAP sera chargée, si le projet aboutit de la réalisation de 300 logements sur un lotissement prévu à M'Bao, destinés à loger des travailleurs à proximité de leurs entreprises (zone industrielle), avec le concours financier de l'Etat, des entrepreneurs intéressés, et du crédit CCCE-BNDS.

OPERATIONS LOTISSEMENT M'BAO

(ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

en millions de Frs CFA

FINANCEMENT ET NATURE DES INVESTISSEMENTS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
FONDS PROPRES PROMOTEURS					
Terrain :	15	—	—	—	15
Etude :	—	13	14	14	41
BUDGET NATIONAL					
VRD :	14	13,5	14	14	55,5
CCCE-BNDS					
Construction :	41,5	41	41	41	164,5
TOTAL :	70,5	67,5	69	69	276

311.3.2.3. — COUT ET MODE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'HABITAT URBAIN ET SEMI-URBAIN

Le programme global de financement des opérations en matière d'habitat est de 8.745,85 millions de francs CFA dont 6,513 millions de francs pour la construction de logements et 2.232,35 pour les VRD, terrassements, achats de terrains et espaces verts.

Les opération OHLM à Dakar et dans les régions (y compris la rénovation de la Médina interviennent pour environ 5.959,85 millions de francs et seront financés comme suit :

— Budget OHLM : ..... 4.448,85 millions de Frs CFA dont 2.600 millions de crédits ouverts sur Budget National

— BNDS : ..... 170,00 millions

— CCC — Aide extérieure : ..... 1.341,00 millions

Les opérations SICAP s'élèveront à un coût global de 2.510 millions de francs CFA et seront ainsi financées :

— Emprunt CCCE — BNDS : ..... 1.720,00 millions

— Subvention Etat : ..... 600,00 «

— Fonds propres : ..... 190,00 «

Le financement du lotissement de M'Bao se présenterait comme suit :

— Emprunt CCC — BNDS : ..... 164,05 «

— Budget National : ..... 55,05 «

— Fonds des promoteurs : ..... 56,00 «

311.3.2.4. — RECAPITULATION DU PROGRAMME DE LOGEMENTS PREVUS AU COURS DU IIIme PLAN :

La récapitulation du nombre des logements à construire au cours de la troisième période quadriennale se présente donc de la façon suivante :

OHLM :

Lotissement Ouagou-Niayes :	2.400
Lotissement Médina IX :	37
Opérations dans les Régions :	1.205
Rénovation Médina (1-B et 1-A) :	870
SICAP (Mermoz - Liberté VI) :	2.190
Lotissement M'BAO :	300
TOTAL :	7.002

Au total le programme prévu permettra **la réalisation d'environ 7.000 logements.** Ces chiffres ne comprennent pas l'hôtel pour habitations individuelles prévu dans l'opération Médina I-B. Les trente-sept logements de Médina IX figurent à titre indicatif et représentent en fin de plan, le démarrage d'un programme de 200 chambres à exécuter sur le 4ème Plan. Dans cette opération Médina IX, ce sont essentiellement les VRD et les terrassements qui verront leur réalisation au cours du 3ème Plan.

Par l'entremise des organismes immobiliers, la puissance publique apportera un concours appréciable dans le logement et dans l'amélioration des conditions de vie et de confort de la population.

En plus de cette action publique, on peut prévoir la réalisation de construction de logements privés.

Dans la seule région du Cap-Vert la construction de logements par les particuliers atteint approximativement une valeur annuelle d'environ 500 millions de Francs par an, correspondant à un nombre d'autorisations de construire de 400 environ, soit 1.600 logements qui pourraient être construits sur la période du 3ème Plan. Dans les villes de l'intérieur les estimations montent au moins à 100 logements urbains par an pour une valeur de 100 millions environ.

Ce sont donc au total **9.000 logements de « types urbains ou semi-urbains »** qui seraient construits au cours du 3ème Plan.

311.3.3. — HABITAT RURAL

Les investissements prévus en matière d'habitat rural sont les suivants :

— Recensement des matériaux locaux, expérience et vulgarisation (opérations pilotes dans plusieurs villages)...	5	millions de Frs CFA
— Matériels et équipements divers des chantiers...	22	«
— Construction de logements et bâtiments communautaires dans les villages centres : aménagement de terrain...	150	«
— Construction de logements et bâtiments communautaires dans les zones pionnières (dont 5.000 logements dans le Delta) : ...	1.800	«
— Puits et forage (en coordination avec l'hydraulique) :	110	«
TOTAL :	2.087	«

Au total le programme en matière d'habitat rural se monte à 2.087 millions de francs CFA ainsi répartis suivant les années et la source de financement.

INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR HABITAT RURAL
(ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

en millions de Frs CFA

SOURCES	ANNEES				TOTAL
	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	
— BNE : Recensement matériaux et expériences pilotes :	13	14	—	—	27
— TAXE REGIONALE : Construction logements communautaires :	37,5	37,5	37,5	37,5	150
— FONDS PRIVE : Construction de logements en zones pionnières :	400	400	500	500	1.800
Puits et forages :	25	25	30	30	110
TOTAL :	475,5	476,5	567,5	567,5	2.087

TABLEAU GENERAL RECAPITULANT L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS DANS LES SECTEURS URBANISME, HABITAT, EDILITE

en millions de Frs CFA

PROMOTEURS ET OPERATIONS	Localisation	ETAPES DE REALISATION				Coût Total
		1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	
I — **URBANISME**						
— Parcelles assainies :	Dakar Intérieur	210	780	1.600	1.610	4.200
— Etudes générales d'urbanisme ...	«	33	23	22	22	100
— Cadastre :	«	—	20	20	20	60
— Electrification :		45	85	135	135	400
II — **O.H.L.M.**						
— Lotissement Ouagou-Niayes :	Dakar	700	550	600	600	2.450
— Lotissement Médina 9 :	«	—	—	—	100	100
— Opérations dans les régions	Intérieur	377,85	375	369	365	1.486,8
III — **RENOVATION MEDINA** (OHLM)						
— Médina I-B :	Dakar	341	140	—	—	481
— Médina I-A :	«	—	—	838	604	1.442
IV — **SICAP**						
— Lotissement Mermoz :	Dakar	640	550			1.190
— Lotissement Liberté VI :	«	—	—	710	610	1.320
— Lotissement de M'Bao :	«	70,50	67,50	69	69	276
V — **HABITAT RURAL** :	Intérieur	475,5	476,5	567,5	567,5	2.087,0
TOTAL Général :		2.892,85	3.067,0	4.930,5	4.702,5	15.592,8

— URBANISME — HABITAT — EDILITE —

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

en millions de Frs CFA

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Financement intérieur :	**8.097,8**	**1.928,8**	**1.904,0**	**2.129,5**	**2.135,5**
Budget de l'Etat :	3.922,5	904,5	945,0	1.004,0	1.069,0
B R C :	150,0	37,5	37,5	37,5	37,5
Budget organismes autonomes :	2.115,3	561,8	496,5	558,0	499,0
Privé :	1.910,0	425,0	425,0	530,0	530,0
Financement extérieur :	**7.495,0**	**964,0**	**1.163,0**	**2.801,0**	**2.567,0**
Emprunts, Etat :	2.910,0	—	300,0	1.300,0	1.310,0
Emprunts organismes autonomes : ...	2.561,0	643,0	440,0	579,0	899,0
Subventions :	2.024,0	321,0	423,0	922,0	358,0
TOTAL :	15.592,8	2.892,8	3.067,0	4.930,5	4.702,5

312. — L'HYDRAULIQUE URBAINE : ADDUCTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT :

312.1. — ORIENTATIONS GENERALES

L'adduction d'eau et l'assainissement des agglomérations urbaines sont, autant que l'habitat, des opérations dont la nécessité répond aux besoins des populations grandissantes des villes, à ceux des entreprises industrielles et de l'ensemble des autres secteurs de l'économie.

Le programme retenu est orienté vers :

— la satisfaction des besoins en eau des populations urbaines,

— l'approvisionnement complet en eau des industries et des entreprises de toute nature existantes ou à créer,

— l'assainissement des agglomérations urbaines et semi-urbaines.

Il s'agit de réaliser au cours du 3ème Plan des travaux d'hydraulique urbaine dont l'importance est vitale pour la croissance économique et le développement des agglomérations, le bien-être et la santé des populations.

Une classification par ordre d'urgence a été effectuée : les opérations en urgence absolue sont à exécuter dès la première année du Plan et à financer sur budget national.

312.2. — LE PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU IIIme PLAN :

312.2.1. — L'OPERATION LAC DE GUIERS

Cette opération d'adduction d'eau à partir du Lac de Guiers, est un projet du 2ème Plan en cours de réalisation. Les travaux ont débuté depuis le le mois de novembre 1968 et doivent finir en deuxième année du 3ème Plan.

On estime que sur les 7,5 milliards environ de francs CFA prévus pour le financement cette opération grâce à un crédit ainsi décomposé :

Participation sénégalaise :	612	millions de Frs CFA
Prêt allemand :	2.160	» »
Subvention F.E.D. :	1.550	» »
Crédit fournisseur :	3.230	» »

le montant des réalisations qui seront effectuées sur 2ème Plan est de 3,1 milliards francs. Ainsi les travaux à réaliser au 3ème Plan s'évaluent à 4,4 milliards de francs CFA.

312.2.2. — ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CAP-VERT

A — Adduction d'eau à Dakar - Rufisque : Réseaux Primaires

Divers travaux devront être exécutés à Dakar et à Rufisque pour recevoir le cube d'eau accru du fait de la mise en service de l'adduction d'eau du Lac de Guires.

Ces travaux devront être réalisés lors des deux premières années du 3ème Plan afin que la répartition et la distribution des débits adduits du Lac de Guiers ne se fassent pas très imparfaitement — le réseau actuel n'étant pas adapté — et que le Cap-Vert puisse retirer de l'opération adduction du Lac de Guiers tout le profit escompté.

Ces travaux ne représentent que 6 % environ du coût du projet Lac de Guiers.

Le tableau N° 1 donne le coût et le programme détaillé des opérations.

RESEAUX PRIMAIRES D'ADDUCTION D'EAU DANS LA PRESQU'ILE DU CAP-VERT
(ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

(Tableau N° 1)

en millions de Frs CFA

LISTE DES OPERATIONS	1969-70	1970-71	Sources de financement
— Agrandissement de l'usine de Thiaroye :	15 M	—	B.N.E.
— Réservoir de 500 m3 à Thiaroye	30	—	B.N.E.
— 2 brises-charge à Thiaroye :	20	—	B.N.E.
— Réservoir de 500 m3 au point B	30	—	B.N.E.
— Brise charge du point B	10	—	B.N.E.
— Imprévus et variation de prix relatifs à ces opérations :	10	—	B.N.E.
TOTAL :	115 M		
— Conduite de 800 m Thiaroye point Y :	—	90	F.E.D.
— By-pass à Thiaroye :		40	A.E.
— Imprévus et variations de prix relatifs à cette opération :	—	13	F.E.D.
TOTAL :		143 M	
— Réservoir de 10.000 m3 Mamelles	—	60	Aide extérieure (CCCE-BEI)
— Réservoir de 5.000 m3 Madeline I	—	80	»
— Réservoir de 5.000 m3 à Rufisque	—	80	
— Imprévus et variation des prix relatifs à ces opérations	—	20	»
TOTAL :	—	240	
RECAPITULATION :	115 M	383 M	

La récapitulation du mode de financement de cette opération se présente comme suit : BNE : 115 millions de francs, FED : 100 millions et autre aide extérieure : 240 millions de Frs CFA.

B — Réseaux primaires de distribution d'eau :

Ces réseaux sont destinés à l'approvisionnement en eau des zones de première urgence : parcelles aménagées de Ouakam, Hann-Nord, zone d'extension SICAP, lotissements Mermoz, Builders, Cap Lelong. Leur exécution (pose de 9,4 km de conduites de 200 à 400 mm) revient à la puissance publique.

Le tableau N° 2 donne les étapes de réalisation de ces réseaux primaires.

RESEAUX PRIMAIRES DE DISTRIBUTION D'EAU DANS LES ZONES DE PREMIERE URGENCE DE LA PRESQU'ILE DU CAP-VERT
(ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

(Tableau N° 2)

en millions de Frs CFA

LISTE DES OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL	Sources de financement
— Réseau primaire « BUILDERS » :	25	—	—	—	25	B.N.E.
— Réseau primaire « XAVIER LELONG à Rufisque »	—	23	—	—	23	B.N.E.
— Divers :	—	—	11	11	22	B.N.E.
TOTAL :	25	23	11	11	70	B.N.E.

C — Réseaux secondaires de distribution d'eau :

Indépendamment des réseaux secondaires de distribution d'eau à la charge des organismes lotisseurs (OHLM, SICAP...,) et prévus dans le sous-secteur Habitat, l'Etat doit assurer l'équipement hydraulique relatif à :

— l'aménagement des parcelles assainies (Pikine Nord — Camp Marchand),

— l'aménagement des zones d'habitat inscrites en première tranche des plans directeurs de Dakar (Yff, N'Gor, Ouakam-extension) de Rufisque (Camp X. Lelong) et de Bargny-Est.

Ces opérations s'exécuteront comme l'indique le tableau N° 3 suivant :

RESEAUX SECONDAIRES DE DISTRIBUTION D'EAU DANS LES ZONES D'URGENCE ABSOLUE ET DE PREMIERE URGENCE DE LA PRESQU'ILE DU CAP-VERT
(CALENDRIER DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

(Tableau N° 3)

en millions de Frs CFA

LISTE DES OPERATIONS	1969-70	1970-71	TOTAL	Financement
— Réseaux secondaires prévus en urgence absolue pour l'aménagement de parcelles assainies :	56,5	—	56,5	B.N.E.
— Réseaux secondaires dans les zones urbanisées :	—	15	15	B.N.E.
TOTAL :	56,5	15	71,5	B.N.E.

D — Alimentation en eau potable du Cap-Vert : Récapitulation des investissements

Au total, les investissements prévus pour l'alimentation en eau potable du Cap-Vert montent à 639,5 millions de Frs CFA dont 256,5 millions seront financés sur ressources nationales et 383 millions de francs sur aide extérieure.

RESEAUX D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION DANS LA PRESQU'ILE DU CAP-VERT
(ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)
(RECAPITULATION)

(*Tableau N° 4*) en millions de Frs CFA

OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
— Réseaux primaires d'adduction d'eau :	115	383	—	—	498
— Réseaux primaires de distribution	25	23	11	11	70
— Réseaux secondaires de distribution :	56,5	15	—	—	71,5
RECAPITULATION :	196,5	421	11	11	639,5

(*Tableau N° 4 bis*)

MODE DE FINANCEMENT	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
— B.N.E. :	196,5	38	11	11	256,5
— Aide extérieure (emprunt)	—	383	—	—	383
RECAPITULATION :	196,5	421	11	11	639,5

312.2.3. — ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES AGGLOMERATIONS DE L'INTERIEUR

Au cours du 3ème Plan, un programme important d'alimentation en eau des villes de l'intérieur est prévu, programme dont la réalisation permettra d'assurer de façon permanente la satisfaction des besoins en eau de qualité des populations de l'intérieur, qu'il s'agisse de métropoles régionales ou de petits centres.

A — Alimentation en eau potable des grandes agglomérations de l'intérieur

Les opérations projetées concernent les villes de : Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Diourbel, Ziguinchor, Louga, M'Bour, Tambacounda.

Elles se présentent comme suit selon la nature, la valeur et le lieu des réalisations :

	Millions Frs CFA
a) — **à Thiès :**	
— Construction d'un nouveau chateau d'eau de 2.000 m3 de capacité :	45
— Pose du refoulement du forage F4 :	7,5
— Extension du réseau primaire :	35
— Extension des réseaux secondaires :	36
TOTAL :	123,5
b) — **à Kaolack :**	
— Construction d'un château d'eau de 2.000 m3 :	45
— Extension du réseau primaire	
— 400 :	25
— 150/30 :	15
— Extension du réseau secondaire :	40
— Réorganisation de l'implantation des bornes fontaines	6
TOTAL :	131
c) — **à Saint-Louis :**	
— Adduction d'eau à partir de la conduite de Guiers...	500
— Adduction et château d'eau de 250 m3 à N'Gallèle...	10,5
— Construction d'un château d'eau de 2.000 m3 à Sor...	50
— Extensions diverses :	20
— Pose d'une nouvelles conduite de refoulement Makana usine de Khor pour l'alimentation des villages riverains	30
TOTAL :	610,5
d) — **à Diourbel**	
— Construction d'un château d'eau de 1.000 m3.....	25
— Achèvement du forage F3 :	7
— Extension du réseau primaire :	23
— Extension des réseaux secondaires :	20
TOTAL :	75
e) — **à Ziguinchor :**	
— Construction d'un château d'eau de 1.600 m3	45
— Equipement des forages F4 et F5 :	12
— Pose refoulement sur château d'eau :	9
— Extension du réseau primaire :	22
— Extension des réseaux secondaires :	16
TOTAL :	104

f) — **à Louga :**

— Raccordement sur l'adduction Lac de Guiers Dakar...	20
— Extension du réseau primaire (y compris réservoir 500 m3)	18
— Extension des réseaux secondaires :	26
TOTAL :	64

g) — **à M'Bour :**

— Extension du réseau primaire :	7
— Extension des réseaux secondaires :	13
TOTAL :	20

h) — **à Tambacounda :**

— Forage équipé :	15
— Construction d'un château d'eau de 300 m3	10
— Extension du réseau primaire :	8,5
— Extension des réseaux secondaires :	11,5
TOTAL :	45

Les tableaux ci-dessous donnent les étapes de réalisation de ces opérations et la source de financement prévues.

ALIMENTATION EN EAU DES GRANDES AGGLOMERATIONS DE L'INTERIEUR
ADDUCTIONS — RESEAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE DISTRIBUTION
(ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

(Tableau N° 5) en millions de Frs CFA

LISTE DES OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL	Financement
THIÈS :	—	35	52,5	36	123,5	Aide ext. FED, BEI, CCCE
KAOLACK :	—	45	46	40	131	«
SAINT-LOUIS :	—	500	55	55,5	610,5	«
DIOURBEL :	—	23	25	27	75	«
ZIGUINCHOR :	—	43	30	31	104	«
LOUGA :	—	20	18	26	64	«
M'BOUR :	—	7	7	6	20	«
TAMBACOUNDA :	—	18	16	11	45	«
RECAPITULATION :	—	691	249,5	232,5	1.173	«

B — **Alimentation en eau potable des moes agglomérations de l'intérieur**

Pour les moyennes et petites communes de l'intérieur, les opérations prévues se décomposent comme suit :

	Millions Frs CFA
a) — **en Casamance :**	
à Kolda : extension du réseau, construction d'un nouveau forage et d'un nouveau réservoir	10
à Bignona : extension du réseau :	5
à Sédhiou : extension du réseau :	5
à Vélingara : extension du réseau :	5
à Oussouye : extension du réseau :	5
b) — **dans la région de Diourbel :**	
à M'Backé : extension du réseau :	10
à Kébémer : raccordement sur l'adduction Lac de Guiers - Dakar :	10
extension du réseau :	5
à Linguère : extension du réseau :	5
c) — **dans la région du Fleuve :**	
à Dagana : extension du réseau :	5
à Matam : forage peu profond ou station de traitement des eaux fluviales :	5
extension du réseau :	5
à Podor : extension du réseau :	5
d) — **dans la région du Sénégal Oriental :**	
à Bakel : extension du réseau :	5
à Kédougou : extension du réseau :	5
e) — **dans la région du Sine-Saloum :**	
à Fatick : extension du réseau et construction d'un château d'eau :	20
à Foundiougne : extension du réseau :	5
à Gossas : forage et extension du réseau	22
à Guinguinéo : nouveau forage :	15
à Kaffrine : extension du réseau :	5
à N'Doffane : extension du réseau :	5
à Nioro-du-Rip : extension du réseau et construction d'un château d'eau :	15
f) — **dans la région de Thiès :**	
à Fadiouth : nouveau forage :	20
à Joal : extension du réseau :	10
à Khombole : extension du réseau :	10
à Mecké : extension du réseau :	5
à Tivaouane : extension du réseau :	10

Le tableau N° 6 donne le calendrier d'exécution et la source de financement de cet équipement pour l'alimentation en eau des petites et moyennes communes de l'intérieur.

ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE MOYENNE ET DE PETITE IMPORTANCE DE L'INTERIEUR — ADDUCTION (ETUDES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

Etapes de réalisation et sources de financement

(Tableau N° 6) en millions de Frs CFA

LISTE DES OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL	Sources de financement
— Kolda :	—	10	—	—	10	Aide extérieure (FED-BEI-CCCE
— Bignona :	—	5	—	—	5	»
— Sédhiou :	—	5	—	—	5	»
— Vélingara :	—	—	5	—	5	»
— Oussouye :	—	—	—	5	5	»
TOTAL :	—	20	5	5	30	»
— M'Backé :	—	—	10	—	10	»
— Kébémer :	—	—	—	15	15	»
— Linguère :	—	—	5	—	5	»
TOTAL :	—	—	15	15	30	»
— Dagana :	—	—	5	—	5	»
— Matam :	—	5	—	—	5	»
— Podor :	—	—	—	5	5	»
TOTAL :	—	5	5	5	15	»
— Bakel :	—	—	5	—	5	»
— Kédougou :	—	—	—	5	5	»
TOTAL :	—	—	5	5	10	»
— Fatick :	—	20	—	—	20	»
— Foundiougne :	—	—	5	—	5	»
— Gossas :	—	—	—	22	22	»
— Kaffrine :	—	—	—	5	5	»
— N'Doffane :	—	—	5	—	5	»
— Nioro du Rip :	—	15	—	—	15	»
— Guinguinéo :	—	—	15	—	15	
TOTAL :	—	35	25	27	87	»
— Fadiouth :	—	—	20	—	20	»
— Joal :	—	—	—	5	5	»
— Khombole :	—	—	—	10	10	»
— Mekhé :	—	—	—	5	5	»
— Tivaouane :	—	10	—	—	10	»
TOTAL :	—	10	20	20	50	»
TOTAL GENERAL :	—	70	75	77	222	»

312.3. — LE PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT :

Le retard dans l'exécution du programme d'assainissement prévu au 2ème Plan est très portant. Sur un investissement global de 1924,5 millions prévu, l'équivalent de 240 millions seument a été réalisé, soit un taux d'exécution de 12,4 %. Les opérations suivantes sont retenues ur le 3ème Plan.

312.3.1. — ASSAINISSEMENT CAP-VERT :Réseaux primaires et secondaires pour les eaux usées et eaux pluviales

Les infrastructures suivantes seront mises en place pour l'assainissement du Cap-Vert :

des réseaux primaires : ce programme qui résultera de l'étude actuellement entreprise par la DECO (bureau d'études néerlandais) dans le cadre de la convention OMS s'étalera en fait sur s plans (3ème, 4ème et 5ème). Au cours du 3ème Plan, des travaux présentant un caractère rgence seront réalisés, pour une somme prévisionnelle de 500 millions de francs CFA.

des réseaux secondaires à la charge de l'Etat, dans la zone des parcelles assainies et dans les es d'habitat à Pikine Nord, Yoff, N'Gor, Ouakam, Camp Marchand et Lelong, Bargny-Est. Ces eaux sont à réaliser de pair avec les opérations de distribution d'eau prévues ci-dessus.

la rénovation des réseaux existants à Dakar par le remplacement des conduites d'eaux usées tantes qui sont de sections insuffisantes et en très mauvais état, pour des raisons impérieuses salubrité et l'aménagement du réseau d'eau de mer.

Le tableau suivant en donne le calendrier prévu de réalisation et les sources de financement.

RESEAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'ASSAINISSEMENT
EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES DE LA PRESQU'ILE DU CAP-VERT
(ETUDES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

ableau N° 7)

en millions de Frs CFA

LISTE DES OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL	Sources de financement
Réseaux primaires d'assainissement dans le cadre du projet O. M. S.	50	100	175	175	500	BNE - 50 M A.E. - 450 M
Réseaux secondaires d'assainissement :		100	150	150	418	BNE - 335 M A.E. - 83 M
Rénovation des réseaux existants et aménagement du réseau d'eau de mer :	—	89	26	—	115	B.N.E
RECAPITULATION :	50	289	360	334	1.033	

(*Tableau N° 7 bis*) en millions de Frs CFA

MODE DE FINANCEMENT	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
— B.N.E.	50	189	144	117	500
— Aide extérieure :	—	100	216	217	533
RECAPITULATION :	50	289	360	334	1.033

312.3.2. — ASSAINISSEMENT DES AGGGLOMERATIONS DE L'INTERIEUR

Dans les agglomérations intérieures une priorité absolue sera accordée aux travaux d'assainissement, c'est-à-dire à la construction d'égoûts, pour lesquels il existe un retard considérable à rattraper. En effet le 2ème Plan Quadriennal de Développement prévoyait des travaux non réalisés pour un montant total supérieur à un milliard de francs CFA. Seules les études préliminaires viennent de commencer.

L'objectif principal à atteindre est la réalisation de réseaux complets d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales dans les sept villes les plus importantes de l'intérieur : Ziguinchor, Diourbel, Louga, St-Louis, Tambacounda, Kaolack, Thiès.

La réalisation d'infrastructures cohérentes et adaptées à chaque cas particulier suppose des études assez détaillées (cf l'étude OMS sur l'assainissement de Dakar) et nécessite une connaissance topographique assez précise des lieux (altimétrie entre autres). Ces études estimées à 104 millions de francs CFA seront réalisées en début du 3ème Plan et s'appuieront sur des études préliminaires qui viennent d'être entreprises (par la SERTA et l'OTH). Les infrastructures proprement dites sont estimées globalement à 2.104,5 millions de francs CFA pour les 7 villes retenues dont 1.338,5 millions à exécuter au cours du 3ème Plan, le reste des infrastructures (pour un montant de 766 millions) étant à réaliser au cours des deux premières années du 4ème Plan.

Ces infrastructures comprendront des réseaux primaires et secondaires (eaux usées et eaux pluviales) une station de traitement... La nature et le volume de ces infrastructures seront déterminés au fur et à mesure que progresseront les études entreprises.

Coût des infrastructures : (en millions de Frs CFA)

	Coût total	Programme III^me Plan
— Thiès :	550	310
— Kaolack :	550	420
— Saint-Louis :	350	300
— Diourbel :	220	125
— Ziguinchor :	220	125
— Louga :	132	36
— Tambacounda :	22,5.....	22,5

Des études préliminaires de l'assainissement des autres centres de l'intérieur devront être réalisés dans les deux dernières années du 3ème Plan pour un montant global de 20 millions de francs CFA.

Le tableau N° 8 ci-dessous donne les étapes de réalisation des travaux projetés, et les sources de financement prévues :

RESEAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES DES GRANDES AGGLOMERATIONS DE L'INTERIEUR (ETAPES DE REALISATION ET SOURCES DE FINANCEMENT)

(Tableau N° 8)

en millions de Frs CFA

LISTE DES OPERATIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL	Financement
Etudes générales :	104	—	—	—	104	BNE
Thiès :	—	—	125	185	310	Aide ext. (FAC, FED, BEI, CCCE, AID)
Kaolack :	—	40	140	240	420	»
Saint-Louis :	—	30	100	170	300	»
Diourbel :	—	—	50	75	125	»
Ziguinchor :	—	—	50	75	125	»
Louga :	—	—	—	36	36	»
Tambacounda :	—	—	—	22,5	22,5	»
Etudes préliminaires de l'assainissement des autres centres	—	—	10	10	20	»
TOTAL :	104	70	475	813,5	1.462,5	

312.4. — RECAPITULATION GENERALE DU PROGRAMME HYDRAULIQUE URBAINE :

Le montant global des investissements réalisables au cours du 3ème Plan est d'environ 8.932 millions de Francs CFA dont 4.400 millions représentent l'achèvement des travaux d'adduction d'eau, à partir du Lac de Guiers.

Le tableau suivant récapitule le total des opérations d'hydraulique suivant leur nature et les sources de financement.

RECAPITULATION DES OPERATIONS
EN MATIERE D'ADDUCTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
CALENDRIER ET SOURCES DE FINANCEMENT

(Tableau N° 9)

en millions de Frs CFA

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement	
						B.N.	Aide extérieure
Adduction d'eau « Lac de Guiers » sur le Cap-Vert (1)	4.400	2.950	1.450	—	—	—	4.400
Alimentation en eau potable dans la Presqu'île du Cap-Vert :	639,5	196,5	421	11	11	256,5	383
Alimentation en eau des grandes villes de l'intérieur :	1.173	—	691	249,5	232,5	—	1.173
Alimentation en eau des communes de moyenne et petite importance	222	—	70	75	77	—	222
Assainissement Dakar	1.033	50	289	360	334	500	533
Assainissement villes de l'intérieur	1.462,5	42	132	475	813,5	104	1.358,5
TOTAL GENERAL :	8.930,0	3.238,5	3.053	1.170,5	1.468,0	860,5	8.069,5

(1) Opération 2ème Plan ayant débuté. Partie du programme à réaliser matériellement sur le 3ème Plan

ADDUCTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(Tableau N° 10)

en millions de Frs CFA

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Financement intérieur :	**860.5**	**288.5**	**289.0**	**155.0**	**128.0**
Budget de l'Etat :	860,5	288,5	289,0	155,0	128,0
Financement extérieur :	**8.069,5**	**2.950.0**	**2.764.0**	**1.015.5**	**1.340.0**
Emprunts Etat :	6 469,5	1 950,0	2 164,0	1 015,5	1 340,0
Subventions :	1.600,0	1 000,0	600,0	—	—
TOTAL :	8.930,0	3 238,5	3.053,0	1 170,5	1.468,0

313. — HYDRAULIQUE VILLAGEOISE :

313.1. — BILAN D'EXECUTION DU IIme PLAN :

Il y a lieu de rappeler, qu'au cours du 2ème Plan, était prévu un programme de 133 puits. Ce programme financé par le FED, est entièrement achevé. Deux régions : la Casamance (90 puits) et le Sénégal-Oriental (40 puits) — ont été intéressées par ce programme d'un montant d'environ 690 millions.

313.2. — OBJECTIFS DU IIIme PLAN :

Le programme d'hydraulique villageoise prévu au 3ème Plan consiste à satisfaire les besoins en eau potable des populations rurales par la création de nouveaux points d'eau, dans les agglomérations jusqu'à présent démunies de puits, ou dans des villages dont les ressources actuelles en eau sont devenues insuffisantes du fait de l'augmentation de la population.

Ce programme par delà son caractère social vise également un objectif d'ordre économique : il s'agit de doter le monde rural d'équipements sans lesquels toute vie en « brousse » et par conséquent toute réalisation des objectifs de production est difficile.

313.3. — PROGRAMME PREVU AU COURS DU IIIme PLAN :

Le programme prévu intéresse les régions suivantes : Diourbel, Fleuve, Sénégal-Oriental, Sine-Saloum et Thiès. Les opérations sont dans l'ensemble des achèvements de puits arrêtés pour des raisons diverses, des réparations, et des réalisations de puits et forages-puits neufs (y compris contrôle des travaux).

Les tableaux suivants donnent la répartition régionale des investissements, globalement, par type d'opération et pour les quatre années du 3ème Plan.

RECAPITULATION DES OPERATIONS PAR REGION

NOMBRE DE PUITS ET FORAGES-PUITS PREVUS AU IIIme PLAN

(Tableau N° 11)

REGIONS	Puits à terminer ou à réparer	Forages neufs	Adduction d'eau potable	Forages puits neufs	Puits neufs
DIOURBEL :	39	1	3	13	18
FLEUVE :	83	—	—	—	41
SENEGAL-ORIENTAL :	—	—	—	—	40
SINE-SALOUM :	54	—	—	10	38
THIES :	—	—	1	—	28
TOTAL :	176	1	4	23	165

OPERATIONS D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

INVESTISSEMENTS ET SOURCES DE FINANCEMENT SUIVANT LES REGIONS

(Tableau N° 12) en millions de Frs CFA

REGIONS	Achèvement et réparation	AEP (1) villages et centres	Forages puits neufs	Puits neufs	FINANCEMENT		TOTAL
					BNE	FED	
DIOURBEL :	5,88	85,00	190,00	57,50	90,88	247,50	338,38
FLEUVE :	64,00	—	—	149,00	64,00	149,00	213,00
SENEGAL-ORIENTAL :	—	—	—	99,00	—	99,00	99,00
SINE-SALOUM :	14,50	—	147,00	90,00	14,50	237,00	251,50
THIES :	—	7,15	—	45,50	7,15	45,50	52,65
Contrôle des travaux :	—	—	11,00	11,00	—	22,00	22,00
TOTAL :	104,38	92,15	337,00	441,00	196,53	800,00	996,53

(1) AEP : Adduction d'eau potable.

Le montant global des investissements s'élève à 996,53 millions de francs CFA exécutés selon le rythme et le schéma de financement suivants :

FINANCEMENT DES OPERATIONS D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

(Tableau N° 13)

en millions de Frs CFA

SOURCES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
BNE :	60	45	45	46,53	196,53
Aide extérieure :	—	400	400	—	800,00
TOTAL	60	445	445	46,53	996,53

Les deux tableaux suivants donnent la décomposition régionale des investissements en matière d'hydraulique villageoise d'une part par grandes masses financières et d'autre part selon les types d'opération.

HYDRAULIQUE VILLAGEOISE : REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS

(Tableau N° 14)

en millions de Frs CFA

REGIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
DIOURBEL	20	228	74,5	15,88	338,38
FLEUVE :	40	15	169	9	233
SENEGAL-ORIENTAL	—	99	—	—	99
SINE-SALOUM	—	90	47	14,5	251,5
THIES :	—	—	45,5	7,15	52,65
Contrôle des travaux	—	13	9	—	22

HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

NATURE DES INVESTISSEMENTS PAR REGIONS

(*Tableau N° 15*) — en millions de Frs CFA

REGIONS Opérations et sources de financement	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
SUR B.N.E. :					
Puits à réparer ou à terminer					
— Diourbel :	—	—	—	5,88	5,88
— Fleuve :	40	15	20	9	84
— Sine-Saloum :	—	—	—	14,50	14,50
Adduction eau potable					
— Diourbel :	20	30	25	10	85
— Thiès :	—	—	—	7,15	7,15
SUR AIDE EXTERIEURE :					
Forages puits neufs					
— Diourbel :	—	190	—	—	190
— Sine-Saloum :	—	—	147	—	147
Puits neufs					
— Diourbel :	—	8	49,5	—	57,5
— Sénégal Oriental	—	99	—	—	99
— Sine-Saloum :	—	90	—	—	90
— Fleuve :	—	—	149	—	149
— Thiès :	—	—	45,5	—	45,5
— Contrôle :	—	13	9	—	22
TOTAL :	60	445	445	46,53	996,53

HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(*Tableau N° 16*) — en millions de Frs CFA

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Financement intérieur :	**196,5**	**60,0**	**45,0**	**45,0**	**46,5**
Budget de l'Etat :	196,5	60,0	45,0	45,0	46,5
Financement extérieur :	**800,0**	—	**400,0**	**400,0**	
Subventions :	800,0	—	400,0	400,0	
TOTAL :	996,5	60,0	445,0	445,0	46,5

32. — LA SANTE

321. — Bilan d'exécution du IIème Plan

322. — Orientations générales et objectifs du IIIème Plan

323. — Actions sanitaires en milieu rural

324. — Actions sanitaires en milieu urbain

323.1. — Actions dans les agglomérations urbaines hors Cap-Vert

323.2. — Actions dans la région du Cap-Vert

325. — Actions hospitalières

324.1. — Cap-Vert

324.2. — Fleuve

324.3. — Sénégal-Oriental

324.4. — Région de Thiès

324.5 — Autres régions

324.6. — Equipement ambulances

324.7. — Récapitulation des investissements

326. — Récapitulation générale des investissements dans le secteur Santé

Section 32. — LA SANTE

321. — BILAN D'EXECUTION DU IIe PLAN

Le montant des investissements prévus dans le 2ème Plan réajusté s'élevait à 2.308 millions de francs (Plan initial 2.343 millions).

En fin de plan, on peut estimer que les réalisations sont de l'ordre de 1.190 millions de francs dont 855 millions de francs sur aide extérieure et 335 millions de francs sur fonds publics, soit un taux d'exécution de 52 %.

La non exécution du complexe hospitalier de St-Louis qui représentait près de 46 % des investissements prévus dans le secteur Santé (1.035 sur 2.308 millions) explique la faiblesse de ce taux d'exécution.

Parmi les réalisations on peut citer :

Au titre du budget de l'Etat : l'aménagement et l'équipement de PMI, de centres hospitaliers, le cabinet dentaire de Thiès, le centre de triage...

Au titre de l'aide extérieure : des fournitures de médicaments ; les constructions de l'hôpital de Ziguinchor, du Centre hospitalier et du Pavillon Neuro-Chirurgical de Fann, les infrastructures pour la lutte contre les grandes endémies, l'achèvement de maternités et de dispensaires ruraux, les études pour le projet Hôpital de St-Louis...

322. — ORIENTATIONS GENERALES ET OBJECTIFS

La planification de la Santé au cours du 3ème Plan s'inscrit dans une perpective à long terme qui vise la couverture sanitaire complète du territoire au bout de 17 ans, soit un peu plus de quatre plans (3ème, 4ème, 5ème et 6ème plans).

Les orientations et les objectifs du 3ème Plan dans le domaine de la Santé sont les mêmes que ceux définis dès le 1er Plan. Ils se résument ainsi :

— Priorité du milieu rural sur le milieu urbain.

— Priorité de la médecine de masse sur la médecine individuelle.

— Priorité de la médecine préventive sur la médecine curative.

— Priorité des tâches éducatives.

Au cours du 3ème Plan l'application des options ci-dessus se fera par :

— le renforcement des services de santé de base : restauration correcte des centres et postes de santé existants, création nouvelle d'unités de santé indispensables ;

— une plus grande efficacité dans le fonctionnement des structures existantes en mettant en place les moyens d'action nécessaires (personnel, médicaments, équipement...).

Les actions prévues au cours du 3ème Plan sont, par ordre de priorité, des opérations de :

• **Rénovation matérielle (ou remise en état des formations existantes) :**

Il s'agit : tant en milieu rural qu'en milieu urbain de procéder :

— à une réfection des bâtiments existants et au renouvellement partiel du matériel logistique.

— à la dotation de toutes les formations en médicaments de base.

. Restructuration des formations existantes :

Cette opération consiste en une meilleure utilisation et en une redistribution des ressources en personnel disponibles pour faire jouer à chaque unité de santé son vrai rôle.

. Création de formations nouvelles :

La priorité, pour des raisons de contraintes financières, étant donnée aux opérations d'entretien et d'utilisation rationnelle du personnel de la santé, le programme de construction de formations nouvelles est assez limité.

. Construction et équipement d'hôpitaux :

Il s'agit essentiellement, en matière de construction, de reports du 2ème Plan.

323. — L'ACTION SANITAIRE EN MILIEU RURAL

Les activités de base de la santé en milieu rural sont les suivantes

— dépistage et traitement des maladies transmissibles.

— protection maternelle et infantile.

— assainissement du milieu (contrôle de la qualité de l'eau, de la nourriture; mesures de protection)

— éducation sanitaire.

— soins d'urgence

— et collecte des statistique sanitaires.

323.1. — LES OPERATIONS PREVUES EN MILIEU RURAL :

323.1.1. — REMISE EN ETAT DES FORMATIONS EXISTANTES :

La remise en état complète des formations sanitaires existantes en milieu rural — soit 29 centres de santé et 247 postes de santé — ainsi que l'électrification du secteur des grandes endémies (Diourbel) seront entreprises au cours du 3ème Plan pour les régions de Diourbel, du Fleuve, de la Casamance, du Sénégal-Oriental, du Sine-Saloum et de Thiès.

Le tableau suivant donne par région le nombre de formations sanitaires intéressées.

REMISE EN ETAT DES FORMATIONS RURALES

REGIONS	NOMBRE DE POSTES DE SANTE	NOMBRE DE CENTRES
Sine-Saloum :	59	8
Thiès :	26	5
Diourbel :	32	5
Casamance :	56	6
Fleuve :	48	4
Sénégal-Oriental	26	2
TOTAL :	247	30

323.1.2. — RESTRUCTURATION DES FORMATIONS EXISTANTES

Le point de départ de l'opération restructuration est la circonscription sanitaire de Fatick érigée en zone pilote. La restructuration concernera au cours du 3ème Plan la région du Sine-Saloum pour laquelle les opérations pourront être terminées dès 1971-72, la région de Thiès — fin des opérations en 1972-73 — et la circonscription sanitaire de Bambey dans la région de Diourbel.

Le tableau suivant indique les formations intéressés par l'opération.

RESTRUCTURATION DES FORMATIONS RURALES EXISTANTES

CIRC. SANITAIRE	NOMBRE DE POSTES	NOMBRE DE CENTRES
SINE-SALOUM /		
Fatick (zone pilote) :	11	1
Foundiougne :	8	2
Kaolack (rural) :	11	—
Nioro du Rip :	9	1
Gossas :	7	2
Kaffrine :	13	2
THIES :		
M'Bour :	9	2
Thiès (rural) :	9	1
Tivaouane :	8	2
DIOURBEL :		
Bambey :	5	1
TOTAL :	90	14

Pour un fonctionnement efficace des formations sanitaires, la distribution du personnel supplémentaire et le retranchement de certains agents en vue d'une reconversion ou d'une nouvelle affectation, doivent s'opérer comme suit par région.

PERSONNEL	SINE-SALOUM		THIES		DIOURBEL (Bambey)	
	PS	CS	PS	CS	PS	CS
Médecins :	—	7	—	1	—	1
Infirmiers d'Etat :	51	14	19	5	4	1
Superviseurs :	—	12	—	6	—	1
Sages-Femmes :	—	9	—	5	—	1
Infirmiers ordinaires :	— 44	—	— 17	— 7	— 3	— 4
Matrones :	35	2	19	8	1	2
Agents d'assainissement :	5	6	— 3	3	—	1
Auxilliaires :	53	12	12	— 9	6	3
Manœuvres :	20	17	15	10	—	3
Chauffeurs :	— 4	18	—	6	—	2

323.1.3. — FORMATIONS NOUVELLES :

28 nouveaux postes, 4 nouveaux centres et 2 léproseries seront mis en place au cours de la période du 3ème Plan selon la répartition régionale suivante :

REGIONS	P.S.	C.S.	Léproseries
Sine-Saloum :	8	2	—
Thiès :	2	—	—
Diourbel :	9	1	1
Casamance :	3	1	1
Fleuve :	2	—	—
Sénégal-Oriental :	4	—	—
TOTAL :	28	4	2

Ces formations nouvelles seront dotées du personnel suivant :

REGIONS / PERSONNEL	Sine-Saloum		Thiès	Diourbel		Casamance		Fleuve	Sénég Orien.	Total
	PS	CS	PS	PS	CS	PS	CS	PS	PS	
Médecins :	—	2	—	—	1	—	1	—	—	4
Infirmiers d'Etat :	8	6	2	9	3	3	3	2	4	40
Superviseurs :	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Sages-Femmes :	—	4	—	—	2	—	2	—	—	8
Infirmiers ordinaires :	—	6	—	—	3	—	3	—	—	12
Matrones :	8	4	2	9	2	3	2	2	4	36
Agents assainissement :	—	2	—	—	1	—	1	—	—	4
Auxiliaires :	5	6	—	1	3	—	3	1	—	19
Manœuvres :	8	6	2	9	3	3	3	2	4	40
Chauffeurs :	—	4	—	—	1	—	1	—	—	6

323.1.4. — CALENDRIER DE REALISATION MATERIELLE DES ACTIONS EN MILIEU RURAL :

Le tableau suivant donne le calendrier annuel de l'exécution des opérations de remise en état et de créations nouvelles prévues pour la période quadriennale.

PROGRAMME DES SERVICES DE SANTE DE BASE EN MILIEU RURAL SUR LE 3ème PLAN QUADRIENNAL (1)

REGION		1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
SINE-SALOUM	FE	Zone pilote de Fatick	Foundiougne Kaolack Nioro du Rip	Gossas Kaffrine		
	FN	Foundiougne 1 CS Kaolack ICS	Gossas IPS Kaffrine IPS	Gossas IPS Kaffrine IPS ICS	Kaffrine 3PS	8 PS 2 CS
THIES	FE			M'Bour	Thiès Tivaouane	
	FN	Tivaouane 4 PS		Tivaouane IPS		2 PS
DIOURBEL	FE		Diourbel : SGE		Bambey	
	FN	Kébémer IPS	Kébémer IPS ICS	Bambey IPS Linguère IPS Kébémer 2PS	Diourbel : 1 LEP M'Backé IPS Kébémer IPS Louga IPS	1 LEP 9 PS ICS
CASAMANCE	FN		Sédhiou IPS Bambadinka 1 LEP	Vélingara IPS	Bignona ICS Kolda IPS	3 PS ICS 1 LEP
FLEUVE	FN			Dagana IPS	Podor IPS	2 PS
SENEGAL-ORIENTAL	FN	Kédougou IPS		Tambacounda IPS	Kédougou IPS Bakel IPS	4 PS
TOTAL :	FN	IPS IPS	4 PS 1 CS	10 PS 1 CS	10 PS 1 CS	28 PS 4 CS 2 LEP

(1) FE : remise en état des formations existantes
FN : création de formations nouvelles.
LEP : léproserie.
SGE : secteur grande endémie de Diourbel (électrification).

323.2. — LE COUT DES OPERATIONS EN MILIEU RURAL :

Le coût global des opérations prévues dans le 3ème Plan, pour les actions sanitaires en milieu rural se monte à 589,3 millions de francs CFA.

Ces investissements sont répartis comme suit par année :

1969-70 :	125,4	millions de Frs CFA
1970-71 :	136,9	» »
1971-72 :	148,5	» »
1972-73 :	178,9	» »
TOTAL :	589,3	millions de Frs CFA

FORMATIONS EXISTANTES EN MILIEU RURAL

COUT DE LA REMISE EN ETAT ET DE LA RESTRUCTURATION SUR LE IIIme PLAN

en millions de Frs CFA

REGIONS	Formations	Investissements	FONCTIONNEMENT	
			Personnel	Matériel
SINE-SALOUM :	59 PS	40,8	57,89	19,29
	8 CS	42,7	44,91	30,1
THIES :	26 PS	18,15	21,23	8,61
	5 CS	26,5	16,95	18,23
DIOURBEL :	32 PS	23,9	5,59	11,77
	5 CS (1)	28,5	5,84	20,07
	SGE	4,0	—	—
CASAMANCE :	56 PS	40	—	18,13
	6 CS	59,5	—	20,99
FLEUVE :	48 PS	39,17	—	15,2
	4 CS	26	—	16,39
SENEGAL-ORIENTAL :	26 PS	19,46	—	7,9
	2 CS	11,5	—	10,18
TOTAL :	247 PS	379,45	152,41	196,86
	29 CS			

(1) Y compris un asile d'aliéné au Centre de Santé de Diourbel: coût 2,0 millions.

Nota. — Les charges en personnel dans la région de Diourbel ne concernent que la seule circonscription sanitaire de Bambey.

FORMATIONS NOUVELLES EN MILIEU RURAL

COUT DES OPERATIONS SUR LE IIIme PLAN

en millions de Frs CFA

REGIONS	Formations sanitaires	Investissements	FONCTIONNEMENT	
			Personnel	Matériel
SINE-SALOUM :	8 PS 2 CS	25,65 57,06	9,16 17,72	2,57 7,43
THIES :	2 PS	6,36	1,90	0,55
DIOURBEL :	9 PS 1 CS 1 LEP	28,62 26,78 5,00	8,85 7,92	2,49 3,14
CASAMANCE :	3 PS 1 CS 1 LEP	9,54 26,78 3,00	2,84 7,92	0,92 3,14
FLEUVE :	2 PS	6,39	2,21	0,64
SENEGAL-ORIENTAL :	4 PS	12,72	3,79	1,23
TOTAL :	28 PS 4 CS 2 LEP	209,90	62,31	22,11

323.3. — FINANCEMENT DES OPERATIONS EN MILIEU RURAL

En ce qui concerne les investissements proprement dits sur 589,3 millions de francs prévus 454,67 millions seront pris en charge par le budget de l'Etat, 3 millions de francs sur fonds privés intérieurs et 131,68 millions seront financés sur aide extérieure.

FINANCEMENT DES OPERATIONS EN MILIEU RURAL

en millions de Frs CFA

SOURCE	INVESTISSEMENTS		TOTAL investissements	FONCTIONNEMENT			
	FE	FN		Personnel BN	Matériel FE	Matériel FN	TOTAL
Financement intérieur :	265,67	192,00	457,67	201,92	61,62	5,11	268,65
Aide extérieure :	113,78	17,90	131,68	—	135,24	17	152,24
TOTAL :	279,45	209,90	589,35	201,92	196,86	22,11	420,89

323.4. — BESOINS EN PERSONNEL

BILAN GENERAL DES BESOINS EN PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE
DANS LE MILIEU RURAL A LA FIN DU IIIme PLAN

PERSONNEL (1) / REGION	M	IE	SUP	SF	I. Ord.	MAT	Agt As.	AUX	MAN	CHFFR.
Sine-Saloum :	9	79	14	13	— 38	49	3	76	51	18
Thiès :	1	26	6	5	— 24	29	—	3	27	6
Diourbel :	2	17	1	3	— 4	14	2	13	15	3
Casamance :	1	6	—	2	— 3	5	1	3	6	1
Fleuve :	—	2	—	—	—	2	—	1	2	—
Sénégal-Oriental .	—	4	—	—	—	4	—	—	4	—
Total :	13	134	21	23	— 63	103	6	96	105	28

(1) Les abréviations correspondent à la liste du personnel donné dans le tableau page 223.

324. — ACTIONS SANITAIRES EN MILIEU URBAIN :

Dans le milieu urbain où la situation sanitaire est aussi préoccupante qu'en milieu rural les objectifs de l'action sanitaire ont un aspect triple : curatif, préventif et socio-éducatif.

Ces objectifs sont dans l'ordre d'urgence

a) — la prévention de la mortalité infantile,

b) — l'assainissement du milieu en particulier de l'habitat,

c) — la protection de la santé des travailleurs

d) — la résolution des problèmes éducatifs et sociaux (tant au niveau de la famille que de la collectivité).

Le Cap-Vert étant la région la plus équipée, la priorité est donnée aux centres urbains des autres régions du Sénégal.

324.1. — ACTIONS DANS LES AGGLOMERATIONS URBAINES (HORS CAP-VERT) :

324.1.1. — REMISE EN ETAT DES FORMATIONS EXISTANTES :

L'opération concerne les centres de santé et les postes de santé de toutes les régions.

Pour les centres de santé, les opérations de réfection ont été prévues dans le secteur rural, à l'exception du centre de santé de Kaolack. Un supplément de dépense pour la construction et l'équipement de locaux adaptés aux activités sociales et éducatives — 1,3 millions de francs pour chaque centre — est prévu.

323.1.2. — RESTRUCTURATION DES FORMATIONS EXISTANTES

L'opération restructuration des formations existantes en milieu urbain intéresse les régions du Sine-Saloum, de Thiès, et deux circonscriptions sanitaires de Diourbel, Bambey et M'Backé soit au total 11 postes et 11 centres de santé suivants :

Circonscriptions sanitaires	Nombre de centres	Nombre de postes
Sine-Saloum		
Fatick (zone pilote :	1	2
Foundiougne :	1	—
Kaolack :	1	5
Gossas :	1	—
Guinguinéo :	1	—
Kaffrine :	1	—
Nioro du Rip :	1	—
Thiès		
M'Bour :	1	—
Thiès :	—	4
Tivaouane :	1	—
Diourbel		
Bambey :	1	—
M'Backé :	1	—
ENSEMBLE :	11	11

323.1.3. — CREATION DE FORMATIONS NOUVELLES

En raison des charges recurrentes qu'entraînent toute infrastructure nouvelle en milieu urbain, seuls 4 centres de santé et 6 postes de santé nouveaux ainsi qu'une maternité seront créés au cours du 3ème Plan dans les agglomérations urbaines de l'intérieur (hors Cap-Vert). Ces formations seront dotées du personnel, de l'équipement et des matériels nécessaires.

La répartition régionale se présente comme suit :

	Centres	Postes	Maternité
Sine-Saloum (Kaolack) :	1	2	—
Thiès (Thiès-M'Bour) :	1	1	—
Diourbel (Diourbel-Louga) :	—	1	1
Casamance (Bignona-Kolda) :	—	2	—
Fleuve (St-Louis) :	1	—	—
Sénégal-Oriental (Tambacounda) :	1	—	—
TOTAL :	4	6	1

Compte tenu de la redistribution prévue du personnel de la Santé, les besoins en personnel nouveau entraînés par ces créations sont modestes :

Médecins :	2
Sages Femmes :	—
In. d'Etat :	24
Inf. ordinaires :	60
Agents assainisst.	5
Assistante Sociale :	14
Aide Sociale :	13
Matrones :	16
Auxiliaires :	31

324.1.4. — COUT DES OPERATIONS EN MILIEU URBAIN HORS CAP-VERT

Le coût global des investissements prévus en milieu urbain (hors Cap-Vert) se montent à 353 millions de francs CFA, ainsi répartis suivant la nature de l'équipement et par région :

COUT DES INVESTISSEMENTS EN MILIEU URBAIN (HORS CAP-VERT)

POSTES DE SANTE, CENTRES DE SANTE, MATERNITES

en millions de Frs CFA

REGIONS	Remise en état des F.E.	Formations nouvelles	TOTAL
Sine-Saloum :	11,0	93,2	104,2
Thiès :	7,0	62,6	69,6
Diourbel :	10,8	26,0	36,8
Casamance :	8,0	18,0	26,0
Fleuve :	7,2	53,5	60,7
Sénégal-Oriental :	2,6	53,5	56,1
TOTAL :	46,6	306,8	353,4

COUT DES OPERATIONS DE SANTE EN MILIEU URBAIN HORS CAP-VERT

en millions de Frs CFA

CENTRES DE SANTE	1969-70				1970-71				1971-72				1972-73			
	F. E.		F. N.		F. E.		F. N.		F. E.		F. N.		F. E.		F. N.	
	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT
SINE-SALOUM																
Fatick :	2	2,60														
Foundiougne :					1	1,30										
Kaolack :							1	75,18								
Nioro du Rip :					1	1,30										
Gossas :									2	2,60						
Kaffrine :									1	1,30						
TOTAL :	2	2,60			2	2,60	1	75,18	3	3,90						
THIES																
M'Bour (1)	1	1,00														
Thiès :										0,30						
Tivaouane (2)					1	1,00					1	53,53		0,30		
TOTAL :	1	1,00			1	1,00				0,30	1	53,53		0,30		
DIOURBEL																
Bambey (2) :	1	1,00												0,30		
M'Backé (2) :	1	1,00												0,30		
Linguère :					1	1,00										
Louga :	1	1,30														
Kébémer :					1	1,30										
TOTAL :	3	3,30			2	2,30								0,60		

COUT DES OPERATIONS DE SANTE EN MILIEU URBAIN HORS CAP-VERT (Suite)

en millions de Frs CFA

CENTRES DE SANTE (suite)	1969-70				1970-71				1971-72				1972-73			
	F. E.		F. N.		F. E.		F. N.		F. E.		F. N.		F. E.		F. N.	
	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT
CASAMANCE																
Bignona :									1	1,00						
Kolda :									1	1,00						
Sédhiou :									1	1,00						
TOTAL :									3	3,00						
FLEUVE																
St-Louis :							1	53,53								
Dagana :									1	1,00						
Podor :									1	1,00						
Matam :									1	1,10						
TOTAL :							1	53,53	3	3,10						
SENEGAL-ORIENTAL																
Tambacounda			1	53,53												
Bakel :													1	1,00		
TOTAL :			1	53,53									1	1,00		
TOTAL GENERAL CS :	6	6,90	1	53,53	5	5,90	2	128,71	9	10,30	1	53,53	1	1,90		

(1) Opérations commencées en 1969-70 et terminées en 1971-1972.

(2) Opérations commencées en 1969-70 et terminées en 1972-1973.

Abréviations :

F.E. : Formations existantes

COUT DES OPERATIONS DE SANTE EN MILIEU URBAIN HORS CAP-VERT (Suite)

en millions de Frs CFA

POSTES DE SANTE	1969-70				1970-71				1971-72				1972-73			
	F. E.		F. N.		F. E.		F. N.		F. E.		F. N.		F. E.		F. N.	
	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT
SINE-SALOUM																
Fatick :	1	1,90														
Kaolack :			1	9,02											1	9,02
TOTAL :	1	1,90	1	9,02											1	9,02
THIES																
M'Bour :							1	9,02								
Thiès :	2	2,40											2	2,00		
TOTAL :	2	2,40					1	9,02					2	2,00		
DIOURBEL																
Diourbel :															1	9,02
Louga :	2	2,20														
TOTAL :	2	2,20													1	9,02
CASAMANCE																
Ziguinchor (1)	5	3,00				1,00				1,00					1	9,02
Bignona							1	9,02								
TOTAL :	5	3,00				1,00	1	9,02		1,00					1	9,02

(1) Les opérations de remise en état se poursuivent en 1970-71 et 1971-72.

COUT DES OPERATIONS DE SANTE EN MILIEU URBAIN HORS CAP-VERT (Suite)

en millions de Frs CFA

POSTES DE SANTE (suite)	1969-70				1970-71				1971-72				1972-73			
	F.E.		F.N.		F.E.		F.N.		F.E.		F.N.		F.E.		F.N.	
	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT	N	COUT
FLEUVE																
Saint-Louis	4	3,60														
Podor									1	0,50						
TOTAL	4	3,60							1	0,50						
SENEGAL-ORIENTAL																
Bakel	1	1,60														
TOTAL	1	1,60														
TOTAL																
Postes de santé	15	14,70	1	9,02		1,00	2	18,04	1	1,50			2	2,00	3	27,06
MATERNITES																
DIOURBEL																
Louga	1	0,70													1	17,00
Kébémer					1	1,70										
TOTAL GENERAL investissements hors Cap-Vert (Postes et Centres de Santé - Maternité : FE et FN)		22,30		62,55		8,60		146,75		11,80		53,53		3,90		44,06
		84,85				155,35				65,33				47,96		

F.E. : Formations existantes
F.N. : Formations nouvelles
N : Nombre

324.2. — ACTIONS DANS LA REGION DU CAP-VERT :

324.2.1. — REMISE EN ETAT DES FORMATIONS EXISTANTES :

La plupart des bâtiments existants seront réfectionnés. Pour les formations municipales, il s'agit de faire des travaux d'entretien courant des locaux sous location et de remise en état complète pour les autres. Le matériel logistique sera partiellement renouvelé.

324.2.2. — RESTRUCTURATION DES FORMATIONS EXISTANTES

Les formations sanitaires intéressées sont les suivantes :

	Centres	Postes	Maternités
Dakar :	3	15	2
Rufisque :	1	7	–
TOTAL :	4	22	2

324.2.3. — CREATION DE FORMATIONS NOUVELLES :

Les réalisations nouvelles prévues ne concernent que la construction du complexe médico-social de Dagoudane-Pikine comprenant :

— un centre social

— un centre de santé

— une polyclinique (avec salle d'hospitalisation)

— l'extension d'un dispensaire et d'une maternité.

Le personnel supplémentaire sera le suivant au cours du 3ème Plan :

Sages-Femmes :	13
Infirmiers d'Etat :	53
Agent Assainissement :	4
Assistantes Sociales :	3
Aides sociales :	3
Auxiliaires :	102

324.2.4. — COUT DES INVESTISSEMENTS SANITAIRES DAN LA REGION DU CAP-VERT

Le coût des investissements prévus dans le Cap-Vert se monte à 341,4 millions de frs CFA répartis comme suit :

Dakar :		
Formations existantes :	92,0	millions Frs CFA
Pikine :		
Complexe médico-social :	230,0	» »
Rufisque :		
Formations existantes :	19,3	» »
TOTAL :	341,3	» »

Les tableaux suivants donnent le calendrier de réalisation des investissements prévus :

COUT ET CALENDRIER DES INVESTISSEMENTS DE SANTE DANS LA REGION DU CAP-VERT

1. — CENTRES ET POSTES DE SANTE, MATERNITES

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL investissement	1969-70 F.E.		1970-71 F.E.		1971-72 F.E.		1972-73 F.E.	
		N	Coût	N	Coût	N	Coût	N	Coût
1. CENTRES DE SANTE									
Dakar :	19,59			3	19,59				
Rufisque :	11,53			1	11,53				
TOTAL :	31,12			4	31,12				
2. POSTES DE SANTE									
Dakar :	16,76	3	3,35	4	4,47	3	3,35	5	5,59
Rufisque :	7,81	2	2,23			2	2,23	3	3,35
TOTAL :	24,57	5	5,58	4	4,47	5	5,58	8	8,94
3. MATERNITES									
Dakar :	55,65			1	27,82	1	27,83		
TOTAL :	55,65			1	27,82	1	27,83		
TOTAL GENERAL :	111,34		5,58		63,41		33,41		8,94

F.E. : Formations existantes.

2. — COMPLEXE MEDICO SOCIAL DE PIKINE

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Centre Social :	—	10	—	—	10
Centre de Santé :	—	—	—	80	80
Polyclinique :	—	—	135	—	135
Extension dispensaire et maternité...	5	—	—	—	—
TOTAL :	5	10	135	80	230

325. — ACTIONS HOSPITALIERES

Le nombre de lits d'hôpital pour 1000 habitants est approximativement de 0,92 à l'échelle nationale. La répartition est la suivante :

Cap-Vert :	3,1	pour 1.000 habitants
Thiès :	0,26	»
Diourbel :	0,43	»
Sine-Saloum :	0,38	»
Casamance :	1,61	»
Fleuve :	1,61	»
Sénégal-Oriental :	0,40	»

A la lumière de ces chiffres, on constate un certain déséquilibre entre les régions du Cap-Vert, de la Casamance et du Fleuve d'une part, et les autres régions d'autre part.

L'objectif à long terme est d'atteindre un taux régional de 1 lit d'hôpital pour 1000 habitants.

Dans une première étape il faudra s'efforcer de combler progressivement les disparités régionales en matière d'équipement hospitalier. Ceci permettra de modérer relativement le rythme de constructions hospitalières et de porter l'effort principal sur les services périphériques en milieu urbain mais particulièrement en zone rurale de manière à assurer à terme (année 1980) une meilleure couverture sanitaire du pays.

Les contraintes financières, — effet des charges recurrentes sur les finances publiques — et l'impossibilité de disposer d'un nombre suffisant de personnel médical et para-médical qualifié sont autant de facteurs qui obligent à limiter les actions hospitalières nouvelles au cours du 3ème Plan.

Les réalisations prévues au 3ème Plan sont principalement des équipements des grands hôpitaux du Cap-Vert ou des opérations prévues depuis les deux premiers plans et non réalisées.

Du point de vue du personnel une meilleure distribution du personnel existant dans le Cap-Vert sera recherchée.

Voici, par les régions, les projets prévus :

325.1. — CAP-VERT

A — Bâtiments :

— Le Centre Hospitalier de Fann verra sa capacité portée de 501 lits à 771 avec les réalisations suivantes :

— Extension du pavillon de médecine interne.....	90 lits
— Pavillon de pédiatrie :	60 »
— Pavillon pour les tuberculeux :	100 »
— Lazaret :	20 »

Les investissements pour ces réalisations se montent respectivement à :

— Pavillion de médecine interne :	106 millions
— Pavillon de pédiatrie :	80 »
— Pavillon pour tuberculeux :	80 »
— Lazaret :	15 »
— Voierie de l'hôpital :	10 »
TOTAL :	291 millions

Ces nouvelles constructions nécessiteront l'aménagement ou la création de tronçons de route à l'intérieur de la concession de l'hôpital.

B — **Equipement :**

a) — **Hôpital A. Le Dantec**

Un investissement de 25 millions de francs CFA est nécessaire pour l'équipement en matériel technique spécialisé d'usage courant.

b) — **Centre Hospitalier de Fann**

— Equipement en matériel médico-chirurgical.....	11 millions
— Equipement complémentaire hôpital	7 »
— Renouvellement matériel de cuisine	2 »
TOTAL :	20 millions de Frs CFA

En ce qui concerne l'équipement complémentaire de l'hôpital de Fann, il s'agit d'une opération reportée du 2ème Plan et déjà en partie financée.

Les charges recurrentes pour le fonctionnement et l'entretien de cet équipement sont évaluées comme suit :

— Hôpital A. Le Dantec :	6,5 millions de Frs CFA
— Centre Hospitalier de Fann :	19,4 »

325.2. — REGION DU FLEUVE

— LE COMPLEXE HOSPITALIER DU FLEUVE

Il s'agit ici d'un report d'une opération 2ème Plan dont le financement est acquis.

Ce complexe hospitalier se compose de :

— Aménagement de l'actuel hôpital de St-Louis comprenant l'insertion considérée comme prioritaire d'un service de chirurgie ;

— Création de deux antennes médico-chirurgicales à Matam (Ourrossogui) et Podor

Une fois réalisé, cet ensemble comportera 1.100 lits répartis comme suit :

— St-Louis :	600 lits
— Matam :	300 lits
— Podor :	200 lits

Coût : 1.084 millions de francs. Compte tenu des études déjà faites ou à faire le montant disponible pour la réalisation de la construction et des équipements est de 864 millions de francs CFA ainsi répartis :

— Aménagement hôpital St-Louis :	224 millions
— Antennes Matam :	320 »
— Antennes Podor :	320 »

Un logement pour chirurgien est également prévu à Matam (5 millions de francs).

325.3. — REGION DU SENEGAL-ORIENTAL

Sur le plan sanitaire, le Sénégal-Oriental figure parmi les régions les moins équipées. La formation sanitaire existante peut-être considérée comme un hôpital tertiaire rural comportant des services de médecine et de chirurgie générale et une maternité. L'état de délabrement total dans lequel cette formation se trouve actuellement demande que des mesures d'urgences soient prises. Mais la mise en état de structures vétustes impliquerait des dépenses très onéreuses pour le seul maintien en vie de bâtiments ne répondant pas aux exigences d'un hôpital régional digne de ce nom. De plus, le Sénégal-Oriental est parmi les régions à très forte évolution démographique en raison des mouvements de population en direction de zones d'accueil nouvelles. La ville de Tambacounda verra sa population doubler dans l'espace de 10 ans si le taux d'accroissement se maintient aux alentours de 7 % par an.

C'est pour ces raisons — et pour décharger le budget national des dépenses très onéreuses pour évacuations sanitaires d'urgence — qu'il est nécessaire de prévoir d'abord la transformation graduelle des anciennes structures et l'agrandissement de la formation ensuite.

En définitive le projet consiste essentiellement dans la structuration par étape de la formation, avec priorité à accorder à l'élément chirurgical.

Pour ce qui est des investissements, l'hôpital de Tambacounda comportera les dépenses suivantes en millions de francs CFA.

Etudes :	15 millions
Bloc et pavillon chirurgicaux	30 »
Pavillon pédiatrie :	10 »
Pavillon d'hospitalisation :	32 »
Aménagement :	3 »
TOTAL :	90 millions de Frs CFA

Les charges recurrentes à la restructuration de l'hôpital de Tambacounda seront de 11,65 millions en 1970-71, 19,57 en 1971-72 et 19,57 en 1972-73.

Deux antennes sont prévues à Kédougou et à Goudiry :

Kédougou. — Mise en état du centre de santé existant avec ses 12 lits et création de 10 lits nouveaux avec possibilité d'extension..... 30 millions de Frs CFA

Goudiry. — Construction d'un centre de santé avec 30 lits d'hospitalisation avec possibilité d'extension ..... 30 millions de Frs CFA

Les frais pour les études nécessaires ont été calculés dans l'ensemble des études pour la région.

Les dépenses recurrentes de fonctionnement pour les structures nouvelles sont à prévoir pour la 4ème année du Plan.

Il va de soi que la structuration et la restructuration des formations sanitaires ne signifient pas seulement l'aménagement ou la construction de bâtiments. Elles visent principalement la qualité des services rendus et par conséquent supposent le renforcement du personnel médical et para-médical qualifié et l'approvisionnement régulier et suffisant en médicaments et matériel.

325.4. — REGION DE THIES

Une seule opération est retenue. Il s'agit de la poursuite de l'opération Aménagement de l'Hôpital de Thiès inscrite au 2ème Plan et comportant un reliquat de réalisations (construction de la chefferie médicale et équipement de l'Hôpital de Thiès).

Le coût de cette opération résiduelle est de 13 millions de francs CFA.

325.5. — LES REGIONS DE CASAMANCE, DIOURBEL ET SINE-SALOUM

resteront sur leur position actuelle, à l'exception d'une chefferie médicale (10 millions de francs) et d'un logement pour médecin-chef (3 millions de francs) prévus à Diourbel.

325.6. — EQUIPEMENT EN AMBULANCES

Un service d'hospitalisation efficace doit être en mesure d'assurer le transport des malades dans de bonnes conditions de sécurité.

Les différentes formations hospitalières et les régions médicales seront équipées de 24 ambulances nouvelles pour un investissement total de 59 millions de francs CFA.

La répartition régionale des ambulances à prévoir est la suivante :

EQUIPEMENT EN AMBULANCES

REGIONS	FORMATIONS	NOMBRE
CAP-VERT :	PMI :	1
	Hôpital A. Le Dantec :	2
	Centre Hospitalier de Fann :	2
	Institut d'Hygiène Sociale :	1
CASAMANCE :	Hôpital de Ziguinchor :	2
DIOURBEL :	Hôpital Henrich Lubke :	2
FLEUVE :	Hôpital Saint-Louis :	2
	Antenne de Matam :	2
	Antenne de Podor :	2
SENEGAL-ORIENTAL :	Hôpital Tambacounda :	2
	Antenne Kédougou :	1
	Antenne Goudiry :	1
SINE-SALOUM :	Hôpital de Kaolack :	2
THIES :	Hôpital de Thiès :	2
TOTAL GENERAL :		24

325.7. — RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR HOSPITALIER

Le montant global du coût des opérations hospitalières se montent à 1.445 millions de Frs dont 1.055 millions prévus sur financement extérieur.

Le calendrier de réalisation se présente comme suit :

OPERATIONS HOSPITALIERES — CALENDRIER DE REALISATION

(Investissements en millions de Frs CFA)

PROJETS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Equipement Hôpital A. Le Dantec...	25	—	20	5	—
Centre Hospitalier de Fann					
Pavillon Médecine interne : ..	106	—	80	26	—
Pavillon tuberculeux :	80	—	80	—	—
Lazaret :	15	—	—	—	15
Pavillon pédiatrie :	80	—	—	—	80
Voierie :	10	—	10	—	—
Equipement CHU Fann et matériel de cuisine :	20	—	13	7	—
Hôpital de Saint-Louis :	224	224	—	—	—
Antenne de Matam :	325	325	—	—	—
Antenne de Podor :	320	—	320	—	—
Hôpital de Tambacounda :	90	—	—	90	—
Antenne Kédougou (mise en état et construction) :	30	—	—	—	30
Antenne Goudiry (contruction) :	30	—	—	—	30
Hôpital de Thiès :	13	13	—	—	—
Ambulances :	59	9	14	18	18
Divers : Logements de médecin Bambey - Matam :	8	—	8	—	—
Chefferie médicale Diourbel	10	—	—	—	10
TOTAL :	1.445	571	545	146	183

326. — RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR SANTE

Au total, l'ensemble des investissements prévus dans le secteur Santé s'élève à environ 2.72 millions de francs CFA, ainsi répartis par type d'opération et sources de financement :

SANTE — RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS SUIVANT LEUR NATURE

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	COUT	SOURCES DE FINANCEMENT		
		Budget de l'Etat	Privés	Aide extérieure
Opérations en milieu rural :	589,3	454,6	3,0	131,7
Opérations en milieu urbain hors Cap-Vert :	353,4	311,6	—	41,8
Opérations Cap-Vert :	341,3	107,3	—	234,0
Opérations hospitalières :	1.445,0	390,0	—	1.055,0
TOTAL :	2.729,0	1.263,5	3,0	1.462,5

SANTE — FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
OPERATION EN MILIEU RURAL	**589.3**	**125.4**	**136.5**	**148.5**	**178.9**
Budget de l'Etat :	454,6	95,0	98,5	115,1	146,0
Privé :	3,0	—	3,0	—	—
Aide extérieure : subventions : ...	131,7	30,4	35,0	33,4	32,9
OPERATIONS EN MILIEU URBAIN HORS CAP-VERT :	**353.4**	**84.7**	**155.4**	**65.3**	**48.0**
Budget de l'Etat :	311,6	75,6	133,8	57,2	45,0
Aide extérieure : subventions : ...	41,8	9,1	21,6	8,1	3,0
OPERATIONS DANS LA REGION DU CAP-VERT :	**341.3**	**10.6**	**73.4**	**168.4**	**88.9**
Budget de l'Etat :	107,3	6,3	69,9	29,1	2,0
Aide extérieure : subventions : ...	234,0	4,3	2,5	139,2	86,9
OPERATIONS HOSPITALIERES :	**1.445.0**	**571.0**	**545.0**	**146.0**	**183.0**
Budget de l'Etat :	390,0	22,0	65,0	120,0	183,0
Aide extérieure : subventions : ...	1.055,0	549,0	480,0	26,0	—
TOTAL SANTE :	**2.729.0**	**791.7**	**910.3**	**528.2**	**498.8**

SANTE

RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT

SOURCES DE FINANCEMENT des opérations - Santé	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Budget de l'Etat :	1.263,5	198,9	367,2	321,4	376,0
Privé :	3,0	—	3,0	—	—
Aide extérieure : subventions :	1.462,5	592,8	540,1	206,8	122,8
TOTAL :	2.729,0	791,7	910,3	528,2	498,8

33. — EDUCATION - FORMATION - CULTURE - JEUNESSE - SPORTS - INFORMATION

331. — EDUCATION ET FORMATION

331.1. — Les orientations générales dans l'Enseignement Primaire et Secondaire

331.2. — Enseignement Primaire

- 331.2.1. — Scolarisation et construction de classes
- 331.2.2. — Actions complémentaires
- 331.2.3. — Encadrement pédagogique et sanitaire
- 331.2.4. — Investissements et calendrier de réalisations des opérations

331.3. — Enseignement Secondaire

- 331.3.1. — Objectifs
- 331.3.2. — Opérations prévues
- 331.3.3. — Investissements et calendrier de réalisation des opérations

331.4. — Enseignement Technique et Professionnel

- 331.4.1. — Opérations prévues
- 331.4.2. — Calendrier de réalisation des opérations

331.5. — Enseignement Supérieur

- 331.5.1. — Opérations prévues
- 331.5.2. — Calendrier de réalisation des investissements

332. — ACTIVITES CULTURELLES, EDUCATION POPULAIRE ET SPORTIVE. — INFORMATION

332.1. — Education populaire : Jeunesse — Sports — Culture

332.2. — Animation urbaine — Service civique — Information

- 332.2.1. — Animation urbaine
- 332.2.2. — Service civique
- 332.2.3. — Information

333. — RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR : EDUCATION - ENSEIGNEMENT - FORMATION - CULTURE JEUNESSE ET SPORTS - INFORMATION

331. — EDUCATION - FORMATION

Il revient à l'Education et à la Formation, la tâche primordiale de former la main-d'œ qualifiée ainsi que les techniciens de tous ordres sans lesquels il est impossible de promouvoi progrès économique réel.

Une réforme est à l'étude afin de promouvoir une nouvelle politique d'enseignemen l'éducation et la formation seront orientées de façon positive vers les besoins réels du pays mation des techniciens nécessaires au développement économique, sénégalisation de l'emplo

331.1. — LES ORIENTATIONS GENERALES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les orientations générales dans l'Enseignement Primaire et Secondaire sont :

— poursuivre les efforts de scolarisation actuels : maintien du taux de scolarisation

— rechercher les possibilités d'une participation active des populations à l'éducation,

— décentraliser et régionaliser l'enseignement secondaire en dotant chaque départe d'au moins un Collège d'Enseignement Secondaire (CES).

— former des maîtres qualifiés à tous les niveaux.

331.2. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

331.2.1. — SCOLARISATION ET CONSTRUCTION DE CLASSES

1.500 élèves supplémentaires seront chaque année introduits dans le circuit scolaire.

Au cours de la période quadriennale du 3ème Plan, **1.200 classes** primaires seront co truites en vue de maintenir au moins le niveau actuel de scolarisation.

Ces 1.200 classes se décomposent ainsi :

— 650 classes pour la normalisation des écoles à trois classes (demi-cycle), six clas (cycle complet) ou douze classes (2 classes parallèles par cours).

— 250 classes nouvelles pour l'absorption des effectifs dûs au croît démographique.

— Reconstruction de 300 classes fonctionnant actuellement sous abris provisoires.

L'évolution des effectifs et des classes est prévue comme suit dans l'enseignement prim public.

EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DU NOMBRE DE CLASSSES

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL PLA
TOTAL des élèves :	233.855	244.070	253.250	263.375	
Accroissements annuels :	11.460	10.215	9.180	10.125	40.980
Nombre de classes si ratio-maître/élèves : 1/45 :	254	227	204	225	910
Construction de classes :	46	73	96	75	290
TOTAL de classes :	300	300	300	300	1.200

Il faut ajouter à ces chiffres, 80 classes nouvelles pour la normalisation des écoles de l'en gnement primaire privé.

331.2.2. — ACTIONS COMPLEMENTAIRES

A — Extension des cantines et jardins scolaires

Les écoles rurales fonctionnent fréquemment avec un demi-cycle et recrutent une fois tous les deux ans. Cet état de chose présente quelques inconvénients : impossibilité de recruter régulièrement tous les ans, de prévoir des redoublements, effectifs moyens par classe assez faibles...

Le remède à ces inconvénients est le jumelage d'écoles à trois classes de deux villages voisins en vue d'un recrutement à tour de rôle chaque année. Mais cette solution oblige les élèves de l'un des villages à fréquenter l'école de l'autre et vice-versa.

La distance qui existe souvent entre les villages nécessite la création de cantines et de jardins scolaires.

Au cours du 3ème Plan, il est prévu pour l'équipement des écoles rurales :

— la création de 40 cantines nouvelles : 10 par an,

— l'ouverture de 200 jardins scolaires,

— l'installation de 100 poulaillers

— et la création de 20 puits.

B — Création de 15 centres de formation rurale

15 centres nouveaux de formation rurale pourraient être créés au cours du 3ème Plan.

Ces centres viendront en plus des six centres créés au cours du 2ème Plan pour la formation d'élèves sortis du CM2 aux techniques agricoles modernes.

331.2.3. — ENCADREMENT PEDAGOGIQUE ET SANITAIRE

A — Extensions des inspections primaires

Il existe actuellement 21 inspections primaires. Il est prévu de porter ce nombre à 26 par la création de 5 inspections nouvelles (Pikine — Fatick — Dagana — Tivaouane — Linguère) et la construction de locaux corrects pour 5 inspections fonctionnant actuellement dans des conditions provisoires (Sédhiou — Kolda — M'Bour — Kaffrine — Bignona).

B — Création d'inspections régionales de l'Enseignement :

La création d'inspections régionales de l'enseignement s'impose pour deux raisons essentielles. D'une part la liaison organique qui doit exister entre les divers ordres d'enseignement n'est assurée qu'au niveau central, il importe de l'instituer au niveau régional. D'autre part les tâches de gestion administrative confiées aux inspecteurs de l'enseignement du premier degré, chargés également du contrôle des établissements du premier cycle du second degré deviennent de plus en plus lourdes et de moins en moins compatibles avec leurs tâches d'ordre pédagogique. Ces inspections sont prévues dans les deux régions où la scolarisation très développée (Thiès) ou très dispersée (Fleuve) rend pricritaire leur implantation.

C — Inspections médicales des écoles

Le service de l'hygiène scolaire est un service de médecine préventive destiné à dépister les maladies chez l'enfant d'âge scolaire et à contrôler l'état sanitaire des locaux.

Les régions du Cap-Vert, de Thiès, du Fleuve et du Sine-Saloum sont déjà pourvues d'in pections médicales des écoles, mais celles-ci doivent être, soit complètement rééquipées, soit r construites parce que fonctionnant dans des locaux provisoires. Les régions de Casamance, d Sénégal-Oriental et de Diourbel doivent en être pourvues, les deux premières du fait qu'elle sont les plus exposées à des épidémies, la dernière, du fait de son importance économique démographique.

331.2.4. — INVESTISSEMENTS - CALENDRIER DE REALISATION DES OPERATION DANS LE PRIMAIRE

Le montant des investissements publics intéressant l'enseignement primaire s'élève à 157 millions de francs CFA ainsi programmés sur la période quadriennale.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC

OPERATIONS PREVUES — CALENDRIER DE REALISATION

Investissements en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Construction de 1.200 classes :	1.200	254	300	323	323
Extension cantines scolaires :	15,6	4,1	4,0	4	3,5
Centres de formation rurale :	100	—	54,5	26	19,5
Extensions inspections primaires : ...	123	12,3	49,2	36,9	24,6
Inspections régionales :	42	—	14	14	14
Inspections médicales :	90	12,9	45,5	13,4	18,2
TOTAL :	1.570,6	283,3	467,2	417,3	402,8

— Le coût des 80 classes prévues dans **l'enseignement privé** qui se monte à 80 millions de francs, porte le niveau global des investissements à **1.650,6** millions de francs dans le pri maire.

331.23. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

331.3.1. — OBJECTIFS

L'accroissement moyen annuel des inscriptions prévues est de 500 élèves à l'entrée en sixième et 200 élèves à l'entrée en seconde.

L'évolution des effectifs au cours de la période quadriennale 1969-70, 1972-73 et le nombre de classes à construire se présentent donc comme suit :

EVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX ET NOMBRE DE CLASSES

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC

DESIGNATION	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL accrois-sement
Premier cycle :					
Effectifs totaux :	28.525	30.458	32.108	33.738	
Accroissement :	2.936	1.933	1.650	1.630	8.149
Deuxième cycle :					
Effectifs totaux :	4.615	5.199	5.737	6.323	
Accroissement :	626	584	538	586	2.334
Accroissement total : Effectif					
1er cycle et 2ème cycle :	3.562	2.517	2.188	2.216	10.483
Nombre de classes à construire : ...	80	56	49	50	235

L'évolution des effectifs et des structures de l'enseignement secondaire au cours des deux premiers Plans a permis de déceler une tendance à la création d'établissements trop vastes et peu nombreux, concentrés dans les grandes villes et dotés d'internats d'un coût de fonctionnement élevé. Cette tendance va à l'encontre de l'objectif d'une scolarisation de masse poursuivi depuis le 1er Plan.

La constitution du premier cycle de l'enseignement secondaire en forme de tronc commun destiné à la formation des élèves en vue de leur répartition, au niveau du 2ème cycle, entre l'enseignement littéraire, scientifique ou technique et l'observation des sujets pendant quatre années pour une meilleure orientation, doivent fournir la solution à ce désaccord entre l'option en faveur d'un enseignement de masse et les structures secondaires.

Compte tenu de ces remarques, les objectifs suivants peuvent être dégagés :

1°) — Stabilisation des lycées dans leurs dimensions actuelles, et leur transformation progressive en établissements de second cycle ;

2°) — Ouverture d'un internat par lycée ;

3°) — Insertion d'un enseignement de la technologie dans les programmes des C.E.S.

331.3.2. — LES OPERATIONS PREVUES :

A — Collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.)

30 collèges d'enseignement secondaires seront construits.

Les constructions seront édifiées par tranche pour éviter l'occupation totale d'un CES entièrement construit, par des élèves de sixième.

Le personnel à recruter comprendra 392 professeurs dont 100 seront destinés à enseigner dans les lycées.

B — Ecoles normales régionales

Deux écoles normales seront construites à Bambey et Saint-Louis.

Une troisième sera aménagée à Kaolack, dans les locaux de l'ancien lycée libérés par la construction du nouveau lycée.

Ainsi quatre régions seront, à la fin du Plan, dotées d'Ecoles normales formant chaque année 140 instituteurs. Les élèves-instituteurs seront recrutés après la classe de troisième et ils auront à accomplir trois années d'études et de formation.

L'aménagement d'un Centre de recyclage des maîtres est également prévu à Thiès.

C — Opérations dans certains établissements secondaires

Les dépenses de fonctionnement de certains établissements du second degré sont actuellement sans commune mesure avec les résultats obtenus, en raison du développement de leurs effectifs et de certaines erreurs commises au moment de leur construction. Des investissements estimés en moyenne à 11 millions de francs par établissement, permettront de supprimer certains frais inutiles.

Les lycées : KENNEDY, Malick SY, Gaston BERGER seront achevés et leurs capacités portées à 1.500 élèves dont 500 internes.

AMENAGEMENT ET ACHEVEMENT DE CERTAINS ETABLISSEMENTS

Investissements en millions de Frs CFA

ETABLISSEMENTS	MONTANTS PREVUS	ETABLISSEMENTS	MONTANTS PREVUS
Aménagement			
Lycée Van Vollenhoven :	10	Lycée Ameth Fall :	10
Lycée Blaise Diagne :	10	Lycée G. Berger :	9,5
Lycée J. Kennedy :	4	Lycée Malick Sy :	9,5
Lycée de Rufisque :	16	E.N. W. Ponty :	15
Lycée de Ziguinchor :	10	E.N. F. Thiès :	5
Lycée Ch. de Gaulle :	17	E.N. R. M'Bour :	12
Lycée Faidherbe :	12	Achèvement de lycées : ...	210
TOTAL :			350

D — Internat Lycée Blaise Diagne

Le Lycée Blaise Diagne sera doté d'un internat de façon à abriter 350 élèves internes dès son ouverture, avec possibilité d'extension pour 500 élèves.

E — Prytanée militaire :

Il s'agit d'un établissement militaire qui recrute des élèves au niveau de la troisième. L'enseignement se poursuivrait jusqu'au delà du baccalauréat dans des classes qui prépareront les concours d'entrée aux grandes écoles.

Les professeurs seront civils et l'encadrement assuré par des militaires.

F — Enseignement secondaire privé

On prévoit dans l'enseignement secondaire privé :

— la construction de 20 classes de CES pour un coût de 40 millions de Frs CFA (construction et équipement) ;

— la création d'un établissement du second cycle pour un coût de 150 millions de francs.

331.3.3. — INVESTISSEMENTS PREVUS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le coût global des opérations prévues dans l'enseignement secondaire public se monte à 2.542,4 millions de francs. Le calendrier de réalisation de chacune de ces opérations est donné dans le tableau qui suit :

CALENDRIER DE REALISATION DES OPERATIONS PREVUES

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Investissements en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
30 C.E.S.	990	240	250	250	250
Aménagement et achèvement établissement 2ème degré :	350	210	45	45	50
Internat Blaise Diagne :	150	150	—	—	—
Ecoles Normales Régionales :	300	200	100	—	—
E.N.R. Kaolack :	25	—	25	—	—
Centre recyclage des maîtres :	12,4	—	12,4	—	—
Prytanée militaire :	715	—	715	—	—
TOTAL :	2.542,4	800	1.147,4	295	300

Si l'on inclut le coût des constructions et équipements des 20 classes du premier cycle et de l'établissement du second cycle prévus dans l'enseignement privé, le montant des investissements attendus au 3ème Plan s'élève à 2.732 millions de francs pour l'enseignement secondaire.

331.4. — ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Le rôle de l'enseignement technique est :

— de former des agents qualifiés de différents niveaux,

— de participer à la promotion des artisans, des pêcheurs et des paysans,

— de contribuer à l'éducation domestique des femmes et des jeunes filles.

Afin d'obtenir les exécutants nécessaires à la marche de l'économie et à la réalisation des objectifs économiques, les lignes d'action suivantes seront appliquées :

— Développer les expériences non scolaires destinées à l'accueil des jeunes de 14 à 17 ans, scolarisés ou non, pour les préparer à la vie professionnelle qui sera essentiellement celle de paysans et d'artisans modernes ;

— Restructurer l'enseignement technique par l'élévation des niveaux de recrutement et l'abaissement de la durée des études rendues beaucoup plus pratiques ;

— Rechercher une adaptation quantitative et une amélioration qualitative des formations d'exécutants qualifiés, de techniciens et techniciens supérieurs ;

— Utiliser tous les moyens pour le perfectionnement et la reconversion d'adultes en cours d'emploi ou non.

331.4.1. — OPERATIONS PREVUES

Les opérations prévues dans le secteur Enseignement technique et formation professionnelle s'énumèrent comme suit :

Opérations	Coût des investissements
— Ecole Normale d'Enseignement Technique Féminin à Dakar (l'école fonctionne actuellement dans les locaux provisoires) :	200 millions
— Ecole Normale d'Enseignement Technique Masculin à Dakar (actuellement installée de façon précaire dans les locaux de l'ex-SMB) :	50 millions
— Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle à Ziguinchor (dans le cadre de la régionalisation de l'orientation professionnelle) :	12 millions
— Centres de perfectionnement agricole et centres de perfectionnement d'artisanat rural :	140 millions
— Maisons familiales d'apprentissage rural :	156 millions
— Ecole de la marine marchande et des pêches maritimes (fonctionne actuellement dans des abris provisoires et inadaptés) :	157 millions
— Centre régional de formation de pêche à Foundiougne (opération liée à l'expansion du secteur pêche) :	20 millions
— Centre de formation des préposés au contrôle laitier à St-Louis.....	pm
— Formation des professionnels de la viande	8 millions
— Ecole des agents techniques et infirmiers de l'élevage à Saint-Louis (réfectoire et centre d'hébergement) :	29 millions
— Centres régionaux d'enseignement technique féminin :	90 millions

Opérations (suite)	Coût des investissements
— Centres départementaux d'enseignement ménager (destinés à donner aux jeunes filles et aux femmes une formation familiale courte et complète) :	52 millions
— Centre de formation artisanale (le plan d'urbanisme prévoit la démolition des locaux actuels) :	115 millions
— Centre régional d'enseignement technique masculin à Kaolack.....	74 millions
— Compléments d'aménagement et d'équipement des établissements d'enseignement technique :	130 millions
— Ecole des Sages-Femmes d'Etat (réaménagement) :	10 millions
— Nouvelle école des infirmiers d'Etat :	150 millions

En plus de ces projets, des investissements d'un montant global de 56 millions de francs sur les quatre années du Plan sont prévues dans **l'enseignement technique privé.**

Au total on prévoit d'investir **1.489** millions de francs dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dont 56 dans l'enseignement privé.

331.4.2. — CALENDRIER DE REALISATION

Les étapes de réalisation des opérations publiques prévues se présentent comme suit :

OPERATIONS PREVUES DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
CALENDRIER DE REALISATION

Investissements publics en millions de Frs CFA

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Ecole Normale E.T.F.	200	—	200	—	—
Ecole Normale E.T.M.	90	—	50	40	—
Centre d'orientation professionnelle...	12	9,5	2,5	—	—
Centres de perfectionnement :	140	56	84	—	—
Maisons familiales :	156	33,5	35,5	40,5	46,5
Ecole Marine Marchande :	157	—	100	57	—
CR Formation à la pêche :	20	—	—	20	—
Ecole Laitière à Saint-Louis :	(pm)	—	—	—	—
Formation des profess. viande	8	—	8	—	—
Ecole A.T.I. Elevage St-Louis	29	—	29	—	—
C R E T F	90	90	—	—	—
C R E T F Pikine :	(pm)	—	—	—	—
Centres départ. d'E.T.F.	52	8	16	16	12
Centre de formation artisanale	115	—	—	65	50
C E T M Kaolack :	74	74	—	—	—
Equipement des établis. secondaires	130	20	30	35	45
Ecole des Sages-Femmes d'Etat	10	—	10	—	—
Nouvelle Ecole des Infirmiers d'Etat	150	—	115	35	—
	1.433,0	291,0	680,0	308,5	153,5

ANNEXE : EVALUATION DES SORTANTS DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET D
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Prévisions globales des sorties des établissements d'enseignement technique et de formati professionnelle pour la période 1969-1973.

1) Enseignement technique	
Enseignants :	200
Bacheliers :	
— B :	100
— E :	60
Techniciens	
— agriculture :	150
— industrie :	250
— commerce :	250
— santé :	250
Exécutants qualifiés	
— agriculture :	400
— industrie :	600
— commerce :	500
— santé :	200
2) Formation et perfectionnement	
Jeunes et adultes :	5.000

331.5. — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La réforme en cours d'élaboration permettra l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins réels en cadres du pays, dans la perspective de la relève progressive de l'assistance tech nique et de l'africanisation des emplois dans les secteurs industriel et commercial privés.

La priorité dans l'attribution des bourses sera accordée aux disciplines ayant l'incidence la plus immédiate sur la promotion économique du pays.

331.5.1. — OPERATIONS PREVUES

Les projets nouveaux sur le 3ème Plan sont :

— **La création d'une faculté vétérinaire** à vocation régionale : ..... 500 millions Frs CFA

— **Institut Agronomique** : ..... 265 »

— **La construction de locaux convenables** pour l'IUT (dont la destination essentielle est la liaison directe entre la théorie et l'application pratique).. 103 »

— Construction d'un bâtiment fonctionnel pour l'Institut Universitaire d'Odontologie et de Stomatologie : ..... 100 millions

— L'aménagement de **l'Ecole Normale Supérieure** (pavillon d'internat — classes d'application) : ..... 80 »

— La construction d'une **nouvelle résidence universitaire : deux premières** tranches d'une opération échelonnée sur les 3ème et 4ème Plan.

Deux pavillons garçons à 160 chambres et un pavillon filles à 120 chambres (soit au total 500 chambres imposées par l'accroissement rapide du nombre des étudiants) ..... 374 »

Deux pavillons de garçons, restaurant (capacité d'accueil 1700 étudiants) et centre administratif : ..... 472 »

— Un pavillon pour calculatrice et salle de traver l'informatique : ..... 23 »
sa justification dans la nécessité de développaux pratiques qui trouve

— Installation du CESTI, du CLAD dans les locaux de la Faculté des Lettres..... 27 »

Le montant global des réalisations attendues pour l'enseignement supérieure est de 1.944 millions de francs CFA.

331.5.2. — CALENDRIER DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS

Le calendrier de réalisation de ces investissements se présente annuellement comme suit :

PROJETS PREVUS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
CALENDRIER DE REALISATION

en millions de Frs CFA

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Faculté vétérinaire :	500	—	208	155	137
Institut agronomique :	265	15	—	150	100
U.I.T. :	103	—	50	53	—
Institut d'odontologie :	100	—	—	50	50
Ecole Normale Supérieure :	80	—	40	40	—
Cité Universitaire première tranche...	374	—	374	—	—
Cité Universitaire deuxième tranche	472	—	—	472	—
CESTI - CLAD :	27	—	12	15	—
Centre de calcul :	23	—	—	12	11
TOTAL :	1.944	15	684	947	298

332. — ACTIVITES CULTURELLES - EDUCATION POPULAIRE ET SPORTIVE - INFORMATION

Dans ce secteur qui recouvre toutes les formes d'éducation autres que la scolarisation, les orientations et objectifs du 2ème Plan sont maintenus. Il s'agit de :

— Créer de nouvelles attitudes devant le progrès, former de meilleurs producteurs et des citoyens conscients de leurs responsabilités,

— Coordonner les actions éducatives,

— Contribuer par l'emploi des moyens modernes d'éducation populaire et d'information à la promotion culturelle des populations.

332.1. — EDUCATION POPULAIRE, SPORTS ET CULTURE

Dans le secteur de l'éducation populaire, le souci principal au cours du 3ème Plan est la décentralisation des moyens.

Les opérations prévues intéressent les régions et les départements pour un coût global de 440 millions de francs sur la période quadriennale.

Ces opérations se répartissent comme suit :

A — Education populaire et sportive :

— Centre National de Thiès :	37	millions Frs CFA
— Stades régionaux :	106	»
— Installations scolaires :	25	»
— Installations départementales spécialisées :	50	»
TOTAL :	158	millions Frs CFA

B — Education populaire et culturelle :

— Maisons et foyers de jeunes :	42	millions Frs CFA
— Centres culturels :	10	»
TOTAL :	52	millions Frs CFA

C — Arts et Lettres :

— Théâtre National D. Sorano :	125	millions Frs CFA
— Manufacture de Tapisserie :	20	»
— Recherche et mise en valeur du patrimoine national :	25	»
TOTAL :	170	millions Frs CFA

RECAPITULATION DES OPERATIONS POUR L'EDUCATION POPULAIRE LES SPORTS ET LA CULTURE CALENDRIER DE REALISATION

en millions de Frs CFA

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Stades régionaux :	106	23	27	31	25
Installations scolaires :	25	—	5,5	6	13,5
Installations départementales :	50	—	10	20	20
Centres culturels :	10	—	—	—	10
C.N.E.P.S Thiès :	37	—	18,5	13,2	5,3
Maisons des jeunes :	42	—	9	21	12
Patrimoine national :	25	5	6,5	7	6,5
Théâtre Daniel Sorano :	125	62,5	62,5	—	—
Manufacture de Tapisserie :	20	5	5	5	5
TOTAL :	440	95,5	144,0	103,2	97,3

332.2. — ANIMATION URBAINE — SERVICE CIVIQUE — INFORMATION

332.2.1. — ANIMATION URBAINE

Pour remplir sa mission et obtenir une efficacité durable, l'animation doit pouvoir s'assurer la collaboration des différents services dont l'appui technique lui est nécessaire et dont elle prépare l'intervention au sein des populations.

Cette exigence, jointe à un souci d'économie, a amené à concevoir des centres associés à des bâtiments d'autres services. L'importance accordée à la promotion et à la formation des femmes dans les villes, et la collaboration déjà expérimentée avec l'enseignement technique féminin permettent d'envisager des constructions jumelées avec un certain nombre de centres familiaux ménagers prévus dans la banlieue de Dakar et dans des chefs-lieux de département. Ces centres seront équipés et dotés des véhicules indispensables à leur fonctionnement efficace.

La construction et l'équipement de 13 centres sont prévus au cours du Plan pour un coût global de 33,3 millions de francs CFA ainsi répartis :

— construction et équipement : ..... 23,7 millions Frs CFA

— acquisition de 18 véhicules : ..... 9,6 »

TOTAL : ..... 33,3 millions Frs CFA

332.2.2. — SERVICE CIVIQUE

A — Chantiers de pionniers :

Les compagnies de pionniers qui reprennent sur une autre base, les anciens chantiers de jeunesse, constituent une série d'expériences qui vont se poursuivre au cours du 3ème Plan, dans le cadre des lois et decrets créant le Service Civique.

Les jeunes y reçoivent une formation civique et morale, grâce à leur encadrement par l'Armée. Cette formation est assortie d'une formation générale et d'une formation aux activités propres aux zones d'implantation (agriculture, pêche, élevage, artisanat). Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 18 ans. L'effort vise à limiter l'exode rural et à peupler les zones pionnières. Chaque compagnie retient 120 jeunes durant deux ans. Ces jeunes, à leur sortie, sont, soit réinsérés dans leurs villages d'origine, soit constitués en villages coopératifs.

Deux compagnies ont déjà été créées ; deux autres le seront au cours du 3ème Plan : Dagana, Néma ou Tambacounda en 1972-73.

Coût :

— Construction et équipement des chantiers :	22 millions Frs CFA
— Construction d'un village coopératif :	12 »
TOTAL :	34 millions Frs CFA

B — Les chantiers d'adaptation sociale

Ces chantiers sont destinés à recevoir des jeunes gens âgés de 18 ans et placés par décision judiciaire en application du code de procédure pénale sur l'enfance en danger. Il est envisagé de les organiser sur le modèle d'une ferme-école en zone pionnière ou insuffisamment exploitée. Les jeunes doivent y recevoir un enseignement général, un enseignement civique et une initiation aux activités artisanales ou rurales. 20 millions de francs sont prévus pour la poursuite de cette action.

C — Centre de sauvegarde — Pikine

Un centre de sauvegarde pour l'enfance inadaptée est prévu à Pikine.

Ce centre a pour but d'exercer une action psychopédagogique sur les « mineurs placés par décision judiciaire », et de leur donner une formation polyvalente générale et technique (maraîchage, aviculture, techniques culturales simples...).

10 millions d'investissement y seront consacrés au cours du 3ème Plan.

CALENDRIER DE REALISATION DES OPERATIONS

ANIMATION URBAINE ET SERVICE CIVIQUE

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Animation :					
Construction de centres, équipement :	33,3	—	14	8	11,3
Service civique :					
Chantiers de pionniers :	34	—	--	11	23
Chantiers d'adaptation sociale	20	10	—	10	—
Centre de sauvegarde :	10	10	—	—	—
TOTAL :	97,3	20	14	29	34,3

332.2.3. — INFORMATION

Les actions retenues visent d'une part la centralisation et la régionalisation des moyens et d'autre part le développement de l'information éducative. Elles sont les suivantes :

A — **Equipement des services :**

Presse :	6,2	millions Frs CFA
Photo :	14,1	»
Cinéma :	25,5	»
Information régionale :	50	»
TOTAL :	95,8	millions Frs CFA

B — **Equipement de la Radiodiffusion Nationale**

Studios :	83	millions Frs CFA
Reportages :	28	»
TOTAL :	111	millions Frs CFA

C — **Equipement de l'A.P.S. :**

Matériel technique :	6,3	millions Frs CFA
Télétypes :	7,5	»
TOTAL :	13,8	millions Frs CFA

D — **Equipement Télévision éducative :**

Etudes :	6	millions Frs CFA
Télévision :	50	»
TOTAL :	56	millions Frs CFA

Au total le coût des investissements prévus dans le secteur information se monte à 276,6 millions de francs CFA.

— **L'opération « Information régionale »** consiste en l'achèvement de l'infrastructure des centres régionaux d'information.

Elle comprend :

— les C.R.I. de Diourbel, Tambacounda et Thiès,

— l'implantation des centres départementaux (C.D.I.) à Podor, Bakel, Kédougou, Kolda et Vélingara (intéressant 400.000 habitants au total);

— des équipements complémentaires : achat de véhicules, de matériels techniques et aménagement de centres existants.

— **« l'équipement de la Radiodiffusion Nationale »** (Dakar, Ziguinchor, Kaolack) représente un renouvellement de matériel hors d'usage dont les frais de réparation et d'entretien grèvent le budget de fonctionnement,

— **« l'équipement de l'Agence de Presse Sénégalaise »** représente des équipements nouveaux qu'exigent l'augmentation du nombre des abonnés et la nécessité d'améliorer l'entretien du matériel existant,

— **« le projet Télévision éducative »** doit permettre de prolonger le projet pilote UNESCO.

— L'étude programmée concerne un plan de développement des radiodiffusions sonores et visuelles.

INFORMATION. — CALENDRIER DE REALISATION DES OPERATIONS PREVUES

en millions de Frs CFA

OPERATIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Equipements Radiodiffusion :	111	280	29	27	27
Equipements services information.....	95,8	—	44	26	25,8
Equipements A.P.S.	13,8	4,7	9,1	—	—
Equipements T.V. éducative :	50	15	15	10	10
Etude T.V.	6	—	—	3	3
TOTAL :	276,6	47,7	97,1	66,0	65,8

333. — RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR EDUCATION — ENSEIGNEMENT — FORMATION — CULTURE — SPORTS — INFORMATION

Le montant global des investissements prévus au cours du 3ème Plan dans le secteur « Education » est d'environ **8.665 millions** de francs CFA dont :

— Enseignement public : ..... 7.490 millions de Frs CFA
— Enseignement privé : ..... 361 »
— Culture — Sports — Information : ..... 814 »

Les tableaux suivants donnent la répartition sectorielle des investissements, le calendrier annuel d'exécution et le schéma de financement.

EDUCATION : ENSEIGNEMENT — FORMATION — CULTURE — INFORMATION

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS

I. — Opérations publiques

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
ENSEIGNEMENT PUBLIC					
Enseignement primaire :	1.570,6	283,3	467,2	417,3	402,8
Enseignement secondaire	2.542,4	800,0	1.147,4	295,0	300,0
Enseignement technique et prof.	1.433,0	291,0	660,0	308,5	173,5
Enseignement supérieur :	1.944,0	15,0	684,0	947,0	298,0
TOTAL ENSEIGNEMENT PUBLIC	7.490,0	1.389,3	2.978,6	1.967,8	1.154,3
Sport, Culture :	440,0	95,5	144,0	103,2	97,3
Animation — Service civique :	97,3	20,0	14,0	29,0	34,3
Information :	276,6	47,7	97,1	66,0	65,8
TOTAL EDUCATION — CULTURE — INFORMATION :	8.303,9	1.552,5	3.233,7	2.166,0	1.351,7

II. — Enseignement privé

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
Enseignement Général Privé	270	—	100	90	80
Enseignement Technique :	56	—	56	—	—
Institut Britannique (pm) :	35	35	—	—	—
TOTAL :	361	35	156	90	80

III. — Total opérations publiques et privées

TOTAL OPERATIONS PUBLIQUES ET PRIVEES :	**8.664,9**	**1.587,5**	**3.389,7**	**2.256,0**	**1.431,7**

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE
SOURCES DE FINANCEMENT

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
ENSEIGNEMENT PUBLIC					
Enseignement primaire :	**1.570.6**	**283.3**	**467.2**	**417.3**	**402.8**
Budget de l'Etat :	434,6	270,4	67,2	54,9	42,1
Aide extérieure : subventions ...	1.136,0	12,9	400,0	362,4	360,7
Enseignement secondaire :	**2.542.4**	**800.0**	**1.147.4**	**295.0**	**300.0**
Budget de l'Etat :	267,4	90,0	82,4	45,0	50,0
Aide extérieure : subventions ...	1.525,0	710,0	815,0	—	—
Aide extérieure : emprunts : ...	750,0	—	250,0	250,0	250,0
Enseignement supérieur :	**1.944.0**	**15.0**	**684.0**	**947.0**	**298.0**
Budget de l'Etat :	95,0	15,0	40,0	40,0	—
Aide extérieure : subventions ...	1.274,0	—	594,0	382,0	298,0
Aide extérieure : emprunts : ...	575,0	—	50,0	525,0	—
Enseignement Technique et Formation Professionnelle :	**1.433.0**	**291.0**	**680.0**	**308.5**	**153.5**
Budget de l'Etat :	511,0	127,0	189,0	91,5	103,5
Aide extérieure : subventions ...	540,0	164,0	341,0	35,0	—
Aide extérieure : emprunts : ...	382,0	—	150,0	182,0	50,0
ENSEIGNEMENT PUBLIC : TOTAL...	7.490,0	1.389,3	2.978,6	1.967,8	1.154,3
ENSEIGNEMENT PRIVE : A. ext.	361,0	35,0	156,0	90,0	80,0
TOTAL GENERAL :	**7.851.0**	**1.424.3**	**3.134.6**	**2.057.8**	**1.234.3**

EDUCATION POPULAIRE, SPORTS, CULTURE, ANIMATION, SERVICE CIVIQUE, INFORMATION
SOURCES DE FINANCEMENT

en millions de Frs CFA

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
EDUCATION, POPULAIRE, SPORTS CULTURE :	**440.0**	**95.5**	**144.0**	**103.2**	**97.3**
Budget de l'Etat :	440,0	95,5	144,0	103,2	97,3
ANIMATION, SERVICE CIVIQUE	**97.3**	**20.0**	**14.0**	**29.0**	**34.3**
Budget de l'Etat :	97,3	20,0	14,0	29,0	34,3
INFORMATION :	**276.6**	**47.7**	**97.1**	**66.0**	**65.8**
Budget de l'Etat :	109,6	4,7	53,1	26,0	25,8
Aide extérieure : subventions	132,0	28,0	29,0	35,0	**40,0**
Aide extérieure : emprunts	35,0	15,0	15,0	5,0	—
TOTAL :	**813.9**	**163.2**	**255.1**	**198.2**	**197.4**

TABLEAU RECAPITULATIF
FINANCEMENT DES OPERATIONS : EDUCATION, FORMATION, CULTURE, INFORMATION

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	Budget de l'Etat	Aide extérieure	
			Subventions	Emprunts
OPERATIONS PUBLIQUES				
— Enseignements primaire, secondaire et supérieur :	6.057	797	3.935	1.325
— Enseignement technique et formation professionnelle :	1.433	511	540	382
— Culture, Sports, Information	814	647	132	35
TOTAL OPERATIONS PUBLIQUES...	8.304	1.955	4.607	1.742
TOTAL OPERATIONS PRIVEES	361	—	305	56
TOTAL GENERAL :	**8.665**	**1.955**	**4.912**	**1.798**

CHAPITRE 4

LES ETUDES ET RECHERCHES

4. — ETUDES ET RECHERCHES

41. — Orientations et bilan d'exécution du IIme Plan

42. — Orientations et politique scientifique du IIIme Plan

42.1. — Orientations générales

42.2. — Politique scientifique

43. — Le programme de recherche scientifique et technique du IIIme Plan

43.1. — Méthode de définition du programme

43.2. — Le programme de recherche

432.1. — Recherche agronomique : productions végétales —
432.2. — Recherches zootechnique et vétérinaire
432.3. — Océanographie et pêche maritime
432.4. — Météorologie et climatologie
432.5. — Hydrologie - Hydrogéologie - Aménagements des bassins fluviaux
432.6. — Géologie et mines
432.7. — Cartographie
432.8. — Energie - Etudes industrielles
432.9. — Technologie alimentaire - Nutrition humaine
432.10.— Recherche médicale
432.11.— Statistique - Economie et sociologie
432.12.— Recherche fondamentale

44. — Financement du programme d'études et de recherches

4. — LES ETUDES ET RECHERCHES

41. — ORIENTATIONS GENERALES DU IIIe PLAN ET BILAN D'EXECUTION

Dans le domaine des Etudes et de la Recherche, la priorité dans l'orientation de la recherche était donnée :

— aux objectifs de production par l'accroissement des subventions accordées aux instituts qui aident à définir les projets économiques réalisables dans le secteur rural,

— aux grands problèmes qui conditionnent le développement du pays (diversification, intensification, problème de l'eau...).

Les orientations générales du 2ème Plan ont été les suivantes :

— recherche dans le domaine de l'économie rurale et principalement en vue de la diversification et de l'intensification des productions,

— intégration des divers stades : recherches, pré-vulgarisation, vulgarisation

— problème de l'eau,

— recherche minière,

— coopération avec les autres Etats.

— Les réalisations du IIme Plan :

Les prévisions globales du 2ème Plan pour la réalisation des besoins en matière de recherche scientifique et études générales se montaient à 7.018 millions de francs CFA dont 5.958 millions de fonctionnement et 1.060 millions en équipement. L'aide extérieure escomptée devait participer à ce financement à raison de 60 %, soit 4.147 millions ; le reste devait être financé par le budget national ; soit 2.871 millions.

Les dépenses effectives de recherche et d'études faites au cours du 2ème Plan, peuvent être évaluées, en première approximation, à environ 6.200 millions de francs CFA, ce qui se traduit par un écart d'un peu plus de 11 % en dessous des prévisions. Il convient toutefois de noter que :

— l'écart est plus important pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement ; les unes et les autres sont respectivement à 43 % et 96,5 % des prévisions.

— Les dépenses effectives de recherches et d'études ont été couvertes à raison de 37,5 % par le budget national et 62,5 % par l'aide extérieure contre respectivement 40 % et 60 % selon les prévisions.

Par secteurs, seul celui des disciplines agronomiques et connexes peut être considéré comme ayant pratiquement réalisé les objectifs de financement prévus, tout au moins en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement. Pour les autres secteurs, la comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses effectives est rendue difficile du fait d'un certain nombre de projets d'étude et de recherche, non prévus au départ, dont le démarrage a eu lieu au cours de l'exécution du 2me Plan grâce à l'aide extérieure. En revanche, d'autres projets prévus initialement n'ont pu être réalisés faute de moyens de financement. Enfin des études d'aménagement des bassins fluviaux, celui du fleuve Sénégal en particulier, qui interviennent pour une part importante dans les dépenses totales d'études et de recherches effectivement réalisées, n'avaient pu être évaluées et ne figuraient ainsi qu'à titre indicatif dans les prévisions initiales du 2ème Plan.

La ventilation par grands secteurs des dépenses effectives d'études et de recherches réalisées au cours du 2ème Plan sur la base de leur évaluation actuelle se présente comme suit :

	En % du total
• Agronomie (*) et océanographie :	49
• Géologie, mines, énergie :	15
• Hydrologie :	8
• Technologie alimentaire, nutrition :	4
• Bassins fluviaux :	16
• Economie, statistique :	6
• Cartographie :	2
TOTAL :	100

Sur le plan scientifique, d'intéressants résultats ont été obtenus. Certains sont déjà passés au stade de l'application ; d'autres se trouvent à l'origine des projets de développement dont l'exécution est prévus au cours du 3ème Plan.

42. — ORIENTATIONS ET POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU IIIe PLAN

42.1. — ORIENTATIONS GENERALES DU IIIme PLAN

Dans l'intérêt du développement économique et social à moyen et à long terme, l'effort global de recherche sera accru au cours du 3ème Plan.

Le 2ème Plan avait mis l'accent sur la nécessité d'orienter la recherche scientifique vers les besoins du développement économique et social. Cette tendance sera renforcée, car étant donné les ressources toujours limitées, il y aura lieu de choisir judicieusement les domaines d'intervention privilégiés de la recherche en donnant la préférence à un programme sélectif. Cette politique sélective de la recherche sera appliquée de manière à la fois inter-sectorielle et intra-sectorielle :

— d'une part, en veillant à un meilleur équilibre dans la répartition sectorielle des dépenses de recherche en vue d'accélérer le rythme des innovations techniques. Ce résultat ne sera atteint que dans la mesure où le niveau de connaissance avancera de façon homogène dans les différents domaines.

— d'autre part, en donnant une priorité particulière aux études tendant à accroître les possibilités d'exploitation des potentialités connues.

42.2. — POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU IIIme PLAN

422.1. — COOPERATION SCIENTIFIQUE REGIONALE ET INTERNATIONALE

Le programme de recherche scientifique du 3ème Plan défini ci-dessous à partir des besoins du développement économique et social embrasse de vastes secteurs scientifiques. Des interrogations scientifiques et techniques sont posées et leur solution nécessite souvent des investigations

(*) L'agronomie entendue au sens large comprend les recherches sur l'agriculture, les recherches zootechniques et vétérinaires, forestières et piscicoles.

à plusieurs stades : du stade de l'adaptation, de la mise au point à celui de la recherche d'ordre méthodologique, voire fondamental. En dehors même des contraintes financières, la nécessité d'efficacité impose une politique dynamique de coopération régionale et internationale. La politique de coopération régionale consistera à promouvoir l'élaboration des programmes régionaux de recherche et la création des centres régionaux de recherche.

La coopération internationale devra se traduire sous forme de programmes conjoints avec les centres de recherches des pays développés, d'échanges de personnel, voire de jumelage. Dans le cadre de cette coopération certains organismes de recherche des pays développés seront appelés à prendre en charge des thèmes du programme de recherche du 3ème Plan, présentant un intérêt régional ou universel.

422.2. — BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE

La politique d'intégration de la science et de la technique au développement doit avoir comme base permanente le développement de la communauté scientifique nationale. Le nombre de chercheurs à former d'ici à 1980 (voir tableaux annexes) n'a pu être évalué que de façon approximative. Toutefois, il constitue un minimum. En effet, l'assistance extérieure tant bilatérale que multilatérale, si elle permet au Sénégal de faire face, à moyen terme, à la plupart de ses tâches scientifiques, aura, à long terme, de moins en moins de vocation à se spécialiser sur des problèmes d'outre-mer. Si donc une relève nationale n'était pas préparée à temps l'acquis scientifique sénégalais risquerait d'être mis en péril. Néanmoins, la formation des chercheurs soulève de nombreux problèmes à résoudre dont, sans doute au premier rang, celui des structures d'accueil.

422.3. — DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL

1°/ — Un statut des chercheurs et des établissements de recherche devra être étudié dès le début du 3ème Plan.

2°/ — L'étude des structures de recherches rurales devra être entreprise dès le début du 3ème Plan en vue de créer l'Institut National de Recherche Agronomique. Ce problème est d'autant plus urgent qu'il est lié aux discussions qui s'ouvriront dès l'année 1970 entre la France et le Sénégal au sujet des accords de financement des recherches « rurales ».

3°/ — De nouvelles structures d'études etde recherches seront créées au cours du 3ème Plan : SONEPI (Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle), Centre d'Etudes de Météorologie Climatologie, Centre d'Expérimentations et de Démonstrations en Culture Maraîchères et Arboriculture Fruitière. La création de deux autres sera mise à l'étude : l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service Géographique National.

422.4. — COORDINATION DE LA RECHERCHE ET DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUES

1°/ — Au niveau central, la coordination de la recherche et de la politique scientifiques relève du Conseil Interministériel de la Recherche scientifique et technique et des études générales créé par décret présidentiel n° 66.813 du 26 octobre 1966. Le secrétariat permanent de ce Conseil est assuré par le BAST (Bureau des Affaires Scientifiques et Techniques), un service d'inventaire permanent du potentiel scientifique et de prospective technique sera créé au sein du BAST pour servir d'outil à la coordination des recherches.

2°/ — Au niveau des commissions scientifiques seront :

— à réorganiser : la commission de la recherche agronomique, le comité national des bassins fluviaux ;

— à créer : une commission nationale de recherches en technologie alimentaire et nutrition, une commission nationale de la recherche universitaire, une commission nationale de recherche industrielle, une commission nationale de recherche médicale.

3°/ — Sur la plan budgétaire, des mesures pratiques seront prises, afin :

— d'établir un visa de contrôle du BAST pour toutes dépenses de recherches et d'études générales ;

— d'ouvrir un Fonds de la recherche scientifique et technique (évaluée à 200 millions de francs CFA pour les quatre années du 3ème Plan). Ce fonds permettra une grande souplesse de coordination pour faire face à des besoins imprévus de recherche ou d'étude.

43. — LE PROGRAMME DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU IIIe PLAN

431. — METHODE DE DEFINITION DU PROGRAMME

Le choix du programme d'étude et de recherche scientifique a été fait selon les étapes suivantes :

1°/ — Inventaire des résultats acquis des programmes de recherche terminés ou en cours d'exécution, ceci en vue de recenser les thèmes de développement applicables directement ou moyennant certaines études de mise au point et d'adaptation. Les thèmes de développement sont définis en même temps que leurs conditions techniques d'application et éventuellement les projets d'études d'accompagnement.

2°/ — Inventaire des recherches en cours dont la poursuite est souhaitable, ainsi que des recherches nouvelles dont la mise en œuvre est considérée comme nécessaire en vue soit :

- d'améliorer la connaissance du milieu ;
- d'améliorer la connaissance des mécanismes ;
- de permettre une meilleure exploitation des potentialités.

3°/ — Classement dans chaque domaine de l'ordre d'urgence de la recherche par rapport aux autres modes d'actions possibles, en s'interrogeant notamment sur l'urgence de lever tel ou tel facteur limitant : manque de moyens de production, d'aménagements, manque d'encadrement, de vulgarisation ou d'organisation ; manque de connaissance scientifique et technique.

4°/ — Classement des thèmes de recherche selon leur ordre d'urgence, du point de vue technique, de façon à échelonner les projets et programmes d'études et de recherche suivant un calendrier.

432. — LE PROGRAMME DE RECHERCHE

432.1. — RECHERCHE AGRONOMIQUE : PRODUCTION VEGETALE

Les recherches à entreprendre dans le domaine des productions végétales devront permettre d'extérioriser au mieux les diverses potentialités régionales.

Partout seront étudiés les bilans hydriques afin d'assurer une meilleure alimentation en eau des plantes par une meilleure utilisation des réserves en eau.

Les caractéristiques physico-chimiques des sols alluviaux seront précisées.

L'achèvement de la cartographie au 1/200.000ème s'accompagnera d'une meilleure définition de la vocation des terres dans les zones méridionales et orientales.

Les techniques de dessalement des terres seront étudiées dans la vallée du fleuve Sénégal et en Casamance maritime.

Des fumures minérales intensives et des techniques culturales spécifiques devront être mises au point pour chacune des espèces végétales au sein de chaque zone écologique.

La recherche de nouvelles variétés à haute productivité, bonnes qualités agronomiques et technologiques sera intensifiée par l'intermédiaire de l'introduction massive de variétés exotiques et de l'hybridation. La transformation du mil en une plante plus céréale sera entreprise.

Les parasites et prédateurs des plantes cultivées et des stocks seront étudiés et des méthodes de lutte mises au point.

Enfin des structures optimales d'exploitation seront définies et testées en vraie grandeur pour les diverses zones écologiques.

432.2. — RECHERCHES ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE

En virologie, on poursuivra l'étude des principales maladies à virus des animaux et la mise au point de vaccins adéquats. Seront prises en considération les pestes diverses, rickettsioses et pneumopathies des ruminants, maladies des muqueuses des bovins, avortement de la brebis.

En bactériologie les études intéresseront surtout la péripneumonie bovine, la brucellose bovine et la tuberculose bovine et devront conduire à la mise au point de méthodes de lutte.

En pathologie aviaire il s'agira essentiellement de diagnostic et prophylaxie de la typhose aviaire et de la pullorose, ainsi que de mise au point de vaccins associés.

Les parasitoses principales (trypanosomiases, filariose, trichinose) retiendront l'attention.

Une connaissance physiologique plus approfondie des bovins devant conduire à la mise au point de rations alimentaires convenables permettra de mieux exploiter les potentialités en lait et en viande des races locales. L'amélioration des races locales par sélection de géniteurs locaux ou introduits conduira à mieux étudier la sexualité des animaux (en particulier des vaches gobra).

432.3. — OCEANOGRAPHIE ET PECHE

En océanographie biologique on étudiera la dynamique des populations de sardinelles et de thons ainsi que la biologie des crevettes.

En océanographie appliquée de nouvelles méthodes de pêches seront mises au point.

En pêche fluviale les caractéristiques physicochimiques et biologiques des eaux du fleuve Sénégal et la biologie des espèces qui y vivent seront précisées.

432.4. — METEOROLOGIE ET CLIMATOLOGIE

Le développement des études climatologiques constituera une innovation du 3ème Plan.

Il s'agira d'une part de l'exploitation des données existantes à des fins agronomiques et d'autre part du renforcement des études d'agro-climatologie et bioclimatologie expérimentale.

432.5. — HYDROGEOLOGIE — HYDROLOGIE — AMENAGEMENTS DES BASSINS FLUVIAUX

En Hydrogéologie : il s'agira de définir les possibilités en eau du Cap-Vert, de compléter les études de la nappe du Continental terminal au Sud du Saloum et à l'Est, et de déterminer les emplacements de puits dans la région de Kédougou-Bakel. Enfin la synthèse des études hydrogéologiques réalisées au Sénégal sera entreprise et achevée.

En Hydrologie : les études porteront essentiellement sur le bassin de la Casamance. En accord avec la Gambie devra être également entreprise l'étude hydrologique du bassin de la Gambie.

L'étude des bassins de la Casamance et de la Gambie permettra de mieux définir une politique d'aménagement hydro-agricoles et de développement de la navigation fluviale.

Pour le bassin du Sénégal il reste à faire l'étude par modèle mathématique. Les études industrielles et socio-économiques seront renforcées. Rappelons que l'aménagement du bassin du Sénégal et de la Gambie ne peut se réaliser que dans le cadre d'une politique inter-étatique concertée.

432.6. — GEOLOGIE ET MINES

Il s'agira :

— de poursuivre l'établissement de la cartographie géologique de base (Linguère, Thiès, Cap-Vert, Sénégal-Oriental) ;

— de compléter les recherches de minerais métalliques au Sénégal-Oriental en vue, d'une part de la découverte d'autres corps minéralisés que les chromites et les sulfures de cuivre, et de l'autre de l'évaluation de l'importance des concentrations déjà connues.

En outre la prospection du réseau filonien aurifère, les essais de traitement des terrasses de la Falémé pour évaluer les réserves et déterminer les meilleures formes d'exploitation se poursuivront conjointement avec les recherches de diamant.

Par ailleurs seront maintenues les recherches pétrolières au large de la Casamance et de Dakar ainsi que les recherches d'argiles industrielles et de gypse.

432.7. — CARTOGRAPHIE

— La couverture aérienne sera étendue à l'ensemble du territoire.

— La carte de base du Sénégal sera reprise partiellement en adoptant l'échelle 1/50.000e.

— On exécutera les levées plans topographiques et les levés partiels nécessaires à la réalisation des différents plans d'urbanisme.

432.8. — ENERGIE ET ETUDES INDUSTRIELLES

Dans le secteur énergie l'accent sera mis sur l'utilisation de l'énergie éolienne (surtout pour exhaurer l'eau) et l'utilisation diversifiée de l'énergie solaire (exhaure de l'eau, distillation, utilisation de photopiles, culture d'algues, séchage de produits).

Pour l'industrie, des études de marché, de rentabilité et d'engineering liées à des idées de projets seront entreprises au cours du 3ème Plan.

432.9. — TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE ET NUTRITION HUMAINE

— En matière de Technologie alimentaire :

Il sera étudié principalement :

— l'introduction des céréales, graines et tubercules locaux dans l'industrie alimentaire. Les problèmes de stockage retiendront l'attention ;

— le traitement et la transformation des produits maraîchers, des fruits locaux, de la viande, des produits de la pêche ;

— le conditionnement, l'emballage et le stockage des produits périssables.

— En nutrition humaine :

Les recherches porteront sur la valeur des aliments africains, leur utilisation par l'Africain et la définition d'associations d'aliments de haute valeur biologique.

Les technologies domestique et pré-industrielle seront précisées.

L'étude des anémies nutritionnelles se poursuivra.

Des méthodes audiovisuelles pour l'éducation nutritionnelle seront précisées.

432.10. — RECHERCHE MEDICALE

Poursuite des recherches sur les principaux thèmes intéressant la médecine de masse (affections transmissibles, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, maladies métaboliques et carentielles, etc...).

L'étude des plantes médicinales africaines sera intensifiée ; la possibilité de production locale de certains produits pharmaceutiques sera étudiée.

432.11. — STATISTIQUE — ECONOMIE ET SOCIOLOGIE

Des enquêtes de base (recensement mondial de la population, recensement mondial agricole, enquête budget familial) complétées par des enquêtes périodiques (dont le fichier de villages, situation et structure de l'emploi, recensement des activités industrielles...) seront réalisées.

Diverses études démographiques et sociologiques seront menées (migration dans les «terres neuves», enquêtes dans les centres urbains, mise en oeuvre du domaine national).

Une étude approfondie de l'infrastructure, transport et télécommunication (flux, prix de revient, etc...) permettra une meilleure organisation, de même qu'une étude sur les circuits de distribution du commerce.

432.12. — RECHERCHES FONDAMENTALES

Ces recherches viseront d'une part à éliminer les obstacles au développement de la recherche appliquée, d'autre part à une meilleure connaissance des mécanismes. Elles couvrent tous les domaines sectoriels déjà cités et s'effectuent essentiellement à l'Université et à l'ORSTOM. Elles englobent les sciences exactes, (chimie, physique), les sciences naturelles (géologie, pédologie, biologie), et les sciences humaines (sociologie, psychologie, pédagogie, socio-économique).

44. — FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ETUDES ET DE RECHERCHE

L'ensemble des dépenses d'études et de recherches du 3ème Plan s'élèvera à 10,8 milliards de francs CFA. Les dépenses d'investissement de la recherche sont évaluées à environ 510 millions, soit 4,7 % des dépenses totales.

La participation du budget national s'élèvera à environ 3,2 milliards soit 30 % des dépenses totales qui seront ainsi couvertes à concurrence de 70 % par l'aide extérieure et dans une très faible mesure par les capitaux privés.

L'enveloppe globale de 10,8 milliards ne comprend pas :

— les recherches pétrolières qui sont financées par les sociétés pétrolières internationales (2,8 milliards) ;

— les recherches médicales qui sont financées par le budget de l'Université ;

— certaines recherches fondamentales dont l'étude sera demandée aux instituts de recherches de l'Université de Dakar et à certains organismes de recherche des pays développés, suivant la politique de coopération régionale, et internationale exposée précédemment.

La ventilation par grands secteurs des dépenses totales de recherches peut être faite comme suit :

	En % du total
— Agronomie (*) et océanographie :	48,9
— Météorologie - Climatologie :	2,4
— Hydrologie :	6,2
— Géologie, mines, énergie, études industrielles...	18,4
— Technologie alimentaire - Nutrition :	4,7
— Statistique - Economie :	3,5
— Cartographie :	3,7
— Bassins fluviaux :	10,3
— Autres (**) :	1,9
TOTAL :	100,0

(*) Au sens large du terme.

(**) Dotation spéciale pour études et recherches.

DEPENSES TOTALES DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET D'ETUDES GENERALES

(période quadriennale)

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		EQUIPEMENTS (1)		TOTAL GENERAL		
	Budget national	Aide extér.	Budget national	Aide extér.	Fonctionnemen	Equipement	Fonctionnement et équip.
— Recherches agronomiques, forestières et piscicoles :	1.222,7	2.208,3	—	192,3	3.431,0	192,3	3.623,3
— Recherches zootechniques et vétérinaires :	386,9	854,7	—	83,9	1.241,6	83,9	1.325,5
— Océaiographie et pêches maritimes :	131,0	197,8	—	—	328,8	—	328,8
— Météorologie - Climatologie :	81,6	116,2	12,6	52,3	197,8	64,9	262,7
— Hydrologie et hydrogéologie : ...	129,0	528,0	18,0	—	657,0	18,0	675,0
— Recherches géologiques et minières :	140,0	1.209,0	—	—	1.349,0	—	1.349,0
— Cartographie ;	3,3	394,4	—	—	397,7	—	397,7
— Etudes industrielles - Energie solaire :	100,0	500,0	—	40,7	600,0	40,7	640,7
— Technologie alimentaire : nutrition :	229,6	170,7	65,0	45,3	400,3	110,3	510,6
— Statistique, économie et sociclogie	172,2	202,0	—	—	374,2	—	374,2
— Aménagement des bassins fluviaux :	328,2	788,5	—	—	1.116,7	—	1.116,7
— Dotation spéciale pour études et recherches :	200,0	—	—	—	200,0	—	200,0
TOTAL :	3.124,5	7.169,6	95,6	414,5	10.294,1	510,1	10.804,2

(1) Constructions et équipements de laboratoires.

ETUDES ET RECHERCHES
ANNUALISATION DES DEPENSES SUR BUDGET NATIONAL

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	BUDGET NATIONAL				
	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Recherches agronomiques, forestières et piscicoles :	282,0	297,4	313,3	330,0	1.222,7
Recherches zootechniques et vétérinaire :	78,0	98,6	103,0	107,3	386,9
Océanographie et Pêches :	31,5	32,0	33,0	34,5	131,0
Météorologie — Climatologie :	—	22,3	30,5	41,4	94,2
Hydrologie — Hydrogéologie :	41,3	97,7	8,0	—	147,0
Géologie et Mines :	35,0	35,0	35,0	35,0	140,0
Cartographie :	1,3	2,0	—	—	3,3
Energie — Etudes industrielles :	25,0	25,0	25,0	25,0	100,0
Technologie alimentaire : nutrition...	64,2	66,7	75,2	88,5	294,6
Economie — Statistique :	60,8	69,8	20,8	20,8	172,2
Aménagement bassins fluviaux : ...	69,6	100,8	96,6	61,2	328,2
Dotation spéciale pour étude et recherches :	—	60,0	70,0	70,0	200,0
TOTAL GENERAL :	688,7	907,3	810,4	813,7	3.220,1

ETUDES ET RECHERCHES
ANNUALISATION DES DEPENSES SUR AIDE EXTERIEURE

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	AIDE EXTERIEURE				
	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
Recherches agronomiques, forestières et piscicoles :	471,0	742,1	584,2	603,4	2.400,7
Recherches zootechniques et vétérinaire :	206,3	281,1	216,9	234,2	938,5
Océanographie et Pêches :	63,0	56,4	50,4	28,0	197,8
Météorologie — Climatologie :	—	52,3	59,4	56,8	168,5
Hydrologie — Hydrogéologie :	252,0	248,0	28,0	—	528,0
Géologie et Mines :	310,0	320,0	311,0	268,0	1.209,0
Cartographie :	98,6	98,6	98,6	98,6	394,4
Energie — Etudes industrielles :	142,1	145,7	127,9	125,0	540,7
Technologie alimentaire : nutrition...	51,7	41,1	67,4	55,8	216,0
Economie — Statistique :	18,0	48,0	68,0	68,0	202,0
Aménagement bassins fluviaux : ...	164,7	249,0	226,8	148,0	788,5
TOTAL GENERAL :	1.777,4	2.282,3	1.838,7	1.685,8	7.584,1

TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL DES DEPENSES D'ETUDES ET DE RECHERCHES

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
Recherche agronomique :	753,0	1.039,5	897,5	933,3	1.222,6	2.400,7	3.623,3
Rech. zootechn. et vétérinaire :	284,3	379,7	319,9	341,6	386,9	938,6	1.325,5
Océanographie et Pêche :	94,5	88,4	83,4	62,5	131,0	197,8	328,8
Météorologie — Climatologie :	—	74,6	89,9	98,2	94,2	168,5	262,7
Hydrologie — Hydrogéologie :	293,3	345,7	36,0	—	147,0	528,0	675,0
Géologie et Mines :	345,0	355,0	348,0	303,0	140,0	1.209,0	1.349,0
Cartographie :	99,9	100,6	98,6	98,6	3,3	394,4	397,7
Energie-Etudes industrielles :	167,1	170,7	152,9	150,0	100,0	540,7	640,7
Techno. alimentaire Nutrition	115,9	107,8	142,6	144,3	294,6	216,0	510,6
Economie — Statistique :	78,8	117,8	88,8	88,8	172,2	202,0	374,2
Aménagements bassins fluviaux	234,3	349,8	323,4	209,2	328,2	788,5	1.116,7
Dotation spéc. Etudes et Recherches	—	60,0	70,0	70,0	200,0	—	200,0
TOTAL GENERAL	2.466,1	3.189,6	2.649,0	2.499,5	3.220,0	7.584,2	10.804,2

RECHERCHES AGRONOMIQUE, FORESTIERE ET PISCICOLE

(Organismes d'exécution : IRAT — IRHO — CTFT — IRCT)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
1/ — DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL							
a) — Convention générale :	85,1	90,8	96,4	102,3	187,3	187,3	374,6
b) — Expérimentation multilocale ...	4,0	4,0	4,3	4,7	17,0	—	17,0
c) — Canne à sucre :	20,0	20,0	20,0	20,0	—	80,0	80,0
d) — Etudes nappe Delta pour culture canne :	45,0	45,0	45,0	45,0	—	180,0	180,0
e) — Hydraulique agricole :	15,0	15,0	15,0	15,0	—	60,0	60,0
f) — Accompagnement riz :	48,0	48,0	48,0	48,0	—	192,0	192,0
g) — Etude des rebois. dans Delta et pisciculture :	6,5	6,5	9,5	15,5	—	38,0	38,0
h) — Investissements :	—	21,3	—	—	—	21,3	21,3
SOUS-TOTAL :	223,6	250,6	238,2	250,5	204,3	758,6	962,9

RECHERCHES AGRONOMIQUE, FORESTIERE ET PISCICOLE (Suite)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
2/ — INTENSIF. DE L'AGR. CENTRE SUD-EST SENEGAL							
a) — Convention générale :	172,1	181,9	192,7	203,5	375,1	375,1	750,2
b) — Expérimentation multilocale ...	9,5	10,5	11,2	11,5	42,7	—	42,7
c) — Recherches et expériment. cotonnières :	12,0	12,0	12,0	12,0	—	48,0	48,0
d) — Amélioration mils :	—	12,0	14,0	17,0	—	43,0	43,0
e) — Machinisme agricole :	8,8	8,8	8,7	8,8	—	35,1	35,1
f) — Unités expérimentales :	30,0	30,0	45,0	45,0	—	150,0	150,0
g) — Investissement :	—	12,1	—	—	—	12,1	12,1
SOUS-TOTAL :	232,4	267,3	283,6	297,8	417,8	663,3	1.081,1

RECHERCHES AGRONOMIQUE, FORESTIERE ET PISCICOLE (Suite)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
3/ — DEVELOP. AGRICOL. CENTRE OUEST ET ZONE SYLVO-PASTORALE							
a) — Convention générale :	75,8	80,0	84,9	90,1	165,4	165,4	330,8
b) — Expérimentation multilocale ...	3,0	3,0	3,0	3,3	12,3	—	12,3
c) — Amélioration mils :	—	18,0	20,0	25,0	—	63,0	63,0
d) — Machinisme agricole :	4,4	4,4	4,4	4,4	—	17,6	17,6
e) — Hydraulique agricole :	10,0	10,0	10,0	10,0	—	40,0	40,0
f) — Investissement :	—	130,9	—	—	—	130,9	130,9
SOUS-TOTAL :	93,2	246,3	122,3	132,8	177,7	416,9	594,6

RECHERCHES AGRONOMIQUE, FORESTIERE ET PISCICOLE (Suite)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
4/ — DEVELOP. AGRL CASAMANCE OCCIDENTALE							
a) — Convention générale :	59,7	63,5	67,5	71,5	131,1	131,1	262,2
b) — Expérimentation multilocale ...	3,0	3,3	3,5	3,7	13,5	—	13,5
c) — Recherche rizicole :	5,0	5,0	5,0	5,0	20,0	—	20,0
d) — Accompagnement riz :	23,0	23,0	23,0	23,0	—	92,0	92,0
e) — Amélioration mils :	—	5,0	6,0	8,0	—	19,0	19,0
f) — Recher. et expér. cotonnières...	3,0	3,0	3,0	3,0	—	12,0	12,0
g) — Hydraulique agricole :	5,0	5,0	5,0	5,0	—	20,0	20,0
h) — Unités expérimentales :	—	—	15,0	15,0	—	30,0	30,0
i) — Investissement :	—	28,0	—	—	—	28,0	28,0
SOUS-TOTAL :	98,7	135,8	128,0	134,2	164,6	332,1	496,7

RECHERCHES AGRONOMIQUE, FORESTIERE ET PISCICOLE (Suite)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
5/ — DEVELOP. AGRICOLE BASSE CASAMANCE							
a) — Convention générale :	65,9	70,0	73,6	78,0	143,8	143,7	287,5
b) — Expérimentation multilocale ...	3,2	3,5	3,8	4,0	14,5	—	14,5
c) — Recherche rizicole :	25,1	25,0	25,0	25,0	100,0	—	100,0
d) — Accompagnement riz :	6,0	6,0	6,0	6,0	—	24,0	24,0
e) — Hydraulique agricole :	5,0	5,0	5,0	5,0	—	20,0	20,0
f) — Mise en valeur forêts Casamance :	—	30,0	12,0	—	—	42,0	42,0
SOUS-TOTAL :	105,1	139,5	125,4	118,0	258,3	329,7	488,0
6*) — Centre d'expériment. cultures maraîchères et fruitières (pm)	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL Recherche Agr. for. et pisc...	**753.0**	**1.039.5**	**897,5**	**933.3**	**1.222.6**	**2.400.7**	**3.623.3**

(6*) Voir chapitre Développement rural.

RECHERCHES ZOOTECHNIQUES ET VETERINAIRES

(Organisme d'exécution : I.E.M.V.T.)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
1/ — VIROLOGIE :							
a) — Convention générale :	25,1	26,8	28,4	30,1	55,2	55,2	110,4
b) — Vaccin peste équine :	1,9	1,9	—	—	—	3,8	3,8
SOUS-TOTAL :	27,0	28,7	28,4	30,1	55,2	59,0	114,2
2/ — BACTERIOLOGIE							
a) — Convention générale :	23,9	25,2	25,3	26,0	50,2	50,2	100,4
b) — Vaccin péripneumonie bovidés	8,7	6,7	4,4	—	—	19,8	19,8
SOUS-TOTAL :	32,6	31,9	29,7	26,0	50,2	70,0	120,2
3/ — PATHOLOGIE AVIAIRE							
a) — Convention générale :	5,3	5,4	6,0	5,6	11,2	11,1	—
SOUS-TOTAL :	5,3	5,4	6,0	5,6	11,2	11,1	22,3
4/ — PARASITOLOGIE							
a) — Convention générale :	23,2	26,4	26,5	29,0	52,6	52,5	—
SOUS-TOTAL :	23,2	26,4	26,5	29,0	52,6	52,5	105,1
5/ — PHISIO-PHATO. NUTRITION							
a) — Convention générale :	35,8	33,1	43,6	40,7	76,6	76,6	153,2
b) — Valori. cheptel bovin :	40,9	56,2	79,8	96,9	—	273,8	273,8
c) — Engrais. viande bouch.	3,3	3,2	3,5	3,7	—	13,7	13,7
d) — Elevages extensifs :	11,2	5,0	5,3	5,6	—	27,1	27,1
SOUS-TOTAL :	91,2	97,5	132,2	146,9	76,6	391,2	467,8

RECHERCHES ZOOTECHNIQUES ET VETERINAIRES (Suite)

(Organisme d'exécution : I.E.M.V.T.)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
6/ — AGROSTOLOGIE							
a) — Convention générale :	27,3	29,6	33,4	36,8	63,6	63,5	127,1
b) — Cartographie pâturages :	10,7	10,6	5,0	4,6	—	30,9	30,9
c) — Etudes d'amélior. pâturage	2,4	10,6	7,0	8,4	16,7	11,7	28,4
SOUS-TOTAL :	40,4	50,8	45,4	49,8	80,3	106,1	186,4
7/ — ZOOTECHNIE :							
a) — Convention générale :	15,3	18,1	18,5	26,1	36,5	36,5	73,0
b) — Etude taurin N'Dama :	—	8,2	7,8	8,3	24,3	—	24,3
c) — Valorisation Zébu Gobra :	1,9	1,6	1,7	1,9	—	7,1	7,1
d) — Production intens. lait :	18,7	10,5	11,3	11,9	—	52,4	52,4
e) — Product. laitière Cheptel :	3,6	0,6	0,6	0,6	—	5,4	5,4
f) — Adaptation races import.	—	40,9	7,7	8,2	—	56,8	56,8
g) — Insémination art. des Zébus Gobra :	—	—	4,0	2,2	—	6,2	6,2
h) — Investissements :	25,0	58,9	—	—	—	83,9	83,9
SOUS-TOTAL :	64,5	138,8	51,6	54,2	60,8	248,3	309,1
TOTAL Rech. Zootech. et Vétér.	284,3	379,7	319,9	341,6	386,9	938,5	1.325,5

OCEANOGRAPHIE ET PECHES MARITIMES

(Organismes d'exécution : ORSTOM — FAO)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
1 Biologie et dynamique des pop. sardinelles :	28,4	28,2	27,6	28,6	56,4	56,4	112,8
2 Etudes et expér. de méthodes et engins nouveaux de pêche :	59,5	53,4	48,4	27,5	61,0	127,8	188,8
3 Chalutage pélagique :	—	—	—	—	—	—	—
SOUS-TOTAL :	87,9	81,6	76,0	56,1	117,4	184,2	301,6
4 Dynamique des thons :	2,4	2,8	3,6	4,0	6,4	6,4	12,8
5 Dynamique des crevettes :	4,2	4,0	3,8	2,4	7,2	7,2	14,4
TOTAL Océanographie et Pêches	94,5	88,4	83,4	62,5	131,0	197,8	328,8

METEOROLOGIE — CLIMATOLOGIE

(Organisme d'exécution : Centres d'Etudes de Météorologie — Climatologie)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
1/ — CENTRE D'ETUDES METEO.							
a) — Fonctionnement :	—	23,0	61,6	70,4	45,3	109,7	155,0
b) — Equipement :	—	32,7	12,1	1,9	11,4	35,3	46,7
SOUS-TOTAL :	—	55,7	73,7	72,3	56,7	145,0	201,7
2/ — RESEAU CLIMATOLOGIQUE							
a) — Fonctionnement :	—	5,3	7,0	12,9	25,2	—	25,2
b) — Equipement :	—	2,9	2,7	6,2	1,2	10,6	11,8
SOUS-TOTAL :	—	8,2	9,7	19,1	26,4	10,6	37,0
3/ — BIOCLIMATO. EXPERIMENT.							
a) — Fonctionnement :	—	4,3	6,7	6,7	11,1	6,6	17,7
b) — Equipement :	—	6,4	—	—	—	6,4	6,4
SOUS-TOTAL :	—	10,7	6,7	6,7	11,1	13,0	24,1
TOTAL GENERAL :	—	74,6	89,9	98,1	94,1	168,5	262,6

HYDROLOGIE — HYDROGEOLOGIE

(Maître d'œuvre : Direction de l'Hydraulique — Organisme d'exécution : ORSTOM — BRGM)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
— Possib. en eau Cap-Vert :	159,3	219,7	—	—	105,0	274,0	379,0
— Nappe Continental Terminal (Sine-Gambie) :	46,0	6,0	8,0	—	—	60,0	60,0
— Nappe Continental Terminal (Basse-Casamance) :	12,0	2,0	6,0	—	—	20,0	20,0
— Hydrogéo région Kédougou-Bakel	2,0	48,0	—	—	—	50,0	50,0
— Biseau sec Continental et Maestrichien	3,0	30,0	—	—	—	33,0	33,0
— Synthèse hydrogéologique :	6,0	6,0	8,0	—	—	20,0	20,0
— Evapotranspi. nappes souter.	21,0	4,0	6,0	—	—	31,0	31,0
— Recherche en eau région Thiès...	24,0	—	—	—	24,0	—	24,0
— Hydrologie de la Casamance.....	20,0	20,0	—	—	—	40,0	40,0
— Centres d'études et de documentation de l'hydraulique :	—	10,0	8,0	—	18,0	—	18,0
TOTAL :	293,3	345,7	36,0	—	147,0	528,0	675,0

GEOLOGIE — MINES

(Maître d'œuvre : Direction de la Géologie et des Mines

Organismes d'exécution : BRGM, PNUD)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
— Prospect. Paléoz. Sud et Centre...	105,0	140,0	135,0	120,0	—	500,0 (1)	500,0
— Prospect. Paléoz. (cuivre-chrome).	80,0	80,0	80,0	80,0	128,0	192,0	320,0
— Or et Diamant :	150,0	125,0	125,0	100,0	—	500,0	500,0
— Substances utiles :	2,0	2,0	2,0	2,0	8,0	—	8,0
— Cartes Linguère-Thiès :	4,0	4,0	—	—	—	6,0	8,0
— Cartes Cap-Vert :	3,0	3,0	3,0	—	—	9,0	9,0
— Cartes cuivre et chrome :	1,0	1,0	1,0	1,0	4,0	—	4,0
TOTAL :	345,0	355,0	346,0	303,0	140,0	1.209,0	1.349,0

(1) Dont 400 millions de souce privée.

CARTOGRAPHIE

(Organismes d'exécution : IGN, ORSTOM, Services Topographiques)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
— Couverture aérienne :	37,5	37,5	37,5	37,5	—	150,0	150,0
— Cartographie de base :	28,0	28,0	28,0	28,0	—	112,0	112,0
— Carte pédologique :	18,0	18,0	18,0	18,0	—	72,0	72,0
— Travaux topographiques :							
. à faible étendue :	1,3	2,0	—	—	3,3	—	3,3
. à grande étendue :	15,1	15,1	15,1	15,1	—	60,4	60,4
TOTAL :	99,9	100,6	98,6	98,6	3,3	394,4	397,7

TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

(Maître d'œuvre : Direction de l'Industrie — SONEPI — IPM)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
— Fonctionnement SONEPI :	75,0	75,0	75,0	75,0	100,0	200,0 (1)	300,0
— Investissement IPM :	17,1	20,7	2,9	—	—	40,0	40,7
dt Moteur solaire :	(16,8)	—	—	—	—	—	—
Energie éolienne :	—	(13,8)	—	—	—	—	—
Distillation solaire :	(0,3)	—	—	—	—	—	—
Télécommunication :	—	—	(2,9)	—	—	—	—
Culture algues	—	(6,3)	—	—	—	—	—
Séchage solaire :	—	(0,5)	—	—	—	—	—
— Etudes industrielles :	75,0	75,0	75,0	75,0	—	300,0	300,0
— Etudes sur l'énergie (pm)	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL :	167,1	170,7	152,9	150,0	100,0	540,7	640,7

(1) Dont 40 millions de source privée.

TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE ET NUTRITION

(Organisme d'exécution : I.T.A. — B.A.N.A.S. — O.R.A.N.A.)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
— Fonction. de l'ITA et dépenses de formation :	28,4	28,3	72,8	86,6	98,4	117,7	216,1
— Transformation céréales :	6,5	6,0	3,0	1,2	12,8	3,9	16,7
— Stockage de graines :	6,1	8,4	5,3	6,2	16,0	10,0	26,0
— Produits maraîchers :	1,9	5,1	1,8	1,4	8,2	2,0	10,2
— Transformation de fruits :	2,2	4,0	2,6	1,9	8,9	1,8	10,7
— Nouveaux aliments à base de produits végétaux :	0,2	2,9	4,6	4,0	11,0	0,7	11,7
— Produits à base de viande :	8,4	4,0	2,3	0,9	12,5	3,1	15,6
— Produits de la pêche :	5,5	4,4	5,9	2,5	14,2	4,1	18,3
— Traitements de produits périssables :	1,6	5,5	4,5	3,2	12,2	2,6	14,8
— Autres recherches :	—	2,7	3,1	2,4	7,4	0,8	8,2
— Investissements :	42,1	23,5	23,6	21,1	65,0	45,3	110,3
SOUS-TOTAL :	102,9	94,8	129,5	131,4	266,6	192,0	458,6
— Fonctionnement du BANAS :	13,0	13,0	13,0	13,0	28,0	24,0	52,0
— ORANA (pm) :	(21,0)	(21,0)	(21,0)	(21,0)	(21,0)	—	(21,0)
TOTAL GENERAL :	115,9	107,8	142,5	144,4	294,6	216,0	510,6

ECONOMIE — STATISTIQUE

(Maître d'œuvre : Direction de la Statistique et Directions techniques intéressés)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
— Enquête démographique :	40,0	35,0	—	—	75	—	75
— Enquête agricole :	—	30	—	—	—	30	30
— Enquête « Budget de famille »	—	—	50	50	—	100	100
— Fichiers villages :	5	—	—	—	5	—	5
— Enquêtes transports :	13	13	13	13	20	32	52
— Enquêtes circuits de distribution...	—	15	—	—	15	—	15
—Enquêtes habitat — Urbanisme	10	10	10	10	—	40	40
— Etudes d'aménagts du territoire...	10	14,8	15,8	15,8	57,2	—	57,2
dont :							
- migrations dans les terres neuves	(6)	—	—	—	(6)	—	—
- aménagement des terroirs (domaine national) :	(4,8)	(14,8)	(15,8)	(15,8)	(51,2)	—	—
TOTAL :	78,8	117,8	88,8	88,8	172,2	202,0	374,2

PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES BASSINS DU FLEUVE SENEGAL ET DE LA GAMBIE

(Organismes d'exécution : PNUD - FAO)

en millions de Frs CFA

THEMES D'ETUDES ET RECHERCHES	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	Sources de financement		TOTAL Général
					B.N.	A.E.	
— Préparation irrigation Fleuve Sénégal :	76,1	76,1	76,1	76,1	81,6	222,8	304,4
— Régularisation :	—	4,0	33,0	21,0	11,1	46,9	58,0
— Possibilités hydrauliques du haut bassin :	51,5	63,7	53,2	—	56,4	112,0	168,4
— Recherches agronomiques :	42,6	42,6	42,6	42,6	50,4	120,0	170,4
— Navigabilité et ports :	62,1	55,3	26,5	—	47,3	96,6	143,9
— Casiers et zones pilotes :	2,0	12,4	12,6	8,5	9,1	26,4	35,5
— Etudes industrielles :	—	34,7	18,4	—	7,8	45,3	53,1
SOUS-TOTAL :	234,3	288,8	262,4	148,2	263,7	670,0	933,7
— Etude de développement intégré du bassin de la Gambie :	—	61,0	61,0	61,0	64,5	118,5	183,0
TOTAL GENERAL :	234,3	349,8	323,4	209,2	328,2	788,5	1.116,7

ETUDES ET RECHERCHES

BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

C : niveau chercheur : au moins Licence

T : Technicien : Bacc. + 2 ans

SECTEURS	A former pour 3ème Plan		A former pour 1980	
	C	T	C	T
Agronomie : Productions végétales...	2	20	45	90
Recherches zootechniques et vétérinaires :	4	6	32	32
Océanographie et Pêche :	—	3	3	6
Météorologie :	12	12	33	26
Hydrologie - Hydrogéologie :	1	10	4	10
Géologie et Mines :	—	—	10	9
Géophysique :	—	—	4	8
Pédologie de base :	—	—	3	6
Biologie des sols :	—	—	5	10
Nématologie :	—	—	1	2
Ecologie :	—	—	2	4
Nutrition humaine :	1	1	5	6
Médecine et Pharmacie :	1	2	5	10
Technologie alimentaire :	2	2	15	13
Energie - Industrie :	4	5	3	4
Statistiques - Economie :	2	4	10	20
Démographie :	1	2	5	10
Sociologie - Psychologie :	2	4	6	12
Géographie humaine :	1	2	5	10
Autres disciplines de Sciences humaines :	2	4	4	8
Recherche opérationnelle - Panification :	—	—	6	12
TOTAL :	35	77	206	308

CHAPITRE 5

LES PROJETS LOCAUX REGIONAUX ET MUNICIPAUX

Section 5.1. — LES PROJETS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT

Section 5.2. — LES OPERATIONS MUNICIPALES

Section 5.3. — AUTRES PROJETS REGIONAUX

5. — PROJETS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT PROJETS MUNICIPAUX — AUTRES PROJETS REGIONAUX

Ces trois types de projets ont pour caractéristiques principales d'avoir une origine et une exécution décentralisées et de ne reposer pour leur financement que très partiellement sur le Budget National d'Equipement.

La contribution de l'Etat marque l'intérêt et les espoirs de voir se diversifier et s'accroître les initiatives de ce genre au cours du 3ème Plan.

51. — LES PROJETS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT

Les projets locaux de développement sont de petites opérations de développement dont l'idée et l'initiative émanent de la base (populations). Le financement est idéalement tri-partite : Etat, Régions et Population sous forme de participation en travail ou en espèces. Il s'ajoute la possibilité d'emprunt et le recours à l'aide extérieure., (aides spécialisées, petites aides).

L'exécution et la gestion demeurent locales avec nécessairement la participation de la collectivité qui est une condition impérative de la contribution de l'Etat et des aides extérieures. Le contrôle est confié à l'administration locale.

511. — INVESTISSEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Les projets locaux concernent principalement les secteurs développement rural, infrastructures et santé.

Au cours du 3ème Plan, 400 projets de ce type pourront être réalisés pour un montant global de 400 millions de francs. Cependant ces chiffres sont indicatifs, le recensement de ces projets étant annuel.

Le tableau suivant indique la répartition régionale de l'enveloppe financière prévue pour les projets locaux, ainsi que le rythme d'exécution.

MONTANT INDICATIF DU COUT DES PROJETS LOCAUX

en millions de Frs CFA

REGIONS	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	TOTAL
CASAMANCE :	10,70	17,15	24,60	33,21	85,66
DIOURBEL :	10,70	17,15	24,60	33,21	85,66
FLEUVE :	5,35	8,57	12,30	16,61	42,83
SENEGAL-ORIENTAL :	5,35	8,57	12,30	16,60	42,82
SINE-SALOUM :	10,70	17,15	24,60	33,21	85,66
THIES :	5,35	8,57	12,30	16,60	42,83
CAP-VERT :	1,85	2,84	4,30	5,56	14,55
TOTAL :	50,00	80,00	115,00	155,00	400,00
Nombre de projets :	50	80	115	155	400

512. — FINANCEMENT DES PROJETS LOCAUX

Le coût par projet est évalué à environ 1 million de francs, moyenne de l'apport financier qui a été nécessaire pour la réalisation des projets locaux depuis 3 ans, non compris l'apport en nature et en espèce des populations (100 % de cette somme).

Le schéma de financement des 400 projets est prévu comme suit :

Budget National :	100	millions de Frs
Taxe Régionale :	100	»
Aide Extérieure :	200	»
TOTAL :	400	millions de Frs

Si l'on tient compte de la participation des populations, le coût réel de ces investissements est évalué à 800 millions de francs CFA.

52. — LES OPERATIONS MUNICIPALES

L'ensemble des budgets des 33 communes du Sénégal représente plus de 5 milliards de francs dont 64 % pour la seule commune de Dakar. Les communes devraient donc pouvoir contribuer d'une manière importante au financement de certains projets du 3ème Plan mais par suite d'une gestion non orientée vers les investissements, ceux-ci seront peu nombreux en dehors de Dakar. Il y aura lieu de procéder dès le début du plan à une sérieuse étude des finances locales en vue de leur mobilisation pour le développement et les effets d'une meilleure gestion pourrait se faire sentir en fin de plan par la mise au point et le financement par emprunts (1) de nouveaux projets municipaux.

Les tableaux ci-dessous donnent le détail des opérations prévues (projets non limitatifs).

REPARTITION DES INVESTISSEMENT COMMUNAUX PAR REGION

en millions de Frs CFA

REGIONS	Montant des projets municipaux
CAP-VERT :	1.983,0
CASAMANCE :	18,0
DIOURBEL :	167,0
FLEUVE :	25,1
SENEGAL-ORIENTAL :	11,0
SINE-SALOUM :	269,0
THIES :	838,0
TOTAL :	3.311,1

(1) La capacité d'emprunts des communes sera à déterminer en fonction des recettes et dépenses prévisibles.

REPARTITION PAR SECTEUR DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	Urbanisme Habitat Edilité Hydraulique	Santé	Education et sports	Infrastructure Transports
CAP-VERT				
— 7 Mairies :	90	—	—	—
— 7 Salles de Fêtes :	175	—	—	—
— 6 Dispensaires de banlieue :	—	42	—	—
— 3 Maternités banlieue :	—	30	—	—
— 1 Piscine en ensemble omnisports :	—	—	288	—
— 3 Stades omnisports :	—	—	191	—
— 1 Brigade d'hygiène :	—	4	—	—
— 1 Gare routière (1) :	—	—	—	pm (1)
— Voiries urbaines et rurales et réseaux divers :	—	—	—	610,4
— Eau, électricité :	203,60	—	—	—
— Building communal :	90	—	—	—
— 6 Marchés de quartier :	31	—	—	—
— Divers :	228	—	—	—
REGION DE CASAMANCE				
— Garderie d'enfants à Ziguinchor :				
— Dispensaires à Bignona et Kolda :		18	—	—
— Autres :				
REGION DE DIOURBEL				
— Assainissement - Adduction d'eau - Eclairage et voirie à Diourbel - Bambey - M'Backé	167	—	—	—
REGION DU FLEUVE				
— 4 Maternités :				
— Logement de Chef Poste et Chirurgien :				
— 2 dispensaires :		25,1	—	—
— Acquisition 3 ambulances :...				
— Aménagment Lazaret de St-Louis :				
REGION DU SENEGAL-ORIENTAL				
— Réserve frigorifique :	11	—	—	—

(1) Inscrit dans secteur Infrastructure - Transports Télécommunications avec une participation communale de 100 millions de francs.

REPARTITION PAR SECTEUR DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (Suite)

en millions de Frs CFA

DESIGNATION (suite)	Urbanisme Habitat Edilité Hydraulique	Santé	Education et sports	Infrastructure Transports
REGION DU SINE-SALOUM				
— Salle des Fêtes Kaolack : ...	—	—	44	—
— Travaux d'édilité :	1	—	—	—
— Travaux d'assainissement Kaolack (participation) : ...	224	—	—	—
REGION DE THIES				
— Adduction d'eau :				
— Aménagement portuaire de Joal :	—	—	—	5
Thiès :	134	—	—	—
Autres communes :	53	—	—	—
— Assainissement :				
Thiès :	485	—	—	—
M'Bour :	161	—	—	—
ENSEMBLE COMMUNES (millions de Frs CFA) :	2.053,6	119,1	523,0	615,4

ANNUALISATION DES PROJETS MUNICIPAUX DE LA REGION DU CAP-VERT

en millions de Frs CFA

DENOMINATION DU PROJET	Nbre	Coût Total	ANNUALISATION			
			1969	1970	1971	1972
Mairies d'arrondissements urbains et ruraux à l'exception de Gorée et Rufisque :	7	90	15	15	30	30
Salles de Fête pour chaque arrondissement sauf Gorée et Rufisque ...	7	175	45	30	50	50
Dispensaires de banlieue :	6	42	—	14	14	14
Maternités de banlieue :	3	30	—	10	10	10
Piscine olympique et ensemble omnisports :	1	288	60	75	75	78
Stades omnisports et terrains de sports :	3	191	57	50	47	37
Brigade d'hygiène de Rufisque	1	4	4	—	—	—
Gare routière de Dakar (pm)	1	—	—	—	—	—
Voiries urbaines et rurales :	—	610,4	150	150	200	110,4
Réseaux divers (alimentation en eau et électricité) :	—	203,6	70	50	40	43,6
Building communal :	1	90	—	30	50	10
Marchés de quartier :	6	31	15	—	10	6
Divers :	—	228	53	50	53	72
TOTAL :	—	1.983,0	469	474	579	461,0

CALENDRIER ANNUEL D'EXECUTION DES PROJETS COMMUNAUX HORS CAP-VERT

en millions de Frs CFA

REGIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
CASAMANCE :	18,00	—	8,00	—	10,00
DIOURBEL :	167,00	—	—	—	167,00
FLEUVE :	25,10	—	—	25,10	—
SENEGAL-ORIENTAL :	11,00	—	—	11,00	—
SINE-SALOUM :	269,00	44,00	—	225,00	—
THIES :	838,00	—	—	192,00	646,00
TOTAL :	1.328,10	44,00	8,00	453,10	823,00

53. — AUTRES PROJETS REGIONAUX

Ce sont des projets à l'initiative des régions ne faisant qu'exceptionnellement appel au budget de l'Etat. De nouveaux projets combinant les ressources de la taxe régionale mieux orientée vers les investissements et l'aide extérieure pourront être mis au point par les régions au cours du 3ème Plan.

REPARTITION DES PROJETS REGIONAUX PAR SECTEUR ET PAR REGION

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	Agriculture	Elevage	Pêches	Forêts	Tourisme	Infrastructure
CAP-VERT						
— Commercialisation du lait :...		7,07				
— Réparation barrage Sébi : ...	3,74					
— Acquisition de 7 cordiers :... coopératives : N'Gor, Yène-Kao, Thiawlène, Bout, Bargny la PTC, Niangal :			37,85			
— Complexe - Stockage - Vente produits maraîchers UNICOP	32,87					
— Irrigation pour culture maraîchère : Gorom :	3,84					
Niaga :	7,34					
Niacou Rab :	6,12					
CASAMANCE						
— Opération dessouchage : ...	32,00					
— Situation balnéaire du Cap-Skiring :					40,00	
— 3 campements à Kolda, Vélingara et Kafoutine :					10,00	
— Hôtel à Ziguinchor :					20,00	
DIOURBEL					—	
— Aménagements des cuvettes rizi-cultivables de Guède Car-Car, Louga et Kébémer : ...	3,85					

REPARTITION DES PROJETS REGIONAUX PAR SECTEUR ET PAR REGION (Suite)

en millions de Frs CFA

DESIGNATION (suite)	Agriculture	Elevage	Pêches	Forêts	Tourisme	Infrastructure
FLEUVE						
— Aménagement cuvette rizicultivable de M'Bane Sud :	6,75					
— Reboisement :				7,25		
SENEGAL-ORIENTAL						
— Petits aménagements hydro-agricoles :	20,00					
SINE-SALOUM						
— Aménagement portuaire de Foundiougne :			5,00			
— Chantier de Guedj - Diounoua :			4,00			
— 3 dépôts de glace : Foundiougne, N'Dangane et Sokone :			6,00			
— Cabines téléphoniques :						29,00
THIES						
— Réparation du barrage de Péléo :	0,87					
— Aménagements de Bas-Fonds	10,13					
TOTAL :	127,51	7,07	46,85	7,25	70,0	29,0

TOTAL GENERAL tous secteurs des autres projets régionaux : 287,68 millions de Frs CFA

CALENDRIER DE REALISATION DES AUTRES PROJETS REGIONAUX

en millions de Frs CFA

REGIONS	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
CAP-VERT :	93,83	17,30	55,35	20,18	—
CASAMANCE :	102,00	10,00	92,00	—	—
DIOURBEL :	3,85	3,85	—	—	—
FLEUVE :	14,00	6,75	7,25	—	—
SENEGAL-ORIENTAL :	20,00	10,00	10,00	—	—
SINE-SALOUM :	44,00	12,50	31,50	—	—
THIES :	11,00	5,93	5,07	—	—
TOTAL :	287,68	66,33	201,17	20,18	—

FINANCEMENT DES AUTRES PROJETS REGIONAUX

en millions de Frs CFA

SOURCES / REGIONS	BNDS	Municipalité	Etat	Partic. popul. coop.	Taxe régionale	Divers
CAP-VERT						
— Commercialisation du lait :	7,07					
— Réparation barrage Sébi.		1,19	0,09	1,58		0,88 CGES
— Acquisition de 7 cordiers : ..	24,50	0,88		0,87		5,60 FMDR
— Complexe UNICOOP :	15,04	5,82	3,00	9,25		
— Irrigation GOROM :	3,15		0,09	0,59		
— Irrigation NIAGA :	5,44		0,09	1,81		
— Niacou Rab :	5,09		0,09	0,95		
CASAMANCE						
— Opération dessouchage : ...					2,00	30,00 PAM
— Situation balnéaire du Cap Skiring :						40,00
— 3 campements à Kolda, Vélingara et Kafoutine :						10,00
— Hôtel à Ziguinchor :						20,00 Ch. de Com
DIOURBEL						
— Aménagment des cuvettes rizi-cultivables :					3,85	
FLEUVE						
— Reboisement :						7,25 PAM
— Aménagement cuvettes rizicultivables :					6,75	
SENEGAL-ORIENTAL						
— Petits aménagements hydro-agricoles :			5,00			15,00 PAM
SINE-SALOUM						
— Aménagement portuaire Foundiougne :					5,00	
— Chambre de Guedj :					4,00	
— 3 dépôts de glace :					6,00	
— Cabines téléphoniques :					29,00	
THIES						
— Réparation du barrage de Péléo :					0,87	
— Aménagements de bas-fonds					10,13	
TOTAL :	60,30	7,89	8,36	14,81	67,60	128,72

RECAPITULATION

PROJETS LOCAUX, COMMUNAUX ET AUTRES PROJETS REGIONAUX

SOURCES DE FINANCEMENT

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
FINANCEMENT INTERIEUR :	**3.746,6**	**596,8**	**678,5**	**1.109,9**	**1.361,4**
Budget de l'Etat :	**108,4**	**15,3**	**24,0**	**30,4**	**38,7**
Projets locaux :	100,0	12,5	20,0	28,8	38,7
Autres projets régionaux	8,4	2,8	4,0	1,6	—
Budgets régionaux et communaux :	**3.486,6**	**554,5**	**544,4**	**1.065,0**	**1.322,7**
Projets locaux :	100,0	12,5	20,0	28,8	38,7
Autres projets régionaux	75,5	29,0	42,4	4,1	—
Projets municipaux :	3.311,1	513,0	482,0	1.032,1	1.284,0
Organismes autonomes					
Autres projets régionaux :	**76,5**	**10,0**	**65,6**	**0,9**	—
Privé					
Autres projets régionaux :	**14,8**	**3,3**	**5,4**	**6,1**	—
Emprunts					
Autres projets régionaux :	**60,3**	**13,7**	**39,1**	**7,5**	—
AIDE EXTERIEURE : SUBVENTIONS					
Autres projets régionaux :	**252,3**	**32,5**	**84,8**	**57,6**	**77,4**
TOTAL :	**3.998,9**	**629,3**	**763,3**	**1.167,5**	**1.438,8**

CHAPITRE 6

LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

6. — LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Ces équipements représentent, dans l'ensemble, des bâtiments, des véhicules et du matériel technique.

Le coût global des équipements administratifs et de service se monte à 1.342 millions de francs ainsi répartis par poste :

Services économiques (Développement rural)	490	millions de Frs CFA
Services administratifs et divers.....	416	»
Forces Armées :	436	»

La priorité est donnée aux services qui ont des activités agricoles : agriculture proprement dite, élevage, pêche, forêt. Il s'agit de renforcer ou de renouveler une partie du matériel de ces services, de leur fournir les moyens nécessaires leur permettant de faire face de façon satisfaisante à leurs attributions et aux tâches qui leur incombent dans l'exécution des objectifs du Plan, non pas seulement aux tâches de contrôle mais aussi à l'élaboration et à l'exécution en régie des projets de développement.

Les investissements prévus pour « les services administratifs et divers » se répartissent comme suit :

Présidence de la République	20	millions de Frs CFA
Services du département de l'Intérieur.....	111	»
Services du départ. des Affaires Etrangères..	62	»
Services financiers :	203	»
Commerce :	20	»
TOTAL :	416	millions de Frs CFA

Vient en plus une enveloppe financière de 436 millions pour l'exécution de certains travaux (bâtiments) intéressant les Forces Armées et la Gendarmerie suivant les ordres d'urgence que celles-ci auront elles-mêmes à établir.

Le financement de ces opérations est en principe réalisé sur budget national.

La construction de la Maison des Archives est inscrite pour mémoire et sera financée éventuellement sur aide extérieure.

Le tableau suivant donne les investissements prévus et le calendrier annuel de leur exécution.

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

en millions de Frs CFA

DESIGNATION	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
I. — DEVELOPPEMENT RURAL					
Services agricoles					
Infrastructures :	10	—	—	—	10
Véhicules :	40	10	15	10	5
TOTAL :	50	10	15	10	15
Génie Rural					
Infrastructures :	40	28	10	2	—
Véhicules :	54	20	14,5	12	7,5
Matériels de chantiers :	46	22	14	10	—
TOTAL :	140	70	38,5	24	7,5
Elevage					
Infrastructures :					
Parcs à vaccination :	35	—	15	10	10
Centre de quarantaine :	7	—	7	—	—
Transformation postes en secteurs :	39	—	14	15	10
Travaux complémentaire	10	2,5	2,5	2,5	2,5
Véhicules :	55	10	15	15	15
TOTAL :	146	12,5	53,5	42,5	37,5
Océanographie et Pêche					
Infrat. : postes de contrôle .	44	8	8	16	12
Véhicules :	12	3	5	2	2
TOTAL :	56	11	13	18	14
Forêts					
Infrastructures : Bâtiments .	22	6	10	6	—
Véhicules :	40	10	10	10	10
TOTAL :	62	16	20	16	10
Animation					
Véhicules :	36	11	9	8	8
TOTAL DEVELOPPEMENT RURAL ...	**490**	**130.5**	**149.0**	**118.5**	**92**

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

(Suite)

en millions de Frs CFA

	TOTAL	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73
II. — EQUIPEMENTS SERVICES ADMINISTRATIFS ET DIVERS					
Présidence de la République	20	20	--	—	—
Intérieur :					
Circonscription adminis. (Sokone et Nioro du Rip)	13	—	8	5	—
Circonscript. pénitent. (M'Backé et Thiès)	92	—	—	22	70
Gardes républicains (camps en Casamance)	6	—	3	3	—
TOTAL :	111	20	11	30	70
Affaires Etrangères					
Réseau chiffre	5	5	—	—	—
Equipement salle conférence	7	—	7	—	—
Mobilier technique (renouvellement — complément	15	—	—	5	10
Chancelleries :	35	5	10	10	10
TOTAL :	62	10	17	15	20
Finances					
Perception Pikine Cerf Volant	24	12	12	—	—
Perceptions départementales	64	8	16	20	20
Brigade Douanes :	112	26	26	30	30
Domaines et Impôts (Louga)	3	—	3	—	—
TOTAL :	203	46	57	50	50
Commerce					
Matériels et véhicules :	20	—	10	10	—
TOTAL EQUIPEMENTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DIVERS	416	76	95	105	140
III. — **FORCES ARMEES**					
Armée					
Infrastructures et const. log.	286	60	85	70	71
Gendarmerie					
Construction de brigades	**150**	**30**	**40**	**40**	**40**
TOTAL FORCES ARMEES :	436	90	125	110	111
IV. — MAISON DES ARCHIVES	nm	—	—	—	—
TOTAL GENERAL :	**1.342**	**296,5**	**369,0**	**333,5**	**343,0**

TITRE IV

RECAPITULATION DES MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION DU PLAN

Chapitre 1. — L'EMPLOI ET LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

Chapitre 2. — LE FINANCEMENT DU IIIme PLAN

1. — L'EMPLOI ET LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

11. — Situation de l'emploi

12. — Politique de l'emploi et planification des ressources humaines

13. — L'évolution de l'emploi au cours du IIIme Plan

131. — Agriculture — Pêche — Elevage

132. — Industries — Bâtiments et travaux publics

133. — Activités de services

133.1. — Tourisme

133.2. — Transport — Commerce

134. — Le secteur public

135. — Besoins de renouvellement du personnel dans le secteur moderne

135.1. — Renouvellement du personnel dans le secteur public

135.2. — Renouvellement du personnel dans le secteur privé

136. — Evaluation approximative du nombre global des emplois possibles au cours du IIIme Plan

L'EMPLOI ET LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

11. — SITUATION DE L'EMPLOI

On évalue à environ 125.000 le nombre des emplois occupés dans le secteur moderne dont environ 55.000 dans le secteur public et 70.000 dans le secteur privé (secteur industriel : 18.000).

L'effectif de l'assistance technique dans le secteur public est de 2.668 (nov. 1968).

Le secteur artisanal, tant rural qu'urbain doit comporter un nombre d'emplois aussi important que le secteur moderne.

Dans le secteur rural, la population en âge de travailler représente environ 75 % de la population active totale.

On ne dispose pas de données précises sur le chômage. Le seul indicateur suivi est l'évolution des inscriptions de demandeurs d'emploi : 6.176 ont été inscrits en 1967 dont 2.454 seulement ont pu être placés. L'effectif cumulé des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1962 et non placés officiellement se monte en novembre 1968 à environ 36.000 Sénégalais dont 29.000 du sexe masculin.

L'accroissement annuel moyen de la population d'âge actif est de 35.000 personnes dont 18.000 hommes.

Cette croissance se répartit comme suit entre les secteurs agricole et non agricole.

CROISSANCE ANNUELLE DE LA POPULATION ACTIVE
SUIVANT LE SEXE ET PAR SECTEUR

DESIGNATION	Croissance absolue moyenne par an	Secteur agricole	Secteur non agricole
Sexe masculin	18.000	13.500	4.500
Sexe féminin :	17.000	12.750	4.250
ENSEMBLE :	35.000	26.250	8.750

La population agricole en âge de travailler augmenterait d'environ 26.250 actifs agricoles par an et la population active dans le secteur non agricole de 8.750 (dont 4.500 hommes), compte non tenu des phénomènes migratoires.

12. — POLITIQUE DE L'EMPLOI ET PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

Les grandes lignes de la politique de l'emploi se présentent comme suit :

— réduction du sous-emploi, reconversion du personnel pléthorique et de la main-d'œuvre en chômage,

— nationalisation progressive des emplois existants,

— création d'emplois nouveaux grâce à une expansion économique soutenue.

L'application concrète d'une telle politique de l'emploi nécessite une planification des ressources humaines.

Au cours du 3ème Plan, les enquêtes prévues sur l'emploi et l'enquête démographique permettront d'obtenir des matériaux statistiques nécessaires à la mise sur pied d'un plan des ressources humaines, plan qui exprimera les besoins en cadres et techniciens de tous niveaux de l'économie sénégalaise (jusqu'aux environs de 1985).

La planification des ressources humaine apparaît ainsi comme une opération à réaliser au cours du 3ème Plan.

13. — L'EVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DU IIIe PLAN

131. — AGRICULTURE — PECHE — ELEVAGE

Dans ce secteur où l'ensemble de la population en âge de travailler participe aux activités de production, il s'agit à la fois d'accroître le revenu des populations concernées et de réduire le sous-emploi agricole.

L'accroissement de la productivité (introduction de l'engrais, développement de nouvelles techniques culturales...) vise à l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs. Les actions entreprises pour le développement des cultures d'irrigation, des cultures maraîchères, fruitières, de la pêche, de l'élevage, l'association de l'agriculture à l'élevage visent à accroître la durée d'occupation des populations rurales.

Dans cette même optique, le développement de l'emploi artisanal et la participation directe des populations rurales à l'exécution de certains projets seront recherchés.

D'une manière générale, seules les actions d'encadrement du monde rural et le secteur pêche entraînent une importante création d'emplois salariés :

— 700 vulgarisateurs

— 1.200 salariés dans le secteur de la pêche industrielle — (non compris le personnel nécessaire pour le traitement des produits) ainsi répartis :

— agents de maîtrise : 50

— agents qualifiés : 200

— agents non qualifiés : 950

132. — INDUSTRIES — BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Les effets des investissements industriels sur l'emploi ont été décrits dans le chapitre Industrie. Au total 5.270 emplois nouveaux seront créés dont 3.620 par les créations d'industries nouvelles. Si l'on tient compte de la relève des expatriés (1.500 emplois d'agents qualifiés et de petite maîtrise), le secteur industriel pourrait créer 6.770 emplois.

Dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, les estimations faites de la valeur ajoutée par cette branche au cours du 3ème Plan se montent à 5,9 milliards en 1969, avec une main-d'œuvre d'environ 7.000 personnes. La valeur ajoutée de cette branche étant estimée à 6,5 milliards en moyenne par an sur la période quadriennale du 3ème Plan, on peut y espérer une légère amélioration de l'emploi : 700 emplois dans ce secteur caractérisé par une baisse d'activité depuis 1965.

Les créations nouvelles d'emplois dans le secteur Industrie peuvent se répartir grossièrement comme suit par niveau de qualification (en %).

DESIGNATION	TOTAL	Africains	Non Africains (1)
Cadres	1,5	1,3	+ 0,2
Techniciens supérieurs	2,0	2,7	— 0,7
Agents de maîtrise et techniciens.....	4,6	5,8	— 1,2
Employés qualifiés	5,0	5,7	— 0,7
Ouvriers qualifiés	16,3	16,3	—
Agents non qualifiés	70,6	70,6	—
TOTAL :	100	102,4	— 2,4

(1) Les chiffres en + ou en — représentent des accroissements ou des diminutions du personnel expatrié.

133. — ACTIVITES DE SERVICES

133.1. — TOURISME

Le développement du Tourisme peut créer un nombre assez important d'emplois nouveaux, 1.030 ainsi répartis :

Cadres	20
Techniciens supérieurs	25
Agents de maîtrise et techniciens.....	100
Employés qualifiés	260
Ouvriers qualifiés	15
Agents non qualifiés	600
TOTAL :	1.030

133.2. — TRANSPORTS — COMMERCE

Aucune évolution favorable au développement de l'emploi n'est à prévoir dans le secteur Transport. — La sénégalisation de certains emplois sera poursuivie dans le secteur Commerce.

134. — LE SECTEUR PUBLIC

L'augmentation des emplois dans l'ensemble du secteur public a été en moyenne de 1.000 emplois par an. Si cette tendance se poursuivait, le 3ème Plan verrait la création de 4.000 emplois nouveaux.

Trois secteurs : Education, Santé et Agriculture ont en particulier les besoins ci-dessous :

134.1. — EDUCATION

BESOINS EN PERSONNEL DANS L'ENSEIGNEMENT
1969/70 — 1972/73

ENSEIGNEMENTS	NIVEAU DE QUALIFICATION		
	A	B	C
Primaire :	—	—	1.400
Moyen (CES) :	—	240	—
Secondaire (Lycées) :	160	—	—
Technique et professionnel :	13	226	76
ENSEMBLE :	173	466	1.476

Pour l'enseignement général les chiffres tiennent compte des besoins liés aux projets du plan, au renouvellement et de la relève de l'assistance technique.

Pour l'enseignement technique il s'agit seulement des emplois nouveaux conséquence des projets inscrits au 3ème Plan. Il n'est pas envisagé une relève du personnel expatrié dans ce secteur ou les formateurs en formation sont très peu nombreux.

134.2. — SANTE

BESOINS NOUVEAUX EN PERSONNEL DANS LE SECTEUR SANTE
1969/70 — 1972/73

CATEGORIES DE PERSONNEL	Milieu rural	Milieu urbain	Services hospitaliers	TOTAL
Médecins :	13	2	7	22
Assistantes sociales :	—	17	—	17
Superviseurs :	21	—	—	21
Infirmiers d'Etat :	134	77	22	233
Sages-Femmes :	23	13	5	41
Aides Sociales :	—	16	—	16
Techniciens de laboratoires :	—	—	7	7
Secrétaires médicales :	—	—	1	1
Agents d'assainissement :	6	9	—	15
Infirmiers ordinaires :	—	60	15	75
Auxiliaires :	96	133	45	274
Matrones :	103	—	8	111
Chauffeurs :	28	—	3	31
Manœuvres :	105	16	19	140

Les besoins de la Santé se montent au total à un effectif de 1.000 emplois environ.

134.3. — AGRICULTURE

Les besoins d'encadrement du secteur rural comprennent outre les 700 vulgarisateurs :

Ingénieurs :	30
Ingénieurs des travaux :	140
Agents techniques :	400

135. — BESOIN DE RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR MODERNE

En faisant l'hypothèse d'une vie active moyenne de l'ordre de 30 ans, le taux de renouvellement du personnel en activité dans le secteur moderne peut être estimé à 3 % par an.

135.1. — RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR PUBLIC

Au cours de la période quadriennale du 3ème Plan, 6.600 emplois pourraient être libérés dans le secteur public (Fonction publique, collectivités et établissements publics).

Mais seule la moitié du personnel non qualifié doit être renouvelé, le secteur public accusant actuellement un pléthore de personnel.

Il s'ensuit qu'au cours du 3ème Plan, le nombre des emplois à renouveler se monte à 4.800 dans le secteur public.

135.2. — RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR PRIVE

Dans le secteur privé le nombre des emplois à renouveler est évalué à environ 7.000 emplois sur toute la période quadriennale.

Au total donc 11.800 emplois seront renouvelables au cours du 3ème Plan.

136. — EVALUATION APPROXIMATIVE DU NOMBRE GLOBAL DES EMPLOIS POSSIBLES AU COURS DU IIIme PLAN

Au total 26.000 emplois salariés pourraient être créés au cours de la période quadriennale du 3ème Plan soit en moyenne 6.500 par an, ce qui représente 74 % de l'accroissement annuel de la population d'âge actif dans le secteur non agricole (et 144 % de la croissance du nombre des actifs de sexe masculin).

Si l'on considère le chômage actuel, et les phénomènes migratoires, ces résultats ne constituent qu'une légère amélioration de la situation présente de l'emploi.

Les chiffres suivants indiquent de façon approximative le nombre des emplois susceptibles d'être créés au cours du 3ème Plan.

EVALUATION DES EMPLOIS SALARIES CREES
AU COURS DU IIIme PLAN

SECTEURS	Nombre d'emplois
Agriculture - Elevage - Pêche :	2.000
Industrie - Bâtiments - Travaux Publics :	6.000
Tourisme :	1.000
Secteur public :	4.000
Emplois nationalisés ou renouvelés (tous secteurs)	13.000
TOTAL :	26.000

2. — LE FINANCEMENT DU IIIe PLAN

21. — Récapitulation des investissements

22. — Financement des investissements

22.1. — Financement intérieur

22.2. — Financement extérieur

23. — Annualisation des investissements : Opérations à participation publique

2. — LE FINANCEMENT DU IIIe PLAN

21. — RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS

RECAPITULATION DES COUTS DES OPERATIONS DU IIIme PLAN : 1969-70 - 1972-73

Répartition sectorielle — en millions de Frs CFA

SECTEURS	Opérations publiques et mixtes	Opérations privées	TOTAL	% par rapport à l'ensemble
Agriculture :	33.481,8	—	33.481,8	23,0
Elevage :	2.543,0	—	2.543,0	1,8
Pêche :	4.430,0	—	4.430,0	3,0
Forêts :	1.098,0	—	1.098,0	0,8
TOTAL SECTEUR RURAL :	41.552,8	—	41.552,8	28,6
Industries :	4.033,0	15.757,0	19.790,0	13,6
Artisanat :	1.062,5	—	1.062,5	0,7
Tourisme - Hôtellerie :	3.985,5	1.118,0	5.103,5	3,5
Commerce :	990,0	non chiffré	990,0	0,7
Transports routiers :	2.081,0	—	2.081,0	1,4
TOTAL SECTEUR SECONDAIRE ET TERTIAIRE :	12.172,0	16.875,0	29.047,0	19,9
Routes :	9.853,0	—	9.853,0	6,8
Chemins de fer :	3.440,0	—	3.440,0	2,3
Ports et voies navigables :	1.732,0	—	1.732,0	1,2
Aéroports :	1.426,0	—	1.426,0	1,0
Postes et télécommunications :	2.002,0	—	2.002,0	1,4
TOTAL INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION :	18.453,0	—	18.453,0	12,7
Urbanisme - Habitat - Edilité :	15.592,8	non chiffré	15.592,8	10,7
Hydraulique urbaine et villageoise	9.926,5	—	9.926,5	6,8
Santé - Affaires sociales :	2.729,0	—	2.729,0	1,9
Enseignement général :	6.057,0	305,0	6.362,0	4,4
Enseignement technique :	1.433,0	56,0	1.489,0	1,0
Information - Culture - Jeunesse - Sports :	813,9	—	813,9	0,6
TOTAL EDUCATION FORMATION	8.303,9	361,0	8.664,0	6,0
Equipements administratifs :	1.342,0	—	1.342,0	0,9
Etudes et recherches	10.804,0 (1)	3.300,0 (2)	14.104,0	9,7
Projets locaux (3) :	3.938,9	—	3.938,9	2,8
TOTAL GENERAL :	**124.874,9**	**20.536,0**	**145.410,9**	**100,0**

(1) Y compris « Etudes à objectifs multiples » et fonctionnement instituts.

(2) Dont 2,8 milliards estimés pour recherches pétrolières.

(3) Non ventilés, concernent plusieurs secteurs.

Le coût des projets inscrits au 3ème Plan se monte à 145,4 milliards de frs, ainsi répartis :

— opérations publiques et mixtes : ..... 124,9 milliards de Frs CFA

— opérations privées : ..... 20,5 milliards de Frs CFA

Ce montant est obtenu par sommation des coûts prévisionnels des opérations prévues. En plus de dépenses d'investissements proprement dits (au sens de la comptabilité nationale) il comporte, particulièrement pour les secteurs Développement rural et Recherche, une part importante de dépenses de fonctionnement.

22. — LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

221. — FINANCEMENT INTERIEUR

La Nation concourra au financement du Plan par le Budget de l'Etat, les budgets régionaux et communaux, les ressources propres des organismes autonomes publics ou mixtes, la participation directe des personnes morales et physiques privées, enfin les emprunts intérieurs.

Les ressources provenant de ces sources publiques internes ou privées, couvriront environ 50,6 milliards de francs (35 % des investissements).

Les ressources propres de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes autonomes étatisés ou mixtes, participent au financement du 3ème Plan, pour environ 34,1 milliards de Frs.

Les opérations d'intérêt national qui, par nature, ne paraissent pouvoir susciter l'intérêt des sources de financement extérieurs ont été imputées sur financement public interne.

a) — **Le financement imputé au budget de l'Etat** est de 23,7 milliards de francs. Ceci donne une évaluation de ce qui sera demandé au budget d'équipement. Son acquisition requiert l'adoption de mesures très strictes, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement et l'amélioration du rendement fiscal.

Sa mobilisation est indispensable car il s'agit :

1°/ — de faire face quelle que soit la conjoncture, à un minimum annuel de dépenses d'investissement, imposées à la fois par :

— les conventions de financement extérieur, stipulant certaines contreparties financières à la charge du Sénégal,

— la nécessité de poursuivre ou d'entreprendre certaines opérations d'un intérêt économique ou social primordial,

2°/ — de dégager progressivement un exédent annuel permettant en toute hypothèse de supporter la charge de l'accroissement de la dette, et d'accroître la capacité de contribution de l'Etat, sur ressources propres, aux dépenses d'équipement.

Les perspectives offertes par une plus large intervention de l'aide multilatérale permettent d'espérer que, dans les premières années qui suivront le 3ème Plan, le poids annuel des remboursements des emprunts extérieurs affectés n'excédera pas, pour l'Etat, 1,5 à 2 milliards, soit 3 à 4 % de ses ressources budgétaires.

L'hypothèse d'appels à l'épargne intérieure ou au marché financier, aux moments opportuns ou particulièrement difficiles peut être envisagée. Mais il conviendra de n'avoir recours aux emprunts extérieurs non affectés qu'avec précaution, eu égard à leur cherté, au poids considérable des remboursements ultérieurs et à la réduction consécutive des possibilités de participation au Plan sur ressources propres.

b) — **Les budgets régionaux et communaux** interviennent pour 4,5 milliards soit un accroissement sensible par rapport au 2ème Plan. Ceci s'explique par l'inscription au 3ème Plan de certaines actions d'initiative régionale, locale et communale.

c) — **Les établissements publics** sont sollicités pour 6,1 milliards de francs CFA.

d) — **Le montant du financement privé intérieur** (15,9 milliards) est indicatif et ne repère avec quelque rigueur, que des projets recensés dans les secteurs de l'Industrie et du Tourisme. Il n'a été jugé possible de le programmer annuellement qu'en ce qui concerne les projets réalisés conjointement avec l'Etat.

e) — Les emprunts intérieurs sont inscrits pour 586 millions de francs CFA.

222. — FINANCEMENT EXTERIEUR

Le financement extérieur représente environ 65 % de l'enveloppe globale et a été réparti prévisionnellement, eu égard à la nature des opérations, selon les modes d'intervention souhaités:

— Subventions : ..... 40.312,3 millions de Frs CFA

— Emprunts publics : ..... 43.328,8 »

— Financement extérieur privé : ..... 11.150,0 »

On notera que sont reprises dans ces investissements prévus au 3ème Plan de nombreuses opérations qui ont déjà donné lieu à des conventions de financement.

INVESTISSEMENTS DU IIIme PLAN — SOURCES ET MODES DE FINANCEMENT

1969/70 — 1972/73

en millions de Frs CFA

	TOTAL	FINANCEMENT INTERIEUR						FINANCEMENT EXTERIEUR				
		Etat	B.R.C.	Organ. Auton.	Privé	Emprunts	TOTAL	Subventions	Emprunt Etat	Emprunts Org. Aut.	Privé	TOTAL
Agriculture :	33.481,8	5.746,5	—	190,0	3.638,0	—	9.574,5	13.971,5	9.935,8			23.907,3
Elevage :	2.543,0	103,0	55,0	—	—	32,0	190,0	1.576,0	607,0		170,0	2.353,0
Pêche :	4.430,0	421,0	27,0	224,0	110,0		782,0	263,0	379,0	3.006,0		3.648,0
Forêts :	1.098,0	519,0					519,0	579,0				579,0
Industries : à participation publique	4.033,0	697,0	400,0				1.097,0	140,0	2.796,0			2.936,0
purement privées :	(15.757,0)				(7.757,0)		(7.757,0)				(8.000,0)	(8.000,0)
Artisanat :	1.082,5	296,3	9,2		2,0		307,5	20,0	755,0			775,0
Tourisme : à participation publique	3.985,5	473,0			307,0	150,0	930,0	535,0	2.340,5		180,0	3.055,0
purement privé :	(1.118,0)				(1.118,0)		(1.118,0)					
Commerce :	990,0							990,0				990,0
Transports routiers :	2.081,0	5,0	100,0		72,0	100,0	277,0	184,0		1.620,0		1.804,0
Routes :	9.853,0	2.143,0					2.143,0	3.200,0	4.510,0			7.710,0
Chemins de fer :	3.440,0			1.416,0			1.416,0			2.024,0		2.024,0
Ports et voies navigables :	1.732,0	15,0		1.154,0			1.169,0	30,0	322,0	211,0		563,0
Aéroports :	1.426,0	240,0	108,0			244,0	592,0	542,0	292,0			834,0
Postes et Télécommunications :	2.002,0	165,0		958,0			1.123,0	31,0		848,0		879,0
Urbanisme - Habitat - Edilité :	15.592,8	3.922,5	150,0	2.115,3	1.910,0		8.097,8	2.024,0	2.910,0	2.561,0		7.495,0
Hydraulique urbaine et villageoise...	9.926,5	1.057,0					1.057,0	2.400,0	6.469,5			8.869,5
Santé :	2.729,0	1.263,5			3,0		1.266,5	1.462,5				1.462,5
Enseignement général (1) :	6.362,0	797,0					797,0	4.240,0	1.325,0			5.565,0
Enseignement technique (1) :	1.489,0	511,0					511,0	596,0	382,0			978,0
Information - Culture - Jeunesse :	813,9	646,9					646,9	132,0	35,0			167,0
Equipement administratif :	1.342,0	1.342,0					1.342,0					
Etudes et recherches :												
Publiques et mixtes :	10.804,0	3.220,0			440,0		3.660,0	7.144,0				7.144,0
Privées (2) :	(3.300,0)				(500,0)		(500,0)				(2.800,0)	(2.800,0)
Projets locaux (3) :	3.998,9	108,4	3.486,6	76,5	14,8	60,3	3.746,6	252,3				252,3
TOTAL GENERAL :	**145.410,9**	**23.692,1**	**4.335,8**	**6.133,8**	**15.871,8**	**586,3**	**50.619,8**	**40.312,3**	**33.058,8**	**10.270,0**	**11.150,0**	**94.791,1**
Dont opérations publiques et mixtes	124.874,9	23.692,1	4.335,8	6.133,8	6.496,8	586,3	41.244,8	39.951,3	33.058,8	10.270,0	350,0	83.630,1
Dont opérations privées :	20.536,0				9.375,0		9.375,0	361,0			10.800,0	11.161,0

(1) Y compris l'enseignement privé.

23. — ANNUALISATION DES INVESTISSEMENTS : OPERATIONS A PARTICIPATION PUBLIQUE

Le calendrier général d'exécution des dépenses d'investissements prévues pour les opérations à participation financière publique se présente comme suit :

1969/70 :	25.894,2	millions de Frs CFA
1970/71 :	36.657,3	»
1971/72 :	33.716,9	»
1972/73 :	28.606,5	»

Les tableaux suivants donnent annuellement les modes et sources de financement.

(3) Projets locaux, municipaux et régionaux.

SOURCES ET MODES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1ère année 1969/70

(Opérations à participation financière publique)

en millions de Frs CFA

	TOTAL	FINANCEMENT INTERIEUR						FINANCEMENT EXTERIEUR				
		Etat	B.R.C.	Organ. Auton.	Privé	Emprunts	TOTAL	Subventions	Emprunt Etat	Emprunts Org. Aut.	Privé	TOTAL
Agriculture :	6.015,6	1.262,1		110,0			1.372,1	2.794,3	1.849,2			4.643,5
Elevage :	461,0	31,0	2,0			1,0	34,0	198,0	109,0		120,0	427,0
Pêche :	1.171,0	23,0	19,0	10,0	6,0		58,0	200,0	200,0	713,0		1.113,0
Forêts :	83,0	83,0					83,0					
Industrie (à participation publique)	564,0	260,0					260,0	140,0	164,0			304,0
Artisanat :	13,8	9,6	4,2				13,8					
Tourisme (à participatin publique)	1.929,5	398,0			307,0	150,0	855,0	200,0	769,5		105,0	1.074,5
Commerce :	—											
Transports routiers :	410,0	5,0					5,0			405,0		405,0
Routes :	1.298,0	698,0					698,0	600,0				600,0
Chemins de fer :	910,0			405,0			405,0			505,0		505,0
Ports et voies navigables :	503,0	5,0		368,0			373,0	30,0		100,0		130,0
Aéroports :	96,0	60,0					60,0	36,0				36,0
Postes et Télécommunications :	512,0	65,0		254,0			319,0	7,0		186,0		193,0
Urbanisme - Habitat - Edilité :	2.892,8	904,5	37,5	561,8	425,0		1.928,8	321,0		643,0		964,0
Hydraulique urbaine et villageoise	3.298,5	348,5					348,5	1.000,0	1.950,0			2.950,0
Santé :	791,7	198,9					198,9	592,8				592,8
Enseignement général :	1.098,3	375,4					375,4	722,9				722,9
Enseignement technique :	291,0	127,0					127,0	164,0				164,0
Infor. Culture - Jeunesse - Sports	163,2	120,2					120,2	28,0	15,0			43,0
Equipement administratif :	296,5	296,5					296,5					
Etudes et Recherches :	2.466,0	689,0			90,0		779,0	1.687,0				1.687,0
Projets locaux :	629,3	15,3	554,5	10,0	3,3	13,7	596,8	32,5				32,5
TOTAL :	**25.894,2**	**5.975,0**	**617,2**	**1.718,8**	**831,3**	**164,7**	**9.307,0**	**8.753,5**	**5.056,7**	**2.552,0**	**225,0**	**16.587,2**

SOURCES ET MODES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

2ème Année 1970/71

(Opérations à participation financière publique) — en millions de Frs CFA

	TOTAL	FINANCEMENT INTERIEUR						FINANCEMENT EXTERIEUR				
		Etat	B.R.C.	Organ. Auton.	Privé	Emprunts	TOTAL	Subventions	Emprunt Etat	Emprunts Org. Aut.	Privé	TOTAL
Agriculture :	9.377,2	1.709,2		40,0	590,0		2.339,2	3.903,5	3.134,5			7.038,0
Elevage :	983,0	36,0	3,0			7,0	46,0	526,0	361,0		50,0	937,0
Pêche :	1.319,0	74,0	4,0	20,0	54,0		152,0	51,0	179,0	937,0		1.167,0
Forêts :	370,0	118,0					118,0	252,0				252,0
Industries (à participation publique)	1.796,0	282,0					282,0		1.514,0			1.514,0
Artisanat :	316,3	71,3					71,3	10,0	235,0			245,0
Tourisme (à participation publique)	1.643,5	75,0					75,0	271,0	1.222,5		75,0	1.568,5
Commerce :	500,0							500,0				500,0
Transports routiers :	494,0							89,0		405,0		494,0
Routes :	2.295,0	515,0					515,0	800,0	980,0			1.780,0
Chemins de fer :	895,0			339,0			339,0			556,0		556,0
Ports et voies navigables :	485,0	10,0		329,0			339,0		35,0	111,0		146,0
Aéroports :	444,0	60,0	55,0			196,0	311,0	70,0	63,0			133,0
Postes et télécommunications :	708,0	60,0		254,0			314,0	7,0		387,0		394,0
Urbanisme — Habitat — Edilité :	3.067,0	945,0	37,5	496,5	425,0		1.904,0	423,0	300,0	440,0		1.163,0
Hydraulique urbaine et villageoise	3.498,0	334,0					334,0	1.000,0	2.164,0			3.164,0
Santé :	910,3	367,2			3,0		370,2	540,1				540,1
Enseignement général :	2.298,6	189,6					189,6	1.809,0	300,0			2.109,0
Enseignement technique :	680,0	189,0					189,0	341,0	150,0			491,0
Info. Culture - Jeunesse - Sports	255,1	211,1					211,1	29,0	15,0			44,0
Equipement administratif :	369,0	369,0					369,0					
Etudes et recherches :	3.190,0	907,0			110,0		1.017,0	2.173,0				2.173,0
Projets locaux :	763,3	24,0	544,4	65,6	5,4	39,1	678,5	84,8				84,8
TOTAL :	36.657,3	6.546,4	643,9	1.544,1	1.187,4	242,1	10.163,9	12.879,4	10.653,0	2.836,0	125,0	26.493,4

SOURCES ET MODES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

3ème Année 1971/72

(Opérations à participation financière publique)

en millions de Frs CFA

	TOTAL	FINANCEMENT INTERIEUR						FINANCEMENT EXTERIEUR				
		Etat	B.R.C.	Organ. Auton.	Privé	Emprunts	TOTAL	Subventions	Emprunt Etat	Emprunts Org. Aut.	Privé	TOTAL
Agriculture :	9.450,8	1.548,3		20,0	1.400,0		2.968,3	3.766,1	2.716,4			6.482,5
Elevage :	639,0	30,0	47,0			9,0	86,0	456,0	97,0			533,0
Pêche :	1.092,0	153,0	3,0	54,0	50,0		260,0	6,0		826,0		832,0
Forêts :	327,0	166,0					166,0	161,0				161,0
Industries (à participation publique)	1.308,0	110,0	200,0				310,0		998,0			998,0
Artisanat :	380,4	130,4					130,4	10,0	240,0			250,0
Tourisme (à participation publique)	87,5	—						34,0	53,5			87,5
Commerce :	490,0							490,0				490,0
Transports routiers :	565,0		15,0		32,0	50,0	97,0	63,0		405,0		468,0
Routes :	3 780,0	510,0					510,0	950,0	2.320,0			3.270,0
Chemins de fer :	835,0			304,0			304,0			531,0		531,0
Ports et voies navigables :	451,0			334,0			334,0		117,0			117,0
Aéroports :	453,0	60,0	53,0				113,0	240,0	100,0			340,0
Postes et télécommunications :	468,0	20,0		238,0			258,0	9,0		201,0		210,0
Urbanisme — Habitat — Edilité :	4 930,5	1 004,0	37,5	558,0	530,0		2.129,5	922,0		579,0		2.801,0
Hydraulique urbaine et villageoise	1.615,5	200,0					200,0	400,0	1.300,0			1.415,5
Santé :	528,2	321,4					321,4	206,8	1.015,5			206,8
Enseignement général :	1.659,3	139,9					139,9	744,4	775,0			1.519,4
Enseignement technique	308,5	91,5					91,5	35,0	182,0			217,0
Info. Culture - Jeunesse - Sports	198,2	158,2					158,2	35,0	5,0			40,0
Equipement administratif	333,5	333,5					333,5					
Etudes et recherches :	2.649,0	810,0			110,0		920,0	1.729,0				1.729,0
Projets locaux :	1 167,5	30,4	1.065,0	0,9	6,1	7,5	1.109,9	57,6				57,6
TOTAL :	33.719,9	5 816,6	1.420,5	1.508,9	2.128,1	66,5	10 940,6	10.314,9	9.919,4	2.542,0	—	22.776,3

SOURCES ET MODES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

4ème Année 1972/73

(Opérations à participation financière publique)

en millions de Frs CFA

	TOTAL	FINANCEMENT INTERIEUR						FINANCEMENT EXTERIEUR				
		Etat	B.R.C.	Organ. Auton.	Privé	Emprunts	TOTAL	Subventions	Emprunt Etat	Emprunts Org. Aut.	Privé	TOTAL
griculture :	8.638,2	1.226,9		20,0	1.648,0		2.894,9	3.507,6	2.235,7			5.743,3
levage :	460,0	6,0	3,0			15,0	24,0	396,0	40,0			436,0
êche :	848,0	171,0	1,0	140,0			312,0	6,0		530,0		536,0
orêts :	318,0	152,0					152,0	166,0				166,0
ndustries (à participation publique)	365,0	45,0	200,0				245,0		120,0			120,0
rtisanat :	372,0	85,0	5,0		2,0		92,0		280,0			280,0
ourisme (à participation publique)	325,0							30,0	295,0			325,0
ommerce :	—						—					
ransports routiers :	612,0		85,0		40,0	50,0	175,0	32,0		405,0		437,0
outes :	2.480,0	420,0					420,0	850,0	1.210,0			2.060,0
hemins de fer :	800,0			368,0			368,0			432,0		432,0
orts et voies navigables :	293,0			123,0			123,0		170,0			170,0
éroports :	433,0	60,0				48,0	108,0	196,0	129,0			325,0
ostes et télécommunications :	314,0	20,0		212,0			232,0	8,0		74,0		82,0
rbanisme — Habitat — Edilité :	4.702,5	1.069,0	37,5	499,0	530,0		2.135,5	358,0	1.310,0	899,0		2.567,0
ydraulique urbaine et villageoise	1.514,5	174,5					174,5		1.340,0			1.340,0
nté :	498,8	376,0					376,0	122,8				122,8
nseignement général :	1.000,8	92,1					92,1	658,7	250,0			908,7
nseignement technique :	153,5	103,5					103,5	—	50,0			50,0
fo. Culture - Jeunesse - Sports	197,4	157,4					157,4	40,0				40,0
quipement administratif :	343,0	343,0					343,0					
udes et recherches :	2.499,0	814,0			130,0		944,0	1.555,0				1.555,0
ojets locaux :	1.438,8	38,7	1.322,7				1.361,4	77,4				77,4
OTAL :	28.606,5	5.354,1	1.654,2	1.362,0	2.350,0	113,0	10.833,3	8.003,5	7.429,7	2.340,0	—	17.773,2

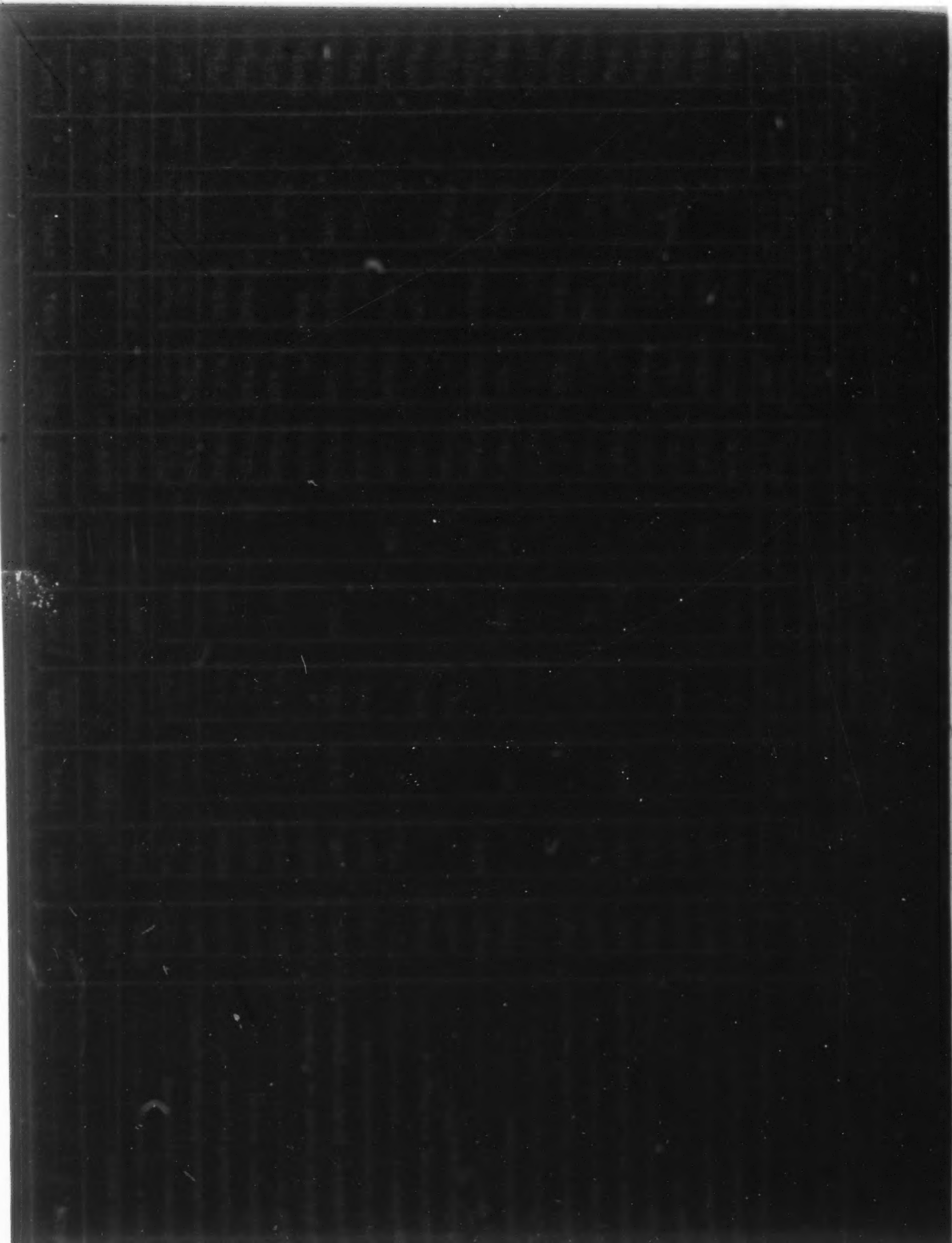

TITRE V

Chapitre 1

CROISSANCE ECONOMIQUE PREVUE AU COURS DU IIIe PLAN

Chapitre 2

POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

I. - LA CROISSANCE ECONOMIQUE PREVUE AU COURS DU IIIe PLAN

1.1. — LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE :

La production intérieure brute prévue en 1973 est de l'ordre de 230 milliards de Frs CFA, contre 177 milliards en 1968, ce qui représente une croissance annuelle de 5,4 % au cours du 3ème Plan. (Croissance à prix constants).

Le tableau suivant donne l'évolution de la PIB et des valeurs ajoutées par les différents secteurs :

VALEURS AJOUTEES EN 1973 PAR SECTEUR

en milliards de Frs CFA

VALEURS AJOUTEES	1965	1968	1973
Agriculture	52,97	60,62	80,82
Industries — Bâtiment et Travaux Publics	31,66	35,20	48,93
Services	73,47	73,47	92,02
Productions des administrations	4,41	4,41	4,41
Production des ménages	3,71	3,71	3,71
PRODUCTION INTERIEURE BRUTE	166,22	177,41	229,89

— **La valeur ajoutée du Secteur Agricole** (agriculture proprement dite — élevage — forêts — pêche) passe de 60,62 milliards de francs en 1968 à 80,82 milliards en fin 3ème Plan soit une croissance annuelle moyenne de + 5,9 %. Entre les années 1965-1968 la croissance observée était de + 4,6 %.

— **La valeur ajoutée du Secteur Industries, Artisanat, Bâtiment et Travaux Publics** évolue comme suit (en milliards de Frs CFA) :

	1965	1968	1973
Industries - Artisanat	25,8	29,4	42,4
Bâtiment et Travaux Publics	5,8	5,8	6,5
TOTAL	31,6	35,2	48,9

La valeur ajoutée du secteur Bâtiment et Travaux Publics est estimée à 6,5 milliards de francs par an sur la période du 3ème Plan. Elle a été calculée à partir du coût de l'ensemble des travaux en bâtiments et génie civil réalisables au cours du 3ème Plan ainsi que du coût de l'entretien du capital immobilier existant.

La croissance prévue pour le secteur Industries - Artisanat - Bâtiment et Travaux Publics entre 1968 et 1973 est de + 6,8 % (contre + 4,1 % entre 1965 et 1969).

La croissance de la valeur ajoutée des services est estimée à + 4,6 %, entre 1968 et 1973.

CROISSANCES SECTORIELLES DE LA VALEUR AJOUTEE PAR LES DIFFERENTS SECTEURS

1968 — 1973

SECTEUR	**Taux de croissance** 1968-1973
Agriculture :	+ 5,9 %
Industries :	+ 6,8 %
Services :	+ 4,6 %

La valeur ajoutée totale des Entreprises (Agriculture — Industries — Services) atteint 222 milliards en 1973 contre 169 milliards en 1968 et 158 milliards de francs en 1965.

Le tableau suivant donne l'évolution de la contribution des différents secteurs à la production des Entreprises.

VALEUR AJOUTEE PAR LES ENTREPRISES

Valeur en milliards de Frs CFA

SECTEURS	PRODUCTION DES ENTREPRISES					
	1965		1968		1973	
	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%
Agriculture :	52,97	33,5	60,62	35,8	80,82	36,4
Industries :	31,66	20,0	35,20	20,8	48,93	22,1
Services :	73,47	46,5	73,47	43,4	92,02	41,5
ENSEMBLE Entreprises :	158,10	100	169,29	100	221,77	100

Les parts de l'Agriculture et des Industries augmentent assez légèrement au détriment des services.

12. — EFFETS DE L'EVOLUTION DE LA PIB SUR LES REVENUS DES MENAGES :

L'évolution de la production intérieure brute entraîne une croissance de revenus globaux des ménages de + 5,2 %. Ces revenus atteignent 194 milliards de francs en 1973 contre 151 milliards en 1968.

En particulier les revenus des salariés passent de l'indice 100 en 1968 à 126 en 1973 et les revenus monétaires agricoles de 100 à 140.

REVENUS DES MENAGES

en milliards de Frs CFA

DESIGNATION	1965	1968	1973
Revenus des salariés	64,55	66,38	82,96
Revenus de la location	3,71	3,81	4,77
Revenus agricoles :			
— Monétaires	28,52	32,21	45,06
— en nature	24,45	27,44	35,20
Revenus des artisans	3,00	3,00	3,00
Autres revenus	17,81	18,39	23,15
TOTAL	142,04	151,23	194,14

13. — PRODUIT INTERIEUR BRUT ET REVENU INTERIEUR BRUT

Le tableau suivant donne l'évolution du produit et du revenu intérieur brut.

en milliards de Frs CFA

DESIGNATION	1965	1968	1973
PRODUCTION INTERIEURE BRUTE	166,22	177,41	223,89
+ services rendus par les administrations	24,19	23,48	28,29
+ services rendus par les ménages	1,50	1,50	1,50
PRODUIT INTERIEUR BRUT	191,91	202,39	259,68
— Impôts indirects	27,02	28,40	31,00
REVENU INTERIEUR BRUT	164,89	173,99	228,68

Le revenu intérieur brut prévu en 1973 est de 228 milliards de francs. Il passe de l'indice 100 en 1968 à l'indice 131 en 1973, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 5,5%.

Le revenu intérieur brut se répartit globalement comme suit par catégories socio-économiques :

REPARTITION GLOBALE DU REVENU INTERIEUR BRUT

en milliards de Frs CFA

DESIGNATION	1965	1968	1973
Revenus des salariés :	64,55	66,38	84,46
Revenus des agriculteurs :	52,97	59,65	80,26
Autres revenus allant à la propriété et à l'entreprise :	47,37	47,96	63,96
TOTAL REVENU INTERIEUR :	164,89	173,99	228,68
REVENU PER CAPITA : ..... (en milliers de Frs CFA)	47,28	45,54	54,65

Les croissances moyennes de ces diverses catégories de revenus entre 1968 et 1973 sont de :

Revenus des salariés : ..... + 4,6 %

Revenus allant aux agriculteurs : ..... + 6,1 %

Revenus allant à la propriété et à l'entreprise : ..... + 5,9 %

Compte tenu de la croissance démographique, **le revenu intérieur moyen par habitant** croît de 3,3 % par an entre 1968 et 1973. **Le revenu per capita** prévu en fin 3ème Plan est de 54.650 francs CFA.

14. — EFFETS DE L'EVOLUTION DE LA PIB SUR LES IMPOTS PERÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS (ETAT ET COLLECTIVITES)

L'évolution prévisible de la valeur ajoutée au cours de la période quadriennale du 3ème Plan se traduit par des apports fiscaux évalués à 47 milliards en année terminale du 3ème Plan (1968 : 39 milliards).

EVALUATION DES IMPOTS PERÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS

en milliards de Frs CFA

NATURE ET SOURCES	1965	1968	1973
— Impôts versés par les industries..	4,58	5,62	5,82
— Impôts versés par les services.....	24,98	25,28	31,15
— Autres :	8,11	8,10	10,03
TOTAL :	37,67	39,00	47,00

La progression annuelle prévue des recettes ordinaires fiscales des administrations est donc de + 3,8 %. Ceci correspond à une pression fiscale de 20,6 % en 1973, taux en retrait sur la pression fiscale en 1965 (22 %). Cette baisse pourrait s'expliquer par les avantages du Code des Investissements.

Si la pression fiscale se maintenait à 22 % les recettes fiscales ordinaires des administrations pourraient se monter approximativement à 50 milliards de Frs CFA dont environ 43 milliards allant au Budget de l'Etat, soit une croissance de + 4,6 % par an.

De ces chiffres il s'avère que dans l'optique d'une recherche de l'équilibre budgétaire, la croissance des dépenses ordinaires sur Budget de l'Etat doit être en deçà de 3,8 % (un taux de 3 % serait raisonnable).

15. — EFFETS SUR LES ECHANGES EXTERIEURS :

15.1. — EXPORTATIONS :

Les effets des opérations prévues au 3ème Plan sur le commerce extérieur ont été calculés empiriquement à partir des résultats escomptés de la politique de diversification de la production et de l'accroissement prévisibles des revenus des ménages.

Le niveau prévu de la valeur des exportations en 1973 se situe aux environs de 42,5 — 44,5 milliards de Frs CFA ainsi répartis en % :

DESIGNATION	1973
Produits arachidiers :	76,8 %
Conserves de poissons :	8,5 %
Phosphates de calcium :	5,7 %
Autres produits :	9,0 %
TOTAL :	100 %

La part des produits arachidiers ne diminue qu'assez légèrement : de 78 % à 77 %. Mais ces produits arachidiers font l'objet d'une plus grande transformation locale : la valeur des huiles brutes et raffinées exportées augmentent de + 31,5 % tandis que celle des graines d'arachides baisse de près de 18 %.

15.2. — LES IMPORTATIONS :

La valeur totale des importations prévues se monte à 44,0 — 46,5 milliards de Frs CFA en 1973 dont 14 milliards pour les biens de consommation alimentaire et 8 à 10 milliards pour les biens d'équipements.

La structure des importations prévues en 1973 est la suivante :

Alimentation — Boissons — Tabacs :	31,9 %
Produits finis de consommation :	29,9 %
Biens d'équipement :	18,1 %
Produits bruts :	5,9 %
Produits manufacturés et semi-produits :	14,2 %

La politique de diversification agricole permettra de limiter la valeur des importations de biens de consommation alimentaire en fin 3ème Plan à 14 milliards environ soit au niveau de celle de 1967.

L'évolution des importations des principaux produits vivriers se présente comme suit : en milliards de Frs CFA :

	1967	1968	1973
Riz :	5,5	7,0	4,9
Mil :	0,1	—	—
Sucre :	2,1	1,9	1,9
Produits maraîchers, fruits :	2,0	2,1	2,1
Produits laitiers :	1,2	1,4	0,8

15.3. — BALANCE COMMERCIALE :

L'évolution ci-dessus des échanges extérieurs traduira en 1973 un déficit apparent de l'ordre de 1,5 à 2,0 milliards de Frs CFA, soit une couverture des importations par les exportations de 96 %.

Chapitre 2

POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Les options fondamentales de l'Etat dans le domaine de la politique économique et financière demeurent inchangées, mais à partir de l'expérience tirée des deux premiers plans quadriennaux, il paraît possible de définir avec plus de précisions les grands principes d'une politique économique et financière qui orienteront les actions à moyen et même à long terme.

A moyen terme, des mesures dictées par des impératifs conjoncturels seront adoptées et appliquées.

LES PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Au cours du 3ème Plan, tous les efforts seront entrepris pour **une sénégalisation progressive du secteur modernisé de l'économie.** Il s'agit avant tout, de créer les conditions d'une participation effective et efficace des nationaux à ce secteur. Cette sénégalisation de l'économie sera liée à une action de formation et de promotion des entrepreneurs sénégalais.

La Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle est l'une des structures à mettre en place pour réaliser cet objectif.

Parallèlement à la formation d'entrepreneurs, une politique de nationalisation de l'emploi et d'accession des cadres sénégalais à toutes les fonctions de responsabilité sera favorisée dans les entreprises privées.

Cette politique ne s'oppose nullement à l'activité privée étrangère et à l'ouverture de l'économie sénégalaise aux capitaux privés extérieurs.

Même dans le domaine des petites et moyennes entreprises, l'association du capital privé étranger et du capital privé national est souhaitable. Cette association peut, à la fois résoudre certains problèmes financiers et contribuer à la formation de vrais entrepreneurs nationaux.

Les investissements privés d'origine extérieure continueront donc comme par le passé, à être favorisés par diverses incitations.

En ce qui concerne le financement public, l'appel à l'aide extérieure sera poursuivi.

Les liens de coopération économique qui unissent le Sénégal à certains pays développés seront maintenus et les sources extérieures de financement diversifiées.

Tout en demeurant dans les ensembles économiques auxquels il appartient, le Sénégal recherchera l'élargissement de son commerce extérieur par la diversification de ses courants d'échange. Cette recherche de nouveaux débouchés impliquera une ouverture du marché intérieur aux produits de certains pays n'ayant pas jusqu'ici de relations commerciales suivies avec le Sénégal.

Dans le domaine de la production, le secteur rural demeure plus que jamais prioritaire. En effet le développement agricole stimulera l'activité des autres secteurs de l'économie et particulièrement l'industrie : parce que d'une part le monde rural constitue une clientèle importante pour le secteur moderne de l'économie et d'autre part, une transformation plus grande des matières premières agricoles du pays suscitera un accroissement de la production industrielle.

D'une façon générale, en matière de choix des investissements le souci de la rentabilité prévaudra, car la recherche d'une situation financière saine exclut tout gaspillage.

L'Etat s'efforcera de participer pour une part importante au financement du Plan. Il est donc nécessaire, non seulement de réaliser un simple équilibre budgétaire entre dépenses de fonctionnement et recettes ordinaires, mais de dégager un excédent de celles-ci sur celles-là. Par delà les principes généraux qui présideront aux choix économiques des mesures concrètes seront prises.

MESURES D'ORDRE ECONOMIQUE

Une opération ne sera, par souci de rentabilité économique nationale, retenue et réalisée qu'après analyse poussée de ses effets : à cette fin, il est envisagé, soit de mettre des économistes financiers à la disposition des départements et services techniques, soit de compléter la formation économique et financière des cadres techniques chargés de l'élaboration des projets.

En ce qui concerne les actions menées en vue de la promotion du monde rural, il est malaisé d'appliquer rigoureusement le principe de la rentabilité économique, car il s'agit, dans ce domaine, de rentabilité diffuse plus difficilement mesurable.

Mais étant donné l'importance des dépenses liées aux interventions de l'Etat dans ce secteur, certaines mesures doivent être mises en oeuvre pour que les résultats obtenus soient davantage à la mesure des efforts consentis.

Il s'agira en particulier d'utiliser d'une façon plus rationnelle les structures existantes, d'éliminer tout double-emploi et de rechercher l'efficacité la plus grande.

S'agissant du secteur industriel, les interventions de l'Etat seront d'une façon générale moins directe que dans le secteur rural. Comme par le passé, l'action publique dans ce domaine consistera essentiellement à entretenir un climat favorable au développement industriel et à accorder des avantages aux investissements privés. Les dispositions principales du code des investissements seront maintenues ; mais l'intérêt économique des investissements nouveaux sera apprécié avec plus de rigueur. A cet effet, un bilan fiscal et économique sera établi à l'occasion de chaque implantation, car il faut que les avantages accordés et les sacrifices consentis soient compensés par des effets réels de développement.

Par ailleurs, des mesures seront prises en vue de limiter dans le temps, la protection douanière et contingentaire dont pourraient bénéficier certaines industries. La protection n'aura pour objectif que d'aider les entreprises naissantes à parvenir sans heurt à un stade de maturité; elle doit donc prendre fin dès ce stade atteint pour éviter la présence de structures industrielles non rentables et fermées au progrès technique.

L'Etat continuera à prendre des participations au capital d'entreprises industrielles, mais s'intéressera désormais à des affaires dont la rentabilité est certaine. L'ampleur des interventions dans ce domaine dépendra d'ailleurs de l'importance des ressources budgétaires.

Le souci de la rentabilité économique amènera jusqu'à la reconsidération des subventions accordées aux Sociétés et Etablissements publics et para-publics. Il ne saurait être question de supprimer systématiquement et sans discernement toutes les subventions de fonctionnement. Mais il est certain que l'Etat ne peut pas continuer à combler les déficits qui peuvent résulter de méthodes de gestion anti-économiques et inadaptées à la situation du pays. Une commission qualifiée étudiera la situation des organismes bénéficiant de l'aide financière de l'Etat en vue de définir les mesures d'assainissement nécessaires.

La question qui a été posée, de l'opportunité de procéder à la réorganisation du contrôle exercé sur ces organismes pour d'une part, alléger le contrôle administratif et financier et d'autre part, instituer un contrôle économique souple permettant de s'assurer que leurs interventions s'inscrivent dans le cadre de la politique économique de l'Etat, sera étudiée dans les meilleurs délais.

MESURES D'ORDRE FINANCIER

L'Etat s'efforcera d'améliorer sa situation financière afin de pouvoir participer davantage au financement du développement. Parallèlement, des mesures destinées à favoriser la mobilisation de l'épargne intérieure et une meilleure utilisation des institutions financières devront être prises.

A — Amélioration de la situation financière de l'Etat

Pour ce qui est des finances de l'Etat, il est urgent de mettre en œuvre des moyens pouvant permettre de dégager pregressivement un excédent des recettes ordinaires sur les dépenses de fonctionnement.

Les prévisions du Plan, basées sur ies objectifs de production et sur les structures fiscales actuelles, montrent une croissance des recettes budgétaires de 3,8 à 4,6 % par an. Une progression de 3 % des dépenses, ne donnerait donc qu'un excédent annuel de 0,8 à 1,6 % des recettes sur les dépenses.

Or, partant d'une situation dans laquelle les recettes ordinaires permettent simplement la couverture des dépenses inscrites au budget de fonctionnement sur la base des prévisions du budget 1968-1969 (36,7 milliards) une étude montre que, pour permettre de couvrir sur les ressources ordinaires à la fois les dépenses de fonctionnement et les dépenses de capital à l'issue de la période du 3ème Plan, l'Etat devrait faire croître les recettes budgétaires à un taux d'accroissement annuel moyen supérieur de 3 % à celui de ses dépenses de fonctionnement. Ce qui correspond, dans l'hypothèse d'une croissance annuelle de 3 % de celles-ci, à un taux d'accroissement des recettes égal à 6 %.

Une étude objective du régime fiscal, s'impose donc — étude qu'on pourrait confier à une organisation internationale dont le Sénégal est membre — pour permettre de corriger les imperfections du système actuel ou peut-être même de mettre en place un système nouveau. Le régime fiscal doit de toute manière être adapté au contexte et aux impératifs actuels du développement. Les modifications à y apporter résultent notamment de la diminution de la part de la fiscalité frappant le commerce extérieur, diminution liée à l'application des dispositions du code des investissements, à la substitution de produits nationaux à des produits d'importation et enfin à l'impossibilité de tirer des ressources accrues de nos exportations étant donné la concurrence de plus en plus difficile qui caractérise les marchés mondiaux.

Mais dès à présent, des mesures destinées à limiter la progression des dépenses de fonctionnement sont à prendre.

Cependant la participation de la Nation au financement du Plan ne se limitera pas à la seule contribution de l'Etat. Il faut encourager la mobilisation de l'épargne intérieure et inciter les institutions financières à participer davantage au financement du développement.

B — Mobilisation de l'épargne et réorganisation du crédit

Pour accélérer le rythme de la croissance économique du pays, il importe de mobiliser l'épargne intérieure afin d'alimenter un courant d'investissements internes importants orienté vers des secteurs productifs. La réalisation d'un tel objectif n'implique pas nécessairement la création de structures nouvelles. La Banque Nationale de Développement et l'Union Sénégalaise de Banque pourraient, grâce à certains aménagements internes, assumer, à cet égard, des fonctions nouvelles.

L'organisation d'un système de crédits à moyen et long terme alimenté par des ressources intérieures sera étudiée.

Il est urgent de prendre des mesures destinées à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises nationales au crédit bancaire. Dans cette optique, une caisse de garantie pour commerçants et industriels sénégalais pourrait être mise sur pied. Cette caisse, moyennant un droit de regard sur les entreprises assistées, garantirait les prêts consentis aux petits entrepreneurs.

Mais il ne faudra pas que soit favorisée de cette façon la naissance d'entreprises non rentables ; il sera nécessaire de procéder à une sélection.

Une telle caisse de garantie contribuerait, comme la SONEPI, à la réalisation de l'objectif de sénégalisation fixé par le 3ème Plan.

Mais c'est l'ensemble du système bancaire local qui pourrait être sollicité de s'intéresser davantage aux « affaires sénégalaises ». En particulier il faut que la Banque Centrale assouplisse ses règles d'intervention pour permettre aux petites et moyennes entreprises sénégalaises d'accéder au crédit réescomptable.

« Un développement sain du crédit à moyen terme demeure subordonné à la formation et à la promotion, dans toutes les branches de l'activité économique, d'entrepreneurs et d'entreprises privées ou publiques ayant conscience de leurs responsabilités de débiteurs. »

La politique de promotion envisagée permettra de réaliser ces conditions. Mais il faudrait que les banques tiennent compte de la nature spécifique des petites et moyennes entreprises sénégalaises et examine dans une optique nouvelle les demandes de crédit qui émaneront de celles-ci.

Il ne s'agira d'ailleurs pas d'augmenter le volume du crédit distribué, mais de le répartir en fonction des objectifs fixés par le Gouvernement. Cette orientation s'accordera donc parfaitement avec la nécessité de maintenir une situation monétaire saine.

Le Troisième Plan Quadriennal a été édité par
le Ministère du Plan et de l'Industrie
et entièrement réalisé dans les Ateliers
de l'Imprimerie A. DIOP